ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

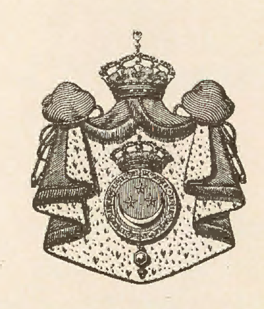
DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

TOME XXXIV



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXIV

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

LES MONUMENTS ARCHAÏQUES.

I. — LA TABLETTE EN IVOIRE DE NAQÂDA
(*suite*) [1]

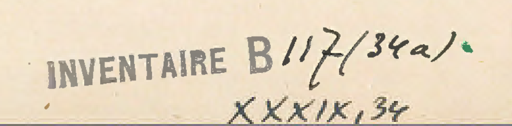
PAR

M. VLADIMIR VIKENTIEV.

DEUXIÈME REGISTRE.

Le deuxième registre est presque égal en hauteur aux deux autres, de sorte qu'il est le plus en vue. La scène principale qui y est représentée se déroule autour d'un vase, placé juste au milieu. L'artiste a été sensiblement gêné par le manque d'espace. Il lui aurait fallu une bande deux fois plus longue. Par conséquent, il s'est vu obligé de recourir à quelques arrangements. Il a inscrit les trois personnages qui suivent le chef dans l'édifice même que l'on voit à droite, au lieu de les placer en avant de ce dernier, et il a transféré une partie de la procession au registre inférieur. Nous devons donc nous donner la peine de reconstituer la scène en question comme suit : deux personnages se trouvant des deux côtés du vase, — le chef, — trois personnages qui le suivent (tout cela au deuxième registre), — quatre autre personnages tenant les bras sur la poitrine (au dernier registre).

[1] Voir t. XXXIII, p. 208-234.



Reste encore le groupe des prisonniers de guerre [1], auxquels le graveur a donné l'apparence d'êtres typhoniens accroupis, d'après l'exemplaire du Caire, et agenouillés, d'après le fragment de Liverpool, et qu'il a placés juste au-dessous du quatrième groupe pictographique. Pendant la cérémonie se déroulant auprès du vase, a eu lieu leur soumission, ou leur présentation au chef tenant le bâton de commandement. Ils ont été introduits auprès de ce dernier par un personnage s'inclinant respectueusement. Le graveur s'est vu obligé de placer ce dernier au-dessus du chef et bien en avant des prisonniers, étant donné que l'espace entre eux était occupé par deux légendes verticales se référant aux deux hommes placés auprès du vase (pl. II, 2) [2].

Autant que j'ai pu l'établir, les deux derniers prisonniers ont des têtes d'hippopotames (voir pl. III, 5 E). En ce qui concerne la tête du troisième prisonnier, détruite sur l'exemplaire du Caire, mais conservée sur le fragment de Liverpool, il m'est difficile, d'après la photographie, mise à ma disposition par le Professeur Eric Peet, de l'identifier avec plus ou moins d'assurance. Tout de même il me semble qu'elle aussi pouvait être empruntée au même animal nilotique (pl. II, 2).

Le choix de l'hippopotame pour symboliser les prisonniers de guerre peut être dû au fait que ceux-ci ont été capturés par le chef égyptien (alias le roi Âḥa?) durant une ou plusieurs campagnes fluviales. En même temps on peut y voir une allusion à la chasse sacrée à l'hippopotame dont parle la Pierre de Palerme [3]. On se rappellera également que

(1) Je ne trouve aucune autre explication à ces trois êtres dont l'apparence bizarre et la tête bestiale a été signalée par tous les savants qui se sont occupés de la tablette. Il faut bien se rendre compte qu'ils sont placés *en dehors* des images se trouvant des deux côtés du vase et *au même niveau* que le personnage faisant les *salams*. On ne peut donc pas les traiter comme faisant partie des offrandes. Leur position juste au-dessous du groupe pictographique ayant trait aux combats est très significative. Enfin la présence des prisonniers de guerre sur les tablettes archaïques est bien connue.

(2) Le personnage en question pourrait représenter soit un haut fonctionnaire égyptien, peut-être un prince royal, soit le chef vaincu. Vu que sur le fragment de Liverpool, où sa figure s'est bien conservée, il a probablement une tête bestiale, semblable à celle des trois prisonniers de gauche, je me prononcerais plutôt en faveur de la deuxième alternative.

(3) Recto, l. 3, n° 8.

la cérémonie de l'anéantissement de l'hippopotame faisait partie de la fête Sed. Par conséquent, on devrait, peut être, renoncer à voir dans la scène de présentation des prisonniers sur la tablette de Naqâda une preuve des succès militaires du roi Âḥa. Cette scène pourrait ne représenter qu'une simple cérémonie religieuse ayant un caractère purement symbolique.

L'édifice couronné des *khekerou*, d'où était censé venir la procession, se retrouve sur une autre tablette en ivoire du roi Âḥa [1]. Dans les deux cas on voit à l'intérieur et toujours à mi-hauteur des petits ronds. Je crois devoir y reconnaître des poutres en saillie donnant de la solidité aux murs en briques séchées au soleil ou en moellons. C'est ce que l'on appelle «Affenkopfarchitektur», autrement dit, l'architecture à têtes de poutres, qu'on laisse visibles, à dessein. On voit souvent cette sorte de construction dans les maisons des fellahines d'aujourd'hui. Comme nous l'atteste la stèle gigantesque d'Aksoum cette architecture a été pratiquée dans l'Éthiopie ancienne, de même qu'elle l'était dans l'Arabie du Sud [2]. La même pratique de consolidation à l'aide de madriers horizontaux encastrés dans de gros murs en briques crues se voit dans l'architecture crétoise [3].

L'édifice s'appelle [hiéroglyphes] *ʿḥ* «Palais-*ʿḥ*» ou *ʿḥ ḥḏ* «Palais Blanc» et fait partie des images du jubilé Sed. Le roi en sort ou s'y rend à maintes reprises durant la fête [4].

Les personnages figurant au deuxième registre sont d'une facture grossière et leur état de conservation laisse à désirer. Par conséquent leur description et leur définition ne peuvent être que sommaires.

On reconnaît le chef d'après le bâton qu'il tient à la main et d'après le fait qu'il marche à la tête de ses compagnons. Il est fort probable que c'est le roi Âḥa lui-même, mais l'absence de la couronne et d'autres insignes royaux nous empêche de l'affirmer [5]. Le personnage se trouvant à

(1) *Royal Tombs*, II, pl. III, 4.

(2) Voir H. Balcz, *Die altägyptische Wandgliederung*, *Mitt. Deutsch. Inst. Kairo*, I, 89-90.

(3) Voir G. Glotz, *La civilisation égéenne*, p. 124-125, 126.

(4) Par exemple à Soleb (L., *D.*, III, 86), à Boubastis (Naville, *Fest. Hall of Osorkon II*, pl. IV *bis*), etc.

(5) Voir pourtant ce qui a été dit plus haut à propos du parallélisme entre les images des deux premiers registres.

la tête du groupe transféré au dernier registre pourrait être également leur chef, qui serait soit de nouveau le roi Âḥa — et alors ce serait là une autre procession — soit son remplaçant. Les deux groupes, précédés du chef et composés chacun de trois membres, pourraient représenter les «prophètes des Esprits de Pe et de Nekhen» ou des *iirt* du Sud et du Nord, que l'on voit à Boubastis[1]. Là ce sont des prêtres vêtus de peaux de panthères. A en juger d'après les queues pendant derrière eux, les trois personnages de la tablette de Naqâda, suivant immédiatement le chef avec le bâton, semblent eux aussi porter des peaux sur leur corps. Mais ce détail demande une confirmation, vu que le fragment de Liverpool, autant que je peux juger d'après la photographie, ne le contient pas.

Étant donné que les «Esprits de Pe et de Nekhen» étaient symbolisés par des loups et des faucons on pourrait supposer que les deux groupes qui suivent le chef représentaient ces animaux sacrés. Dans une scène analogue, se passant auprès d'un vase, on trouve effectivement le mot [hiéroglyphe] *sꜣb* derrière un personnage prenant part à la cérémonie[2]. On pourrait traduire ce mot par «loup». Mais cela demanderait une confirmation qui nous manque pour le moment[3].

On pourrait encore suggérer que les trois personnages suivant le chef étaient des *šmsw ꜥḥ* «anciens du palais-ꜥḥ»[4], des *wrw šmꜥ mḥw* «grands du Sud et du Nord»[5]. A comparer [hiéroglyphe] *ꜥḥ wrw* «le palais-ꜥḥ des grands»[6] et *ꜥḥ ḥd wrw* «le palais blanc des grands»[7]. Ces grands dignitaires pouvaient être rapprochés de nos deux groupes, d'autant plus que les uns et les autres prenaient part à la fête Sed.

Le vase, devant lequel se déroule la cérémonie, est de grande dimension, sa hauteur devant être à peu près d'un mètre. Il est soutenu par un support. Comme forme il rappelle le vase *dwiw*[8]. Le personnage

(1) *Festival Hall of Osorkon II*, pl. IV *bis*, nos 4 et 12.

(2) *Royal Tombs*, I, XIII, 5.

(3) Je fais ce rapprochement non sans hésitation. A comparer le mot [hiéroglyphe] suivant le groupe [hiéroglyphe] et signifiant d'après toute vraisemblance le mot «juge» (*Royal Tombs*, I, pl. XXVII, 64-67).

(4) *Unters.*, X, 106, 108.

(5) *Ibid.*, p. 201.

(6) *Royal Tombs*, I, XVII, 26.

(7) Fl. Petrie, *The Palace of Apries*, pl. V.

(8) *Pyr.*, 1185 *c*.

se tenant du côté gauche est en train de remuer son contenu ou d'y plonger une sorte de bâton ou un tube. A en juger d'après sa forme angulaire, on pourrait croire à un syphon à vin[1]. Mais sur le fragment de Liverpool l'objet est presque droit et en outre l'embouchure serait trop large et trop éloignée de l'homme. Il serait également difficile à concevoir que quelqu'un boive juste au moment où une procession ayant à sa tête le chef s'approche de lui. S'appuyant sur sa propre suggestion qu'au dernier registre, comme partout ailleurs sur les tablettes portant des figures analogues, se trouvait le nom d'une huile sacrée, M. Newberry a supposé que c'était là une scène de pressage d'olives, ou une cérémonie ayant rapport à elle[2]. Malheureusement, à part ladite suggestion, qui est loin d'être prouvée, rien ne vient à l'appui d'une pareille interprétation de la scène auprès du vase.

Le partenaire de l'homme remuant le contenu du vase, qui se trouve vis-à-vis de lui, a l'air d'inviter le chef à s'approcher ou à lui dire une phrase de circonstance (pl. II, 2). Sur l'exemplaire de Liverpool, au-dessus des deux hommes se voient deux légendes verticales que je crois pouvoir transcrire de la manière suivante : [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] (voir pl. II, 2). Sur l'exemplaire du Caire elles ont disparu, à l'exception de la partie inférieure du vase [hiéroglyphe] (voir pl. I, 1 et II, 1).

S'il n'y avait que la première légende on pourrait aussi croire qu'elle commençait par le mot [hiéroglyphe] *ny-swt* «Roi du Sud», et ceci d'autant plus que le groupe [hiéroglyphe], ou plutôt [hiéroglyphe], est connu. Mais ici nous avons deux légendes ayant en tête respectivement [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe]. Or ces deux signes, nous les retrouvons, l'un auprès de l'autre, sur plusieurs tablettes archaïques avec la signification du «Sud» et du «Nord». Il semble que telle doit être l'interprétation des deux signes sur notre tablette. Comme partout ailleurs dans des textes archaïques, le mot [hiéroglyphe] doit se rapporter à la nourriture. Étant donné que ce mot appartient à un homme, il pourrait avoir la valeur d'une *nisbe* et se lire *dfꜣy* «celui qui s'occupe de la nourriture». D'accord avec cette interprétation on pourrait expliquer la légende

(1) Cf. W. Spiegelberg, A. Erman, *Grabstein eines syrischen Söldners*, *Ä. Z.*, XXXVI, 126-129 et pl. 17.

(2) *P. S. B. A.*, XXXIV, 281, note 2.

parallèle, composée d'un ⊂⊃ et du vase ⊡, comme signifiant «celui qui est attaché (*iry*) au vase X». Au cas où nous serions disposés à accepter ces lectures, on devrait croire que les deux personnages auprès du vase ont à leur charge la préparation et la présentation des mets [1]. La désignation du Sud et du Nord en tête de leurs titres semble devoir les mettre en rapport avec le royaume Blanc et le royaume Rouge.

Au deuxième registre il ne nous reste à décrire que les deux groupes se trouvant au-dessous des prisonniers de guerre.

Le groupe supérieur est composé d'un bœuf, d'une chèvre, ou d'un veau, et d'une oie, tous ayant visiblement les pieds liés et suivis d'un trait ayant la valeur d'une unité, plutôt que d'un déterminatif.

Le groupe inférieur contient un vase à vin, un pot à huile et un pain d'encens sur une natte (ou bien, vin, bière et pain?). On peut croire que ce sont là des offrandes servant à une cérémonie religieuse ou magique, plutôt que des provisions de bouche, préparées pour un festin. A noter le bœuf qui n'a effectivement que *trois* jambes.

TROISIÈME REGISTRE.

A l'exception des quatre personnages, que j'ai cru devoir traiter avec les quatre autres se trouvant au-dessus d'eux, le dernier registre contient, à n'en pas douter, une inscription. Celle-ci n'est pas pictographique, comme celle que j'ai signalée au premier registre, mais phonétique, quoique forcément archaïque. L'inscription est connue dans beaucoup de variantes gravées sur des tablettes archaïques. Ces tablettes, faites en ivoire et en bois, ont souvent en tête le signe de l'année {. La plupart d'elles contient également la partie antérieure de lion 𓄂. Les deux signes ont ceci de commun qu'en comparaison avec les autres signes ils ont une grandeur telle qu'on les aperçoit tout d'abord [2]. Tandis que les autres signes gardent toujours plus ou moins leur place respective, le signe 𓄂 se trouve tantôt en tête de l'inscription, tantôt au milieu, tantôt à la fin. Mais il a toujours une grandeur imposante et semble, de même que le signe {, ne pas vouloir se confondre avec les autres hiéroglyphes. Il faut bien se le dire et se garder de mêler le signe 𓄂 aux groupes phonétiques qui l'entourent.

Pour le moment c'est tout ce que j'ose dire à propos de l'inscription se trouvant au troisième registre de la tablette de Naqâda.

---

[1] J'ai noté plus haut (*Ann.*, XXXIII, p. 211) la possibilité d'un certain rapport entre les barques du registre supérieur et la scène auprès du vase. Comparer «le festin de la barque divine» (*ḥfꜣt nt dpt nṯr*) dans *Pyr.*, § 563 *c*.

[2] Voir *Royal Tombs*, I, pl. XV, 16, etc.

CONCLUSIONS.

1. Le premier registre de la tablette de Naqâda contient quatre figures pictographiques, le deuxième une scène, et le troisième une inscription phonétique.

2. On peut présumer l'existence d'un certain parallélisme entre les groupes pictographiques du premier registre et les images du deuxième.

3. La tablette a un caractère commémoratif.

4. Elle a pour but de perpétuer la mémoire du jubilé S e d du roi Âḥa.

5. Le groupe initial du premier registre représente le d o u b l e pavillon de la fête S e d, contenant les signes des deux déesses protectrices du Sud et du Nord qui doivent être lus s é p a r é m e n t, «Nekhbet» et «Ouadjet». La figure au-dessous de ces dernières n'est pas celle d'un damier, mais elle se compose de d e u x s i è g e s j u x t a p o s é s.

6. A l'occasion de la fête S e d a eu lieu l'arrivée d'une divinité représentée par un oiseau sur un flotteur. Cet oiseau n'est pas un épervier, mais un v a u t o u r. Par conséquent il faut y reconnaître non pas le dieu Horus ou Sokaris, mais bien la déesse protectrice du Sud, Nekhbet d'El-Kab.

7. Au-dessous du flotteur de la déesse Nekhbet se trouve une barque qui pourrait être le grand bateau de guerre faisant son entrée triomphale.

8. Le quatrième groupe pictographique du premier registre vient d'être établi à neuf. Il se compose de trois registres superposés, que voici : *a*) un grand faucon armé d'un bouclier et d'une massue; *b*) un faucon de moindres dimensions, en tout semblable au précédent, mais ayant en plus, par devant le bouclier, une houe 𓌹 et le signe d'une place forte

crénelée [hieroglyph] ; *c*) le signe de la bouche [hieroglyph] et celui du canal en zigzag [hieroglyph].

9. On peut suggérer plusieurs interprétations de ces trois registres : *a*) ils auraient trait à une attaque dirigée par le roi Âḥa contre une ou plusieurs forteresses situées aux embouchures du Nil; *b*) ils auraient pour but de commémorer une guerre défensive contre les mêmes forteresses; *c*) les deux premiers registres pourraient représenter des noms, attachés aux bateaux qui les précèdent, à savoir «Horus-Âḥa» et «Horus-Âḥa Destructeur des forteresses»; *d*) le registre inférieur, contenant le signe de la bouche et celui du canal en zigzag, pourrait désigner à lui seul «La (Grande) Entrée vers le Canal de la fête Sed». Les deux dernières interprétations semblent être les plus probables.

10. Lors du jubilé ont eu lieu un sacrifice et un festin.

11. En même temps a eu lieu la soumission ou la présentation au chef, c'est-à-dire probablement au roi Âḥa lui-même, des prisonniers de guerre, représentés sous forme d'hippopotames. Cette scène pourrait avoir un caractère purement symbolique.

12. La tablette de Naqâda ne renferme aucun indice qui permette de la mettre en rapport avec le roi Ménès.

V. Vikentiev.

NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR L'INSCRIPTION DORSALE DU COLOSSE MÉRIDIONAL DE MEMNON

PAR

ALEXANDRE VARILLE.

Depuis la rédaction de mon rapport sur «*L'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon*», donné aux *Annales* (t. XXXIII, p. 85-94) en mars 1933 aussitôt après le nettoyage effectué par M. Baraize, j'ai réuni quelques renseignements sur ce sujet. Je conserverai pour ces nouvelles notes le numérotage des commentaires de mon précédent article.

1 (A). [hieroglyphs]

Le groupement [hieroglyphs] doit être lu [hieroglyphs] et non pas [hieroglyphs]. En effet une orthographe [hieroglyphs] est impossible : le [hieroglyph] de *pḥ-ty* n'aurait certainement pas été mis tout seul pour rendre la syllabe *ty*. Le [hieroglyph] appartient donc à la préposition composée *r-ḏ3w-ty*. Ce point de vue est confirmé par un passage d'une architrave du temple de Louxor :

[hieroglyphs]

Auteur de fondations considérables en rapport avec sa force [1].

---

[1] A. Gayet, *Le Temple de Louxor*, in *Mém. Miss. Arch. Fr.*, t. XV, 1894, p. 15.

De telles dispositions graphiques, où des signes sont déplacés pour des raisons d'élégance, sont assez fréquentes dans les inscriptions monumentales d'Aménophis III :

« *notre maître* »[1] pour ; « *or* (*š-wy*) »[2] pour :

1 (B).

Mes exemples de *Iwnw-Šmʿ* montraient qu'on pouvait désigner ainsi la rive gauche du Nil à Thèbes et non pas seulement Erment. Une inscription du grand prêtre Romê-Roÿ permet d'attirer une fois de plus l'attention des égyptologues sur la possibilité d'une extension du sens de ce terme géographique :

sic

Une offrande que donne le roi à Amonrasonthêr, à Mout la grande, dame d'Acherou, à Khonsou dans Thèbes Neferhotep, à Thot seigneur d'Héliopolis du Sud, à Mentou-Rê qui réside dans Thèbes, à Ptah au beau visage, père des dieux, à Hathor dame de Thèbes, à Raïttaoui régente des dieux, à Maât fille de Rê, (c'est-à-dire) à tous les dieux et toutes les déesses de Thèbes, à la Neuvaine de Karnak[3].

Lefebvre traduit par Hermonthis, mais il se demande si l'on n'a pas voulu désigner plutôt Dendérah, où Thot recevait un culte. Je crois qu'il est plus simple de considérer ce Thot comme celui qui résidait au Kasr el-ʿAgouz où le culte du dieu est certainement beaucoup plus ancien que le sanctuaire ptolémaïque conservé aujourd'hui.

---

[1] Grande stèle dédicatoire du temple funéraire d'Aménophis III, ligne 22 (collationnée) = R. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 72.

[2] Inscription dédicatoire du temple de Mentou à Karnak, face est du soubassement (inédite).

[3] G. Lefebvre, *Inscriptions concernant... Romê-Roÿ et Amenhotep*, 1929, p. 12-13, (4).

Si cette identification peut être prouvée, il y aura lieu d'étudier ce qu'était la fonction de grand prêtre d'Amon dans Héliopolis du Sud[1].

2 (A).

Chaque exemple du nom d'Amon a été effacé sous Aménophis IV, puis restauré postérieurement, mais le travail a été fait avec tant de soin qu'on ne peut s'en apercevoir aujourd'hui que par une légère différence dans la profondeur des signes.

2 (B).

Cette épithète est due vraisemblablement à la présence d'un temple de Sokari dans le voisinage de celui d'Aménophis III. L'existence de ce monument est attestée par les titulatures de plusieurs fonctionnaires attachés au service des deux temples :

(*a*) (*b*)

Prêtre, chef des divins pères dans (*a*) le temple d'Aménophis III, (*b*) le temple de Sokar[2].

sic

Prêtre, lecteur, divin père dans le temple de Sokari; supérieur des choses inaccessibles dans la Demeure d'Éternité; divin père du temple d'Aménophis III[3].

---

[1] W. Wreszinski, *Die Hohenpriester des Amon*, 1904, p. 11, § 14 et § 15; Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, 1929, p. 13 note 7, p. 137 et p. 247, § 16.

[2] H. Gauthier, *Rapport sommaire sur les fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale*, in *Annales*, t. XIX, 1920, p. 8; R. Engelbach, *A supplement to the topographical catalogue of the private tombs of Thebes*, 1924, p. 20, n° 275 (Ramesside).

[3] R. Engelbach, *op. cit.*, p. 20, n° 277 (Ramesside). On trouve dans cette tombe une curieuse représentation d'une procession où sont traînées deux statues d'Aménophis III et la reine Tiy, divinisés. Voir sur cette scène quelques notes de G. Foucart, *Sur quelques représentations des tombes thébaines*, in *Bulletin de*

(a) (b)

Préposé aux douceurs (a) du temple d'Aménophis III, (b) dans le temple de Sokari [1].

Le cintre de la grande stèle dédicatoire du temple d'Aménophis III renferme deux représentations conventionnelles du roi, suivi de la reine, recevant le signe de vie du dieu Amon-Rê à droite et du dieu Sokari-Osiris à gauche.

3.

Le «Temple de perpétuité» d'Aménophis III s'appelait d'une façon générale «Temple de Nebmaʿtreʿ». Parfois on précisait «Temple de Nebmaʿtreʿ à l'ouest de Thèbes» [2]. Ce monument se trouvait dans le qui n'était pas, comme le croyaient Spiegelberg [3] et Breasted [4], un autre nom du temple d'Aménophis III, mais une désignation très large du «Domaine d'Amon à l'ouest de Thèbes», puisque le Ramesseum et le temple de Medinet Habou en faisaient partie :

[5]

[6]

Le temple de Ramsès II dans le Domaine d'Amon à l'ouest de Thèbes.

---

l'Institut Égyptien, Vᵉ série, t. XI, année 1917, p. 263 et pl. II, et aussi de H. Gauthier, *op. cit.*, p. 2.

[1] Fragment d'un montant de porte, inédit je crois, du Musée du Caire, n° 30|10 / 26|4. Aucun renseignement dans le *Journal d'entrée* sur cet objet qui provient de la tombe d'un certain *Neferrenpet.*

[2] E. Naville, *The XIth Dynastie temple at Deir el Bahari,* Part III, 1913, pl. VIII, D = *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc., in the British Museum,* Part VII, 1925, pl. 9 [41.646]. Seule cette dernière copie est correcte.

[3] W. Spiegelberg, *Die Bauinschrift Amenophis III. auf der Flinders Petrie-Stele,* in *Recueil de travaux,* XX, 1898, p. 4-8, III.

[4] J. H. Breasted, *Ancient Records,* II, 1906, p. 356, note *a.*

[5] Gardiner and Weigall, *A topographical catalogue of the private tombs of Thebes,* 1913, p. 28, n° 133.

[6] Engelbach, *A supplement to the topographical catalogue of the private tombs of Thebes,* p. 18, n° 257.

Le temple de millions d'années du Roi de Haute et Basse-Égypte Ramsès III dans le domaine d'Amon à l'ouest de Thèbes [1].

Le temple d'Aménophis III portait, d'autre part, un nom plus précis qui était en rapport direct avec son utilisation :

sic [2]

Le beau nom que Sa Majesté lui a donné (à ce temple [3]) est : «Celui qui reçoit Amon et porte sa beauté». C'est un lieu de repos pour le Maître des Dieux pendant sa fête de la Vallée, lors du voyage occidental que fait Amon pour aller voir les Dieux de l'Ouest.

7.

J'ai trouvé au Musée de Bruxelles un fragment d'une petite stèle thébaine dont le texte a été publié par Speleers [4] mais dont les représentations sont restées jusqu'ici inédites (fig. 1). Un personnage dont la

---

[1] G. Daressy, *Notes et remarques,* in *Recueil de travaux,* XIX, 1897, p. 17, CXL; XX, 1898, p. 82, CLXI.

[2] Stèle du Caire n° 34.025 (recto), ligne 9 = Spiegelberg, *op. cit.,* in *Recueil de travaux,* 20ᵉ année, p. 40 = Spiegelberg, in Petrie, *Six temples at Thebes,* 1897, pl. XI-XII = P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire,* in *Catalogue général,* 1909, p. 49.

[3] Le contexte s'oppose absolument à ce que ce nom soit celui du pylone du temple comme le pensaient Spiegelberg (*op. cit.,* in *Rec.,* p. 44; in Petrie, p. 24), Breasted (*Ancient Records,* II, p. 357 §885) et Foucart (*La Belle Fête de la Vallée,* in *Bulletin de l'Institut français du Caire,* t. XXIV, 1924, p. 46). Le pronom ne se rapporte pas à mais à .

[4] L. Speleers, *Recueil des Inscriptions Égyptiennes des Musées Royaux du Cinquantenaire,* 1923, p. 34, n° 113, E. 2400.

silhouette et la légende sont détruites offre des bouquets à une statue assise d'Aménophis III appelée « Le Dieu bon, Maître des Deux Terres, Nebmaʿtreʿ Prince des Princes ».

Une scène gravée sur un rocher d'Assouan[1] sous Aménophis IV par son chef de travaux Bak montre le père de ce dernier, le chef de travaux Men, consacrant des offrandes à une statue colossale d'Aménophis III dont le nom est encore « Nebmaʿtreʿ Prince des Princes » (fig. 2).



Fig. 1.

Ces deux documents, ajoutés à la statue assise d'Aménophis III publiée par Daressy[2], prouvent que le nom « Nebmaʿtreʿ Prince des Princes » ne s'appliquait pas spécialement à un seul monument, comme pouvait le faire croire l'inscription du colosse méridional de Memnon. On désignait certainement ainsi une forme divinisée d'Aménophis III dont le roi avait dû, de son vivant, organiser la vénération pour qu'elle passât insensiblement de lui-même à ses représentations après sa mort.

Une statue de la collection Alnwick confirme d'ailleurs l'existence de

(1) A. Mariette, *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie*, 1872, pl. 26, *u*; J. de Morgan, *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, t. I, 1894, p. 40, n° 174; Fr. W. von Bissing, *Denkmäler zur Geschichte der Kunst Amenophis IV*, in *Sitzungsberichte der Königlich Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1914, 3. Abh., tirage à part, p. 3-7 et pl. 1 (photographie). Cette inscription, qui se trouve derrière le Cataract Hotel à Assouan, a été reproduite à l'envers dans l'édition de Mariette. J'ai donc emprunté la figure 2 à de Morgan.

(2) Daressy, *Notes et Remarques*, in *Recueil de travaux*, XIX, 1897, p. 14, CXXXIX.

ce culte d'Aménophis III pour sa propre image dans son temple funéraire thébain[1] :

Nebmaʿtreʿ a fait (cette statue) comme fondation de lui pour son image vivante dans le temple de Nebmaʿtreʿ.

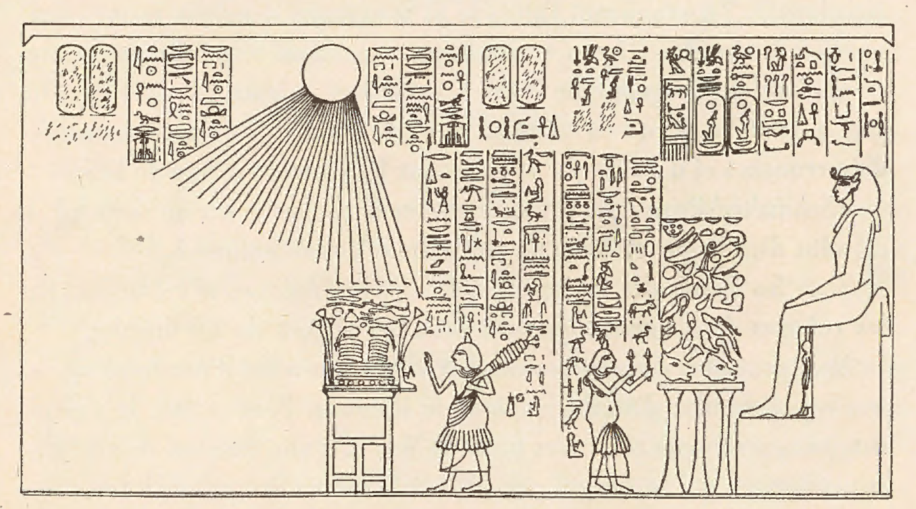


Fig. 2.

Dans cette ordre d'idées nous savions déjà qu'Aménophis III s'était fait construire à Soleb le temple le plus important du Soudan et qu'il en était la divinité en compagnie d'Amon[2]. Il s'y était fait représenter rendant

(1) S. Birch, *Catalogue of the Collection of Egyptian Antiquities at Alnwick Castle* (printed for private distribution), London, 1880, p. 56-58, n° 496. Il ne s'agit pas d'un temple memphite d'Aménophis III, comme le croyait Breasted (*Ancient Records*, II, p. 354, note *a*).

(2) F. Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. I, 1826, p. 374-382; t. III, 1826, p. 248-250; Planches, vol. II, 1823, pl. IX-XIV; Lepsius, *Briefe aus Aegypten*, 1852, p. 256 et 415; translated by J. B. Horner, 1853, p. 236; edited by K. R. H. Mackenzie, 1853, p. 265; *Denkmäler*, Abth. III, pl. 83-88; E. A. Wallis Budge, *The Egyptian Sûdân*, vol. I, 1907, p. 445, 447, 608-621; J. H. Breasted, *Second Preliminary Report of the Egyptian Expedition*, in *The American Journal of Semitic Languages and Literatures*, vol. XXV, 1908, X, p. 83-96, fig. 49-52.

hommage à sa propre «image solaire» qui s'appelait «Nebmaʿtreʿ Seigneur de Nubie»[1], nom formé de la même façon que «Nebmaʿtreʿ Prince des Princes».

Černý, étudiant le culte d'Aménophis I, a montré qu'il y a eu aussi plusieurs formes divinisées de ce roi correspondant aux statues des différents sanctuaires et que chacune d'elles se présentait dans une tenue caractéristique[2]. En examinant l'attitude et le costume des deux formes divinisées d'Aménophis III, on arrive à une conclusion tout à fait analogue.

«Nebmaʿtreʿ Seigneur de Nubie» est figuré debout. Il est vêtu d'un pagne avec la queue de taureau et porte une coiffure *nmś* surmontée d'un croissant et d'un disque et ornée sur les côtés de cornes de bélier.

«Nebmaʿtreʿ Prince des Princes» est représenté assis sur un siège. Il est vêtu d'un pagne et coiffé du *nmś* sous sa forme ordinaire.

Tous les détails des figures de Bruxelles et d'Assouan se retrouvent sur les colosses de Memnon, qui sont deux des statues du roi divinisé.

Mais peut-être doit-on reconnaître sur le bas-relief d'Assouan (fig. 2) une représentation d'un des colosses de Memnon. Dans ce cas, la légende serait intéressante à cause des titres de Men et d'une mention de «la Montagne Rouge» qui ne désigne pas, comme le croyait Brugsch[3], les carrières de granit rose situées près d'Assouan, mais, ainsi que l'ont montré Breasted[4] et Gauthier[5], les carrières de grès du Gebel el-Ahmar, voisines du Caire. Or c'est précisément de cette localité qu'ont été amenés les colosses, d'après une inscription de l'architecte Amenhotpe, fils de Hapou[6]. Ce dernier aurait donc conçu le projet des statues, mais il aurait laissé à Men le soin de diriger leur exécution. Cette hypothèse expliquerait pourquoi Bak aurait tenu à rappeler qu'il était le fils de Men, directeur des travaux d'extraction et de sculpture d'un colosse célèbre.

A. Varille.

Le Caire, 30 décembre 1933.

---

[1] Lepsius, *Denkm.*, III, 85*a*, 87*c*.
[2] J. Černý, in *Bulletin I. F. A. O.*, t. XXVII, 1927, p. 159 et suiv.
[3] H. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, 1879, p. 973.
[4] Breasted, *Ancient Records*, vol. I, p. 237, note *c*; vol. II, p. 401.
[5] Gauthier, *Dictionnaire géographique*, t. VI, 1929, p. 126.
[6] Varille, in *Annales*, XXXIII, 87.

INSCRIPTIONS LATINES DU TEMPLE DE LOUXOR

(avec 1 plan)

PAR

M. PIERRE LACAU.

A la fin du IIIe siècle de notre ère et au commencement du IVe le temple de Louxor a été entouré sur ses deux côtés est et ouest d'un ensemble très important de constructions romaines que le Service des Antiquités a dégagé en partie pendant ces dernières années.

Du côté ouest, entre le temple et le Nil, nous connaissions depuis longtemps la porte romaine nord (E du plan) qui est placée à l'alignement du grand pylône[1]. Pendant la guerre, l'expropriation d'un groupe de maisons modernes séparant le temple du fleuve put être menée à bien. Au-dessous de ces maisons, Legrain, que j'avais chargé de ce travail, dégagea quatre bases de colonnes (A, B, C, D) qui marquaient le croisement de deux rues perpendiculaires : l'une nord-sud faisant suite à la porte nord, l'autre est-ouest placée en face de la porte latérale ouest de la cour de Ramsès II[2]. Deux de ces bases de colonnes portaient les restes de deux inscriptions latines identiques[3]. D'autres bâtiments, certainement postérieurs, ne permettaient pas de débrouiller le plan général des constructions romaines à l'époque de ces colonnes. Legrain émit l'hypothèse que nous avions là les éléments d'un forum. Daressy écarta cette

---

[1] Daressy, *Notes sur Louxor de la période romaine* dans *Annales du Service*, t. XIX, p. 166.
[2] Legrain, *Rapport sur les travaux exécutés à Louxor à l'ouest du temple d'Ammon*, dans *Annales du Service*, 1917, t. XVII, p. 49-75, et *Fouilles et recherches au forum de Louxor*, dans *Bulletin Institut égyptien*, 1917, p. 241.
[3] Legrain, *Annales du Service*, t. XVII, p. 57-61.

explication et nous donna plusieurs renseignements précieux datant de l'époque où lui-même avait dégagé le temple complètement[1].

J'aurais voulu mettre à jour tout ce côté du temple qui comportait un enchevêtrement de maisons romaines et chrétiennes assez complexe et je chargeai Baraize de ce déblaiement. Il a débrouillé clairement une partie du plan. Grâce à lui nous avons constaté que la rue ouest-est se raccorde avec le quai de débarquement muni d'un nilomètre et anciennement connu sur la rive du Nil (Q)[2]. Entre le quai lui-même et la rue perpendiculaire au quai passait une enceinte en briques crues que l'on franchissait par une porte (G) analogue à la porte nord (E). On avait ainsi une rue romaine allant directement du débarcadère sur le fleuve à la porte ouest de la cour de Ramsès II[3].

Entre les quatre colonnes de Legrain, Baraize atteignit le sol ancien qui est exactement au niveau de la cour de Ramsès II. Donc à la fin du IIIe siècle[4] il n'y avait pas encore eu d'exhaussement du sol autour du temple. Baraize a reconnu également que chacune des deux rues était bordée d'une colonnade suivant la formule classique. Les colonnes ont une base en grès, mais le fût est formé de briques cuites à section triangulaire, chaque brique constituant un quart du fût et le tout était recouvert d'un enduit de plâtre simulant la pierre : ce sont des colonnes bon marché[5]. D'autres travaux plus urgents et plus importants nous firent remettre à plus tard ces recherches et le plan d'ensemble demeura de nouveau en suspens.

Depuis deux ans la municipalité de Louxor, ayant obtenu l'argent nécessaire, a réalisé l'expropriation, entre le temple et la ville, d'une très large bande de terrain couverte de maisons qui masquaient le temple du côté

(1) Daressy, *Notice du temple de Louxor*, 1893, et *Notes sur Louxor de la période romaine et copte*, dans les *Annales du Service*, 1920, t. XIX, p. 159-175.

(2) L. Borchardt, *Nilmesser und Nilstandsmarken*, dans *Abhandlungen der König. Preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 31.

(3) J'avais signalé le fait à M. Daressy qui en tient compte dans son article des *Annales du Service*, t. XIX, p. 170, note 1.

(4) Cette date sera expliquée plus loin.

(5) Legrain, *Annales du Service*, t. XVII, p. 173-175, et Daressy, *ibid.*, t. XIX, p. 172, signalent l'emploi de ce procédé, à Louxor même, à l'époque chrétienne.

est. C'était une circonstance très heureuse pour nous qui n'aurions pu songer à entreprendre pareille expropriation. Il était clair en effet que nous avions toute chance de rencontrer de ce côté du temple l'équivalent des constructions de la face ouest. Il fut convenu avec S. E. Aly Zeky El-Menawy, gouverneur du district de Louxor, dont l'obligeance nous a été d'un précieux secours pendant la durée des travaux, que nous garderions de ce côté toute la largeur de terrain nécessaire pour faire apparaître complètement la perspective du temple et pour dégager toutes ses dépendances de l'époque romaine ou pharaonique. Car le temple ancien devait avoir lui aussi son mur d'enceinte en briques, son bassin, son puits, ses magasins, etc.

Les maisons modernes une fois rasées par la municipalité, nous avons utilisé les *sabbakhins* (chercheurs d'engrais), comme nous le faisons souvent : ils firent disparaître toute une partie du remblai composé d'une terre nitrée très appréciée pour amender les cultures. La municipalité elle-même enleva la plus grande partie des démolitions pour renforcer et élargir le quai de Louxor. Très rapidement apparurent une porte d'enceinte romaine en grès (H) et une base de colonne (J). Cette porte est analogue aux deux portes E et G du côté ouest. La colonne est identique à celles (A, B, C, D) du côté ouest et porte également une inscription. En 1933 trois autres bases de colonnes avec inscriptions (I, K, L) sont sorties de terre. Ces bases forment le croisement de deux rues orientées nord-sud et est-ouest exactement comme les deux rues que Legrain avait trouvées à l'ouest. Enfin au nord-est une porte (F), flanquée de deux tours rondes en briques, fait pendant à la porte E, située de l'autre côté du temple et qui était également flanquée de deux tours. L'angle nord-est de l'enceinte est renforcé d'une tour carrée en briques crues et le long du mur est trois tours rondes s'alignent jusqu'à la porte H.

Le temple est donc entouré à l'est et à l'ouest par une ville. Chacune d'elles est limitée par un mur d'enceinte en briques crues garni de portes en pierre et flanqué de tours et le terrain qu'elles occupent est divisé lui-même par deux grandes rues se croisant à angle droit et garnies de colonnes ce qui est le tracé normal et rituel de toute ville romaine. Il faudra du temps pour mettre à jour l'ensemble de ces villes car notre budget ne nous permet pas d'entreprendre pour le moment un dégagement

complet. Je donne donc un plan sommaire et provisoire, destiné simplement à faire comprendre la position qu'occupent ces dépendances nouvelles par rapport au temple[1]. En laissant pour le moment de côté l'examen des constructions elles-mêmes, qui demandera une étude spéciale et des fouilles complémentaires, je voudrais seulement signaler à de plus compétents un groupe d'inscriptions latines qui apportent sur la date de ces deux villes et sur leur signification historique des précisions très importantes.

I. — QUATRE INSCRIPTIONS GRAVÉES SUR QUATRE BASES DE COLONNES DU CÔTÉ *EST* DU TEMPLE.

(I, J, K, L.)

Ces colonnes sont du même type que les quatres colonnes (aujourd'hui disparues) qui marquaient également le croisement de deux grandes rues dans la ville d'Antinoé. Voici la reproduction du dessin donné par la Commission d'Égypte (fig. 1)[2]. Les quatre colonnes d'Antinoé portaient une dédicace à Alexandre Sévère. A Louxor, du côté est nous n'avons retrouvé jusqu'à présent que les socles. L'un deux monte jusqu'au bouquet de feuilles d'acanthes qui garnissait le pied de la colonne elle-même au-dessus du piédestal (fig. 2). Nous n'avons pour le moment aucun élément du fût

[1] Sur notre planche le plan du temple lui-même est celui donné par Borchardt dans *Aeg. Zeit.*, 1896, t. XXXIV, pl. VII, avec de légères modifications nécessitées par les déblaiements plus récents. Quant aux constructions romaines entourant le temple il s'agit d'un simple croquis tout provisoire relevé par moi au décamètre sans mesures d'angle. On voit immédiatement tous les points que de nouvelles fouilles devront éclairer : les entrées en chicane et voûtées en briques rouges qui sont placées sous chaque tour, les escaliers qui permettent d'y monter, les constructions possibles entre les rues à colonnes et l'enceinte, etc.

[2] *Description de l'Égypte, Antiquités*, Planches, t. IV, pl. 59. Une seule colonne était encore debout, à côté un socle était en place, le reste était renversé. On sait que ces colonnes et les autres parties de la ville d'Antinoé ont disparu entre 1799 et 1829, date du voyage de Champollion, au moment ou ces ruines furent exploitées comme carrière. Elles figurent encore dans les relevés de Nestor Lhote à la Bibliothèque Nationale de Paris.

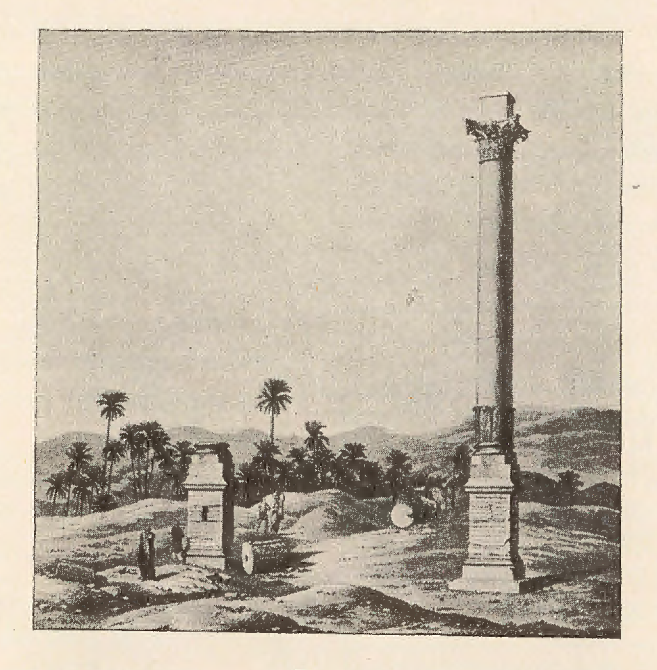


Fig. 1.

ni des chapiteaux; mais la fouille, je le répète, est loin d'être terminée. Il n'y a aucun doute cependant sur la restitution possible[1]. Je laisse de côté la question des proportions et la comparaison qu'il faudrait faire avec les colonnes analogues d'Antinoé et d'ailleurs.

Chacune des bases (I, J, K, L) porte un texte latin de rédaction

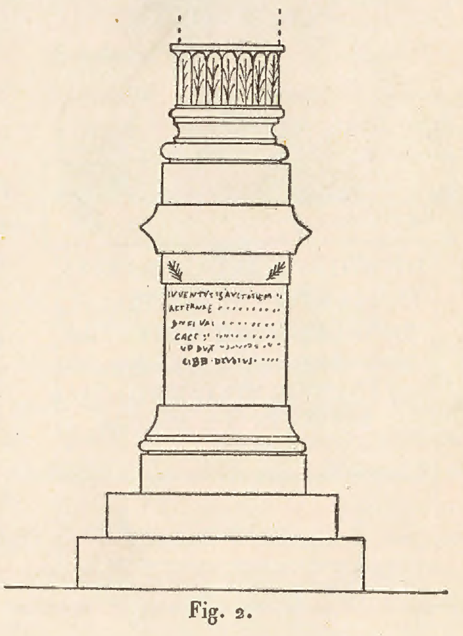


Fig. 2.

[1] Des éléments de fûts et des chapiteaux ont été trouvés par Legrain sur le côté ouest du temple; ils complètent d'une façon claire les colonnes toutes semblables du côté ouest du temple dont nous parlerons tout à l'heure.

analogue. Ces textes font face évidemment à la principale des deux rues qui se croisent entre les socles : il est clair d'après leur position que c'est la direction nord-sud qui est considérée comme la direction principale dans ce croisement. Voici ces textes :

PACISAETERNAEPROPAGATOREM
ETPVBLICAESECVRITATISCON
SERVATOREMDNGAL·VALERIVM
MAXIMIANVMPF·INVICTVMAVG
AVREL·MAX INVS V· DVX
AEG·ETTHEB TRARVMQLIBB·
DEVOTVSNMQVEORVM

Fig. 3 (= I).

pacis æternæ propagatorem
et publicæ securitatis con-
servatorem d(ominum) n(ostrum) Ga-
l(erium) Valerium
Maximianum p(ium) f(elicem) invic-
tum aug(ustum)
Aurel(ius) Max[im]inus v(ir)
p(erfectissimus) dux
Aeg(ypti) et Theb(aidos) [u]tra-
rumq(ue) Lib(yarum)
devotus n(umini) m(ajestati)q(ue)
eorum

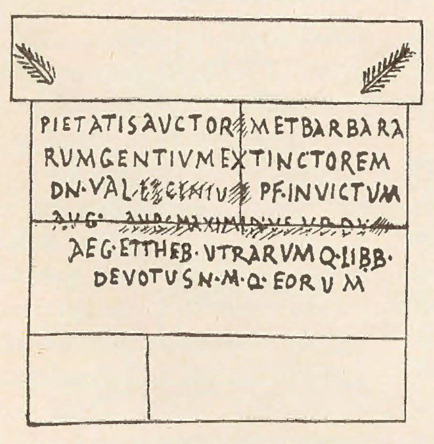


Fig. 4 (= J).

pietatis auctor[e]m et barbara-
rum gentium extinctorem
d(ominum) n(ostrum) Val(erium) Lici-
nium p(ium) f(elicem) invictum
aug(ustum) Aur(elius) Maximinus
v(ir) p(erfectissimus) du[x]
Aeg(ypti) et Theb(aidos) utra-
rumq(ue) Lib(yarum)
devotus n(umini) m(ajestati)q(ue)
eorum

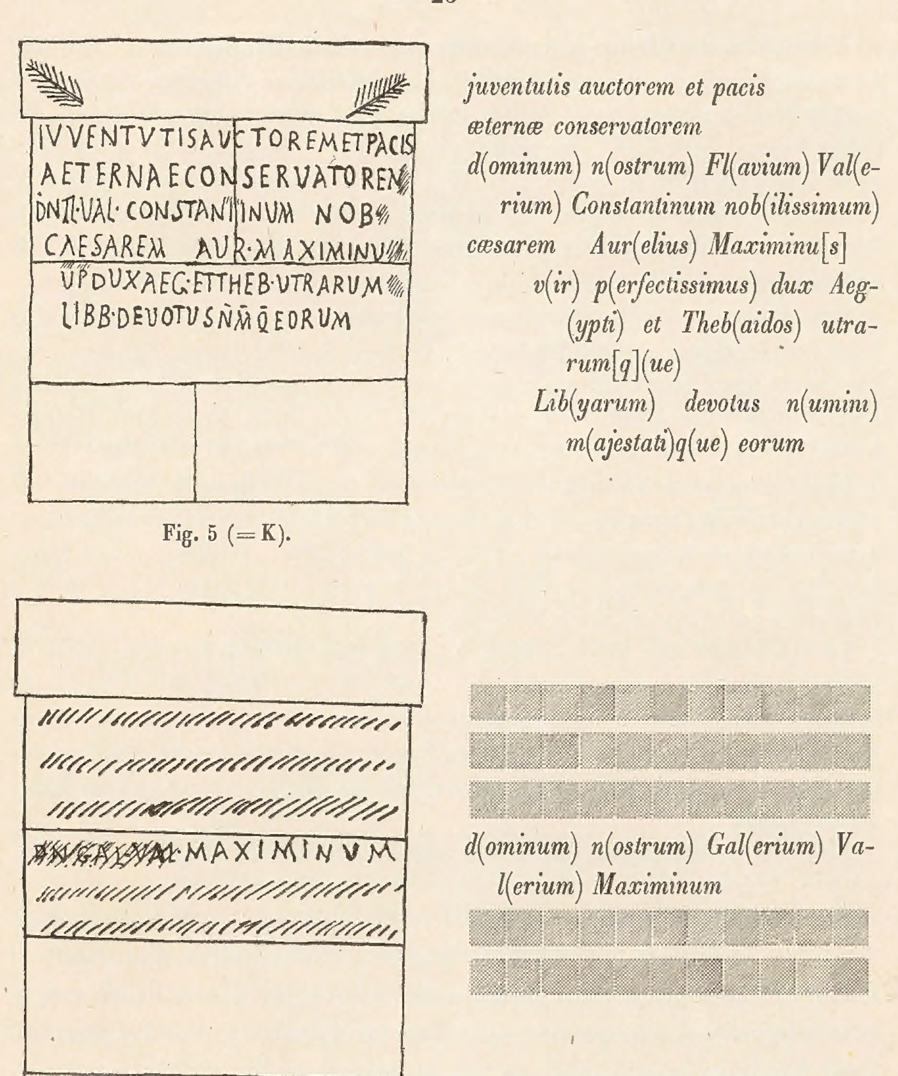


Fig. 5 (= K).

juventutis auctorem et pacis
æternæ conservatorem
d(ominum) n(ostrum) Fl(avium) Val(e-
rium) Constantinum nob(ilissimum)
cæsarem Aur(elius) Maximinu[s]
v(ir) p(erfectissimus) dux Aeg-
(ypti) et Theb(aidos) utra-
rum[q](ue)
Lib(yarum) devotus n(umini)
m(ajestati)q(ue) eorum

Fig. 6 (= L).

d(ominum) n(ostrum) Gal(erium) Va-
l(erium) Maximinum

Ces textes ne sont pas du tout de la même main. Il est clair que quatre équipes ont dû travailler en même temps mais séparément sur les quatre bases. L'écriture est bien du même type, naturellement, mais avec des particularités différentes d'un socle à l'autre.

Dans J ligne 4 il y a un blanc très net séparant comme d'habitude le nom du dédicant de la formule de dédicace et les deux lignes suivantes sont en retrait. Dans K il en est de même (l. 4). Dans I, au contraire, le nom commence la ligne après

un blanc et les deux lignes suivantes sont en retrait. Notons que le nom LICINIUM a été martelé mais il reste reconnaissable. Les abréviations, qui conservent uniquement la première lettre du mot abrégé, comme DN (dominum nostrum) ligne 3, PF (pium felicem) ligne 3, VP (vir perfectissimus) ligne 4, ne comportent qu'un point après la seconde lettre du groupe DN·, PF·, VP·, exactement comme s'il s'agissait de l'abréviation d'un mot unique dont on donnerait les deux premières lettres. A la ligne 6 au contraire il y a un point après l'initiale de chaque mot abrégé N·M·Q· (numini majestatique).

Dans K nous avons au contraire plus logiquement un point au-dessus de chaque lettre initiale de mot abrégé : ḊṄ ligne 3, V̇Ṗ ligne 5, ṄṀQ̇ ligne 6. Le point à mi-hauteur de ligne est réservé aux mots abrégés dont une partie du début et non plus seulement la lettre initiale est conservée : FL·, VAL·, NOB·, AVR·, AEG·, THEB·, LIBB·. — Ligne 3 FL est en caractères cursifs.

Dans I nous avons un mélange des deux procédés : ḊṄ (ligne 3) en face de P·F· (ligne 4) et V·P (ligne 5). — Pour les mots dont le début est conservé le point est à mi-hauteur de la ligne : GAL·, AVG·, AVREL·, AEG·, THEB. — Les points semblent manquer après Q (ligne 6) et dans le groupe NMQ (ligne 7). — Après Q on a gravé par erreur un V surchargé d'un A.

Le B redoublé dans LIBB· indique le pluriel dans nos trois textes, ce qui est le procédé normal.

Nous avons donc dans ces trois textes absolument contemporains un flottement curieux dans le système des abréviations. Les scribes dans une même localité hésitaient; on ne saurait donc attribuer à ces particularités graphiques une sérieuse portée chronologique.

Dans J, K, L deux palmes à droite et à gauche sur la corniche; dans I pas de palmes.

La formule est du type habituel : un fonctionnaire dédie aux deux Augustes, Licinius et Maximien Galère, et aux deux Césars, Constantin et Maximin Daia des colonnes portant elles-mêmes des statues de ces empereurs. Le nom des empereurs est à l'accusatif, comme il arrive souvent. C'est une imitation du grec, ce qui est normal en Égypte où les inscriptions latines étaient rares et ont dû se modeler sur le formulaire grec[1]. Nous sommes sous la seconde tétrarchie. Galère et Licinius sont «Au-

[1] Avec l'accusatif on sous entend le verbe «honoravit = ἐτίμησε». Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4e édition, p. 259, note 1. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 381. Letronne, *Observations sur le style elliptique des inscriptions dédicatoires* dans *Revue Archéol.*, VIIe année (1850). Il signale *C. I. G.*, 4677, 4679, 4698, 4681 (= colonne de Pompée).

gustes»; nous sommes donc *après* novembre 308, date à laquelle Galère a reconnu Licinius comme Auguste. D'autre part Constantin est encore César; nous sommes donc *avant* mai 309, date à laquelle Galère l'a reconnu comme Auguste[1]. Entre novembre 308 et mai 309 le second César est Maximin Daia, et c'est lui qui figure en effet sur le quatrième socle comme nous le verrons tout à l'heure[2].

La particularité épigraphique la plus curieuse de ces quatre textes, et que je crois nouvelle, c'est que les noms des deux Augustes, Licinium (J ligne 3) et Maximianum (I ligne 4), aussi bien que les noms des deux Césars, Constantinum (K ligne 3) et Maximinum (L ligne 3?) sont tous les quatre peints en *jaune*, tout le reste du texte étant comme d'habitude peint en *rouge*. Il me paraît clair que l'on a voulu ici signaler les noms des souverains non seulement à l'attention mais encore à la vénération spéciale des lecteurs. Ce qu'il faut avoir présent à l'esprit et ce qui nous échappe en général, étant donné l'état de conservation des monuments, c'est l'aspect primitif de textes tels que les nôtres. Il faut rétablir par la pensée le champ général de l'inscription qui était peint en blanc; sur ce fond blanc se détachait tout le texte en rouge vif. Au milieu de ces lignes rouges le nom de l'empereur en jaune devait apparaître d'une façon éclatante. Sous le soleil un texte ainsi habillé frappait les yeux à distance et le simple passant qui savait lire était obligé, en traversant ce carrefour, de voir quels étaient les souverains honorés par ces colonnes. Le nom du dédicant, moins visible, demeurait en bonne place d'ailleurs. Mais cette couleur jaune doit avoir surtout une signification religieuse. Je n'ai pu constater aucune trace de dorure dans le creux des lettres, mais la couleur jaune elle-même remplace la dorure; elle est à elle seule une indication suffisante que ces noms étaient considérés comme des noms divins, comme des «nomina sacra»[3]. Tout

[1] Constantin avait déjà reçu le titre de «fils d'Auguste» depuis décembre 308, mais en Occident seulement. En Orient, il est encore César au début de 309 (= *C. I. L.*, III, 3335).

[2] Je n'examine pas les épithètes décernées ici aux souverains : il faudrait les comparer aux formules analogues employées pour ces mêmes empereurs. D'apparence banale, elles ont souvent une signification assez précise et se rapportent à tel ou tel fait du règne.

[3] Il faudra naturellement vérifier sur les originaux si, à cette époque, du moins en Orient, le cognomen des empereurs n'a pas conservé des traces de couleur

en divisant l'empire entre les deux Augustes et les deux Césars, Dioclétien, on l'a souvent fait observer, a eu à un haut degré la préoccupation de renforcer matériellement aux yeux de tous le caractère divin des quatre personnes impériales. Il emprunta à l'Orient plusieurs usages nouveaux, étrangers à Rome, qui n'avaient pas d'autre but : la robe ornée de perles, le nimbe, l'adoratio, etc.[1]. Je pense que nous avons affaire ici à une préoccupation du même ordre : le nom impérial est *divin*, et c'est à ce titre qu'il est peint en jaune ou doré. On sait le rôle considérable que devait jouer la chrysographie dans les manuscrits de la bible et des évangiles. Pour signaler à la vénération du lecteur les noms de Dieu et du Christ ceux-ci sont peints en lettres d'or au milieu du texte en rouge ou en noir[2]. Il est possible que ce soit là une imitation d'un usage hébraïque : le nom de Dieu aurait été doré dans le texte hébreu de la bible[3]. Je ne sais à quel pays d'Orient Dioclétien et ses collègues ont emprunté cet usage. Nous avons en tout cas ici un point de repère intéressant pour l'histoire de cette conception.

Le quatrième socle (L), au moment ou nous l'avons dégagé, paraissait n'avoir jamais été gravé. En réalité il portait à l'origine un texte analogue aux trois autres, mais la surface correspondant à la partie inscrite avait été si soigneusement martelée puis planée qu'il me fallut un examen répété, sous des éclairages différents, pour apercevoir quelques linéaments de lettres. Seul le nom MAXIMINUM a laissé des traces, extrêmement légères d'ailleurs, mais claires. Voici pourquoi : ce nom était peint en jaune comme le nom des deux Augustes et du second César sur les autres socles; or cette peinture jaune a mieux résisté que la peinture rouge qui colorait les

jaune qui auraient jusqu'ici échappé à l'attention. Le prænomen et le gentilicium restent en rouge.

[1] ALBERTINI, *L'empire romain*, 1929, p. 327.

[2] Dans L. TRAUBE, *Nomina Sacra* (Munich 1907), on trouvera tout l'historique de la question. Voir aussi GRAUX, article *Chrysographie* dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, p. 1138. — On sait qu'on a renchéri encore : le texte sacré tout entier a été considéré comme méritant un traitement particulier et on l'a écrit en lettres d'argent ou d'or sur du parchemin pourpre.

[3] Ou bien les chrétiens ont-ils transporté simplement à Dieu et au Christ les honneurs impériaux, eux-mêmes copiés sur les honneurs divins?

lettres du reste de l'inscription. Dans la partie la plus creuse des lettres, il reste de place en place un très léger sillon jaune plus ou moins régulier. Le martelage, pourtant extrêmement soigné, n'est pas allé partout jusqu'au niveau le plus profond de la gravure. Mais là où les lettres étaient garnies de couleur rouge celle-ci a disparu tandis que le jaune a mieux résisté. Je crois distinguer cependant avant le nom Maximinum des traces en rouge de DN·, GAL·, VAL·, comme le porte mon fac-similé. Dans le reste de l'inscription d'autres yeux pourront peut-être apercevoir encore quelque chose. Il y a quelque ironie à constater que le nom qui était évidemment la cause réelle de tout le martelage est le seul mot de toute l'inscription qui ait subsisté. Ce martelage total doit être l'œuvre de Licinius. Quand Maximin Daia vaincu en Thrace se fût empoisonné à Tarse, Licinius persécuta et supprima toute sa famille. Il a dû supprimer avec le même soin toutes les inscriptions concernant ce rival détesté[1]. On pourrait penser également que ce sont les chrétiens qui ont voulu supprimer ici la mémoire d'un persécuteur particulièrement abhorré. Le célèbre «édit de tolérance» a été publié en avril 311 au nom des quatre souverains Licinius, Constantin, Galère et Maximin. Or dans le texte de cet édit que nous a transmis Eusèbe, Maximin n'est pas nommé et ses trois collègues figurent seuls. On a pensé avec grande apparence de raison[2] que nous avons affaire à une suppression voulue due au sentiment chrétien. En réalité pareille suppression totale est tout à fait identique au martelage de notre quatrième colonne. Elle n'est donc pas forcément d'origine chrétienne, elle doit correspondre tout simplement à la suppression que Licinius avait réalisée d'une façon générale[3].

Sur le socle J nous avons aussi un martelage, mais tout différent : le nom seul de Licinius a été supprimé par son ennemi Constantin comme

[1] Ce n'est pas le lieu d'examiner comment ont été traités en Orient les monuments et les inscriptions de Maximin Daia. Je signale seulement *C.I.L.*, III, suppl. 6979 (= Dessau 660) : le texte concernant Maximin a été martelé au milieu du protocole des quatre empereurs.

[2] L. DUCHESNE, *Histoire de l'Église*, 4e édit., t. II, p. 27, note 1. Dans Lactance il y a suppression de tout le protocole des quatre empereurs.

[3] Dans la 2e édition de son *Histoire Ecclésiastique*, Eusèbe a supprimé également dans ce même protocole le nom de Licinius, tout simplement parce que Constantin avait supprimé le nom de Licinius après sa mort en 324.

d'habitude, mais le reste du texte est intact. C'est un martelage assez sommaire d'ailleurs, car on reconnaît facilement presque toutes les lettres du nom et la couleur jaune est très nette.

Le dédicant *Aurelius Maximinus* ne semble pas connu. Il porte le titre de «*dux* d'Égypte, de Thébaïde et des deux Libyes». De ce titre nous ne connaissions qu'un seul exemple, précisement dans une inscription de Louxor que nous examinerons tout à l'heure. Il est porté par un nommé Rometalca (nom thrace), qui dédie dans le temple même de Louxor une statue à Constantin avec le titre d'Auguste. Cette statue, nous le verrons, ne peut dater que de l'époque où Constantin est maître unique de l'empire, c'est-à-dire après 324. Notre nouveau texte nous apprend que ce titre existait dès 309.

Remarquons que notre Aurelius Maximinus a grand soin de mettre sur un pied d'égalité complète les quatre membres de l'empire. Ils se partagent équitablement les quatre colonnes. Il y a plus : si chacune des colonnes est dédiée à l'un des empereurs personnellement, le dédicant ne manque pas d'ajouter qu'il est «dévoué à *leur* puissance et à *leur* majesté». Le pronom *eorum* désigne évidemment l'ensemble des quatre souverains. Cette façon d'associer étroitement les quatre collègues nous est déjà connue pour la même époque par des textes d'Algérie. Par exemple dans *C.I.L.*, VIII, 11804 (= Dessau 6787) nous avons «d. n. Flavio Valerio Constantino nob. cæs. numini majestatique eorum col. Aelia Aurelia Mact. d. d. p. p.». Dans cette dédicace de la colonie de Mactar à Constantin, le mot «eorum» désigne à la fois Constantin et ses trois collègues, les mêmes précisément qui figurent dans nos textes de Louxor (Licinius, Maximien et Maximin Daia) puisque Constantin est encore César. Dans *C.I.L.*, VIII, 15420 (= Dessau 6791), la formule est encore plus semblable à la nôtre : «fortissimo ac nobil. Cæs. Flavio Valerio Constantio resp. municipii Thim. Bure numini eorum devota in æternum». Les premiers éditeurs, MM. Cagnat et S. Reinach[1], avaient très bien expliqué la formule «numini eorum devota (respublica)» comme indiquant qu'il devait y avoir à côté de cette dédicace trois autres socles de statues dédiées aux trois collègues de Constance Ier. Le *Corpus* avait adopté cette explication; elle reçoit une confirmation intéressante de nos textes de Louxor.

[1] *Comptes Rendus Académie Inscriptions et Belles Lettres*, 1885, p. 258. «La base portant le nom du seul Constance et les habitants de Thimbure se disant *devoti numini eorum*, il faut en conclure qu'il y avait à côté l'une de l'autre plusieurs bases dédiées chacune à l'un des collègues de Constance Ier, et en effet nous avons copié sur un piédestal analogue une autre dédicace très effacée etc.». Cette dédicace se termine par «(*eo*)*rum devota*».

Notons combien il était naturel de choisir les quatre colonnes d'un carrefour pour les dédier chacune à un membre du groupe des quatre empereurs; le procédé s'imposait[1].

II. — QUATRE INSCRIPTIONS GRAVÉES SUR QUATRE BASES DE COLONNES DU CÔTÉ *OUEST* DU TEMPLE.

(A, B, C, D.)

Ces quatre socles qui ont été découverts par Legrain, sont maintenant beaucoup plus clairs pour nous[2]. Comme à l'est, nous l'avons déjà dit, ils jalonnent les quatre angles d'un croisement de rues. Tous les quatre devaient porter des inscriptions comme ceux de l'est. Mais le socle nord-ouest (A) a perdu toutes les assises qui portaient des textes. Le socle B n'en a conservé que deux et elles sont si mutilées qu'on arrache très difficilement quelques débris de lettres. Enfin les deux derniers (C et D) n'ont conservé que les trois assises inférieures avec la fin du texte, les deux assises supérieures ont disparu, emportant les trois premières lignes

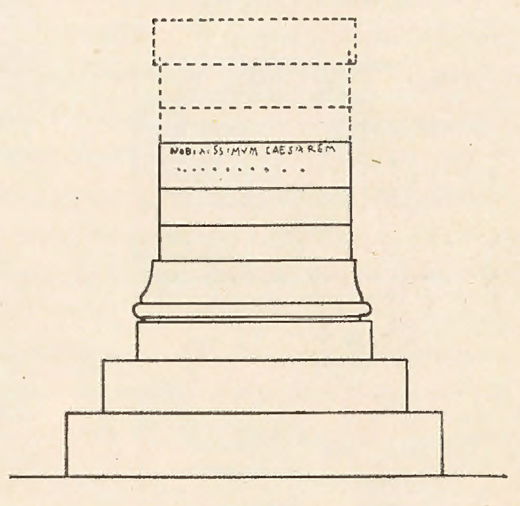


Fig. 7.

[1] Avant la tétrarchie les quatre colonnes d'un carrefour étaient dédiées toutes les quatre à l'empereur; par exemple les quatre colonnes d'Antinoé sont dédiées à Sévère Alexandre.

[2] Voir plus haut, p. 17.

qui donnaient le nom de l'empereur; la figure 7 fera comprendre ce dispositif pour le socle D. Il faut remarquer que l'orientation des textes n'est pas la même qu'à l'est. Ici ils font face à la rue qui va de l'est à l'ouest; l'axe principal était évidemment celui qui conduisait du fleuve au temple. Voici ce qui est conservé sur ces trois socles :

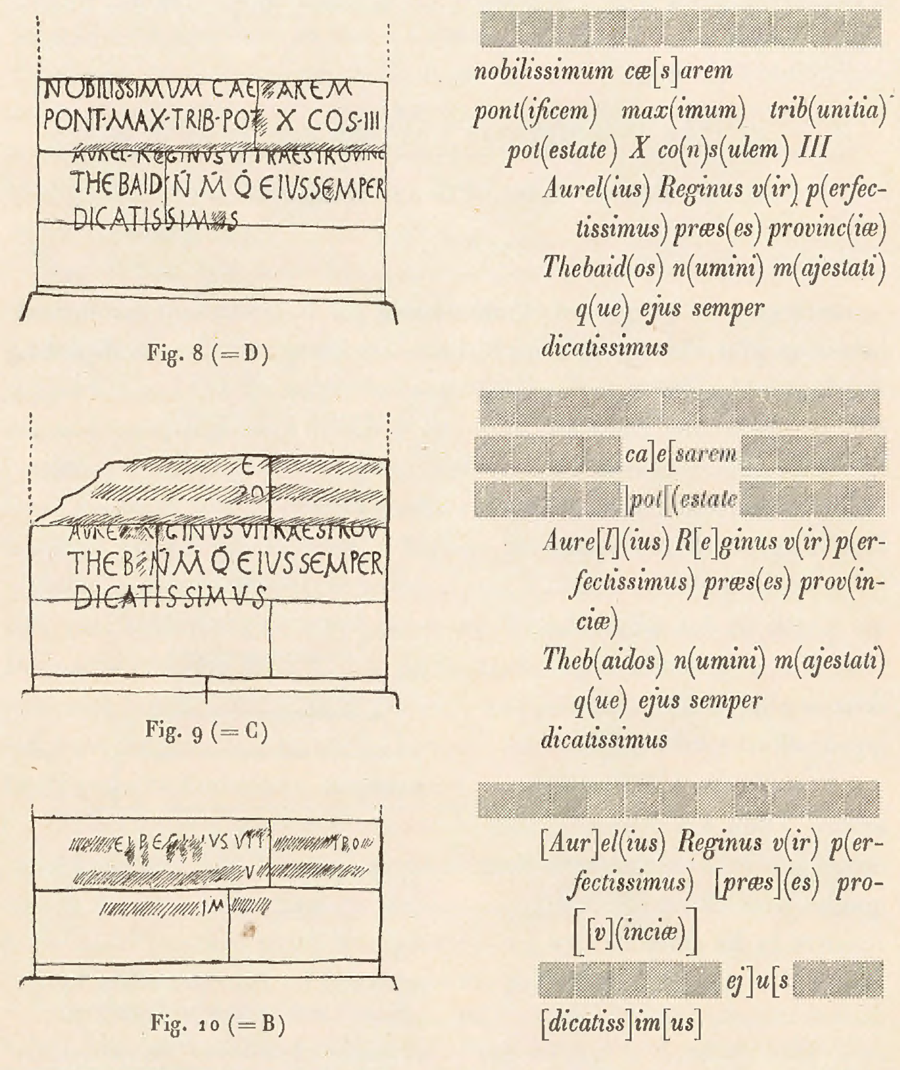


Fig. 8 (= D)

nobilissimum cæ[s]arem
pont(ificem) max(imum) trib(unitia)
pot(estate) X co(n)s(ulem) III
Aurel(ius) Reginus v(ir) p(erfectissimus) præs(es) provinc(iæ)
Thebaid(os) n(umini) m(ajestati)
q(ue) ejus semper
dicatissimus

Fig. 9 (= C)

ca]e[sarem
]pot[(estate
Aure[l](ius) R[e]ginus v(ir) p(erfectissimus) præs(es) prov(inciæ)
Theb(aidos) n(umini) m(ajestati)
q(ue) ejus semper
dicatissimus

Fig. 10 (= B)

[Aur]el(ius) Reginus v(ir) p(erfectissimus) [præs](es) pro-
[[v](inciæ)]
ej]u[s
[dicatiss]im[us]

Dans les trois textes les abréviations sont identiques : un trait à mi-hauteur de la ligne à la fin du mot quand celui-ci est réduit à sa première syllabe (D l. 2, quatre fois); pour les mots réduits à leur seule lettre initiale, il y a un trait oblique au-dessus

de cette lettre (D l. 4). Le retrait au début de la ligne 3 devant le nom du dédicant est très net dans les deux textes C et D.

Dans l'exemplaire C la première ligne conservée ne comporte plus qu'une seule lettre «E» mais dont la place indique qu'il s'agit du premier E de «cæsarem». A la ligne 2 la syllabe POT seule conservée correspond à POT·, du texte D. Nous avions certainement deux formules identiques.

Il s'agit d'un même texte avec quelques variantes orthographiques. La lecture est très difficile. Dans D, la ligne 3 qui précisément contient le nom du dédicant est gravée à cheval sur un joint entre deux blocs; le plâtre du joint a gonflé, faisant disparaître toute la moitié supérieure des lettres. Il en est de même dans C, et de plus sur ce socle les deux premières lignes correspondant aux deux premières lignes conservées de D ont complètement disparu sauf trois lettres. On comprend que la lecture de Legrain ait été toute provisoire[1]. Le nom du dédicant, entre autres, n'avait pas été reconnu. C'est M. Jouguet qui m'a proposé la lecture Reginus; il a bien voulu reconnaître avec moi sur place l'existence certaine des débris des deux lettres RE en avant du mot GINUS lu par le premier éditeur. En avant de Reginus la moitié inférieure des lettres, seule conservée, oblige à lire sans hésitation possible AUREL·. Le point d'abréviation a disparu dans le joint. Nous avons affaire à la forme AUREL· au lieu de AVR·. Cette abréviation, quoique beaucoup moins habituelle que l'autre, est très normale. Nous en avons un autre exemple à Louxor même, du côté est du temple, sur le socle I ligne 5, en face de la forme AUR· sur les deux autres socles K et J[2].

Cet Aurelius Reginus est «præses provinciæ Thebaïdos». Nous connaissons un Aurelius Reginus dans une inscription d'Algérie à Lambèse[3]. Il est *præfectus legionis III Augustæ*. Ce texte est sans date. Peut-il s'agir d'un même personnage?

[1] Voir *Annales du Service*, t. XVII, p. 58 et *Bulletin Institut égyptien*, 1917, p. 251.

[2] Voici deux autres exemples en Égypte : *C. I. L.*, III, 6576 (Alexandrie), 6592 (Alexandrie). A l'index du tome III du *Corpus* cette abréviation figure souvent. On sait l'extrême fréquence du nom Aurelius au IIIe siècle : Caracalla ayant accordé la *civitas* à tout l'empire en 212, les étrangers en devenant citoyens prirent le gentilice de Caracalla.

[3] *C. I. L.*, VIII, 2761.

Quelle est la date de ces colonnes? Le nom du César ou des deux Césars manque, mais nous avons des données qui permettent de les rétablir : le chiffre des puissances tribunitiennes X[1] et le chiffre des consulats III. Legrain, ne tenant compte que du chiffre des consulats, avait cherché seulement parmi les empereurs qui avaient été consuls pour la troisième fois étant encore Césars. Il avait admis qu'il s'agissait de Julien l'Apostat en 360. Mais tout d'abord notre dédicant est un «vir perfectissimus», les débris des deux lettres VP après le nom propre ne peuvent être interprétés autrement. Or Gelzer[2] a montré qu'en 357 un «præses» d'une province (l'Augustamnique) est déjà «vir clarissimus» λαμπρότατος (= *Oxy.*, I, 66, 18). En 349, au contraire un «comes et præses» est encore «vir perfectissimus» διασημότατος (= *Amh.*, 140). C'est donc entre ces deux dates que le «præses» est passé du *perfectissimat* au *clarissimat*. Dans ces conditions notre «præses» qui n'est que «vir perfectissimus» n'a pu faire sa dédicace qu'avant 357, par conséquent avant l'année dans laquelle Julien a été pour la troisième fois consul (360). D'autre part Julien n'a pas eu de X^e puissance tribunitienne.

En réalité il ne peut s'agir que de Constance Chlore et de Galère : ce sont les seuls empereurs du IIIe-IVe siècle (car les formules nous reportent à cette période) qui peuvent remplir la triple condition : avoir le IIIe consulat et la Xe puissance tribunitienne étant encore Césars. Ils ont été choisis comme Césars par Dioclétien en 292 avec la puissance tribunitienne. Tous deux sont consuls pour la troisième fois en 300 étant encore Césars[3]. Dans le préambule de l'édit de Dioclétien sur le maximum (*C. I. L.*, III, p. 802) les deux Césars Constance Chlore et Galère sont désignés tous deux comme étant dans leur troisième consulat et leur IXe puissance tribunitienne[4].

[1] Il y aurait à la rigueur la place possible pour loger un I avant le X ou après lui, mais aucune trace n'est visible. Il faudrait d'ailleurs remarquer que le chiffre 9 est à cette époque écrit normalement VIIII et non IX, par exemple dans l'édit du maximum.

[2] *Studien zur byzantinischen Chronographie*, p. 7.

[3] Ils ont eu exactement la même carrière; ils ne deviendront Augustes qu'en 305, à l'abdication de Dioclétien et de Maximien. Notons qu'ici chacun d'eux est *pontifex maximus*, titre qui ne leur est pas donné dans l'édit du maximum.

[4] Dans l'index du tome III du *Corpus* (suppl. p. 2443), une faute d'impression donne aux deux Césars la huitième (VIII) puissance tribunitienne au lieu de la neuvième (VIIII) que porte le texte de l'édit.

Mais sur un papyrus de Karanis publié par Boack[1] ils sont consuls pour la 3e fois dans leur 10e année (299-300). Nous sommes donc sous la première tétrarchie et nous devons avoir sur deux de nos socles (C, D) deux dédicaces semblables aux deux Césars Constance Chlore et Galère, et sur les deux autres socles (A, B) deux dédicaces analogues (mais disparues) aux deux Augustes, Dioclétien et Maximien Hercule.

Le dédicant ne dit pas, comme sur les colonnes de l'est, qu'il est «devotus numini majestatique eorum», mais bien qu'il est «numini majestatique ejus dicatissimus». Il est, sur chaque colonne «très dévoué» à chacun des quatre empereurs séparément. C'est la formule normale. A ce moment on ne désignait peut-être pas encore les quatre membres de la tétrarchie comme une unité réelle[2]. Ou bien plus simplement nous avons à faire à deux rédactions contemporaines également permises avec le pronom au singulier ou au pluriel.

Il est logique que les premières constructions entourant le temple aient été commencées précisément à l'ouest entre le fleuve et le temple[3].

III.

UNE INSCRIPTION GRAVÉE SUR UN SOCLE DE STATUE DE GALÈRE.

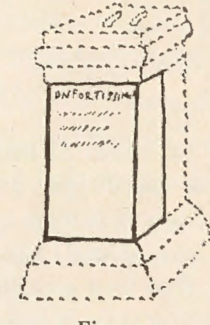


Fig. 11.

Ce texte est gravé sur une dalle de grès de 1 m. 10 × 0 m. 71 × 0 m. 33. Cette dalle a été trouvée par Baraize engagée dans des débris de constructions à l'ouest du temple. Elle provient certainement d'un socle de statue tout à fait analogue à celui qui se trouve encore en place dans le temple même et qui portait une statue

[1] *Études de Papyrologie*, II, p. 15-16.

[2] Le texte contraire de Constance encore César cité plus haut p. 28, note 1 pourrait être placé précisément entre 300 et 305.

[3] Les colonnes sont plus grandes que celles de l'est. Il est très possible d'ailleurs que dans un déblaiement plus complet nous retrouvions quelques éléments de ces bases de colonnes portant le reste de nos inscriptions avec le nom des deux Augustes et des deux Césars.

de Constantin (voir plus loin, p. 35 A). Notre bloc, maintenant isolé, formait primitivement le devant du socle et le croquis ci-joint montre la position qu'il occupait (fig. 11 et cf. plus loin fig. 13).

Voici le texte qu'il porte :

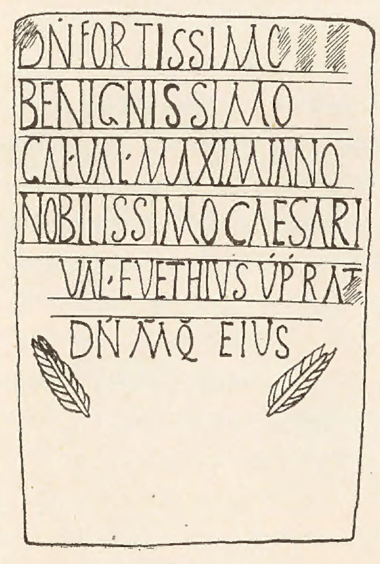


Fig. 12.

d(omino) n(ostro) fortissimo [*ac*]
benignissimo
Gal(erio) Val(erio) Maximiano
nobilissimo cæsari
Val(erius) Evethius v(ir) p(erfectissimus) rat(ionalis)
d(evotus) n(umini) m(ajestati) q(ue) ejus

Des points ou traits de formes variables sont placés au-dessus des lettres initiales des mots abrégés : D̊N̊ (ligne 1); DNMQ (ligne 6), rien sur le D. — Un trait à mi-hauteur de la ligne après la première syllabe des mots abrégés : GAL–, VAL– (ligne 5). — Après RAT une cassure ne permet pas de voir s'il y avait un trait.

Tous les A sont dépourvus de barre transversale intérieure; le fait n'est pas rare et dans ce cas la barre devait être simplement peinte en rouge. Ligne 5 dans RAT, le A sans barre est peu clair et le T est abimé mais la lecture est sûre.

A la fin de la ligne 1 on peut restituer ou bien AC ou bien ET. Les lignes sont délimitées par deux traits horizontaux, gravés très légèrement, qui assurent aux lettres une hauteur uniforme. En bas du texte deux palmes à droite et à gauche.

La dédicace est au datif et non à l'accusatif comme sur les socles des colonnes [1].

---

[1] L'emploi du datif et de l'accusatif est-il soumis à une règle quelconque? A Antinoé la dédicace des quatre colonnes en grec était au datif.

Maximien Galère étant encore César nous sommes ici avant 305. Le «rationalis» nommé Valerius Evethius n'est pas connu par ailleurs; il porte un nom grec, rare d'ailleurs, avec le gentilice de l'empereur.

Quand notre bloc a été remployé dans une maçonnerie postérieure, toute la surface s'est trouvée recouverte d'un enduit blanc (mortier ou badigeon). Cet enduit s'est écaillé par place et on reconnaît que les lettres étaient peintes en rouge comme d'habitude. Mais dans le nom Maximiano le fond des lettres ne présente absolument aucune trace de rouge, ni de couleur quelconque d'ailleurs. Certainement ce nom devait être peint en jaune comme celui des empereurs sur les bases de colonnes du côté est (I, J, K, L), mais le badigeon blanc rajouté par dessus a décomposé et enlevé cette couleur jaune sans modifier la couleur rouge qui seule subsiste dans les autres lettres.

Nous n'avons aucune indication sur l'emplacement que pouvait occuper cette statue à l'origine. Était-elle placée dans le temple ou sur une des deux rues jalonnées par les colonnes? Le fonctionnaire a-t-il dressé une statue au seul Galère, qui était le César d'Orient, ou quatre statues aux quatre empereurs? En tous cas il se dit seulement «devotus numini..... ejus», le pronom «ejus» ne concerne que Galère. A la même époque le «præses Thebaïdos» fait de même, nous l'avons vu sur les colonnes de l'ouest, bien qu'il ait consacré quatre colonnes aux quatre souverains. C'est seulement sur les quatre colonnes de l'est que nous avons la formule «devotus numini... eorum». Impossible de dire s'il s'agit de deux conceptions qui se sont succédées chronologiquement ou de deux formules que l'on pouvait employer simultanément à la même époque?

IV. — TROIS INSCRIPTIONS SUR TROIS SOCLES DE STATUES DE CONSTANTIN.

A.

La première de ces inscriptions est gravée sur un socle de statue qui est encore à sa place antique dans le temple de Louxor. Il est logé entre les deux dernières colonnes du côté gauche (est) dans l'allée centrale de

la salle hypostyle aux trente-deux colonnes, en X du plan. Il a été mis au jour lors du déblaiement de cette salle par Grébaut en 1888 [1].

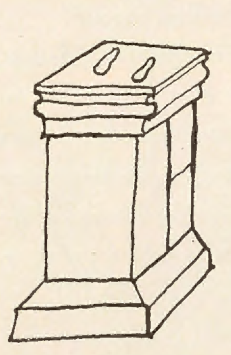


Fig. 13.

La figure 13 montre l'aspect général du socle. La statue de Constantin a disparu, mais l'encastrement des deux pieds est nettement marqué sur la face supérieure du bloc formant la corniche. La partie médiane est composée de trois blocs : un bloc posé verticalement (0 m. 99 × 0 m. 72 × 0 m. 46) constitue la moitié antérieure et porte le texte; deux autres blocs forment la moitié postérieure.

Le texte a été publié et étudié plusieurs fois [2], mais il est indispensable d'en donner ici une nouvelle copie pour pouvoir le comparer aux deux autres exemplaires que nous examinerons plus loin.

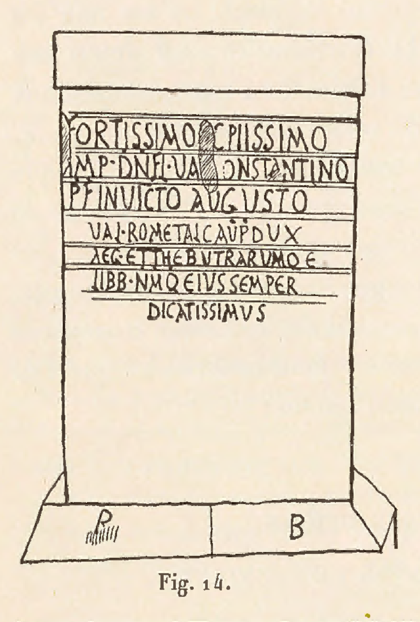


Fig. 14.

fortissimo [a]c piissimo
imp(eratori) d(omino) n(ostro) Fl(avio)
Va[l(erio)] [C]onstantino
p(io) f(elici) invicto augusto
Val(erius) Rometalca v(ir) p(erfectissimus) dux
Aeg(ypti) et Theb(aidos) utrarumq(u)e
Lib(yarum) n(umini) m(ajestati) q(ue) ejus semper
dicatissimus.

---

[1] Grébaut, *Fouilles en Égypte*, dans *Bulletin Institut égyptien*, 1889, p. 334.

[2] 1° Abbé Thédenat, d'après une photographie communiquée par Maspero et un estampage de Bénédite, dans *Bulletin des antiquaires de France*, 1888, p. 273.

2° Mommsen, en transcription seulement, d'après une copie d'Insinger dans un article intitulé «*das römische Militärwesen seit Diocletian*», dans *Hermes*, 24 (1889), p. 211, note 2.

3° La copie de Thédenat est reproduite par Cagnat, *Revue des publications épigraphiques*, dans *Revue archéologique*, 1889 (juillet-décembre), p. 433, n° 152 (= Cagnat, *Année épigraphique*, 1890, p. 64, n° 152).

4° Dans Mommsen et Marquardt, *Organisation de l'empire romain*, traduction de Paul-Louis Lucas et A. Weiss, t. II, p. 434. Il y a une note 3 de Paul-Louis Lucas dans laquelle il reproduit le texte de Thédenat (moins la feuille donnée par erreur par Thédenat à la suite de la ligne 5 et avec un blanc entre Q et E à la fin de cette même ligne).

5° Le texte figure au *Corpus* = *C. I. L.*, III, Suppl. n° 12073 (paru en 1902), d'après une photographie d'Insinger communiquée par Erman.

6° Daressy donne une copie trop sommaire dans sa *Notice du temple de Louxor*, p. 58 (1893). Legrain, dans *Annales*, t. XVII, p. 54 et dans *Bulletin Institut égyptien*, 1917, p. 247, reproduit simplement la copie de Daressy en corrigeant seulement utrarumqe (*sic*) au lieu de «utrarumque» que donne Daressy.

7° Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, n° 701.

A partir de la ligne 4 le texte concernant le dédicant est en retrait par rapport aux trois premières lignes, ce qui est tout à fait normal. Cette seconde partie du texte est gravée en caractères sensiblement plus petits que la première; les trois premières lignes ont 0 m. 07 de hauteur; les quatre dernières ont seulement 0 m. 05.

Les lignes sont délimitées par deux traits parallèles gravés légèrement. Elles sont séparées par un intervalle de un centimètre.

Les abréviations sont marquées d'une façon parfaitement précise et logique. Quand le mot est réduit à sa lettre initiale celle-ci est marquée d'un point placé au-dessus d'elle : ḊṄ (l. 2), ṖḞ (l. 3), V̇Ṗ (l. 4), ṄṀQ̇ (l. 6). Quand le mot est réduit à une syllabe ou à un groupe de lettres initiales ce groupe est suivi d'un point à mi-hauteur de la ligne IMP· (l. 2), FL· (l. 2), VAL· (l. 4), AEG· (l. 5). Après LIBB·- (l. 6) il y a à la fois un point et un trait. Notons que Mommsen dans sa transcription a lu par distraction *libbyarum* entraîné sans doute par le double B indiquant le pluriel.

L'abréviation anormale QE pour Q se retrouve dans le troisième exemplaire de notre texte que nous examinerons plus loin.

Sur la base on voit deux lettres qui n'ont pas été signalées par les premiers éditeurs; ils n'ont dû avoir à leur disposition que des photographies ou des estampages du texte seul sans la base elle-même. A droite il y a très nettement un B; à gauche on croit lire un D, mais la lettre est au bord d'une cassure et l'on ne voit plus qu'une boucle tournée vers la droite qui peut aussi bien être une partie d'un B, d'un P ou d'un R et non pas du tout un D. Les groupes DB, PB, RB ne constituent pas des abréviations connues; il reste la combinaison BB = *bonis bene*. Cette formule est-elle à sa place ici?

Rometalca est un nom Thrace; on connaît plusieurs rois thraces portant ce nom à l'époque d'Auguste [1]. Comme l'ont fait observer Thédenat et Mommsen, bien que Dioclétien se soit appliqué à séparer les fonctions militaires et civiles (*Dux* et *Præses*) nous constatons que sous Constantin (après 324) les quatre provinces «d'Égypte, de Thébaïde et des deux Libyes» se trouvent entre les mains d'un même chef militaire, alors que nous avons un «Præses» pour la Thébaïde seule (en 300). Nous avons vu plus haut (p. 28) que ces quatre provinces sont réunies sous un seul «*Dux*» au moins depuis 309; il semble donc logique de faire remonter cette organisation jusqu'à Dioclétien lui-même. Il est clair qu'en matière militaire il y avait avantage à ne pas partager le pouvoir entre un trop grand nombre de chefs, surtout après les révoltes qui avaient marqué en Égypte le début du règne.

Le nom *Constantino* est très nettement peint en rouge comme tout le reste de l'inscription et il en est de même, nous le verrons, sur les deux autres dédicaces, B et C. Je pense que c'est sous l'influence des idées chrétiennes que Constantin a renoncé à considérer le nom impérial comme un nom divin.

B.

La deuxième inscription de Constantin est très mutilée. Elle était gravée sur une dalle verticale formant la moitié antérieure d'un socle de statue identique au précédent. Il subsiste un quart environ de la dalle primitive.

---

[1] Thédenat et après lui Baillet ont rapproché ce nom d'un graffito grec qui figure dans une des tombes de la vallée des rois (Syringe n° 2 = tombe de Ramsès IV) = εγω ροιμεταλκας ειδον (voir Baillet, *Inscriptions des tombeaux des rois*, n° 292). S'il s'agit du même personnage il est intéressant de le voir se servir du grec, qui devait être sa langue personnelle, dans un graffito qu'il a gravé comme voyageur en souvenir de sa visite aux tombes royales. Dans les dédicaces officielles qu'il a gravées comme fonctionnaire il se sert au contraire du latin. Mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse du même personnage car la transcription latine Rometalca des dédicaces est plus récente que la forme grecque du graffito; normalement on devait avoir en latin «Rœmetalca». A quelle date la forme du nom a-t-elle été modifiée?

L'épaisseur est la même à un centimètre près que celle de la dalle portant le texte sur le socle A.

Où était placée cette statue? Nous n'en savons rien. Le fragment qui subsiste a été trouvé par Daressy «en 1889, dans la grande cour d'Aménophis III contre le mur nord côté ouest», mais ceci n'indique nullement la place primitive [1].

Legrain en a donné une copie très sommaire dans son article des *Annales* sans reconnaître qu'il s'agit d'un second exemplaire du texte précédent [2]. Daressy avait fait l'identification [3].

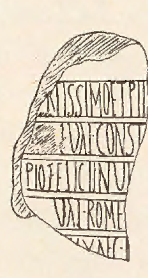


Fig. 15.

(fo)rtissimo et pii(ssimo)
[d(omino) n(ostro) F]l(avio)] Val(erio)
Const[antino]
pio felici invi[cto augusto]
Val(erius) Rome[talca v(ir) p(erfectissimus)]
[d]ux Aeg(ypti) e[t Thebaidos

Les lignes sont limitées par un trait gravé; elles ont exactement la même hauteur 0 m. 07 et le même écartement entre elles, 0 m. 01 que dans l'exemplaire A.

A partir de la ligne 4 tout ce qui concerne le dédicant est en retrait. C'est un double du texte A mais avec des variantes. A la ligne 1 on a employé le mot ET au lieu de AC. A la ligne 3 les mots PIO, FELICI sont écrits en toutes lettres et non en abrégé.

Au point de vue épigraphique remarquer que les E sont carrés et non lunaires comme dans les exemplaires A et C. Les lettres sont plus grêles et plus étroites. Ici encore des scribes copiant en même temps un même texte ont des habitudes graphiques assez différentes.

Le nom de Constantin est peint en rouge comme tout le reste de l'inscription.

---

[1] Daressy, *Notice du temple de Louxor*, p. 54 et *Annales du Service*, t. XIX, p. 174.

[2] Legrain, *Annales du Service*, t. XVII, p. 74.

[3] Daressy, *Annales du Service*, t. XIX, p. 174.

C.

Il existe un troisième exemplaire de cette même dédicace, mais qui n'avait pas été reconnu comme tel. C'est l'inscription n° 91 (13) du Musée d'Alexandrie[1]. Botti en a donné une copie dans la notice du Musée[2]. Le Corpus reproduit une copie de Botti, *C. I. L.*, III, Suppl. n° 12050 (1902). Enfin Breccia donne une transcription améliorée[1]. Le texte est gravé sur un fût rond en grès qui a fait partie d'un socle de statue. Il ne reste qu'un fragment de ce fût. La partie inférieure a été brisée et la cassure a emporté entièrement les deux dernières lignes. La face supérieure horizontale est bien conservée. Elle présente au centre une cavité ronde d'un centimètre de profondeur et une rainure étroite rejoint cette cavité centrale à la périphérie du fût[3] : c'est le type connu, à l'époque romaine, de la cheminée pour le coulage du plâtre dans un joint horizontal (fig. 16).

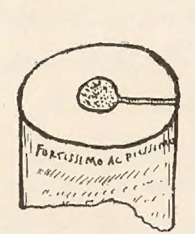


Fig. 16.

Ce fût rond devait reposer sur une base à moulure et il était surmonté d'un couronnement à corniche dans lequel étaient encastrés les deux pieds de la statue (fig. 17).

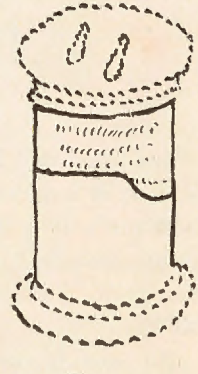


Fig. 17.

Le texte dont voici la reproduction (fig. 18) est en réalité un double de l'inscription A de Louxor placée dans la salle aux trente-deux colonnes. Mais l'avant-dernière ligne conservée (la 4e), qui contient le nom du dédicant, est tellement usée qu'il était impossible d'arriver à une lecture certaine sans un double. C'est le mot *dux* à la fin de la quatrième ligne et le groupe *Rome...* donné par

(1) *Catalogue général,* Breccia, *Iscrizioni greche e latine,* n° 91.

(2) Botti, *Notice,* p. 160, n° 2501 (1893), *Catalogue,* p. 255, n° 13 (1900).

(3) Sur le côté de cette face supérieure un trou a été creusé postérieurement; il est destiné à passer une corde. Le bloc a dû être remployé pour servir de point d'attache.

Breccia qui m'ont fait penser aux dédicaces de Rometalca. Les traces des lettres subsistantes concordent sans aucun doute possible avec toutes les lettres de ce nom.

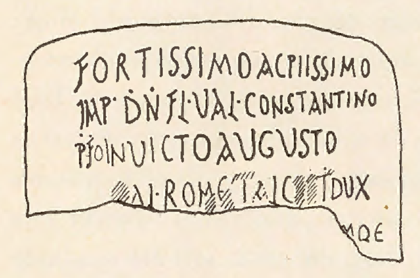


Fig. 18.

fortissimo ac piissimo
imp(eratori) d(omino) n(ostro) Fl(avio)
Val(erio) Constantino
p(io) f(elici) invicto augusto
[V]al(erius) Rometalca [v](ir)
p(erfectissimus) dux
[redacted]*utraru]mq(u)e*
[redacted]

Au début de la ligne 4, il y a clairement un blanc, le texte concernant le dédicant étant en retrait. Ensuite vient un espace très frotté où l'on croit deviner les traces rouges des deux branches d'un V. Ensuite des traces très légères d'un A. Enfin un L certain suivi d'un point d'abréviation. C'est ce point qui semblait former à côté du L la branche médiane d'un E. Ensuite Rome.... est clair. Le trait vertical du T est sûr, la branche horizontale est complètement effacée. Le A a laissé des traces qui deviennent claires quand on sait sa présence possible. Le L et le C sont sûrs; enfin pour le dernier A il y a juste la place nécessaire. Ensuite il y avait forcément V̇Ṗ (*vir perfectissimus*): mais du V il reste uniquement le point placé au-dessus de lui et à la place du P on lit assez clairement T. On pourrait croire à une faute de gravure; en réalité le trait vertical et le point sont sûrs, mais la barre horizontale me paraît être un trait rouge rajouté par une main moderne sur le haut de la lettre très frotté. Sous ce trait peint, à droite du trait vertical, il y a la place pour la boucle du P. Notre inscription, en effet, a certainement été l'objet d'un véritable rajeunissement : des lettres ont été repassées ou complétées à la peinture rouge, procédé dont il est inutile de souligner le danger. Au début de la ligne 3, par exemple, le texte portait correctement ṖḞ (*Pio Felici*) comme l'exemplaire A de Louxor. Mais le F étant plus qu'à demi effacé, à droite il ne restait de bien visible que le trait vertical surmonté du point. On a lu PI et on a ajouté un O, à la peinture rouge, comme si le texte avait porté primitivement PIO et c'est la lecture que donnent les copies précédentes (Botti, Corpus, Breccia). En réalité, les crochets latéraux à droite en haut et à mi-hauteur du F sont encore reconnaissables et l'on voit clairement aussi que le O, plus petit que les autres lettres, n'a jamais été gravé mais seulement peint. Nous sommes ainsi débarrassés d'une leçon anormale dans laquelle le mot F(elici) se trouvait supprimé.

A la fin de la ligne 5 nous avons les traces des pointes supérieures d'un M; puis

très clairement un ovale vertical qui ne peut être un O mais bien un Q, puis le E final qui est clair. Nous avons donc ici la même abréviation anormale QE que dans A de Louxor[1].

Notre texte, on le voit, est un double ligne pour ligne et lettre pour lettre de la dédicace A de Louxor. Le système des abréviations est identique; le nom de l'empereur est également en rouge et non en jaune. Malheureusement la provenance est douteuse; le monument appartient au vieux fond du Musée d'Alexandrie où les provenances n'étaient point toujours précisées. Le catalogue de Botti ne donne pas de provenance. Celui de Breccia donne Alexandrie, mais cette information ne paraît pas basée sur une pièce d'archive[2]. Il me semble probable, étant donnée la matière employée (grès nubien), qui est la même que celles des deux autres socles, et l'identité de la formule, que ce texte provient aussi du temple de Louxor. Notre Rometalca aurait dédié trois statues de Constantin dans ce même temple.

*
* *

Pour résumer nous connaissons actuellement à Louxor l'ensemble suivant d'inscriptions latines par ordre chronologique :

A. *A l'ouest du temple :* 1° quatre bases de colonnes dédiées à Dioclétien et Maximien, Augustes et à Constance Chlore et Galère, Césars (en 300) par un «præses provinciæ Thebaidos» nommé Aurelius Reginus.

2° Un socle de statue dédiée à Galère encore César (avant 305) par un «Rationalis» nommé Valérius Evéthius.

B. *A l'est du temple :* quatre bases de colonnes dédiées à Licinius et Galère, Augustes et à Constantin et Maximin Daia, Césars (en 308-309) par un, «dux d'Égypte, de Thébaïde et des deux Libyes» nommé Aurélius Maximinus.

C. *Dans le temple même :* trois socles de statues dédiées à Constantin Auguste par un «dux d'Égypte, de Thébaïde et des deux Libyes» nommé Valérius Rometalca (324).

(1) Cette finale QE avait surpris, on se reportera au commentaire de Thédenat et de L. Lucas dans Mommsen; voir plus haut, p. 36, note 2 n°s 1 et 4.

(2) M. Adriani n'a retrouvé aucune information sur la provenance.

V.

Quelle est la signification de ces textes et des constructions où ils se rencontrent pour l'histoire du temple et pour l'histoire de l'Égypte? Je voudrais donner ici seulement quelques indications rapides.

Et d'abord pourquoi ce groupe de textes latins à Louxor? Le grec seul était en usage dans la vallée du Nil et l'on sait la rareté des inscriptions latines en Égypte à l'époque classique. Il n'y avait que l'armée qui fît usage de cette langue. Mais après la grande révolte de la Haute-Égypte et d'Alexandrie, Dioclétien enleva à l'Égypte les restes d'organisation indépendante qu'elle avait conservés depuis les Ptolémées et qui donnaient une physionomie très particulière à cette province. Elle rentra de force dans l'organisation de l'empire : résultat d'une tendance générale à la centralisation, mais aussi suite naturelle de la révolte. L'atelier monétaire d'Alexandrie, par exemple, cesse à partir de 296 de frapper de la monnaie à légendes grecques. Une monnaie nouvelle de type romain avec légende latine remplace l'ancienne. Je pense que nos inscriptions latines de Louxor correspondent à la même préoccupation. Il s'agit d'une unification voulue et systématique, car personne ne comprenait le latin en Égypte.

Les deux villes qui ceinturent le temple sont, en réalité, des villes fortifiées, des camps, des *castra.* Ce mot *castrum* est devenu en grec *κασ7ρον.* Les Arabes l'ont adopté sous la forme «ḳaṣr» (قصر) à la suite des Coptes et il a eu l'immense fortune que l'on sait dans toute la civilisation islamique[1]. Il est clair que le nom actuel de Louxor n'est pas autre chose que le pluriel arabe de ḳaṣr (قصر) avec l'article = El-Ouḳṣour (الاقصر), mais nous ne comprenions pas la raison de cette désignation remplaçant l'ancien nom [hieroglyphs]. Elle était en réalité parfaitement logique à partir du moment où nos deux camps ont flanqué le temple[2].

(1) Le *t* placé entre *s* et *r* tombait régulièrement en égyptien dans les mots empruntés : *στρατηγός* est transcrit *srtyqws* en démotique : Griffith, *Rylands Papyri*, III, 429.

(2) Dans les listes d'évêchés coptes Louxor est appelé aussi : *les trois camps* (ΤΑ Γ̄ ΚΑCΤΡΑ), (= *τα τρια καστρα*). De même dans le papyrus byzantin de Londres 1460, 9 (Preisigke, *Wörterbuch*). Où est situé le troisième camp? En arabe le nom est aussi employé au duel, ce qui cadre bien avec les deux camps du temple.

Pourquoi ces deux camps à Louxor? Nous savons que Dioclétien, après la révolte de Haute-Égypte, avait pris et détruit complètement la ville de Coptos[1]. Or cette ville était la tête de route pour les caravanes venant de la mer Rouge et la clef du commerce avec l'Orient. N'a-t-on pas voulu la remplacer par Louxor, qui était la ville la plus proche de cette tête de route[2]? D'autre part, sous la première tétrarchie Dioclétien et Galère et sous la seconde Galère et Maximin Daia, qui ont été les deux Augustes et les deux Césars d'Orient, sont des *Joviens*, c'est-à-dire qu'ils se donnent pour les descendants de Jupiter qui en Égypte est Ammon. Utiliser une ville et un temple d'Ammon pouvait leur paraître un acte de piété à l'égard de leur ancêtre divin. Rien n'est moins sûr cependant, comme nous allons le voir en examinant les modifications qu'a dû subir l'intérieur du temple lui-même.

Tout d'abord ce temple était-il encore vivant en 300? Les deux villes, nous l'avons vu (p. 18), sont juste au niveau du sol du temple, il n'y a aucune surélévation. Ce qui veut dire que le terrain environnant n'avait pas encore été envahi par des constructions et était encore sacré. Mais le temple devait vivre d'une vie bien ralentie. Depuis 50 ans, depuis Décius, on n'écrivait plus en hiéroglyphes[3]. Les grandes persécutions contre les chrétiens, dans la seconde moitié du troisième siècle, indiquent assez les progrès des idées nouvelles. Que restait-il à ce moment du culte d'Ammon? C'est un point qu'il serait intéressant de préciser. Ce qui est très clair, c'est que la barque d'Ammon ne venait plus de Karnak jusqu'à Louxor, car le chemin jusqu'au sanctuaire de la barque a été coupé par un nouveau sanctuaire qui n'est plus égyptien (en Y du plan).

D'autre part, la présence de trois statues de Constantin dans le temple pose une série de questions très importantes. D'abord leur date. De 314 à 323 Constantin est en paix avec Licinius, mais celui-ci est maître de l'Orient et de l'Égypte et l'on ne conçoit pas qu'un *Dux Aegypti* ait pu,

---

(1) Chapot, *Le Monde romain*, p. 283. Voir *Cedrenus* (*Byzantine de Bonn*, I, 467) et *Zonaras*, XII, 31 (édit. Dindorff, III, 15).

(2) Aujourd'hui on part de Louxor ou de Keneh pour aller au port de Kosseir, sur la mer Rouge.

(3) Le dernier cartouche d'empereur en hiéroglyphes est celui de Décius à Esneh (252).

dans le domaine propre de Licinius, élever trois statues à son rival Constantin. Il faudrait donc placer l'érection de ces statues après la mort de Licinius quand Constantin est seul maître de l'Empire, c'est-à-dire après 324[1]. On peut penser également qu'elles ont dû été dressées au moment où Constantin avait projeté et annoncé son voyage en Égypte, en 325[2].

Une des trois statues est placée dans le temple même, juste à l'entrée de la salle que nous avons toujours appelée la chapelle *chrétienne*. Cette chapelle date-t-elle de Constantin? Un sanctuaire chrétien installé par Constantin dans un temple païen d'Égypte aurait une signification très importante. Mais il ne doit nullement s'agir d'un sanctuaire chrétien. Un enduit de plâtre[3] a recouvert les bas-reliefs égyptiens. Cet enduit a été couvert de peintures dont il ne reste malheureusement que des débris. Or dans ce qui subsiste il n'y a pas un seul symbole ni une seule figure que l'on puisse dire vraiment chrétiens. Les quatre grands personnages très effacés qui sont peints sur le mur de l'abside encastrée dans le mur barrant la porte sud de la salle ont été considérés parfois comme les quatre évangélistes. Ils ne présentent dans les parties conservées aucune des caractéristiques qui pourraient justifier cette appellation. Ils sont vêtus d'une longue robe de couleur brun foncé actuellement mais qui a pu être rouge ou pourpre; ce serait le *paludamentum*. Les têtes sont cerclées du nimbe. L'un des personnages s'appuie sur une longue lance (?). Ne peut-il s'agir des quatre empereurs? Je laisse à d'autres le soin de préciser ce point.

---

(1) Constantin a dû remplacer le *Dux Aegypti* qui avait dédié les colonnes à l'est du temple (voir p. 22), si toutefois il vivait encore à cette date, par le Thrace Rometalca qui lui doit sans doute la *Civitas* puisqu'il porte son gentilice. C'est en Thrace que Constantin a commencé sa dernière lutte contre Licinius. Sans doute Rometalca fut-il à ce moment un de ses partisans. A peine nommé, cette nouvelle créature de Constantin aurait dédié à Louxor trois statues à son bienfaiteur.

(2) Ce voyage projeté de Constantin nous est connu par des papyrus (*P. Oxyr.* 1626 et 1261; voir Wilcken, *Arch.*, 7, 94). Wilcken a montré que ce voyage pourrait se placer entre le 11 juillet et le 29 août 325, mais aucun document ne montre s'il a réellement eu lieu.

(3) En réalité il y a deux crépis superposés. Il semble qu'on ait voulu d'abord supprimer simplement les bas-reliefs égyptiens en les couvrant d'un crépi assez épais. Ensuite on aurait ajouté un second crépi plus mince et plus soigné qui porte les peintures.

C'est une étude à reprendre. Les images des empereurs seraient très bien à leur place au centre de l'ancien temple, qui formait lui-même le centre des deux camps. Nous aurions là les quatre empereurs soit de la première soit de la seconde tétrarchie. Le temple d'Ammon aurait été désaffecté, en partie tout au moins, au profit du culte impérial. Dans ce cas il faudrait constater que les deux empereurs Joviens, descendant du roi Ammon, se sont sans façon emparés du domaine de leur ancêtre. S'il s'agit d'un sanctuaire des empereurs on comprend très bien la signification du chemin qui, partant du quai de débarquement, passe entre les quatre colonnes de l'ouest et conduit au sanctuaire nouveau à travers la cour de Ramsès II et la grande colonnade. Non seulement nous n'aurions pas là une chapelle chrétienne mais c'est peut-être dans ce sanctuaire que Dioclétien et Maximin Daia ont exigé des chrétiens le sacrifice aux empereurs.

S'il en est ainsi Constantin, en laissant placer sa statue à l'entrée de ce sanctuaire, aurait simplement respecté le culte des empereurs [1]. En tout cas, les dédicaces des statues sont entièrement païennes bien que nous soyons après 324. L'adjectif *invicto* par exemple est conservé bien qu'il rappelle le culte solaire [2]. Seul le retour à la couleur rouge pour les lettres de son nom paraît être, nous l'avons dit plus haut (p. 38), un indice d'influence chrétienne. Ce serait un nouvel exemple du flottement que l'on observe si souvent chez Constantin entre le respect de la tradition et l'influence des idées nouvelles.

Je soumets simplement ces quelques remarques aux historiens classiques. Les alentours du temple de Louxor nous réservent certainement d'autres surprises et, espérons-le, la solution de plusieurs des problèmes que nous avons seulement indiqués.

P. Lacau.

[1] Peut-être, d'ailleurs, avait-il recouvert leurs images d'un badigeon qui aurait disparu depuis.

[2] Maurice, *Numismatique constantinienne*, II, p. LXVII.

AN X-RAY EXAMINATION OF THE MUMMY OF KING AMENOPHIS I

BY

DOUGLAS E. DERRY

PROFESSOR OF ANATOMY IN THE FACULTY OF MEDICINE, EGYPTIAN UNIVERSITY.

The mummy of Amenophis I is the only one of the series of royalties and others found in the caches of El-Deir el-Baḥari and the royal valleys which has not been unwrapped for examination. The wrappings, with garlands of flowers in position upon them, are so perfect that Prof. Maspero could not bring himself to consent to their removal. It has been established, however, from documentary evidence that the mummy has twice been rewrapped — by the Priest-king Pinûtem and by his son Masaharti.

The removal of the mummy from the coffin and of the cartonnage from the head was effected without any damage being caused, and a series of x-ray photographs were taken at the Cairo Museum on Saturday the 30th January and on Tuesday the 2nd and Thursday the 4th February 1932. It may be remarked that this is not the first time that a royal mummy has been x-rayed. Tuthmosis IV was similarly examined by Dr Khayat in 1903 (See Elliot Smith, *The Royal Mummies*, p. 45).

The body proved to be that of an adult man. It is not possible to assign an age, except to say that all epiphyses are completely united and he is therefore above 25 years of age. So far as the teeth could be seen they were not unduly worn, nor are there any signs indicating advanced age such as loss of teeth or rarefaction of any of the bones, so that this king may have been about 40-50 years of age.

The head is flexed somewhat so that the chin is resting on the upper part of the chest. The cranial cavity appears to contain a diffuse mass,

but whether this is the remains of brain and membranes or whether it represents linen packing introduced by way of the nose, cannot be definitely decided as the photographs do not show the condition of the ethmoid.

The body has suffered considerable damage probably at the hands of thieves. Both clavicles are absent and were found in the coffin containing the mummy.

The *right arm* is bent at the elbow and the forearm is lying across the abdomen. The right hand has been torn off and is lying on the abdomen close to and in contact with the forearm. The wrist bones are missing. There is a small amulet on the middle of the right arm, and towards the lower end of the arm there are two or three beads which probably with the amulet have become separated from a string of beads.

The *left arm* is straight down by the side but the forearm has been pulled away from the upper arm and the hand also has been torn off and is lying in front of the upper part of the thigh. Many of the bones of this hand are missing.

Part of a string of beads which seems to have formed a girdle is lying across the abdomen. The beads appear to consist of some sort of metal and stone or faience, as the shadows alternate fairly regularly, those of the metal beads being very dense, while the others are fainter and translucent.

The *lower limbs* are in their normal position but the feet have been torn off and the bones are in disorder. There is one bead just above the ankle on each side.

The *body cavity* both chest and abdomen probably contains linen packing.

D. E. Derry.

TROIS SARCOPHAGES DU MOYEN EMPIRE

PROVENANT DE LA NÉCROPOLE D'ASSIOUT

PAR

M. MOHARRAM KAMAL.

Le 13 septembre 1932, un certain Ahmed Mahmoud El-Mellawech, de Dronka, nous a signalé l'existence de trois cercueils à la montagne occidentale d'Assiout. Sur ses indications, le Service fit des recherches qui mirent, en effet, au jour trois sarcophages rectangulaires en bois, en bon état de conservation, portant des inscriptions peintes en bleu. Ce sont ces sarcophages que nous publions ici.

L'ordre adopté pour la description des diverses parties des sarcophages est celui qu'ont suivi MM. Chassinat et Palanque (*Fouilles dans la nécropole d'Assiout* [= *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XXIV], p. 7), Lacau (*Catalogue général du Musée du Caire, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. I, p. 11), enfin Gauthier et Lefebvre (*Annales du Service des Antiquités*, t. XXIII, p. 1-33) : d'abord le couvercle; puis la cuve, ainsi divisée : 1° petit côté de la tête; 2° petit côté des pieds; 3° long côté droit; 4° long côté gauche ou côté des yeux.

I

Sarcophage au nom (féminin) de . — Long., 1 m. 97; larg., 0 m. 43; hauteur totale, 0 m. 53.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (⟵)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales, suivies de deux lignes verticales. A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription, et surmonté de son nom.

Côté 1 : (⟶)

Noms des génies : et *sic*.

Côté 2 : (⟵)

Noms des génies : et .

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales : (⟶)

Côté 4. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (⟵). — Les deux yeux entre les lignes 4 et 5.

II

Sarcophage au nom (masculin) de . — Long., 1 m. 92; larg., 0 m. 41; hauteur totale, 0 m. 53.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (⟵)

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales, suivies de deux lignes verticales. A droite et à gauche de ces deux dernières, un des quatre génies funéraires, accroupi, la face tournée vers l'inscription, et surmonté de son nom.

Côté 1 : (⟶)

Noms des génies : et .

Côté 2 : (←•)

Noms des génies : et .

Côté 3. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales : (•→)

Côté 4. Deux lignes horizontales (1-2), suivies de quatre doubles lignes verticales (←•). — Les deux yeux entre les lignes 4 et 5.

III

Sarcophage au nom (masculin) de . — Long., 1 m. 86; larg., 0 m. 39; hauteur totale, 0 m. 50.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (←•)

Cuve. — *Côté 1 et 2.* Une ligne horizontale (1) suivie d'une ligne verticale (2).

Côté 1 : (•→) (fin).

Côté 2 : (←•)

Côté 3. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales : (•→)

Côté 4. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (←•). — Les deux yeux entre les lignes 2 et 3.

M. Kamal.

FOUILLES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

À SAQQARAH (SECTEUR NORD)

(NOVEMBRE 1933-MAI 1934)

(avec 3 planches)

PAR

M. JEAN-PHILIPPE LAUER.

Ne devant effectuer au cours de cette campagne que les travaux de compléments indispensables à la publication en voie d'achèvement sur la Pyramide à degrés, nous n'avons employé qu'une équipe réduite comprenant une trentaine d'ouvriers. Alors que nous pensions ainsi terminer rapidement et définitivement l'exploration de la Pyramide, nous sommes tombés sur toute une série de galeries-magasins inviolés, entièrement comblés à notre stupéfaction par des dizaines de tonnes de vases et de vaisselle d'albâtre ou de pierre dure (voir pl. II). Ces galeries ayant appartenu simplement aux reines ou princesses, nous sommes en droit de nous demander quel amoncellement prodigieux il dut y avoir en outre dans le labyrinthe de galeries violées beaucoup plus étendu également situé sous la Pyramide et spécialement réservé au mobilier du roi lui-même. C'est donc au total plus de cent mille pièces de pierre dure et d'albâtre, pesant plus d'une centaine de tonnes, qui avaient été entreposées là. Ne demeure-t-on pas confondu devant une telle prodigalité vraiment inconcevable?

Une question se pose alors : les autres rois des premières dynasties n'ont-ils pas tous également enfoui de semblables réserves dans leur tombe? Cela n'est pas impossible. Nous constatons, en particulier, que Zoser fit puiser très largement dans les approvisionnements de ses prédécesseurs, funéraires ou non, car nous avons extrait de la Pyramide de nombreux

vases à leurs noms, sans pourtant jamais y trouver le sien. Il est probable cependant que Zoser, monarque fastueux, aura tenu à entreposer des réserves en rapport avec le développement extraordinaire de ses constructions funéraires d'un caractère beaucoup plus grandiose que celles d'aucun de ses prédécesseurs, et qu'il aura été ainsi amené, en ce qui concernait l'approvisionnement des vases, à pousser jusqu'à l'absurde une coutume ancienne. Ses successeurs auraient, semble-t-il, attaché moins d'importance à la vaisselle de pierre, quittes à la remplacer d'ailleurs par d'autres trésors.

Nous nous sommes consacrés au déblaiement de ces nouvelles galeries durant trois mois : novembre à fin janvier. Puis devant la quantité formidable de fragments et de pièces extraite, qui ne correspondait pas même à la moitié de ce qui restait encore à sortir, nous avons suspendu momentanément les travaux dans les souterrains. Cette mesure était, en effet, nécessaire autant pour nos ouvriers fatigués par ce travail particulièrement pénible que pour nos propres travaux d'emmagasinage, de classement et de recollage.

Nous avons alors occupé nos ouvriers à des déblaiements extérieurs à la Pyramide, principalement sur sa face Est, mais également en quelques points de ses faces Nord et Sud; cela jusqu'au début d'avril, après quoi nous avons encore repris pour un mois nos explorations souterraines.

I. — EXPLORATION DES GALERIES SOUTERRAINES.

Au cours de la campagne dernière, au moment de clôturer le chantier après avoir achevé le déblaiement de la galerie boisée contenant les deux sarcophages d'albâtre [1], nous avions constaté que de la paroi Sud, juste contre le deuxième sarcophage, émergeaient des fragments de vases. Ces fragments provenaient-ils de la galerie même et s'étaient-ils incrustés dans la paroi par la compression due à l'effondrement du plafond, ou bien n'avions-nous pas là plutôt une cachette nouvelle avec un accès encore à trouver? Nous avons ainsi nettoyé et gratté la paroi de mauvaise roche

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXIII, p. 155 à 166.

feuilletée, finissant par y faire un trou qui nous fit découvrir un amoncellement considérable de fragments d'albâtre. Nous avons fait ce trou sans avoir trouvé aucune trace de communication ancienne entre la galerie et ce dépôt; ce dernier devait donc appartenir à une deuxième galerie, peut-être parallèle à la précédente, où l'on aurait accédé aussi par un puits situé sous la face Est de la Pyramide.

Pour vérifier cette possibilité nous avons creusé un passage perpendiculairement à la galerie boisée, à peu près en face du cheminement de voleur par où nous accédons à cette galerie (voir pl. I, au point 45). Il y avait d'ailleurs en ce point une amorce sur 1 mètre de profondeur, faite et abandonnée probablement par les voleurs. Au bout de 3 m. 50 nous sommes tombés dans la galerie attendue en G (pl. I). Celle-ci était entièrement remplie de vases de toutes formes (voir pl. II, 1), de coupes et de piles d'assiettes en albâtre et en pierre dure, entassés pêle-mêle depuis le sol jusqu'au plafond qui, s'étant affaissé, avait plus ou moins écrasé le tout. Cette galerie n'est pas boisée comme la précédente. Elle a la même largeur approximative de 1 m. 50, mais sa hauteur est sensiblement moindre : 1 m. 30 environ au lieu de 1 m. 70.

La galerie conduisait-elle à un nouveau tombeau, ou constituait-elle simplement un magasin annexe au tombeau précédent? Tel était le premier point qu'il nous fallait éclaircir, et c'est dans ce but que nous avons réservé la partie Est de la galerie pour nous diriger immédiatement vers l'Ouest.

Bientôt, parmi d'innombrables pièces fragmentaires en apparurent aussi d'excellentes encore intactes ou presque. M. Quibell, revenu à Saqqarah pour l'achèvement de son manuscrit, a accepté en outre de commencer le catalogue de ces vases. Il donne, dans l'article suivant celui-ci, un premier aperçu des différents types et un petit choix des inscriptions hiératiques tracées sur certaines pièces.

La progression du déblaiement ne pouvait cependant pas être rapide. Le ciel de la galerie, déjà partiellement effondré et menaçant encore en beaucoup d'endroits, devait être étayé et consolidé mètre par mètre; de même les parois, constituées par de la très mauvaise roche feuilletée, devait être renforcée le plus souvent par de petits murs de soutènement. D'autre part il importait de recueillir en les groupant, lorsque cela était

possible, les fragments d'un même vase pour faciliter les recherches ultérieures. A cette fin nous avons commencé par grouper ces fragments en les enveloppant de papiers sur lesquels nous inscrivions la date d'extraction. Très vite nous avons constaté les inconvénients de ce système; aussi, sur le conseil de M. Lacau venu au début de décembre séjourner à Saqqarah pour s'occuper spécialement du catalogue des inscriptions hiératiques ou hiéroglyphiques trouvées déjà en assez grand nombre sur ces vases, avons-nous fait fabriquer en série par nos menuisiers des caisses de bois faciles à manipuler. Pour le procédé de classement au moyen de ces caisses, nous renvoyons à ce que dit ci-après M. Quibell. Il fallut dès lors prévoir l'emmagasinage de ces caisses qui, arrivant à la cadence d'une douzaine par jour, commençaient à former des piles encombrantes dans la cour de la maison du Service des Antiquités. Nous avons donc immédiatement entrepris la construction d'un nouveau magasin où nous avons prévu des rayons pouvant contenir environ mille trois cents caisses. Ce magasin est actuellement presque plein, et nous allons en construire un second pour la campagne prochaine; il sera de contenance double et susceptible en outre d'agrandissement ultérieur.

Le dégagement de la galerie nous permit de nous rendre compte dès le début que celle-ci n'était pas seule; en effet, au point même où nous l'avions atteinte, sa paroi Sud, épaisse seulement d'une vingtaine de centimètres, indiquait la présence d'une seconde galerie dont le sol et le plafond étaient à un niveau nettement plus bas. Des fragments de vaisselle des deux galeries avaient pénétré à travers cette mince cloison.

Pour éviter, autant que possible, les confusions, nous nous sommes d'abord cantonnés dans le déblaiement de la première, la galerie haute (VI, pl. I). Celle-ci, à une dizaine de mètres de notre point d'attaque, subit un changement d'orientation de près de 25° vers le Nord, et va ainsi se rapprochant de la galerie des sarcophages dont elle n'est plus séparée tout à fait à son extrémité que par une cloison rocheuse, d'une quarantaine de centimètres. C'était cette cloison qui, perforée par des fragments de vaisselle ne paraissant pas provenir de la galerie des sarcophages même, avait attiré notre attention à la fin de la campagne dernière.

L'extrémité de la galerie VI était, sur une longueur de 2 à 3 mètres,

comblée de fragments d'albâtre beaucoup plus cassés qu'ailleurs, et elle ne contenait aucune pièce intacte. Il paraît probable qu'en ce point la vaisselle a été cassée volontairement, peut-être dans un but rituel, et non par simple accident comme dans le reste de la galerie. Mais il serait possible également qu'on eût entassé là toutes les pièces cassées durant les transports.



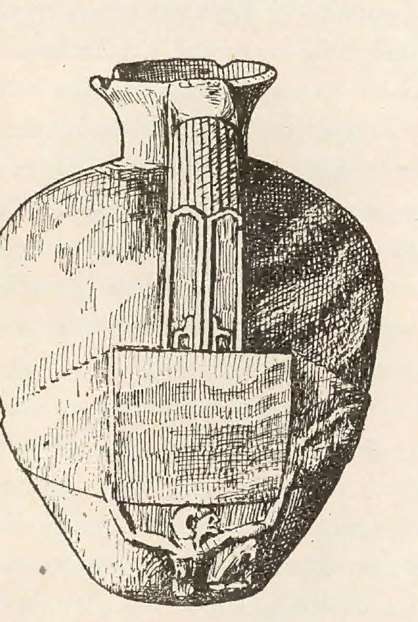


Fig. 1.

Voulant, à partir du changement de direction de la galerie VI en H, renforcer par un mur de soutènement sa paroi Nord qui allait en s'amenuisant dangereusement vers l'Ouest, nous avons constaté que nous n'étions plus sur le bon sol, mais sur une couche de roche tombée ou de remblai, d'environ o m. 60 d'épaisseur, recouvrant une autre galerie située à un niveau inférieur et également remplie de vases (voir pl. II, 2). Nous avons donc dû nous contenter de poser des étais de bois jusqu'à l'achèvement du déblaiement de la galerie haute (VI) d'une part, et de l'extrémité Ouest de la galerie basse (VII) d'autre part; après quoi nous avons pu remplacer les étais par le mur de soutènement prévu.

Lorsque nous avons commencé les premiers sondages pour atteindre le sol de la nouvelle galerie inférieure, nous sommes tombés presque aussitôt, le 5 décembre, sur une pièce magnifique, un vase d'albâtre à col et à anse d'un type entièrement nouveau (voir fig. 1 et article Quibell ci-après, pl. IV). Ce vase mesure o m. 38 de haut sur o m. 26 de diamètre maximum. Il comporte en relief la représentation du motif architectural du *ḥeb-sed* : deux grands escaliers opposés aboutissent à une même estrade portant les trônes de Haute et de Basse-Égypte sous un double pavillon. Ce dernier forme la naissance inférieure de l'anse, qui est ensuite ornée

d'un coléoptère [1] sculpté. Nous avons donc là un vase allégorique par lequel, semble-t-il, on souhaitait au roi de célébrer un million de fois son jubilé, idée qui cadre parfaitement avec celle de faire figurer un temple de *ḥeb-sed* dans l'ensemble funéraire du roi afin de lui permettre de renouveler éternellement cette importante cérémonie.

Nous avions, en effet, avec Firth [2] pensé pouvoir identifier comme temple de *ḥeb-sed* tout un groupe de monuments de l'enceinte de Zoser, comportant entre autres précisément une estrade avec deux escaliers, sur laquelle le double pavillon aurait pu trouver place [3]. Des différences de plan sont à noter, mais elles tiennent peut-être au système conventionnel de la figuration égyptienne [4]. Signalons également que les escaliers, proportionnellement très élevés sur le vase, où ils comprennent vingt marches, sont au contraire très réduits dans l'estrade de la cour du *Ḥeb-sed* de Saqqarah, où ils n'en ont que quatre. Les emmarchements du vase se rapprocheraient beaucoup plus comme aspect de deux escaliers étroits [5] situés dans les premières chapelles de la face Ouest de la cour du *Ḥeb-sed* à partir du Sud (l'un d'eux est détruit). Ceux-ci s'élevaient à 2 m. 10 de hauteur et comportaient douze marches. En outre la partie supérieure des marches présente ici, comme sur le vase, une pente caractéristique très accentuée.

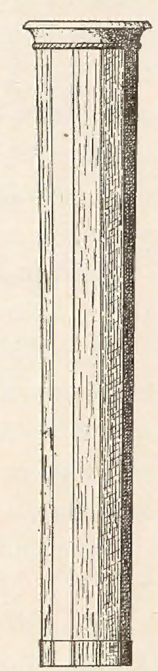


Fig. 2.

Signalons encore un vase fort intéressant au point de vue architectural. Sorti en fragments, il a pu être reconstitué presque intégralement (voir fig. 2). C'est un vase de section polygonale, mince et élancé : hauteur

---

[1] Voir, à ce propos, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXI, l'article fort documenté de M. Keimer, *Pendeloques en forme d'insectes*, p. 146-186, et planches.

[2] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXV, p. 156.

[3] *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXX, p. 346-350.

[4] *Ibid.*, p. 354, et fig. 7.

[5] Firth, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXV, pl. II, 1, et Lauer, *ibid.*, t. XXVIII, pl. I et IV, 1.

o m. 85, diamètre à la base o m. 13, diamètre supérieur o m. 17. Il comporte douze facettes et présente autour de la base une bande également à facettes. Dans le haut à partir d'une cordelette en relief qui termine les facettes à 3 centimètres environ de son sommet le vase devient circulaire. Il s'évase alors légèrement et comporte un rebord profilé comme les vases cylindriques du type habituel. Ce vase est évidemment inspiré de la colonne à pans ou à facettes, type qui devait exister couramment à cette époque, au moins en bois. Si nous ne l'avons pas retrouvé dans les monuments de Zoser, nous avons par contre de nombreux spécimens de colonnes cannelées, d'un type plus évolué, la facette ayant évidemment précédé la cannelure qui n'est que son enjolivement.

Pour tous les autres types de vases extraits de ces galeries nous renvoyons à l'article ci-après de M. Quibell.

La galerie inférieure se termine à o m. 90 au-delà de la galerie haute, et, comme elle, ne comporte pas de sépulture. Ses deux ou trois derniers mètres étaient remplis presque uniquement de piles d'assiettes en albâtre, mais nous n'avons pas là d'entassement de menus fragments comme au-dessus.

Restait une question : la galerie inférieure est-elle ou non la continuation de la galerie basse que nous avions trouvée juxtaposée au Sud de la première (VI) en G au début de notre exploration? Il semblait bien à première vue qu'il y avait là deux galeries différentes, d'autant plus que nous avions ensuite constaté en H que derrière la paroi Sud de la galerie VI, épaisse seulement de o m. 30 à o m. 40, se trouvaient entassés encore des fragments de vaisselle d'albâtre. Il importait de trouver l'extrémité de cette troisième galerie probable et de vérifier si celle-ci contenait ou non une sépulture. Nous avons donc, de l'extrémité commune J des deux galeries haute et basse réunies, percé un nouveau passage vers le Sud. Après 2 m. 75 nous avons débouché dans une nouvelle galerie (VIII du plan, pl. I), par conséquent très sensiblement plus éloignée que celle recherchée et d'aspect assez différent. Large d'environ 2 mètres, elle atteint actuellement quelque 3 m. 30 de haut, son ciel s'étant effondré probablement sur 1 mètre d'épaisseur. Nous avons ici l'extrémité Ouest de cette galerie qui, fait curieux, était entièrement comblée de terre compacte fort difficile à différencier en bien des points de la roche vierge; elle ne contenait

rien d'autre que quelques rares fragments de vases de pierre épars, et un morceau de bois équarri à section rectangulaire. Nous avons poursuivi le déblaiement de la galerie sur 14 mètres de longueur en direction de l'Est, sans y rencontrer d'autre objet intéressant qu'un bassin de cuivre en fort mauvais état.

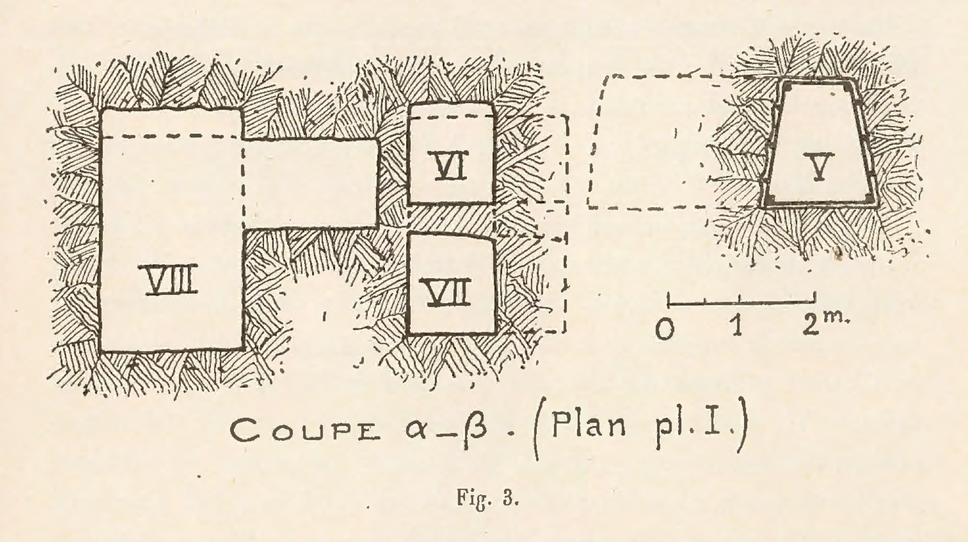


Fig. 3.

Afin de permettre l'aération de la galerie au cours des travaux, nous y avons aménagé un second passage d'accès en H, puis un troisième aboutissant en K. Ces passages nous ont prouvé, au moins entre leurs deux emplacements, l'existence d'un autre tronçon de galerie contenant encore des vases. L'épaisseur de paroi entre ce tronçon et la galerie VI varie de o m. 35 à o m. 60. Par contre, vers le Sud nous ne trouvons pas de limite à ce tronçon de galerie, dont le sol correspond à une banquette située à 1 m. 60 au-dessus du sol de la grande galerie VIII (voir coupe, fig. 3) et à o m. 30 au-dessous de celui de la galerie VI. Cette banquette atteint ainsi une largeur de 1 m. 80 près de H et de 2 m. 40 près de K. Ce dispositif est assez confus, et nous ne pourrons l'interpréter définitivement que lorsque les travaux de déblaiement auront été achevés en cet endroit.

Par contre, un sondage dans le sol de la galerie VI en G nous a

prouvé, contrairement à ce qu'on aurait pu penser tout d'abord, que la galerie inférieure n'est plus située sous celle-ci. Elle correspond au contraire à la galerie inférieure que nous avions trouvée en cet endroit à l'Ouest de la galerie VI et séparée d'elle seulement par une languette de rocher de 0 m. 25 d'épaisseur. Nous la désignons sur notre plan par le chiffre VII.

Le temps nécessaire nous a manqué pour achever le déblaiement vers l'Est de ces galeries, et pour trouver leurs puits d'accès qui doivent être très probablement sur le même alignement que les cinq premiers (I, II, III, IV et V, plan pl. I), c'est-à-dire à l'extérieur et juste en lisière du mastaba M_2.

De l'étude du plan des souterrains déblayés au cours de cette campagne il ressort clairement que nous avons là trois nouvelles galeries (VI, VII et VIII) sensiblement orientées Est-Ouest. Par suite de la déviation assez accusée vers le Sud-Ouest de la galerie des sarcophages (V) dans le but de l'écarter suffisamment du puits principal de la Pyramide, la galerie suivante VI, dont le puits n'était presque sûrement situé qu'à 4 mètres environ (10 coudées d'axe en axe) du puits V, ne pouvait reprendre la direction normale, sensiblement perpendiculaire à la face Est, sans rencontrer au bout d'une douzaine de mètres la galerie V. Mieux valait donc laisser la galerie VI sensiblement parallèle à la précédente, et ne redresser franchement sa direction que près de son extrémité. Ceci explique parfaitement le changement de direction de 25° de la galerie VI en H, à 6 m. 50 de son extrémité Ouest, ainsi que la superposition des deux galeries VI et VII à partir du même point, cette dernière ayant recouvré, ainsi que la suivante VIII, à peu près l'orientation normale.

Nous sommes heureux de rendre ici hommage au reïs Mahmoud Ali Ibrahim pour l'énergie et la conscience avec lesquelles il sut conduire, sous notre contrôle, ce véritable travail de mine, particulièrement pénible et délicat. Tous nos ouvriers également doivent être félicités, et parmi ceux-ci en tout premier lieu Chahat Hezaïn, toujours placé, en raison de son habileté, aux points les plus difficiles.

II. — TRAVAUX EXTÉRIEURS.

Afin de permettre le classement et l'emmagasinage des innombrables fragments trouvés, et de commencer le collage des nombreuses pièces intéressantes dont nous avions tous les morceaux ou presque, nous avons suspendu pour deux mois (mi-février à mi-avril) notre travail d'extraction. M. Lacau a alors chargé Rizgallah Eff. Macramallah de la surveillance de ces travaux de restauration des vases, et a mis à sa disposition Ibrahim Eff. El-Far, le spécialiste attitré du Musée pour ce genre de travail. Les résultats obtenus ont été fort importants, et près d'un millier de pièces ont été ainsi reconstituées.

D'autre part, nous avons décidé de transporter nos ouvriers à l'extérieur de la Pyramide, sur sa face Est encore en très grande partie recouverte de sable et de déchets de pierres; nous n'avions opéré jusque-là que quelques sondages [1].

Il importait, en effet, pour notre publication en cours, de contrôler tout ce qu'il était possible sur cette face au sujet des revêtements successifs de la Pyramide; vers l'angle Nord-Est surtout, plusieurs points demeuraient encore obscurs. Nous devions chercher, en outre, s'il n'y avait pas d'autres puits traversant la superstructure du mastaba M_3 au Sud du puits V.

Nous avons commencé par chercher les derniers points conservés vers le Nord des parements Est de P_1 et de M_3. A 25 mètres de l'angle Nord-Est de la Pyramide le parement de P_1 était encore détruit. Par contre, nous avons constaté, à notre grand étonnement, que celui de M_3 était remplacé par une tranche de maçonnerie du massif. En poursuivant le déblaiement vers le Sud une nouvelle surprise nous attendait; nous n'avons pas tardé à retrouver ce revêtement, mais formant un angle Nord-Est parfaitement conservé sur quatre assises, et présentant un chanfrein comme nous en avions déjà trouvé aux angles Sud-Est et Sud-Ouest du mastaba M_2. Le projet M_3 n'était donc manifestement constitué que par un accroissement de M_2 vers l'Est (voir pl. I). Il ne comportait aucun

[1] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 128 et pl. VII, 2.

agrandissement vers le Nord comme nous en avions admis précédemment la possibilité [1].

En outre, juste contre la face Nord de cet angle de M_3 se trouvent huit assises conservées d'un revêtement de pyramide à degrés à lits déversés. Le premier projet de pyramide à degrés P_1 se limitait donc là vers le Nord (voir pl. I); la trace de son angle Nord-Est apparaît nettement sur le sol près de l'angle correspondant de M_3. Le revêtement semblable, situé à 3 coudées en retrait par rapport au parement final P_2 du côté Nord, appartenait ainsi à un agrandissement vers le Nord de la pyramide P_1, que nous désignerons par P_1'.

D'autre part, en mesurant la longueur Nord-Sud de l'agrandissement M_3, nous avons constaté qu'elle était de 136 coudées, soit exactement la même que la dimension Est-Ouest du projet M_2. Il semble donc bien que ce n'est pas là l'effet du hasard et que le projet M_2 était carré ainsi que le mastaba initial M_1. Une seconde confirmation de ceci réside en outre dans le fait que le parement Nord du premier projet de pyramide à degrés P_1 étant situé juste contre le parement Nord de M_3, il serait tout à fait illogique et bien improbable qu'il eût ensuite traversé un mastaba M_2 rectangulaire dans le sens Nord-Sud. Rien n'aurait, en effet, empêché les constructeurs, pour englober le mastaba, d'étendre davantage la Pyramide vers le Nord, comme ils le firent ensuite dans les projets P_1' et P_2. Il est ainsi infiniment probable que le revêtement Nord de P_1 devait s'appliquer contre le parement de M_2 dont celui de M_3 n'était que le prolongement (voir pl. I).

En tout cas, nous ne pouvons pousser plus loin nos vérifications sur ce point sans risquer de dégrader gravement la Pyramide.

Voici quelles auraient été les dimensions des différents projets :

1° Trois projets du genre mastaba.........	$M_1 = 120 \times 120$ coudées	
	$M_2 = 136 \times 136$ —	
	$M_3 = 136 \times 152$ —	(sens Est-Ouest)
2° Trois projets du type pyramide à degrés.	$P_1 = 163 \times 147$ —	—
	$P_1' = 200 \times 225$ —	—
	$P_2 = 208 \times 231$ —	—

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 129 et pl. VIII.

Nous avons ensuite continué le dégagement méthodique de la face Est en progressant vers le Sud, pour ne rien laisser dans l'incertitude. Bien nous en prit, car nous n'avons pas tardé à voir apparaître à la base du parement de M_3 et appliqués contre lui deux petits socles d'une coudée carrée, formés encore de deux assises et espacés entre eux d'axe en axe de 5 coudées.

Ces deux socles se trouvaient exactement devant le puits V, visible sur la face Est (voir pl. III). En époussetant bien la surface des pierres nous avons retrouvé ensuite, au Nord de ces socles et toujours à 5 coudées d'axe en axe, les traces certaines de deux autres, correspondant à l'emplacement du puits IV, puis encore une trace, non absolument certaine, toujours à la même distance, qui aurait correspondu au puits III. Au Nord de celle-ci, le revêtement M_3 et son assise de base ont été trop abîmés pour pouvoir nous donner d'autres indications. Au Sud du puits V, d'autre part, le revêtement M_3 est bien conservé sur une longueur de 14 mètres, où nous ne trouvons plus trace de ces socles. D'ailleurs au Sud du puits V, bien qu'il dût y avoir presque certainement au moins trois puits, VI, VII et VIII, et peut-être d'autres encore, nous constatons qu'aucun de ceux-ci n'aurait traversé la superstructure de M_3. Tous ces puits ont donc été fermés lors de la construction de M_3 qui les recouvrit définitivement, l'emmagasinement de leurs galeries ayant été effectué auparavant, c'est-à-dire au cours de la construction de M_1 et de M_2. Il semble ainsi que ces socles n'aient existé que devant les puits qui traversaient la superstructure et étaient de vrais puits funéraires, comme les puits IV et V, et peut-être les puits II et III, qui l'ont été probablement aussi.

Légèrement au Sud de ces socles, dans le déblai, nous avons trouvé un bloc en forme de stèle à sommet cintré, en calcaire dur légèrement grisâtre. Il est cassé à la base. Dimensions actuelles : hauteur 1 mètre; largeur 0 m. 34; épaisseur 0 m. 20. Toujours dans la région de ces socles, il y a quelques années, en effectuant des déblaiements partiels, nous avions sorti un bloc semblable et de dimensions analogues qui, n'étant pas inscrit, avait été pris pour un bloc abandonné jeté dans le remplissage des revêtements de la Pyramide. Maintenant que nous connaissons ces socles il est évident qu'ils étaient destinés à ces stèles.

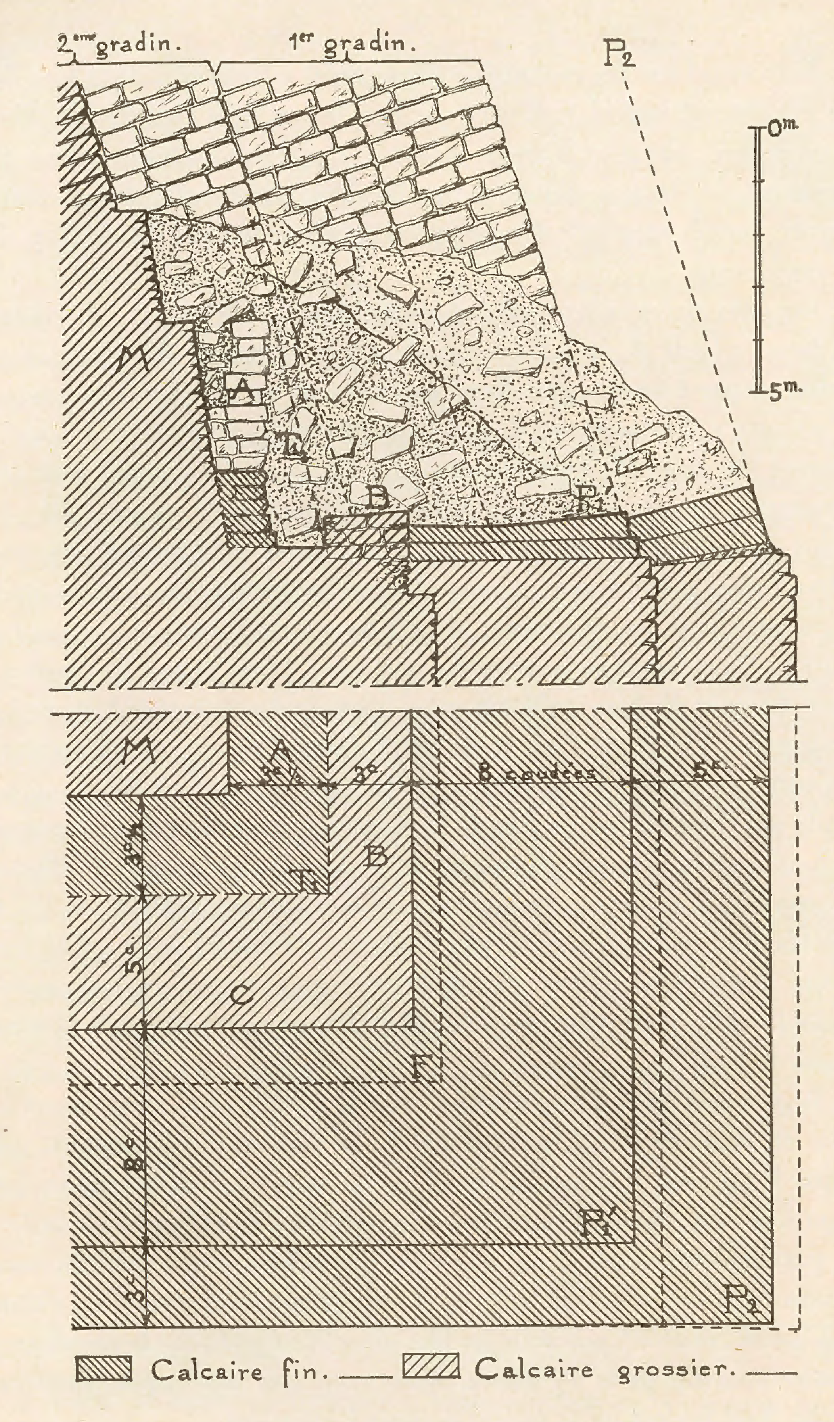


Fig. 4. — Plan et coupe de l'angle Nord-Est de la Pyramide.

La découverte de stèles situées contre le parement oriental du projet M3 constitue un fait nouveau de grande importance. Ces stèles indiquent un culte du côté Est, suivant la règle générale à laquelle on avait pu croire que la Pyramide à degrés faisait exception avec la situation de son temple au Nord[1]. La disposition de ces stèles, correspondant par groupe de deux à un seul puits funéraire, est à rapprocher des deux stèles également non inscrites du petit temple funéraire de la pyramide de Meïdoum; ces dernières ne sont pas adossées au revêtement de la pyramide, mais se trouvent dans la courette comprise entre celle-ci et le temple.

Lorsqu'on abandonna ce mastaba M3 pour le recouvrir par le premier projet de pyramide à degrés P1, les stèles furent vraisemblablement laissées en place et se trouvèrent ainsi enrobées dans le nouveau revêtement.

Sur la face Sud de la Pyramide nous avons retrouvé, d'autre part, les vestiges du retour vers le Nord du revêtement occidental de P1 situé contre le revêtement correspondant de M2.

Sur la face Nord, il nous restait enfin à expliquer trois particularités de la maçonnerie du massif de la Pyramide :

1° Un angle de fondations Nord-Est (en F, fig. 4) situé en arrière des fondations des projets P1' et P2 et à une coudée à l'Ouest de l'alignement de la face Est de M3. Il n'a donc pu servir à un prolongement de M3 vers le Nord et à plus forte raison de P1.

2° L'angle Nord-Est d'une maçonnerie assez mauvaise de petits blocs de calcaire gris (en M, fig. 4), dont les lits ne semblent pas déversés. Les faces Nord et Est de cette maçonnerie sont respectivement à 7 1/2 et à 10 1/2 coudées en arrière des faces correspondantes de la fondation F. Elles forment, sur 6 mètres de hauteur, au Nord la base de la deuxième tranche vers l'intérieur du second gradin du massif de la Pyramide, à l'Est celle de la première tranche du même gradin.

3° Contre la face Nord de cette maçonnerie, des blocs de calcaire fin à assises horizontales ayant appartenu à son revêtement et s'élevant encore

[1] Rappelons cependant que les six stèles fausses portes des appartements souterrains de la Pyramide à degrés et du tombeau du mur d'enceinte se trouvaient déjà toutes face à l'Est.

à 3 mètres de hauteur (en A, fig. 4). Au-dessus de ce niveau ils sont recouverts par la maçonnerie à lits déversés de la première tranche du deuxième gradin de la Pyramide finale.

L'existence de ces blocs à assises horizontales prouve que nous n'avons pas là un autre projet de pyramide à degrés dont les lits auraient dû, au contraire, être déversés.

Cet angle de fondation, cette maçonnerie de petits blocs et ce revêtement n'ont donc pas pu appartenir à une extension vers le Nord, ni du mastaba M_1, M_2, M_3, ni de la pyramide P_1. Ils auraient pu, il est vrai, faire partie d'un autre mastaba accolé au premier ou très voisin de lui; mais ce nouveau mastaba serait véritablement inexplicable. Aussi pensons-nous que nous avons très probablement là des éléments du temple funéraire de la pyramide P_1, constitué comme celui du tombeau du Sud[1] par un vaste massif où auraient été ménagées une ou plusieurs chambres de culte. La saillie de ce temple massif vers le Nord par rapport à la Pyramide P_1 aurait été avec son revêtement de quelque 44 coudées, et le retrait de sa face Est sur la face correspondante de la Pyramide P_1, d'environ 11 coudées.

En résumé, les résultats obtenus durant cette campagne de fouilles ont été de la plus haute importance à un quadruple point de vue.

Au point de vue *archéologique*, la collection de vases extraite est d'une richesse extraordinaire et comporte plusieurs pièces remarquables de type absolument nouveau.

Au point de vue *philologique*, nous avons recueilli une série d'inscriptions hiératiques datant du début de la IIIe dynastie, et même probablement souvent des deux premières. Ces inscriptions constituent le lot de beaucoup le plus important de cette période qui ait été trouvé jusqu'à ce jour, et leur étude sera facilitée par le fait que ces galeries n'ayant pas été violées, les inscriptions sont complètes ou pourront se compléter dans l'immense majorité des cas.

Au point de vue *historique*, certaines de ces inscriptions apporteront des documents précieux. En outre, nous avons recueilli plusieurs inscriptions

---

[1] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXX, p. 143-144 et pl. III.

hiéroglyphiques comportant des noms royaux et des titulatures royales, et parmi ceux-ci même un nom de roi nouveau (voir l'article ci-après de M. Quibell).

Au point de vue *architectural* enfin, nous avons pu préciser le difficile problème des constructions successives de la Pyramide à degrés, et établir que, sur la face Est d'un de ses projets au moins, il y eut des stèles correspondant aux emplacements des puits funéraires.

J.-P. Lauer.

STONE VESSELS

FROM THE STEP PYRAMID

(with 4 plates)

BY

J. E. QUIBELL.

In Volume XXXIII, p. 161-166, of these *Annales,* M. Lauer described the gallery containing the two alabaster sarcophagi. Another gallery (1), to the south of this and vaguely parallel with it, has given us occupation throughout this season of 1933-1934, will require another winter to empty it, and more winters still before the stone vases of which it was full can be mended, published and disposed of. There must be many thousands of them.

Just at the end of last season the clearing of the chamber in which the second sarcophagus lies, disclosed, in the south wall, a compact mass of alabaster sherds, almost touching one another. Our first thought was that this was a niche or cupboard that had been filled with broken vases from the furniture of the two coffins, — a mistaken idea as the future was to show. In November then a trial passage was cut southward from the middle of the gallery, and again we ran into a stack of alabaster sherds with here and there an unbroken vase among them. Even on the first day a complete alabaster jug with handle (type of Pl. I, 10) and 16 other pieces, in dolomite, porphyry and diorite as well as alabaster, and including one with an ink inscription of [hieroglyphs], were brought to the house. It was soon plain that we had before us a gallery, in height and breadth similar to that containing the coffins, roughly parallel with it and, presumably, of similar length.

(1) See Lauer, *supra,* p. 54 sqq.

Each day provided half a dozen complete vessels besides fragments, and within a week we were convinced that this gallery was inviolate, was filled with vases up to the roof and that these had not been deliberately broken but that the roof had collapsed and crushed them.

By this time there were also 16 short inscriptions in ink, one already several times repeated, containing the name [hieroglyphs], all presumably of Zoser's time, and one certainly of an earlier period. This was of the Ist Dynasty King Azab, giving his name, also the name of a temple or palace and the *Sed*-festival sign, all incised on a sherd from a cylindrical vase of alabaster.

In the next week we found inscriptions of [hieroglyphs] of the Ist Dynasty and [hieroglyphs] of the IInd; [hieroglyphs] soon followed.

It seemed there was a 'garde meuble' at Memphis and that when a royal personnage died the office issued so many thousand vases. Most would be of recent make, but sometimes an old, half forgotten store would be opened and vessels of earlier reigns, even earlier dynasties, come to light.

Incidently this suggests that the history of the first three dynasties was moderately peaceful, that this government office at least was never raided.

Digging had begun on November 11th : we penetrated this new gallery at a point about halfway between the portcullis and the sarcophagi and then worked westwards, wishing to find if this was a burial or only a magazine, if there was or was not a sarcophagus at the end. There was indeed, near the end, a bed of deliberately pounded alabaster chip which might have been intended to cover something valuable, but this hope proved a deception; there was no change in the character of the vases which lay under it.

We had travelled from the entrance on a layer of tafl (clay) 30 to 50 cms. deep. Underneath it were more vases. We have now for long supposed that there were two galleries, in part of their length superimposed and that this layer was the floor of one and the roof of the other. Three metres from the west end we dug to the bottom and found again the closely packed broken vases, below just as above the bed of clay.

By December 5th the west end of the gallery had been reached; there

was no sarcophagus. One remarkable objet there was the handled vase with the *Sed*-platform in relief, stairs on each side and the [hieroglyph] figure below, two shrines with thrones inside them and a large beetle with striated elytra above. This is the only vase with decoration in relief (Pl. IV).

The quantity of packets of fragments strewing the yard, and the bowls and dishes stored in the house had become embarrassing and M. Lacau, on his arrival (December 6th), promptly started the building of a new magazine to hold them.

By now it was plain that we had to deal with a mass of broken bowls some 30 metres long, over 2 metres high, and nearly 2 metres wide. Where we had sunk to the bottom and had a section before was we could see nests of bowls, 17, 18, as many as 24 in a nest, sometimes inverted, sometimes the right way up, and among them some stout cylinders and other heavy vases, most, but not all of them, on or near the floor.

Nearly all the bowls were broken, generally in small pieces, but these remained in contact. It would be an immense saving of time if we could keep them so, or at least mark their relative positions, and we all three spent a certain number of hours in a warm and bad atmosphere, trying to devise a better system than that which our men had developed. We could only admire their patience and care, and found it difficult to suggest an improvement which would not be too expensive in time and money (as embedding in molten paraffin, giving a number to each vase and pencilling this on all fragments). I am informed that in a pile of spheres, say a bucketful of marbles, each one is in contact with 12 others. This fact helps to explain the solidarity of these alabaster fragments; so many are disturbed if any one is removed.

Removing the stone in layers from above is not possible; the men would break ten vases by treading on them while extracting one. So we continue in our old ways. The reis or an experienced man picks out so many of the pieces of one vase as he can, while fragments from 3 or 4 others fall from each side and above. A sheet of packing paper is first spread over the face of the little cliff below the vase being worked on : men to right and left arrest stray pieces and note (mentally) where they came from : the fragments of each vase are wrapped in paper and placed in one of the lidless boxes which have been brought from the house in

the morning. These are made of the cheapest thin wood, not planed, all 60 cms. long, 30 wide, 15 or 20 deep. At the house they are marked in blue pencil with the date at which they were filled.

This procedure has already been found useful. When a vase is being mended and some pieces are missing they are most likely to be found in boxes of nearly the same date; it would be hopeless to search for them in all the thousand boxes already filled. Next season there will be three times as many.

Coordinates would of course have fixed positions much better but have been too laborious and expensive to measure.

The two plates of outlines drawn by Abd el-Halim Eff. Hilmi give all the important forms.

PLATE I.

1. Alabaster tables in one piece are common; so are those with a flat-topped base cemented on. Those with a raised ring to fit a flanged base (3) are rare : as yet we have seen but two.
2. This is unique. It is evidently an imitation of the *sōma'* which may still be seen in Upper Egypt houses, a granary made of a mixture of clay and dung which is said to be proof against mice and scorpions.
4. This imitation of a facetted column is also known from one example only. It is built up from many fragments.
5. The form is not rare but only three bowls of comparable size have as yet been found.
6. This very large bowl is again unique.
7. Of the tall jars with raised cord pattern we have seen about six.
8. These vases are thick and heavy. The one drawn is slighter than most of the type. One was as heavy as most could lift.
9. This is surely the largest alabaster vase known. On the raised label was an ink inscription of [hieroglyphs] rescued by M. Lacau but now illegible.
10. Four large and three small of this type. For some reason they are less damaged than most.

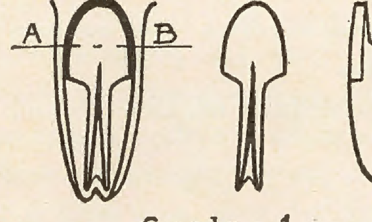
PLATE II.

11. Of this double shape one example only was found.
12. Shallow dishes like this in shape are common, but the size is exceptional. It can have been of no use; unless very carefully carried it would break of itself.

13. A more common type of which we have counted 150 of alabaster and about 100 of hard stones.

14, 17, 18. Are types numerous both in alabaster and in hard stones, while 16 is rare.





Scale : $\frac{1}{2}$.

19, 21. These milk bowls again are not numerous. Of no. 20 two examples only have as yet appeared: in them a fiddle-shaped piece was cemented into the spout to divide the issuing jet into two (see figure).

22, 26. Of this type there are many examples made in varieties of gneiss, very finely polished.

24. This unique vase is elliptical in section. It has horizontally-pierced handles, wavy handles below, a ribbed, unpolished surface and cords above and below the ribbing.

23, 25. This distinctive, heavy dish is commonest in dark diorite but occurs also in alabaster : 20 have been found.

27. Is of alabaster, a form derived from metal. One example only.

28. In schist, has an incised inscription .

29. A vase like this, but less wide, was very common, no less than 80 having been found.

32. Made in two pieces, is fairly common.

36. Is a tour de force in so fragile a stone as alabaster : the panels dividing the box into four are only 2 mm. thick. The four holes in the rim may be for pegging on a lid.

37. Is a fine example of the tubular vases. It is of good schist and finely polished. Of these vertical vases 86 have been counted, varying from the monster of the last plate to some as little as 15 cm. in height. There is nearly always a slight curve outwards to the base. The inner surface has been frequently corroded by an acid. These vases must have held a fat which has turned rancid.

There is great variety in the stones employed. Far the commonest is alabaster, the colours of which were much admired. Pink horizontal bands were liked but sometimes the stone was cut so as to show vertical stripes. Bowls of plain yellow alabaster were occasionally painted red.

Holes in the stones were sometimes filled with a paste probably made of plaster and stone dust.

A few vases bore incised inscriptions. The names of the following kings occurred : — Azab, Zet, Merbap, Semempses, Ka and a new king whose *serekh* name was written with a single bird sign (*desher?*); of these no illustrations are given here.

There were also numerous short hieratic inscriptions in ink, of which a few samples are shown in Pl. III. They are all short, give generally the name of a man (the donor?), an office, a place name or the name of the quarry from which the stone came. Of these texts there are more than a hundred already, many incomplete, but as they recur M. Lacau is likely to get better examples before the digging is finished. A current script was evidently well developed : the forms of the signs are simplified and fixed.

J. E. Quibell.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LES

FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1933-1934

DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE

DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

(avec 2 planches)

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Les fouilles de l'année dernière, localisées dans une région très rapprochée de la pyramide de Pepi II, au croisement du grand axe du temple et de celui du Mastabat Faraoun, avaient mis à jour un grand tombeau, entièrement construit en pierres, et destiné à deux vizirs de la fin de la VIe dynastie [1]. Les travaux, repris au début de cet hiver avec une petite équipe d'ouvriers, démontrèrent que toute cette partie de la nécropole avait été réservée aux plus hauts dignitaires du royaume, dont les tombeaux contrastent par leurs dimensions, leur mode de construction, leur disposition intérieure et extérieure, avec la grande masse des sépultures des seigneurs de moindre importance et des simples particuliers, qui ont été décrites dans un précédent mémoire [2].

Le grand vizir *Baou* avait élevé son tombeau à côté de celui de son prédécesseur *Ama-Merira,* le long de l'avenue royale. Ce personnage, qui cumule sur son nom une quarantaine des titres les plus élevés de la hiérarchie égyptienne, avait construit sur un plan très différent de celui adopté par son voisin, un mastaba où se combinent les murs

(1) *Annales du Service,* XXXIII, p. 145. — (2) *Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II* (Le Caire 1929).

de briques avec les murs de pierre, mais dont la destruction à peu près totale des superstructures ne permet pas de reconstituer l'aspect extérieur primitif.

Les sous-sols, par contre, sont encore à peu près ce qu'ils étaient autrefois, la descenderie est intacte, bouchée par de gros blocs de calcaire et le caveau, bien que pillé consciencieusement, en bon état de conservation; cette chambre de pierre est protégée par une voûte de briques qui n'atteint pas moins de 3 mètres d'épaisseur; ses dimensions dépassent de plus du double celles des plus grandes tombes découvertes jusqu'ici dans la nécropole. Les bas-reliefs d'un travail très soigné qui couvrent les parois de calcaire sont ainsi beaucoup plus développés que partout ailleurs, sans cependant sortir des motifs habituels : mobilier funéraire, victuailles amoncelées, liste d'offrandes, façades multicolores, le tout accompagné des formules ordinaires.

Le tombeau situé au sud de celui de Baou, en retrait par rapport à l'avenue du temple, est bâti sur un plan plus original encore : à l'est d'un grand massif carré encerclé d'un mur de briques, s'élevait une chapelle en pierre, rappel du système funéraire des âges antérieurs, et au nord, à l'orifice d'une descenderie semblable à celles des tombes royales, une petite chambre avec table d'offrandes et stèle, dont la porte était flanquée de deux obélisques, disposition qui jusqu'ici paraissait avoir été réservée exclusivement aux rois et aux reines. Comme si ces deux locaux cultuels ne suffisaient pas, et cela à une époque où ils étaient réduits, dans tous les autres monuments funéraires, à leur plus simple expression, il devait se trouver en outre, sur la terrasse du mastaba, une stèle et une table d'offrandes qui ont été découverts parmi les décombres remplissant le massif central et qui sont des monolithes d'une dimension telle qu'on ne peut vraisemblablement les supposer amenés d'ailleurs.

La façon dont l'appartement funéraire a été saccagé ne nous permet plus qu'une chose : constater que cette tombe était la plus importante de celles découvertes jusqu'ici, par son développement inusité et par son plan qui présente en plus d'une profonde alcôve au-dessus du sarcophage enfoui dans le sol, une sorte d'antichambre précédant le caveau proprement dit; elle était aussi la plus remarquable par sa décoration qui, sans sortir des thèmes ordinaires, est exécutée dans les moindres détails avec

un soin et une perfection peu communs à cette époque où seuls les ateliers royaux conservaient encore toutes les traditions de la sculpture classique.

Le propriétaire de ce mastaba, qui revêtait les plus hautes dignités, y compris celle de grand vizir, était le prince Teta ; ce titre ne laisse aucun doute sur sa descendance royale, mais nous ne savons auquel des pharaons de la VIe dynastie il se rattache, les liens de parenté n'étant à cette époque que très rarement mentionnés.

Je serais tenté de le situer tout à fait à la fin du règne de Pepi II ou même sous les roitelets inconnus qui lui succédèrent, car le titre qui remplace une fois le est tardif, ainsi que le par lequel débute à plusieurs reprises la série de ses titres et qui ne se rencontre pas ailleurs avant la première période intermédiaire [1]; de plus, le fait qu'il dut se contenter pour bâtir son tombeau d'une place peu apparente, en arrière des autres, indique qu'il est postérieur aux deux autres vizirs.

Quoique pillée à fond, cette tombe nous a livré cependant un objet de valeur, un petit panneau de bois stuqué travaillé avec un relief à peine sensible mais d'une grande finesse et représentant Pepi II accompagné de la déesse Hathor et recevant la vie de la main d'Horus; le tableau est rehaussé de couleurs encore très bien conservées, fond gris-bleu, chairs roses sauf celles d'Hathor qui sont dorées, vêtements blancs, accessoires d'or. La destination de cette charmante miniature, unique en son genre [2], n'est pas déterminable, car l'absence de tout moyen d'assemblage, tenon ou mortaise, semble exclure la possibilité que ce soit un panneau de coffret, à moins de le supposer enchâssé dans un cadre de bois.

---

[1] Ces deux titres se rencontrent conjointement pour la première fois dans la titulature des ministres des rois Demdabtaoui et Nofirkauhor (Weill, *Décrets royaux de l'Ancien Empire,* pl. IV et p. 82). Le premier des deux paraît déjà un peu antérieurement chez un *Ouashptah* dont le nom, qui ne se retrouve que dans notre nécropole doit être contemporain de Pepi II (cf. Mariette, *Mastabas,* D. 38, p. 270).

[2] Nous possédons cependant deux panneaux entièrement dorés et sans aucune couleur, plus petits, représentant le même roi également entouré de divinités, et dont la destination est douteuse, en l'absence de tout autre point de comparaison (Quibell, *Excavations at Saqqara,* II, p. 72, pl. V. — *Annales du Service,* XXVII, p. 57, pl. IV.)

A quelques pas de là, entre les murs d'une dépendance du mastaba d'Ama-Merirā, un personnage nommé *Ânou* avait aménagé à fleur de sol une tombe qui, par un hasard extraordinaire pour cette région si bien exploitée par les gens du pays, n'avait pas été violée. Quoique général et attaché à l'inspection de la pyramide de Pepi à quatre titres différents, cet homme devait être dans une situation très modeste, à juger par l'exiguïté et la simplicité de sa petite tombe de briques non décorée et par la réduction au strict minimum de son mobilier funéraire dont les seules pièces intéressantes sont de petits bracelets faits d'une mince feuille d'or travaillée en repoussé, un chevet entièrement doré et une statuette de bois dont le pagne est également recouvert d'une feuille d'or.

Les modèles de deux barques et d'un petit atelier d'ouvriers sont tombés en poussière et ce qui reste du double cercueil de bois présente un certain intérêt en ce que c'est sans doute le plus ancien monument de ce genre sur lequel se trouvent des textes funéraires [1] et des représentations du mobilier funéraire, réduites il est vrai au minimum.

Bien qu'entièrement déblayé depuis plusieurs années, le temple funéraire de Pepi II nous réservait encore des surprises; au fur et à mesure de la copie des bas-reliefs, quelques-uns des fragments disséminés par centaines sur le sol et incompréhensibles isolément, venaient retrouver leur place primitive, suggérant une interprétation nouvelle des ensembles et permettant ainsi la reconstitution de scènes entières, du soubassement au plafond. Une revision systématique s'imposait dès lors, les bases étant suffisantes pour l'entreprendre fructueusement. Depuis six ans qu'il copie avec un soin méticuleux les reliefs du temple, Ahmed Eff. Youssef était tout désigné pour me seconder dans cette tâche, dont il s'est acquitté avec le plus grand succès, le retard de quelques mois dans le travail de copie étant largement compensé par les résultats inespérés de la reconstitution.

---

[1] Il ne reste que quelques signes des colonnes de textes en cursive, mais les inscriptions du même ordre écrites en grands hiéroglyphes, sont mieux conservées, du moins sur le cercueil intérieur.

Dans l'antichambre qui précède le sanctuaire, déjà reconstruite précédemment, plusieurs morceaux sont venus compléter les scènes de boucherie, les théories de divinités et les figures royales. Dans le vestibule par lequel on pénètre dans cette salle, les jambes du roi et celles d'un groupe de prisonniers marquaient sur le mur sud la place d'une grande scène de triomphe qui semblait irrémédiablement perdue; la constatation que trois grands blocs trouvés dans le voisinage ne pouvaient appartenir qu'aux parties hautes de cette paroi, permit de faire le raccord et de reconstituer, avec l'aide de plusieurs autres fragments l'ensemble d'un tableau analogue à ceux des temples du Nouvel Empire et qui n'a pas son pareil sous les dynasties memphites.

Les scènes analogues qui décoraient les murailles du grand couloir séparant le temple proprement dit de la cour d'honneur se sont également accrues de quelques éléments, mais ici les lacunes sont trop importantes pour qu'on puisse songer à reconstituer l'ensemble.

Le sanctuaire, qui est la plus grande salle du temple, est démoli au point qu'on ne voit plus en place qu'une scène de boucherie et les jambes de quelques porteurs d'offrandes, vestiges insignifiants mais grâce auxquels on peut cependant reconnaître la disposition générale du décor et situer les centaines de fragments épars dans les décombres sur tout le périmètre du temple pour reconstituer, au moins dans ses grandes lignes, une ornementation qu'on retrouvera plus tard, presque telle quelle, dans une des salles de Deir el-Bahari[1] : à côté de l'entrée, les opérations traditionnelles de boucherie et sur les longues parois latérales, trois rangées superposées de fonctionnaires, avec leurs noms et leurs titres, portant des victuailles de toute nature et s'avançant vers leur souverain assis devant un repas éternellement renouvelé; au-dessus des porteurs et des bouchers, trois autres registres où s'empilent, dans un désordre apparent, mais savamment combiné et harmonieux, les aliments tout préparés, végétaux ou animaux, accompagnés des boissons diverses, dans leurs cruches et leurs jarres habituelles et agrémentés de fleurs qui égaient ce garde-manger gargantuesque, pour aboutir à la grande liste d'offrandes qui se déroule au-dessus du roi.

[1] Naville, *Deir el-Bahari*, pl. CVII à CXIII.

Ce qui subsiste aujourd'hui de cet ensemble constitue peut-être seulement la dixième partie des tableaux et on ne peut songer à retrouver la place originale de chaque morceau ou de chaque groupe de fragments. J'ai dû me borner à réunir ce qui pouvait se raccorder, à retrouver des points de contact permettant de refaire des groupes dont quelques-uns sont assez grands pour donner une idée très exacte de ce que devait être cette ornementation, monotone par le sujet mais infiniment variée dans ses détails, admirable de dessin et de couleur, à juger par certains fragments qui ont encore gardé toute leur fraîcheur. Dans un des anciens magasins du temple aménagé à cet effet, on peut maintenant étudier de près ces pièces détachées et estimer ce que devait être une des œuvres artistiques les plus remarquables de l'Ancien Empire; les parties extrêmes des tableaux représentant le roi devant sa table ont pu, malgré des lacunes considérables, être reconstruites dans une petite pièce voisine.

Au cours de la saison précédente, j'avais déblayé à nouveau l'entrée du tombeau de Pepi II, sur la face nord de sa pyramide, mais l'étroit couloir pratiqué par les voleurs ne permettait pas d'entreprendre un travail fructueux dans des locaux en partie encombrés par les pierres provenant de la démolition de plusieurs parois. Pour dégager le couloir descendant, j'ai été obligé d'enlever plusieurs gros blocs de calcaire, puis une sorte de bouchon de granit mesurant 2 m. 50 de long et enfin de relever les trois herses de granit avant de commencer le travail de déblaiement proprement dit que les circonstances ont limité pour cette saison, au corridor et spécialement à la petite chambre située au bas de la descenderie, à l'entrée du couloir horizontal : parmi les fragments de pierre qui s'y entassaient, beaucoup provenaient de la surface des parois décorées d'hiéroglyphes contenant des parties de chapitres inédits dont ni Maspero ni l'expédition allemande n'avaient eu connaissance. L'étude comparée des divers fragments, leur classement, leur rapprochement, leur mise en place constituent un long travail de patience, de sorte que j'ai dû borner mes efforts à la reconstruction de cette antichambre, qui avait particulièrement souffert du travail des violateurs, et remettre à une autre année l'exploration des deux grandes salles, également encombrées de matériaux dont beaucoup portent des fragments de textes.

Les textes récupérés ainsi correspondent à peu près au tiers des surfaces détruites; ils présentent donc de très grandes lacunes; mais, grâce à certaines indications matérielles, beaucoup d'entre eux ont pu être remontés à leur place primitive; quant à d'autres, pour lesquels nous ne possédons pas de textes parallèles, j'ai dû me contenter de raccorder les fragments dont les cassures correspondaient, sans tenter des reconstitutions hypothétiques.

Les décombres de cette partie du tombeau contenaient, en outre, de nombreux fragments d'albâtre, restes de vases brisés sur place. Un triage de ces débris m'a permis de reconstituer au moins en partie une dizaine de récipients de formes très variées, certaines inconnues jusqu'ici, et de très grandes dimensions, la plupart dépassant o m. 50 de hauteur. Ces vases destinés à la conservation des parfums et des essences rituelles portent presque tous une inscription plus ou moins développée avec le nom d'un roi qui n'est pas toujours le propriétaire même de la tombe, mais souvent l'un de ses prédécesseurs, Merenra, Pepi Ier ou Ounas; la coutume d'employer dans le mobilier funéraire royal des ustensiles d'époque plus ancienne et provenant de rois antérieurs, sorte de vaisselle de famille, se trouve dès la période thinite et les trouvailles récentes sous la pyramide à degrés en ont fourni un frappant exemple.

G. Jéquier.

LE TOMBEAU DE [hieroglyphs] À THÈBES

(avec 1 planche)

PAR

AHMED FAKHRY.

Ce tombeau, déjà connu depuis longtemps, figure au Catalogue des tombeaux sous le n° 98[1]. Il est également mentionné dans la bibliographie de Miss Porter et Miss Moss[2] : «Hall-names and titles of deceased, wife and two daughters from scenes of offering bouquets, Champollion, *Not. Descr.*, I, 840 to 501, II 21 and 24;

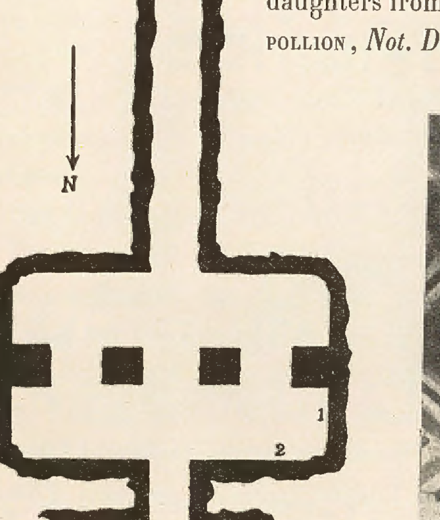


Fig. 1.



Fig. 2.

L., *D.*, Text, III, p. 278». Ce tombeau a été indiqué par Champollion sous le n° 9 et par Lepsius sous le n° 69; sa place exacte sur la carte de

(1) Gardiner and Weigall, *Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes*, p. 24.

(2) Porter and Moss, *Topographical Bibliography of the Theban Necropolis*, p. 128.

la nécropole est en E, 4-C, 1. Ce tombeau est de grandes dimensions (le plan que j'en donne, fig. 1, est à l'échelle d'environ $\frac{1}{200}$); mais il ne fut jamais complètement achevé. L'angle nord-ouest a seul été décoré; les piliers sont très grossièrement taillés.

Les deux photographies de la planche ci-jointe et la figure 2 dans le texte montrent tout ce qui existe maintenant dans ce tombeau en fait de décoration. La photographie n° 1 (chiffre 1 sur le plan) représente le défunt adorant Osiris. La photographie n° 2 (chiffre 2 sur le plan) montre la présentation des bouquets; cette scène se trouve sur la paroi nord.

La figure dans le texte donne un spécimen de la décoration uniforme du plafond, qui est d'un type très commun sous la XVIII[e] dynastie et particulièrement sous Aménophis II. La partie supérieure de la paroi n° 1 (ouest) est seule conservée. Devant Osiris trois lignes : (←)

Derrière Osiris, une ligne verticale :

Au-dessus de *Ka-m-ḥeribsen* neuf lignes : (→)

[1] ... [2]. «Adoration d'Osiris, prosternation devant Onnofris par le trésorier du roi de la Haute-Égypte, troisième prophète d'Amon. Ka-m-ḥeribsen, défunt; né de la grande nourrice du maître des deux pays, louée du Bon Dieu........ Il dit : je viens à toi, ô Grand Dieu, (pour que) j'adore ta beauté pendant la journée».

Sur la paroi n° 2 (nord) on voit, de gauche à droite, le défunt assis à côté de sa femme devant la table d'offrandes; il reçoit deux bouquets de

(1) Le défunt était ... (voir plus bas p. 85). Ici, le signe ... est certain, mais le ... est douteux.

(2) Bien que ce tombeau date de l'époque de Thoutmosis III ou Aménophis II, le nom d'Amon n'a pas été effacé.

fleurs de ses deux filles qui sont suivies par un domestique (?) portant deux vases. Au-dessus, huit lignes : (←)

... «Réception du bouquet d'Amon pendant le repos du dieu à sa belle fête d'Amentet, par le trésorier du roi de la Haute-Égypte, troisième prophète d'Amon, Ka-m-ḥeribsen défunt[1]».

Au-dessus de sa femme, quatre lignes : (←)

... [2] «Sa sœur, son aimée, l'ornement du roi, la chanteuse d'Amon, maîtresse de maison, Ḥenout-taoui, défunte».

Au-dessus des deux filles, cinq lignes : (→)

... «La venue, avec le bouquet d'Amon, de sa fille, son aimée, la chanteuse d'Amon Amon-m-opet [et] de la chanteuse d'Amon Mout-nefert».

Sur la droite, on voit encore la partie supérieure de ces deux filles, et l'on comprend par le texte qu'elles accompagnaient leur mère; mais celle-ci a disparu. Ces deux filles regardent à droite. Au-dessus d'elles, il reste sept lignes verticales (→); la ligne la plus à droite ... est probablement la fin de la légende de la mère, dont le début a disparu. Les six autres lignes se répartissent ainsi : quatre pour Amon-m-opet :

et deux pour Mout [nefert] :

... *sic*

(1) La phrase ... est traduite en considérant ... comme un infinitif. Pour l'emploi de la préposition ... suivie de l'infinitif, voir Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 129.5.

(2) Lepsius (*Denkm.*, Text III, p. 278) ne donne pas le ...; il est pourtant bien visible.

Champollion et Lepsius se sont bornés à publier les noms et titres du défunt et des membres de sa famille. Champollion a lu son titre [hieroglyphs], mais Lepsius l'a corrigé avec raison en [hieroglyphs]. Les couleurs sont bien conservées, surtout dans la partie droite de la paroi 2. C'est la paroi 2 qui offre le plus d'intérêt. On peut observer, par exemple, l'aspect peu fréquent des cheveux des filles, ainsi que les robes, qui se distinguent toutes par la présence d'une seule bretelle.

Ahmed Fakhry.

BLOCS DÉCORÉS

PROVENANT DU TEMPLE DE LOUXOR

(avec 2 planches)

PAR

AHMED FAKHRY.

Le projet d'embellissement de la ville de Louxor a comporté la démolition d'une grande partie des maisons avoisinant le côté est du temple. Ce travail a été dirigé par la Commission Locale de Louxor sous la surveillance des inspecteurs du Service des Antiquités. Quelques-unes de ces maisons renfermaient des pierres antiques. Après la prise de *sébakh,* M. le Directeur Général a estimé qu'il y avait lieu de faire des sondages pour vérifier la nature de cet endroit.

Les travaux sur le côté Est du temple ont duré du 10 février au 9 mars 1934, sous la direction de M. le Directeur Général. La publication des constructions qui ont été dégagées sera faite par lui-même. Mais il m'a chargé de publier de nombreux blocs décorés qui se trouvaient emmagasinés dans le temple depuis les travaux de MM. Daressy, Weigall, Legrain et Baraize, ainsi que tous les blocs qui ont été trouvés pendant le dégagement de 1934 et qui avaient été remployés dans les murs des maisons démolies ou dans les constructions romaines et coptes.

Les blocs les plus importants seront publiés en phototypie, d'autres seulement en dessin; pour la plus grande partie, je me bornerai à une description, sans traduction ni commentaire.

I. — STÈLES.

Les stèles *complètes* publiées ici sont au nombre de trois. Voir pl. I, n°s 1, 2, 3.

Stèle N° 1. — Elle est en grès et mesure 0 m. 55 de hauteur, 0 m. 40 de largeur en haut et 0 m. 42 de largeur en bas.

Elle est cassée en deux morceaux; le sommet est cintré. Elle est composée de trois registres. Toutes les représentations qui sont sur cette stèle, ainsi que sur les deux suivantes, sont gravées en creux. Le registre supérieur contient le disque solaire ailé auquel sont suspendues deux uræus couronnées. Au registre du milieu, le roi présente des offrandes et une statue au dieu Amon assis sur le trône portatif; devant Amon, on voit le dieu Min et, derrière lui, la déesse Isis. Le registre inférieur est occupé par le roi portant la couronne de Haute-Égypte et offrant des plantes (?) à la triade thébaine, Amon, Mout et Khonsou. Toutes couleurs ont disparu. D'après le style de cette stèle, on peut l'attribuer à l'époque des Ptolémées.

Stèle N° 2. — Deux stèles de Tibère avaient été trouvées, il y a longtemps, dans le temple de Louxor et sont maintenant au Musée du Caire. Elles ont déjà été publiées par Ahmed bey Kamal dans le *Catalogue des stèles ptolémaïques et romaines* dudit Musée, puis par M. Daressy dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XIX, p. 163-165. Il semble que l'empereur Tibère a travaillé dans le temple et a commémoré ses travaux par ces deux stèles déjà connues et par les deux autres que nous publions ici.

La stèle n° 2 est en grès; elle mesure 0 m. 72 de hauteur et 0 m. 45 de largeur. Elle a été trouvée remployée dans le dallage d'un escalier de l'époque romaine (vers 308 ap. J.-C.) qui conduit du sol au sommet du mur d'enceinte de la ville romaine entourant le temple du côté Est. Elle est divisée en trois registres.

Le registre supérieur est occupé par le disque solaire ailé auquel sont suspendues deux uræus, coiffées respectivement de la couronne de la Haute et de la Basse-Égypte. Entre les deux uræus on lit :

Le registre moyen est occupé par Tibère tenant une houe devant Amon et Min.

Au-dessus de lui :

Devant Amon :

Devant Min, il y a une ligne verticale très mutilée : . Derrière lui on peut distinguer les signes suivants :

Le registre inférieur est occupé par cinq lignes d'hiéroglyphes tracés de gauche à droite, assez difficiles à lire :

Stèle N° 3. — La troisième stèle est aussi en grès et du même style que la précédente; elle mesure 0 m. 70 de hauteur et 0 m. 45 de largeur. Elle est plus mal conservée que la précédente. Elle a été trouvée dans les déblais à côté du temple. Elle est divisée en trois registres.

Le registre supérieur est occupé par le disque ailé auquel sont suspendues deux uræus, entre lesquelles on lit : .

Au registre du milieu, l'empereur Tibère est représenté debout devant Amon et Min. Il porte la couronne *atef;* un petit autel est placé devant lui. Derrière lui, un homme (?) porte sur la tête et tient un long bâton terminé par une tête couronnée de deux cornes surmontées elles-mêmes de deux uræus et deux plumes. Devant Tibère :

Devant Amon :

Devant Min :

Les cinq lignes qui occupent le registre inférieur sont tracées de gauche à droite :

Outre ces trois stèles *complètes*, deux fragments de deux autres stèles ont été trouvés.

L'un d'eux est en granit rose et mesure o m. 42 × o m. 45 ; c'est la partie supérieure d'une stèle cintrée. On voit sur la partie conservée le défunt à genoux devant Anubis. Les inscriptions sont mutilées et mal gravées et l'on ne peut lire que quelques mots de la formule des offrandes.

L'autre fragment est en calcaire et date de Philippe Arrhidée. Il mesure o m. 20 × o m. 33. On voit seulement le roi faisant offrande à une divinité (Ptah?), dont il ne reste que la main, tenant un bâton. Entre les deux personnages : . Derrière Philippe on voit la partie supérieure d'un bâton surmonté d'une tête. Derrière le bâton, on voit le nom d'Horus du roi : .

II. — STATUES.

Une vingtaine de fragments de statues ont été trouvés; mais nous n'avons pas une seule statue intacte. Cinq de ces fragments proviennent de statues de la déesse Mout ou Sekhmet qui ne portent pas d'inscription.

Deux grands fragments de deux statues osiriaques de Ramsès II en granit rose seront publiés par mon collègue Labib Eff. Ḥabachy.

Deux statues mutilées, en grès, représentent des singes assis; elles mesurent o m. 53 de hauteur et o m. 34 de largeur.

Parmi les autres fragments, les pièces suivantes sont les meilleures.

1. Partie d'une statuette, en granit noir : hauteur o m. 16, largeur o m. 05. On y distingue sur le dos les débris d'une ligne verticale et de deux lignes horizontales : . De la première ligne horizontale on ne peut lire que , et de la deuxième .

2. Fragment de statue (?), en granit noir portant deux lignes verticales : . C'est probablement une partie d'une statue de Mout ou Sekhmet.

3. Autre fragment, en granit noir, hauteur o m. 32, largeur o m. 19. Sur un des côtés, une ligne verticale . La représentation sur le dos ressemble à un *srḫ* . La technique est excellente; la décoration et la forme de la *shenti* sont intéressantes.

4. Fragment du siège d'une statuette, en granit noir, hauteur o m. 22; largeur o m. 15. Sur un des côtés : . Malheureusement le nom du roi est illisible; le point intéressant est que le roi est aimé du dieu «Sobk-dans-Apit-du-Sud» c'est-à-dire Louxor.

5. Voir pl. II, n[os] 1, 2. — Grand fragment de statue, en granit, d'un roi présentant des offrandes. Il mesure o m. 58 de hauteur et o m. 53 de largeur; la largeur de la table est de o m. 195.

Plusieurs statues de ce même type sont déjà connues; elles datent de la XVIII[e] dynastie ou du commencement de la XIX[e]. Pour l'une d'elles conservée au Musée du Caire, voir Legrain, *Catalogue général, Statues de rois et de particuliers*, n° 42056, p. 34 et pl. XXXII.

6. Sur la planche II, n° 3, on voit la photographie de la partie inférieure d'une statue accroupie en granit noir. Elle a été trouvée dans les débris des maisons à l'Est du temple. Hauteur maximum o m. 25; hauteur du socle o m. 18; longueur du socle o m. 35; longueur des lignes o m. 21; largeur des lignes o m. 03.

La partie conservée comporte cinq lignes sur le devant de la statue, écrites de droite à gauche, et une ligne sur le socle :

1 … 2 …
3 … 4 …
5 …

Sur le socle : .

L. 1. Le signe après est très douteux, mais il est suivi d'un homme assis. A la fin de la ligne, le signe au-dessus de est ; l'épithète est

L. 2. Le signe au-dessous de est un peu endommagé; il paraît être un plutôt qu'un.

L. 2-3. La phrase est très curieuse et ne m'est pas connue.

L. 4. Les traces sous le suggèrent. Au-dessous de, il y a la place pour.

L. 5. Après peut-être.

Ranke (*Die ägyptischen Personennamen*, p. 17, n° 22) donne trois exemples du nom pour le Nouvel Empire : (1) *Annales*, XX, 129; (2) Münich, *Dyroff*, 17[1]; (3) Bruxelles, *Speleers*, 148. Le deuxième et le troisième exemples ne peuvent se rapporter au propriétaire de notre statue; seule la première référence peut venir en question. C'est M. Daressy qui a publié, dans le numéro des *Annales* auquel renvoie M. Ranke, un article sur *Un fils royal en Nubie* nommé. Il s'agit d'une stèle du Musée du Caire portant le n° 34620 au *Journal d'Entrée* et originaire d'Abydos. Sur cette stèle on lit : 1 ... 2 ... 3 ...

Le fragment de statue trouvé au temple de Louxor est le sixième monument connu de ce personnage. Il a exercé sa charge depuis l'an 1 ou 2 jusqu'à l'an 3 ou 4 de Ramsès II. Voir, sur cet éphémère vice-roi de Kouch, H. Gauthier, *Recueil de travaux*, 39, p. 205-207.

III. — RELIEFS COPTES.

De l'époque copte plusieurs blocs ont été trouvés. Deux d'entre eux sont des niches cintrées en calcaire ornées de décorations florales, et dans la cuve de l'arche est représentée une rosace.

Dimensions : (1) hauteur o m. 65; largeur o m. 83; profondeur de la cuve de rosace o m. 295; hauteur de la cuve de rosace o m. 42; largeur de la cuve de rosace o m. 42.

(2) hauteur o m. 63; largeur o m. 82; profondeur de la cuve o m. 30; largeur de la cuve o m. 40; hauteur o m. 40.

---

[1] Le nom se trouve, en réalité, sur la stèle n° 16 de Münich et non sur la stèle 17.

Plusieures pierres en calcaire portent la représentation d'une croix entourée, dans la plupart des cas, par un cercle de décoration florale. Une de ces pierres porte l'inscription ✠ MAPIA.

Mais les deux pièces les plus intéressantes sont reproduites sur la planche II, n°s 4 et 5. Le n° 4 mesure o m. 19 de hauteur et o m. 40 de largeur. Le n° 5 mesure o m. 48 de hauteur et o m. 405 de largeur. Les deux blocs sont en calcaire blanc. Les représentations qu'ils portent sortent de l'ordinaire.

IV. — BLOC AYANT FAIT PARTIE DE LA PROCESSION DE LA FÊTE D'OPET.

Ce bloc se trouvait depuis longtemps du côté extérieur du mur Est de la salle aux quatorze colonnes. Il gisait près de son emplacement primitif, c'est-à-dire contre la porte qui a été percée sans doute par les chrétiens. Il faisait partie de la scène que le percement de cette porte a supprimée. C'est M. Lacau qui a attiré mon attention sur ce bloc. On voit, d'après la photographie (pl. I, n° 4), que ce bloc représente l'extrémité de la barque du roi portée sur les épaules des prêtres.

Du côte droit, le roi, portant la couronne de la Haute-Égypte, est représenté debout, probablement devant l'image d'Amon. Devant la barque on voit le cartouche d'Ḥoremḥeb écrit par dessus un autre nom préalablement effacé. Ce fragment devra donc reprendre sa place dans la publication de la procession d'Amon par M. Wolf[1].

Ahmed Fakhry.

(*A suivre*[2]).

---

[1] W. Wolf, *Das schöne Fest von Opet*, II, Westwand, 2.

[2] Je publierai ultérieurement, de la même provenance, des bas-reliefs de l'époque d'Akhnaton, des blocs portant des listes de prisonniers, et enfin des bas-reliefs d'époques diverses.

SOME TASIAN POTTERY
IN THE CAIRO MUSEUM

(with 1 plate)

BY

GUY BRUNTON.

During the winter of 1933-34 M. Jean Capart bought a number of pots with a few other odds and ends from a dealer at Luxor. As some of these pots were of Tasian date and of great rarity, they were purchased from him for the Cairo Museum which possessed no similar specimens. M. Capart was informed that the whole group came from one grave (at Khuzam); but this, by the nature of the objects, was clearly impossible. I have therefore selected for publication only those which are almost certainly of one date, viz. Tasian. These six pots are shown on the plate. Their description is as follows.

No. 1. *J. d'E.* 62936. Deep bowl of reddish brown pottery, polished red slip on the outside, plain reddish brown inside. The ware shows a few faint brownish-grey patches owing to imperfect baking. The surface from the bulge up to the mouth is coarsely rippled vertically, and the rippling is carried over the rim which is about 2.5 mms. thick. Height 20, diameter of mouth 17 cms.

No. 2. *J. d'E.* 62931. Flare-mouthed «beaker», of polished black pottery. Outside are incised designs filled in with white paste. The hatching inside the triangles may not be intended to show, but only to give a grip to the paste which was meant to be seen as solid white. In the unworn parts of the surface this solid white is still evident. Under the base are two double zig-zags. Just inside the lip are eight triangles arranged in two groups of four; in each group the triangles are graded in size with the largest on the left. Where the wide lip joins the body is a small hole, pierced from the outside. Half of the lip has been broken and mended in modern times. Height 18.5, diameter of mouth 17 cms.

No. 3. *J. d'E.* 62934. Roughish vase of «beaker»-like shape of brownish-black pottery carefully smoothed but not definitely polished. Vertical bands of incised decoration consisting of parallel lines bordering a mass of confused and closely packed dots which have apparently been filled up with whitish paste. There are two small holes 1.5 cms. apart and 1.8 cms. from the rim, which have been pierced from the inside before the clay had hardened. Height 14.5, diameter at mouth 10 cms.

No. 4. *J. d'E.* 62932. Tall jar with splay rim and pointed base. The pottery is closely akin to the usual «black-topped» ware of the Predynastic period; the inside is black, and the outside covered with a polished red slip which has turned black near the rim and which extends slightly inside the mouth. The linear pattern of large vandykes is incised, but there is no trace of white filling. The base is plain. There are two small holes 2 cms. apart placed 2 cms. from the rim. Height 16, diameter of mouth 9 cms.

No. 5. *J. d'E.* 62933. A vase of similar ware to No. 4. It was probably black-topped but the mouth is all broken away. It differs from No. 4 in having a flat base. The incised decoration is partly linear, partly dotted. The dots have been filled with white paste, and are arranged in close orderly rows. No design on base. Height 15.5 cms.

No. 6. *J. d'E.* 62935. A vase of rather coarse pottery much like No. 3. Patchy brown surface, smooth and slightly polished. The inside is black. There are spiral lines of decoration consisting of incised dots running from top to bottom. These are sometimes single lines of dots, sometimes three, five, and six closely parallel lines. In the latter case the spirals are composed of sections in which the number of lines varies. There are two small holes 1.4 cms. apart 1.6 cms. from the edge. Height 13 cms. The mouth is slightly oval, 8 to 8.5 cms. in diameter.

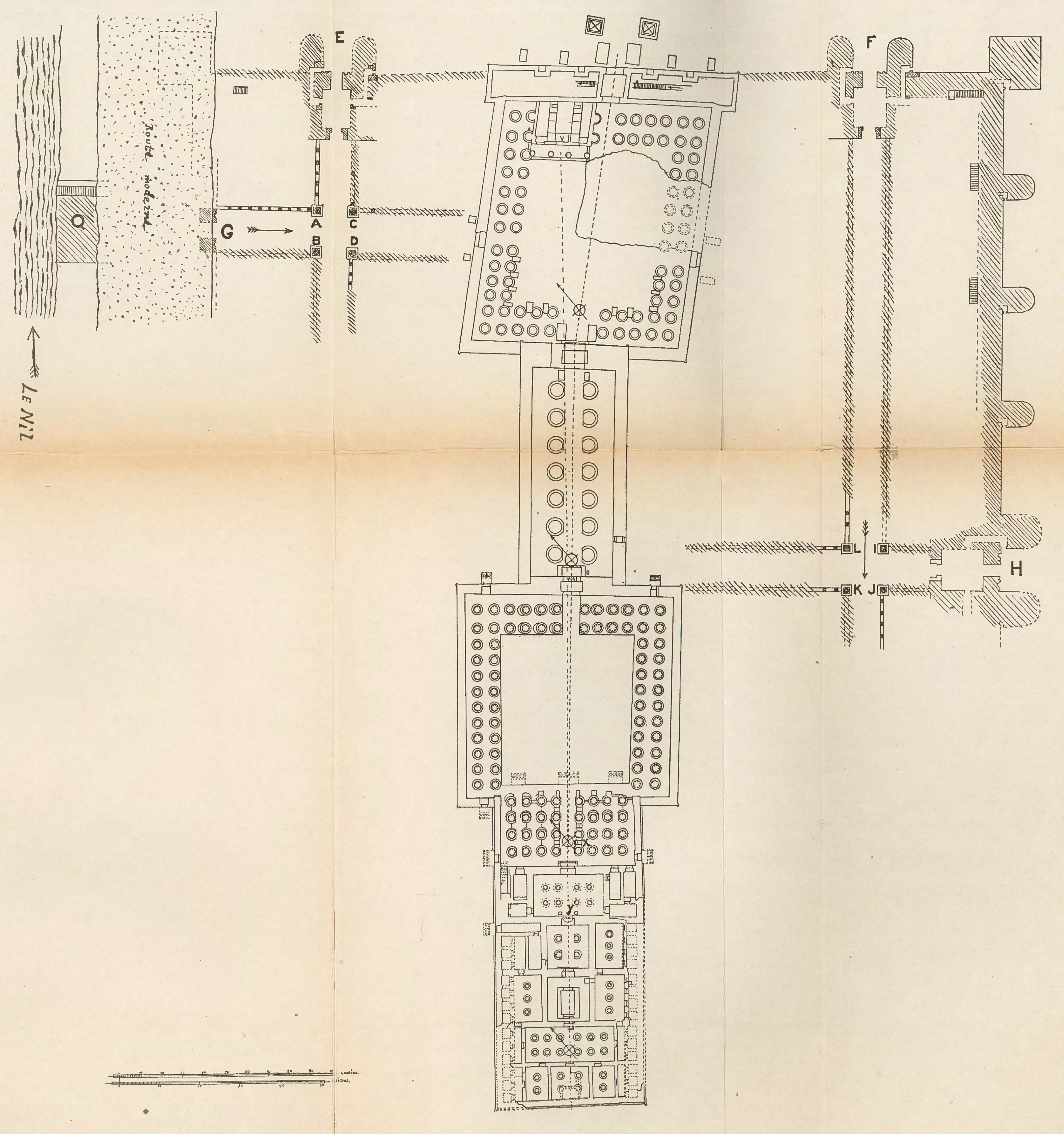
None of these six pots is wheel-made. Another object which came with them is a thin palette of grey schist, not of the usual slate so common in Predynastic times. It bears no sign of paint or wear from grinding. The shape is rectangular with somewhat convex sides. Size 14.2 cms. × 7.5 cms.

The Tasian culture has so far been described only in my article in *Antiquity III* p. 465. The complete account will appear in my volume *Mostagedda* which is in preparation, and to the plates of which I refer below. In short, this is a prehistoric culture which seems to be earlier than the Badarian; the pottery has distinctive forms, and its surface is often vertically rippled. The flare-mouthed «beaker» is found in this connection; polished stone axes and rectangular palettes (generally of alabaster or limestone) were used. At Mostagedda we found no polished red pottery which could be dated to the Tasian period except one rectangular bowl which, though vertically rippled, seemed curiously out of place (*Mostagedda*, pl. XI, 1). The bowl No. 1, of the characteristically Tasian shape, is therefore of particular interest.

The flare-mouthed «beakers» are extremely rare in a complete state. A fine example is at University College (Petrie, *Prehistoric Corpus*, pl. XXVII, 58), with part of another, both bought at Luxor. In the British Museum are three poor examples from Qau and Mostagedda (Brunton, *Badarian Civilisation*, pl. XVI, 24 and *Mostagedda*, pl. XII, 53, 54). The first is the only one so far found in a grave; it contained charcoal. The first two have the single hole near the rim, the third is incomplete. Very small fragments of twenty «beakers» have been found in village sites in the Badari District (*Bad. Civ.*, pl. XVI, 25, and p. 23, *Most.*, pl. XII, 52, 53-67). These are now at the British Museum, Oxford, Manchester, Berlin, and Vienna.

The only parallel to Nos. 3 and 6 that I know of is in the Carnegie Loan Museum at the Hague (from the von Bissing collection). See Scharff, *Arch. Journal, XIV*, pl. XXVII, 1 and p. 269, fig. 6.

Guy Brunton.


E
F
A
B
C
D
G
Q
Route moderne
Le Nil
L
I
K
J
H
x
y

_ ÉCHELLE. _

0m. 10 20m.

_ LÉGENDE. _

Paroi rocheuse.

Cheminement de voleurs.

Blocage maçonné ou non.

Entassement de vaisselle de pierre.

Remblai de terre.

Nota : Les points chiffrés correspondent à des marques placées par le Survey Dt.

Descente d'accès à la Pyramide.

LE TEMPLE FUNÉRAIRE.

Galerie descendante initiale.

N.m.1934.

O. E. S.

— LA PYRAMIDE À DEGRÉS. —

Centre du projet P1

Centre de la Pyramide P2

Gd. Puits et Caveau de granit.

Chambres bleues. (Lepsius.)

Chambres bleues (Firth.)

Sarcophages d'albâtre.

Centre des Mastabas M1 et M2.

Centre des projets M3 et P1.

B. C. D. E. F. G. H. J. K. L. R. β α

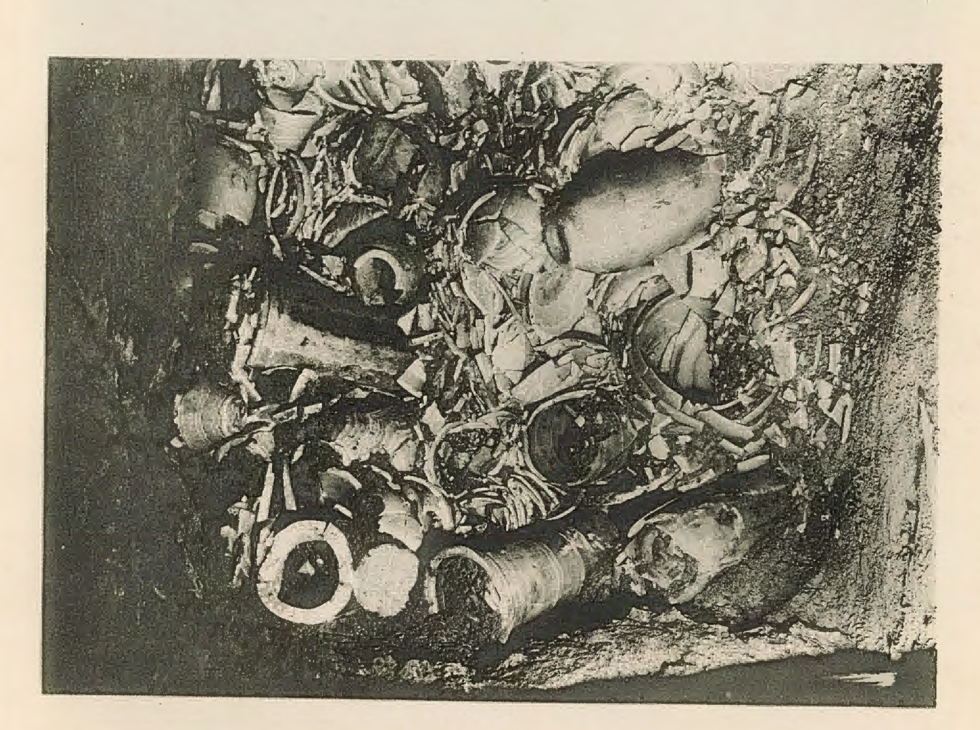
I II III IV V VI VII VIII

T1 T2 M. P1 P1' P2 M1 M2 M3

Plan des puits et galeries de l'Est, sous la Pyramide à degrés.



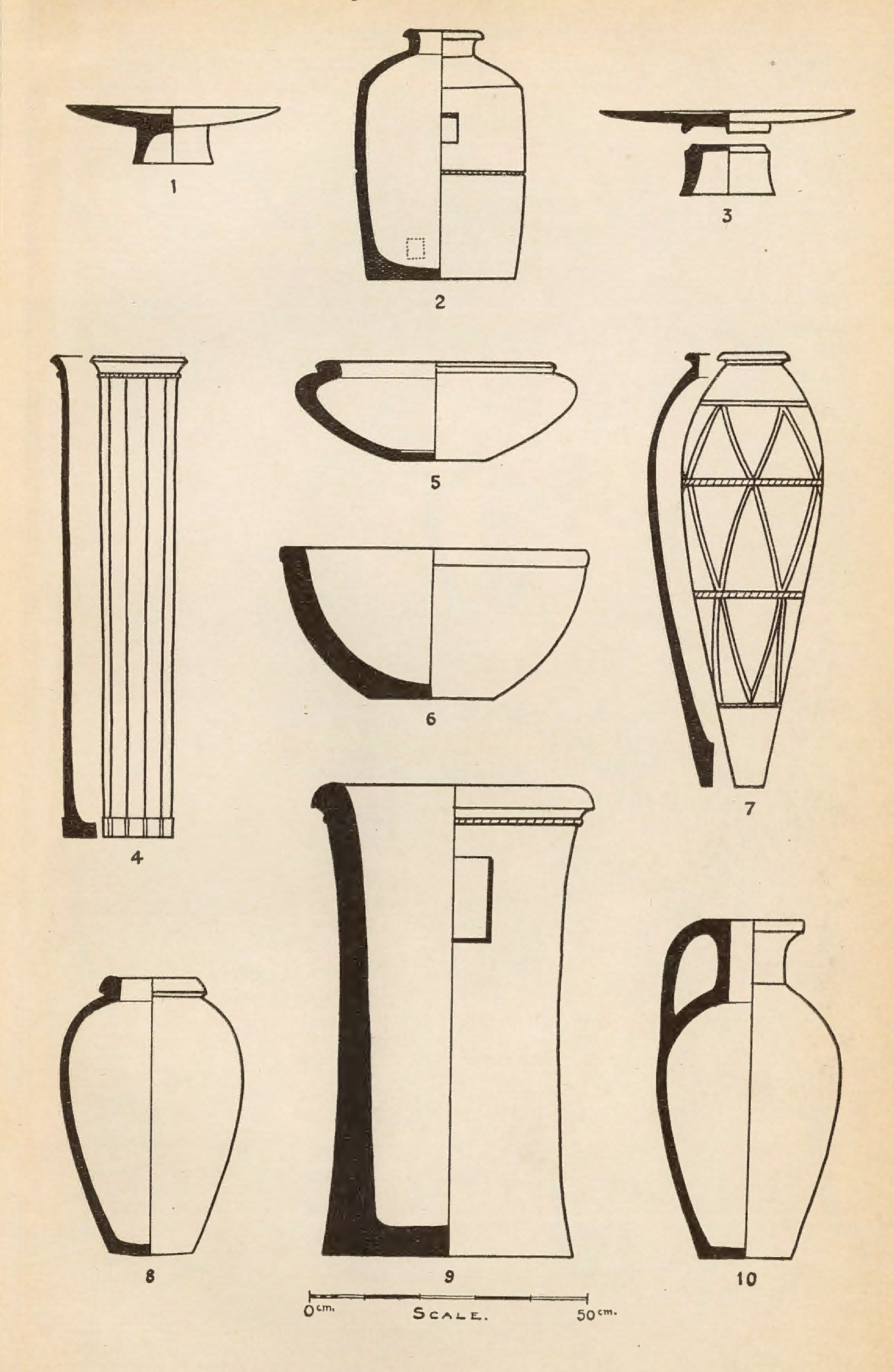
2. Galerie basse (VII, en H) ; vue vers l'Ouest, après déblaiement de la galerie haute.



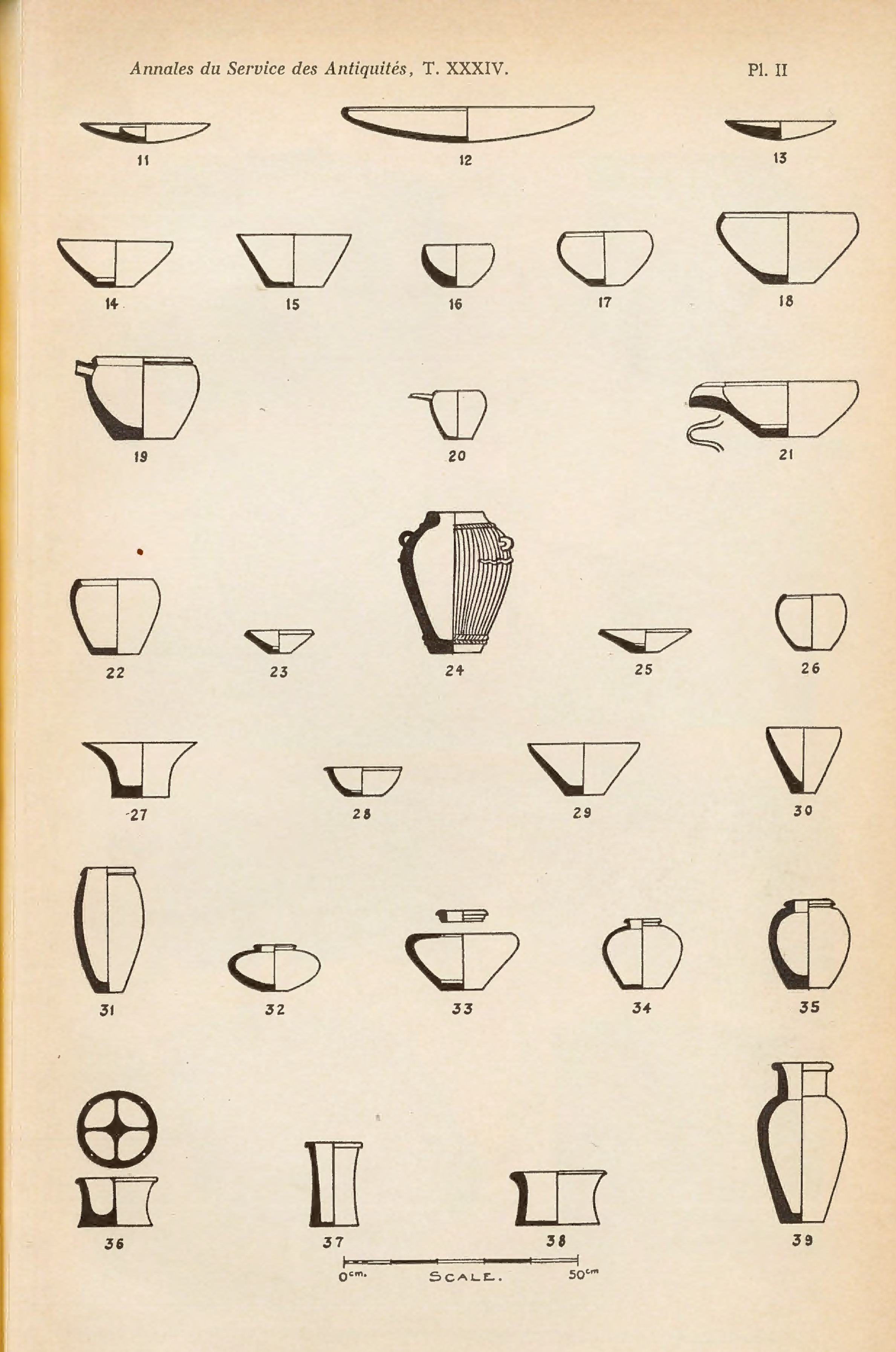
1. Galerie haute (VI, en G) ; vue vers l'Est.



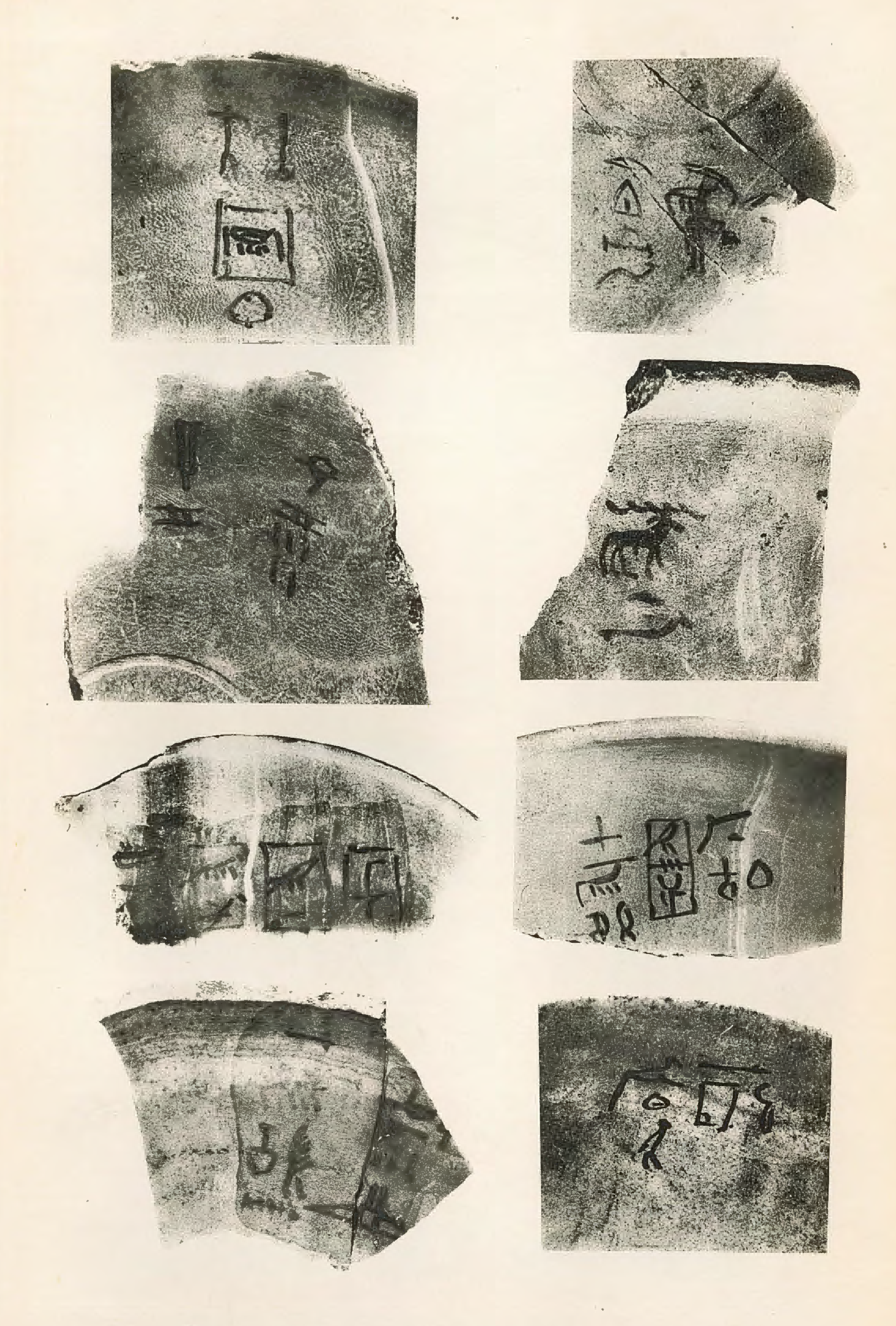
Face Est de la Pyramide : les stèles du projet M_3.



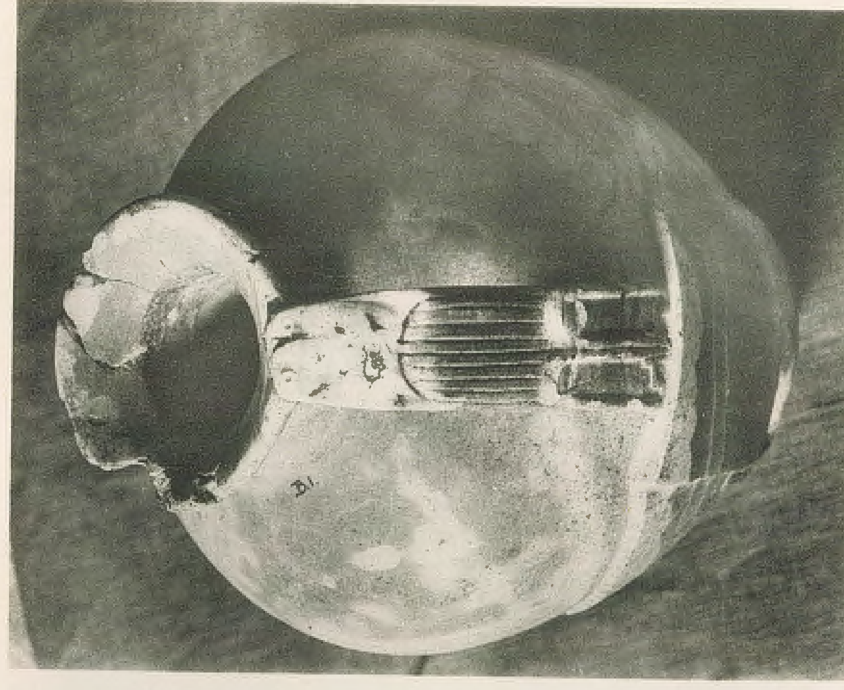
J. E. Quibell, *Stone Vessels from the Step Pyramid.*



J. E. Quibell, *Stone Vessels from the Step Pyramid.*



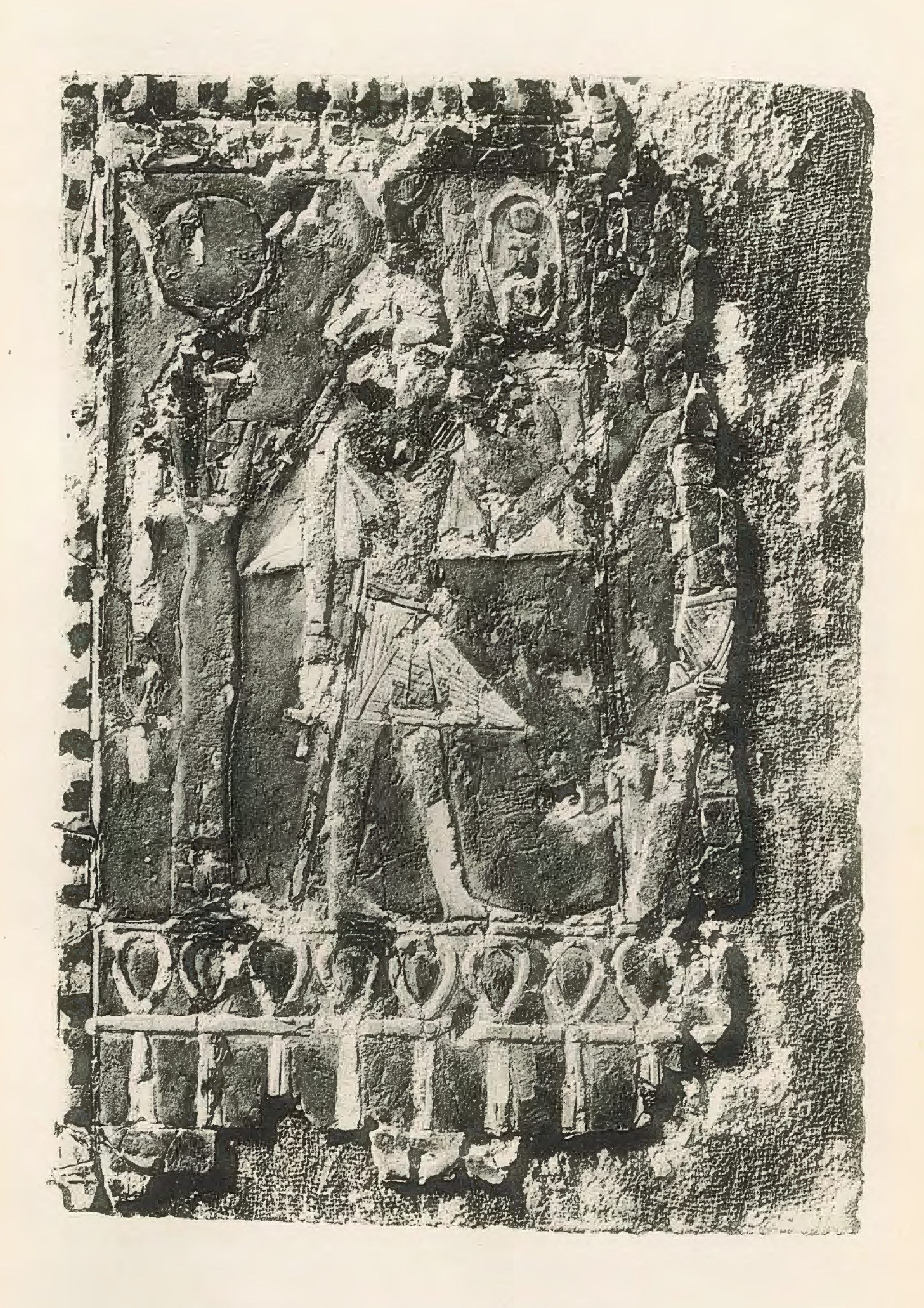
Fragments of stone vessels from the Step Pyramid with ink inscriptions.



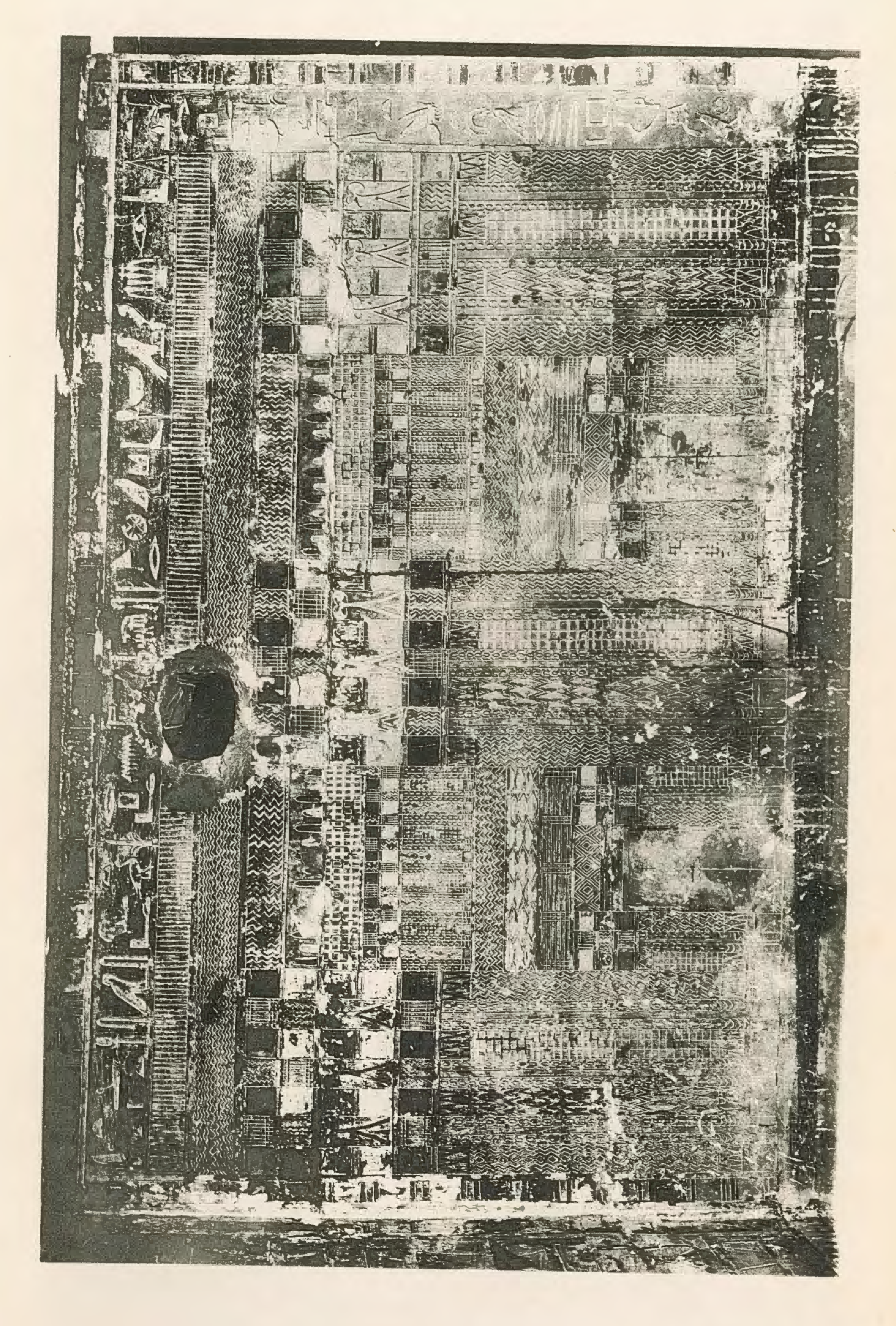
2. The same vase seen from above, showing the beetle sculptured on the handle.



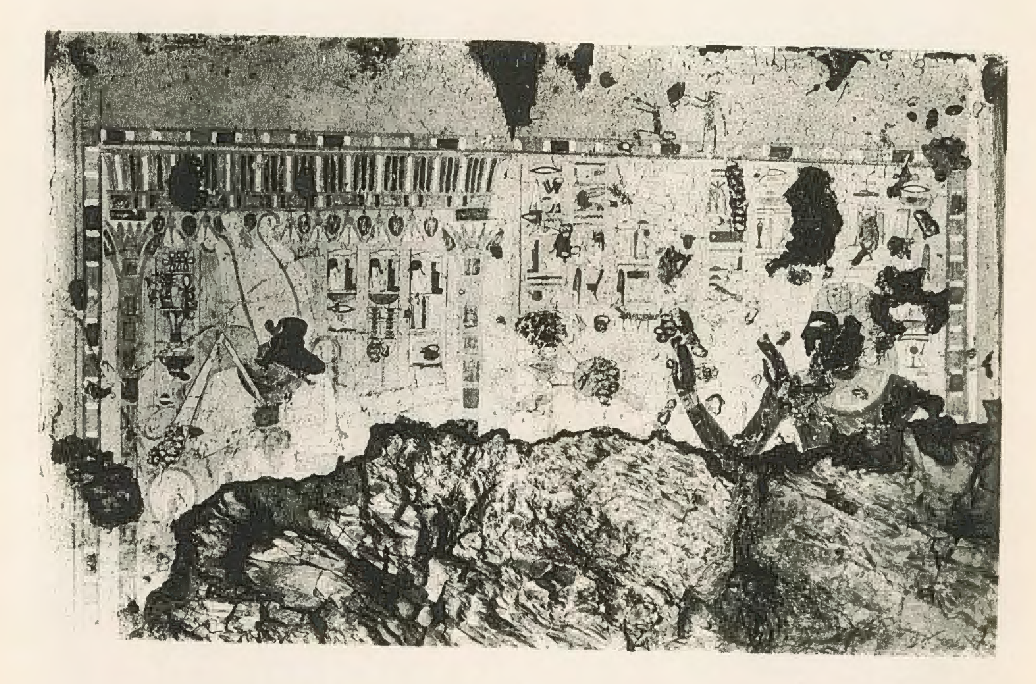
1. Heb-sed vase.



Pepi II. Panneau stuqué et peint.



Une paroi du tombeau du prince Teta.



1

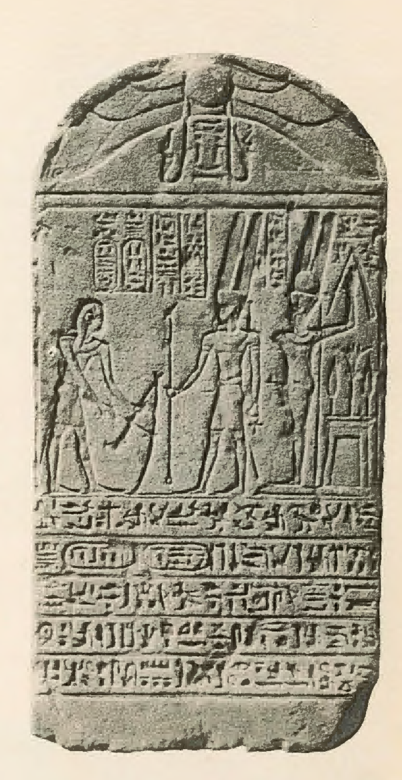


2

Tombeau de Ka-m ḥeribsen.



1



2



3

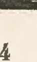


4

Trois stèles et un bloc de la procession de la fête d'Opet
(temple de Louxor).





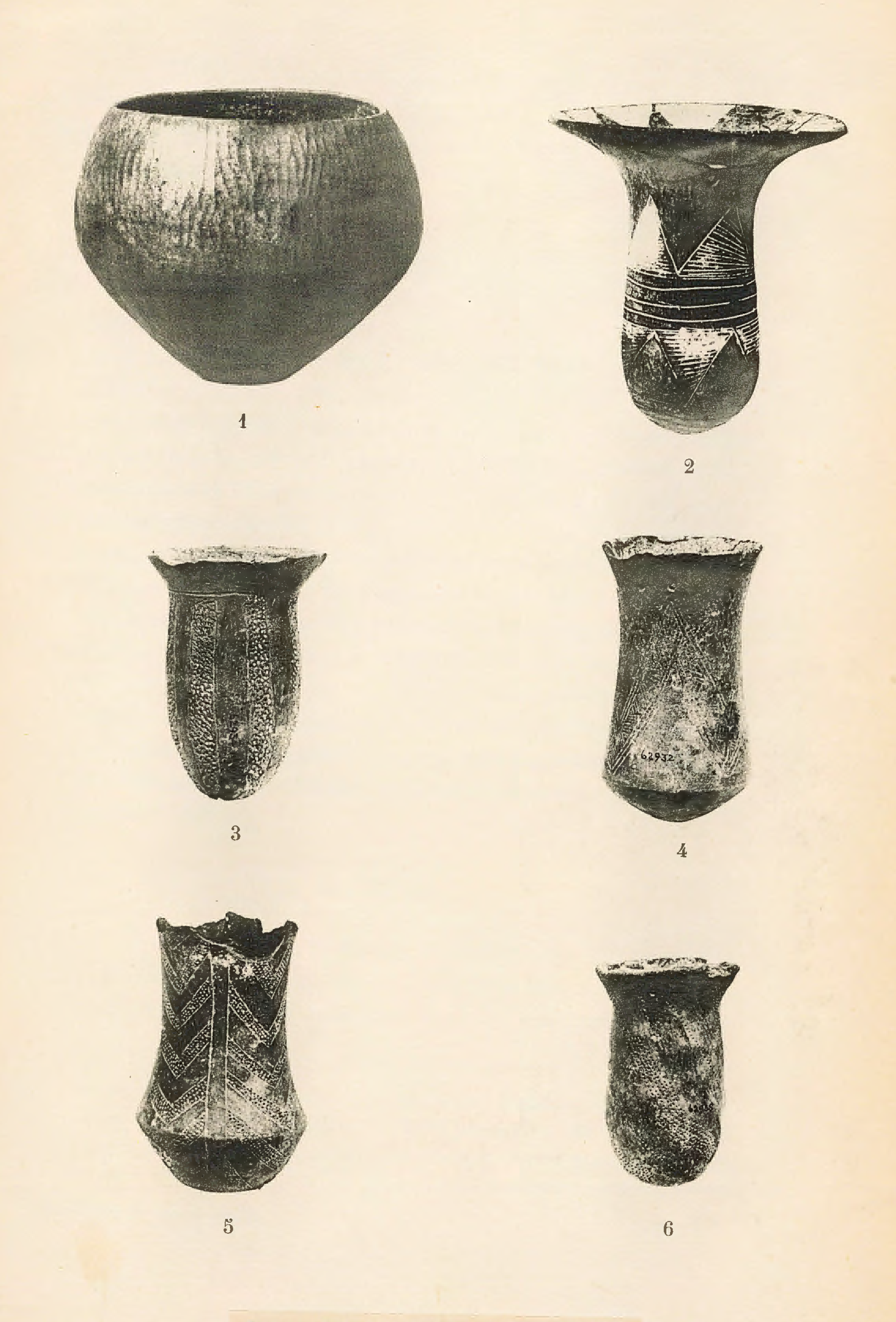


4



5

Fragments de statues et motifs de décoration copte
(temple de Louxor).



Some "Tasian" pottery in the Cairo Museum.

VASES DE PIERRE DE LA VI^E DYNASTIE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

LES VASES À PARFUMS DE PEPI II.

Les nombreux fragments de vases de pierre découverts dans les souterrains de la pyramide de Pepi II proviennent tous du petit vestibule au bas de la descenderie et de la partie antérieure du couloir; les déblais amoncelés par les voleurs dans les deux grandes salles du fond n'en contenaient pas le plus petit morceau, de sorte que selon toute probabilité, les vases en question étaient déposés à l'endroit même où ils ont été trouvés [1].

L'origine de ces ustensiles, les inscriptions qui les décorent, leur taille inusitée, donnent une importance toute spéciale à cette série unique en son genre, au moins pour l'époque. Le triage des fragments m'a permis de reconstituer un certain nombre de ces vases, qui représentent une partie seulement du dépôt primitif; les fragments disparates qui n'ont pu être raccordés appartiennent à des récipients analogues, dont le nombre ne peut être établi.

BOUTEILLE.

1. — Un seul exemplaire du type [hieroglyph], en albâtre jaune, aux parois très minces; la hauteur actuelle est de o m. 32, le fond évasé ayant disparu; il manque à peu près un tiers de la panse sur toute la hauteur, mais le col

---

[1] Au moment de la réouverture du tombeau, en décembre 1933, les herses étaient encore baissées, obstruant le couloir, et la seule communication avec l'appartement funéraire était un boyau étroit, par lequel il eût été bien difficile de transporter une grosse quantité de morceaux inutilisables pour les voleurs.

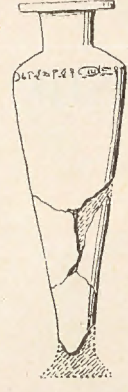


Fig. 1.

droit, à rebord plat, est complet. L'inscription en petits caractères qui forme bandeau au haut de la panse et dont les lacunes sont faciles à reconstituer, donne le protocole complet de Pepi II et le nom de sa pyramide, écrit en sens inverse; un signe ☥ établit la liaison entre les deux groupes, indiquant le rapport intime qui existe entre le défunt et son tombeau, celui-ci devant assurer à celui-là la vie éternelle [1]. Cette inscription montre clairement que ce vase était destiné au mobilier funéraire royal et n'avait pu être employé antérieurement à un autre usage (fig. 1 et 2).

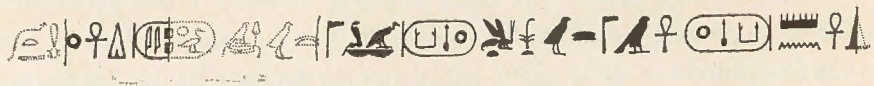


Fig. 2.

JARRES.

La plupart des vases reconstitués se rangent dans la série des vases à parfums dont les figurations abondent dans les tombeaux : fond plat, panse montant en s'élargissant pour se terminer par une courbe hémisphérique au centre de laquelle se dresse un col droit avec rebord plat.

2. — Albâtre jaune miel. Hauteur o m. 475, épaisseur moyenne des parois o m. 02. Manque à peu près les deux tiers de la panse et la moitié du col. Aucune trace du contenu. L'inscription gravée à mi-hauteur et formant un tableau rectangulaire encadré par le ciel, la terre et les deux sceptres, contient tous les noms de Pepi Ier sauf son cartouche usuel Merirā; au-dessous se trouve la mention de la première fête *ḥeb-sed* et plus bas la note «maison royale». Ce vase a donc été taillé et gravé à l'occasion ou en commémoration d'un événement important et destiné à l'usage du palais, non au mobilier funéraire royal (fig. 3 et 4).

3. — Albâtre gris-blanc. Hauteur o m. 44; épaisseur réduite dans le haut à o m. 01. Profil à peu près identique à celui du vase précédent.

[1] Sur la personnification des pyramides et leur rôle de génies protecteurs des rois défunts, voir Wilke, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, t. LXX, p. 56-83.

Reconstitué à l'aide de beaucoup de petits fragments, qui donnent l'objet à peu près complet moins la moitié du haut de la panse et du col. Le

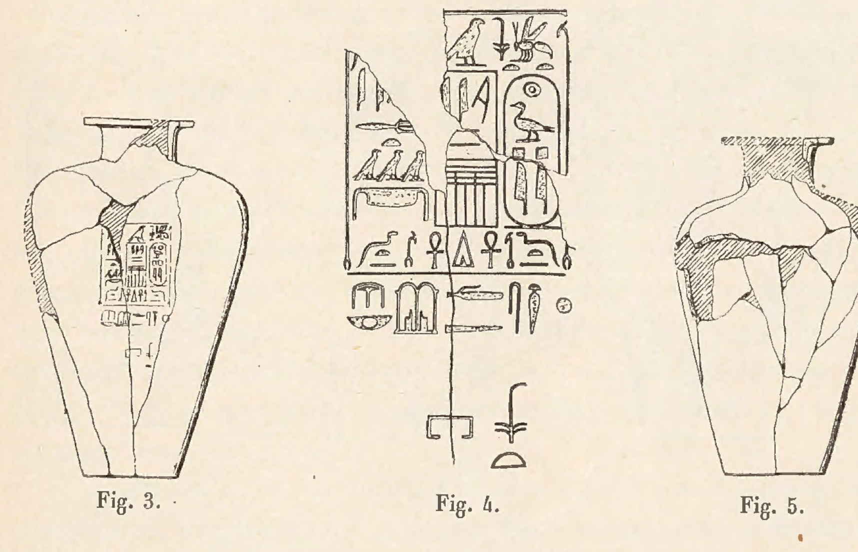


Fig. 3. Fig. 4. Fig. 5.

contenu a laissé sur les parois une coloration brune, mais aucun résidu dans le fond. Pas d'inscription (fig. 5).

4. — Albâtre clair, surface mate. Hauteur o m. 63. Il reste à peine le tiers des parois, plus épaisses dans le haut (o m. 04) que dans le bas (o m. 02), et les trois quarts environ d'un col droit dont le rebord plat porte sur un côté une grande échancrure arrondie dont la raison d'être n'est pas connue. Une inscription gravée grossièrement à la pointe sur la panse indique que le contenu du vase devait être de l'essence *seft*, réduite aujourd'hui en une masse noire adhérant au fond du récipient (fig. 6 et 7).

5. — Albâtre clair, strié de nombreuses veines. Hauteur o m. 54. Reste tout le fond et plus de la moitié de la partie supérieure. Épaisseur sensiblement la même (o m. 02) sur toute la hauteur. Le profil est très différent et moins élégant que celui des vases précédents, la courbe étant plus allongée, le diamètre supérieur proportionnellement beaucoup plus petit, et le col très bas. Un résidu noirâtre, analogue à celui du n° 4, est profondément incrusté dans le fond. Un [hieroglyph] est tout ce qui subsiste d'une inscription horizontale gravée au haut de la panse, inscription qui devait

être très courte et consistait sans doute simplement en un cartouche suivi

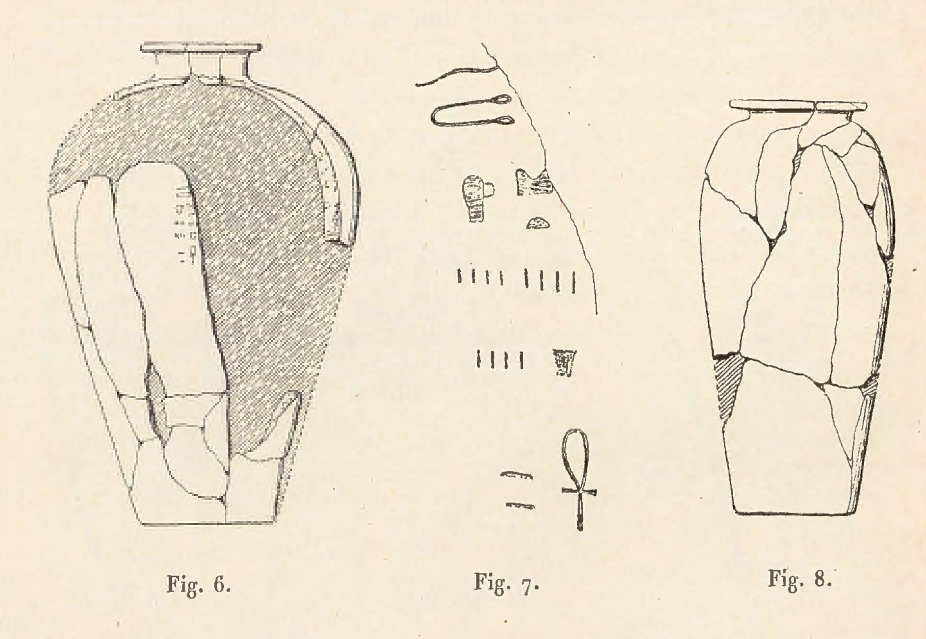


Fig. 6. Fig. 7. Fig. 8.

de l'expression employée couramment pour désigner le roi défunt ☥[1]; il s'agirait donc ici d'un vase à destination funéraire (fig. 8).

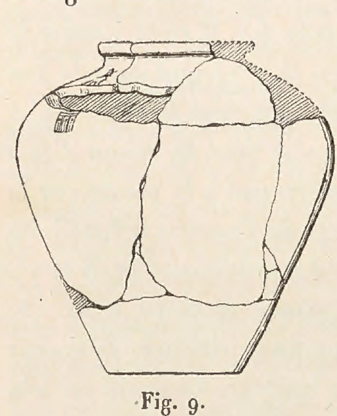


Fig. 9.

6. — Albâtre strié, à surface mate. Hauteur o. m. 435. Ce vase, dont il manque un bon tiers, s'écarte du type normal de la jarre au moins autant que le précédent, le diamètre supérieur étant presque égal (o m. 41) à la hauteur. Le col est très bas et le rebord plat, à peine marqué. Le dépôt organique a pénétré profondément le fond du vase. L'inscription, qui rattache ce vase au mobilier royal, consiste seulement en un *serekh* dont il ne subsiste plus que la partie inférieure et le faucon couronné, de sorte que le nom du souverain, comme celui du vase n° 5, reste inconnu (fig. 9).

---

[1] Voir plus bas le vase d'Ounas en diorite, n° 13.

VASES SPHÉRIQUES.

Beaucoup de fragments d'albâtre présentaient une courbure régulière très spéciale; leur rapprochement a permis de reconstituer, partiellement du moins, deux vases dont la panse a la forme d'une sphère presque parfaite. Ce type n'existe pas encore, à ma connaissance, dans la série des vases de pierre de l'Ancien Empire[1], mais nous en possédons plusieurs exemplaires, sensiblement plus petits, datant du Moyen Empire[2], grâce auxquels nous pouvons compléter par l'imagination les parties manquantes, ainsi les embouchures : celles-ci devaient être petites par rapport au diamètre de l'ustensile, et constituées par un col bas dont la courbe continue, en sens inverse, celle de la panse et se termine par un petit rebord, également arrondi, analogue à celui de la jarre n° 6. Aucun des nombreux fragments d'encolures provenant de la trouvaille et non classés ne remplit ces conditions.

7. — Albâtre jaune translucide. Diamètre environ o m. 31; parois très minces (o m. 015 à o m. 005). Courbe très régulière, avec un aplatissement du fond, à peine sensible. Toute la partie voisine de l'embouchure a disparu. Aucune trace de matière organique à l'intérieur des parois. L'inscription en beaux caractères gravée un peu au-dessus du milieu de la panse répète à plusieurs reprises le cartouche de Merenra, accompagné des différents titres royaux; bien qu'incomplète, elle paraît être du même

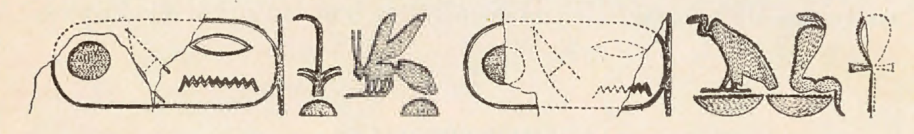


Fig. 10.

type que celle du vase de Pepi II (n° 1) et s'appliquer à un objet faisant partie du mobilier funéraire (fig. 10).

---

[1] Le vase de Pepi Ier trouvé dans le tombeau de Neit (Jéquier, *Pyramides des reines Neit et Apouit*, p. 31) rentrerait dans cette catégorie, si la courbe n'était plutôt ovoïde que sphérique.

[2] Musée du Caire, *Cat. gén.*, 18719 (Dahchour), *J.* 35070 et 35071 (Bercheh).

8. — Albâtre translucide, couleur miel. Diamètre environ o m. 35; parois plus épaisses que celles du vase précédent. Tout le haut manque; le fond n'est pas aplati. Aucun vestige du contenu. Pas d'inscription autre qu'un signe [hiéroglyphe] gravé grossièrement au haut de la panse.

VASES CYLINDRIQUES I.

Le dépôt contenait plusieurs de ces vases, d'un type employé constamment depuis l'époque thinite pour la conservation de certains parfums. Trois d'entre eux ont pu être reconstitués partiellement.

9. — Albâtre blanc, mat. Hauteur indéterminable, tout le fond ayant disparu, mais supérieure à o m. 080; diamètre à l'ouverture o m. 32; épaisseur des parois o m. o5 à o m. o3. Le profil est légèrement cintré, l'embouchure forme un bourrelet saillant. Sur le côté le début d'une inscription verticale en très gros caractères, interrompue par la cassure [hiéroglyphes] . . . Les parois intérieures de ce vase et du suivant portent la trace d'une matière organique noirâtre.

10. — Albâtre blanc, mat. Manquent le fond et la moitié de la paroi. Le bord presque complet a un diamètre de o m. 21. Mince cordon au-dessous de l'embouchure. Pas d'inscription.

11. — Albâtre blanc, mat. Il n'en reste que la moitié de la partie supérieure du cylindre, avec un diamètre de o m. 235. Pas d'inscription.

FORMES SPÉCIALES.

12. — Quelques fragments d'un récipient en albâtre d'une taille inusitée, atteignant o m. 40 de diamètre, avec des parois épaisses de o m. o5. La forme générale rappelle celles des jarres précédemment décrites, avec la particularité d'être pourvue de grosses anses latérales; en deux points des fragments conservés, la panse est cerclée d'un triple lien en relief, mais le fait que les anses sont placées à cheval sur le deuxième lien implique presque nécessairement l'existence d'un troisième et nous permet d'estimer

approximativement la hauteur de l'objet à o m. 65 au moins. Le col, très légèrement évasé, se termine par un rebord plat; sa jointure avec la panse est masquée par un cordon en relief (fig. 11).

Ce qui reste de l'inscription gravée entre le col et le premier lien montre que le vase avait été fait pour Pepi I[er] et était destiné au mobilier de sa pyramide (fig. 12 et 13).

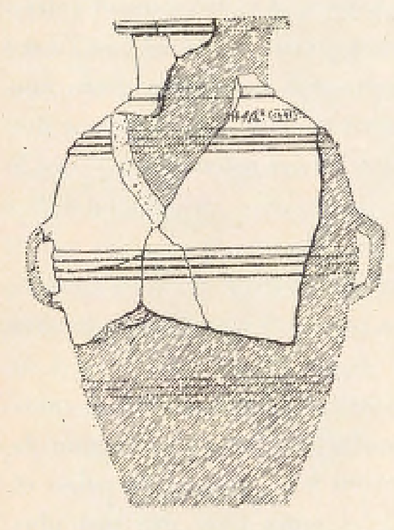


Fig. 11.

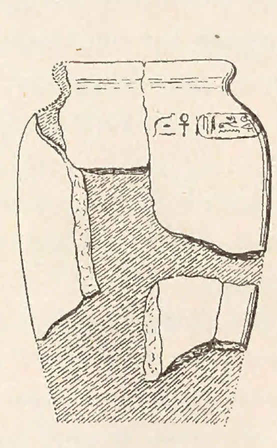


Fig. 12.

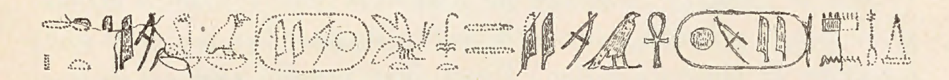


Fig. 13.

13. — Les rares morceaux de diorite provenant de la trouvaille appartenaient tous à un gros vase dont le type est également apparenté à celui des jarres, mais de formes beaucoup plus lourdes et avec une encolure plus large et très basse, aux lignes arrondies. Le diamètre maximum était de o m. 335 et les parois atteignaient par endroits o m. o65 d'épaisseur, ce qui devait donner à l'objet un poids considérable et le rendre presque immaniable. Le cartouche d'Ounas gravé au haut de la panse et accompagné seulement de l'expression [hiéroglyphes] nous permet de supposer que

l'ustensile était également destiné au mobilier funéraire d'un roi mort depuis longtemps et enseveli en une tout autre région de la nécropole[1].

Parmi les fragments qui n'ont pu être raccordés, plusieurs cols proviennent de vases au moins aussi remarquables que ceux décrits ci-dessus, comme forme, comme capacité et comme travail; d'autres laissent entrevoir des types assez différents. Des morceaux de couvercles de bois, simples planchettes taillées en disques et légèrement bombées, encore imprégnées sur leur face inférieure de la même matière que l'intérieur des vases, nous font connaître la façon de boucher les ustensiles destinés à contenir des parfums et des onguents.

L'étude de tous ces fragments nous permet de tirer quelques conclusions relatives à la coutume de déposer des vases précieux dans les tombes royales.

Le matériel employé pour ces dépôts n'était pas homogène; il se composait non seulement du stock fourni par des ouvriers spéciaux pour la circonstance, mais aussi de vases appartenant à la vaisselle du palais et d'un certain nombre d'autres ustensiles, fabriqués pour des rois plus anciens.

L'emploi, à cette occasion, de ce que nous pourrions appeler de la vaisselle de famille, n'a plus rien qui doive nous étonner depuis la découverte, dans la pyramide à degrés, de milliers de vases dont la plupart sont antérieurs de plusieurs siècles à Djeser. Nous pouvons constater ici que ces ustensiles appartenaient les uns au matériel courant des rois défunts, les autres à leur mobilier funéraire. Il n'est pas admissible qu'on ait été chercher des objets dans des pyramides construites assez récemment et encore certainement inviolées. Il faut que les produits de la fabrication des ateliers royaux aient été s'amasser au fur et à mesure dans les magasins d'où on les sortait quand les circonstances l'exigeaient, lors des funérailles par exemple, et comme dans ces cas il en fallait une quantité considérable,

[1] Un vase de même matière et de même type, mais sensiblement plus grand (haut. 0 m. 75, diam. 0 m. 56) et portant aussi le nom d'Ounas, a été trouvé à Ehnasieh en 1907 (Musée du Caire, *J.* 39409).

on puisait probablement un peu au hasard dans les réserves sans trop s'inquiéter des inscriptions gravées à l'avance sur les plus belles pièces.

J'ai dit plus haut que les fragments provenaient de la partie antérieure du couloir, en avant des herses. Les vases ont pu être brisés par les violateurs, mais dans ce cas il semble qu'on aurait dû retrouver sur place la totalité, ou tout au moins la presque totalité des morceaux, ce qui est loin d'être le cas puisque aucun des vases n'est complet et que certains même ne sont représentés que par un seul fragment.

Ces lacunes s'expliquent mieux si l'on admet la destruction rituelle des vases, pleins ou vides, au moment de la mise au tombeau, pour que leur ombre accompagne celle du roi défunt. Cette cérémonie pouvait s'accomplir en plein air plutôt que dans l'intérieur du tombeau, où l'espace était très limité, et après cela il ne restait plus qu'à jeter les morceaux pêle-mêle dans le couloir; dans ce cas on comprendrait que la plus grande partie des fragments se fussent égarés soit à la surface soit dans le transport, ou eussent été réduits en miettes lorsqu'on fit descendre les gros blocs de pierre destinés à obstruer l'entrée de la pyramide.

LA VAISSELLE DE LA REINE NEIT.

Le désir de mettre les textes funéraires de la pyramide de Neit le plus rapidement possible à la disposition du monde savant m'avait obligé à hâter la publication de cette découverte, au détriment de certains détails de moindre importance. C'est ainsi que de toute la vaisselle funéraire de pierre, très abondante mais réduite en fragments qui pouvaient se compter par milliers, je n'avais pu donner la reproduction que d'un certain nombre d'objets, intacts ou faciles à reconstituer, tels que les ustensiles en miniature, un grand vase et quelques coupes[1].

Depuis lors, une étude minutieuse de tous les fragments nous a permis de remettre en état un certain nombre de coupes et de vases, soit dans leur entier, soit partiellement, surtout dans la série des ustensiles de dimension moyenne, qui sont de beaucoup les plus abondants; nous possédons maintenant, non la totalité des vases déposés dans le tombeau, mais

[1] Jéquier, *Les pyramides des reines Neit et Apouit,* p. 11 et 28-32.

une collection de types bien caractérisés qui complètent les séries découvertes dans les tombeaux de la même époque et nous permettent de nous faire une idée assez précise de ce qu'était l'industrie des vases de pierre à la fin de la VI[e] dynastie, aussi bien dans la catégorie des ustensiles usuels que dans celles des grandes pièces d'apparat destinées aux parfums, des vases de toilette ordinaires [1] et des minuscules objets votifs.

COUPES.

De tous les ustensiles de la reine Neit, les plus nombreux appartiennent à un type déjà représenté dans la précédente publication par les trois belles coupes d'albâtre trouvées dans la pyramide d'offrandes parmi les tessons de poterie et par deux pièces en diorite : l'écuelle creuse, presque hémisphérique, avec rétrécissement léger dans le haut, et rebord plat, très étroit, parfois un peu incliné vers l'intérieur.

Les exemplaires reconstitués, sensiblement plus petits, diffèrent les uns des autres par le galbe, la profondeur, le rétrécissement de l'ouverture et le rebord. Tous sont en albâtre et leur épaisseur est très variable (fig. 14, *a, b, c, e, k, q*; 19, *g, i*) [2].

On peut ranger dans cette catégorie une coupe de diorite remarquable par sa grandeur (o m. 35 de diamètre) et surtout par la minceur de la paroi, qui varie entre 2 et 4 millimètres. Le rentrant à l'ouverture est à peine marqué, de même que le petit rebord plat.

Les autres coupes, qui sont en général plus petites, plus épaisses et d'un travail moins soigné, ont aussi une courbe plus allongée (fig. 14, *g, j*). Dans quelques exemplaires, le profil est légèrement modifié, le bord étant droit au lieu de suivre la courbe du fond (fig. 14, *h, m*).

Aucun de ces ustensiles, pas plus que les autres vases du mobilier funéraire de Neit, ne porte de traces d'usage ni de vestiges des matières qui

[1] Dans cette catégorie, la série la plus importante est celle de la tombe d'Ouazit (Jéquier, *Tombeaux de particuliers*, p. 83).

[2] L'échelle des figures 14 et 19 (sauf 19 *c*) est au tiers des originaux.

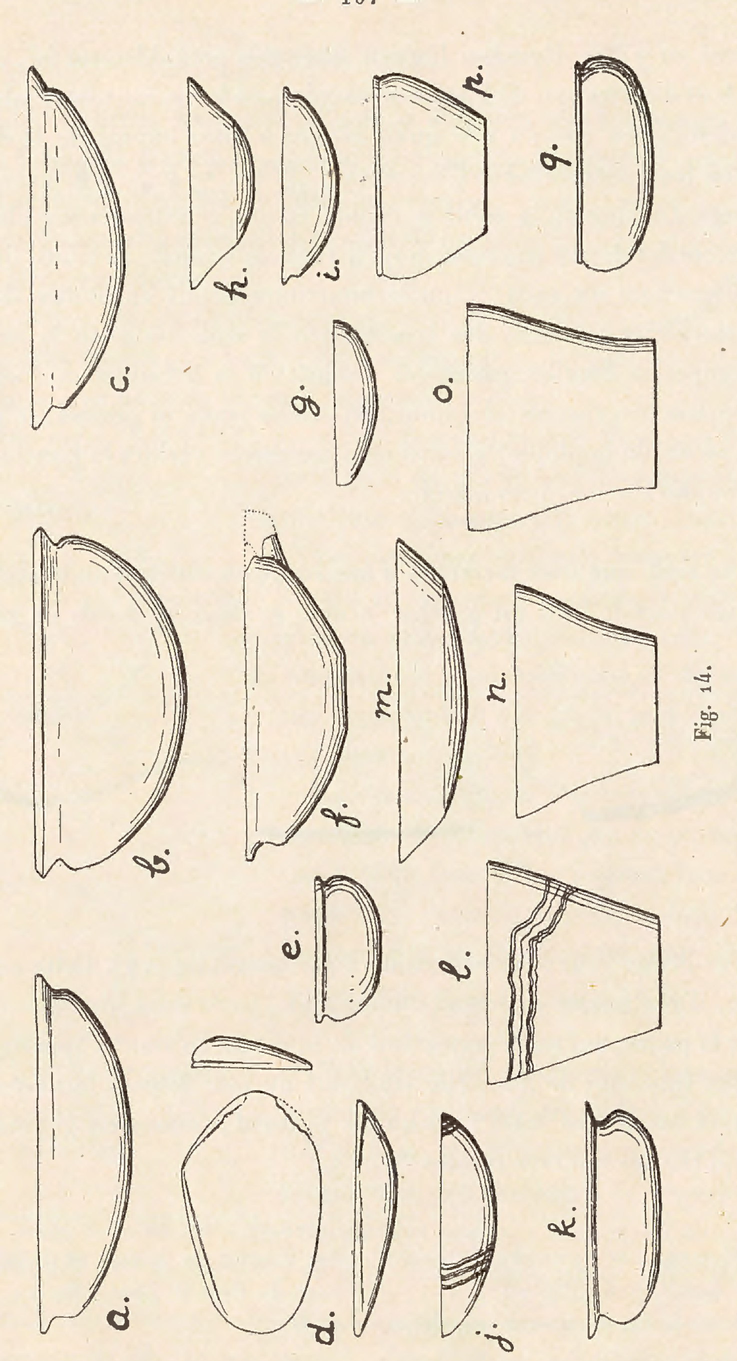


Fig. 14.

auraient pu y être déposées. Il s'agit donc très probablement ici, comme dans tant d'autres cas, d'objets non usagés dans la vie courante, fabriqués spécialement en vue du rôle qu'ils avaient à jouer auprès de la défunte dans sa vie d'outre-tombe. L'inscription [hiéroglyphes], gravée sur la coupe d'albâtre de la petite pyramide et qui se retrouve sur plusieurs des ustensiles décrits ici, montre qu'il s'agit de vaisselle de table, destinée à la nourriture du mort, laquelle nourriture devait apparaître dans les plats au fur et à mesure des besoins, par la seule vertu de la formule. Les coupes et écuelles paraissent destinées à la présentation d'aliments solides tels que ragoûts, légumes, ou même fruits et graines, le peu de profondeur de la plupart d'entre elles paraissant exclure la possibilité de leur emploi comme vases à boire.

Il ne reste que trois morceaux d'une coupe en diorite d'un modèle tout différent dont le fond est à peine incurvé et dont les bords se relèvent

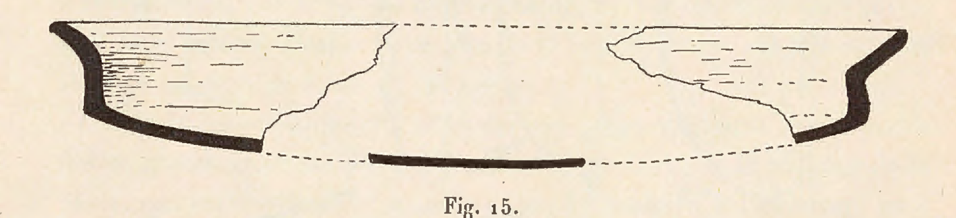


Fig. 15.

presque droits pour s'évaser ensuite légèrement (fig. 15). Cette sorte de patère, d'une finesse de travail remarquable, porte deux inscriptions gravées à la pointe qui nous permettent de supposer qu'avant d'appartenir au mobilier funéraire de Neit, elle avait joué un rôle dans la fête *ḥeb-sed* de son père ou de son mari [1], et qu'elle provient, comme les grands vases de Pepi II, des réserves royales [2].

[1] Jéquier, *Les pyramides des reines Neït et Apouit*, p. 30, fig. 12, I, J.

[2] C'est le cas également sans doute des disques de schiste et d'albâtre au nom de Pepi II (*ibid.*, fig. 12, A, B, C, D).

COUPES À BEC.

Sur de nombreux fragments de coupes d'albâtre, des appendices latéraux en forme de goulots ou de becs découverts indiquaient la présence, dans le mobilier funéraire de Neit, de toute une série d'ustensiles spéciaux dont plusieurs ont pu être reconstitués.

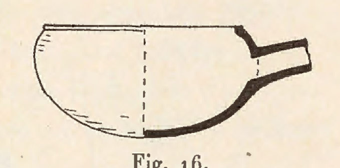


Fig. 16.

L'un de ces types se rattacherait au premier de ceux décrits plus haut, s'il n'avait un fond plat et, au haut de la panse, un goulot droit très court (fig. 14, *f*). Le même bec se retrouve dans une coupe en diorite claire, hémisphérique, aux parois extraordinairement minces (fig. 16).

La deuxième catégorie comprend des coupes en segment de sphère, à bord plat plus ou moins large, avec ou sans rétrécissement; le bec très allongé est découvert sur toute ou sur une partie seulement de sa longueur (fig. 17).

La destination de ces ustensiles [1] est incertaine; toutefois leur peu de capacité et l'exiguïté de leur orifice peuvent faire supposer qu'il s'agit de saucières, destinées à contenir des apprêts liquides pour relever les aliments.

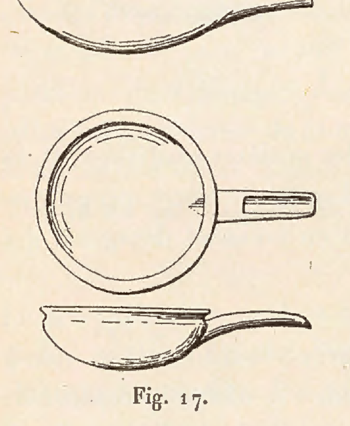


Fig. 17.

Nous avons pu reconstituer deux exemplaires de récipients en albâtre d'un type très curieux, très différent des précédents : écuelle très peu profonde, en segment de sphère, dont le bord est échancré en sept endroits comme de coups de pouce donnés sur un ustensile en pâte molle, de manière à former des

[1] Les vases de ce type sont rares dans nos collections. Ceux du Musée du Caire (*Cat. gén.*, n°s 18516, 18620) sont de provenance et de date inconnues.

retroussis en croissant, séparant autant de becs plats dont l'extrémité détermine le bord extérieur de la coupe.

L'exécution de ces ustensiles en albâtre ou en toute autre pierre présente de grosses difficultés et il est évident que ce type n'est qu'un em-

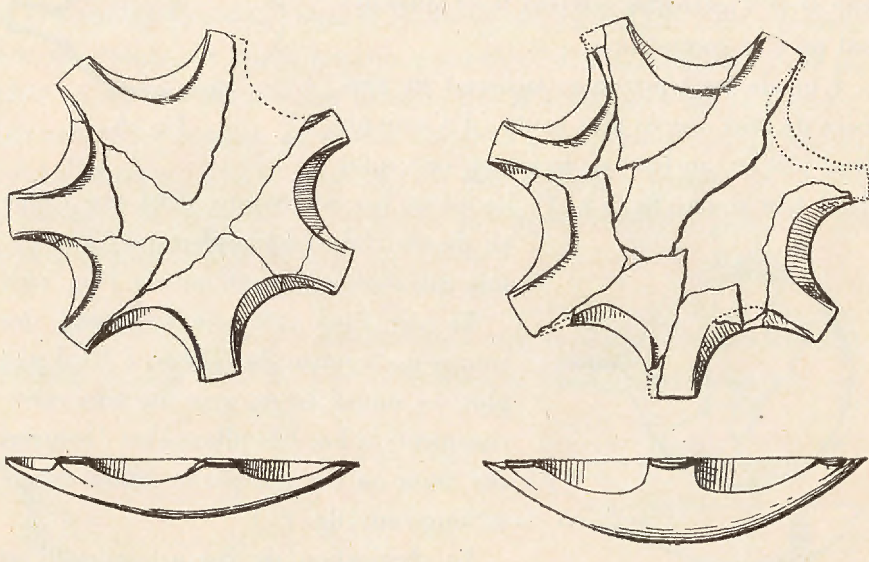


Fig. 18.

prunt fait à d'autres techniques, utilisant des matières malléables. Dans les poteries de l'époque, nous avons en effet certaines pièces qui présentent les mêmes particularités, les retroussis en croissant dégageant des becs plats ou arrondis [1].

Une coupe du même modèle, provenant également de Saqqarah et actuellement au Musée du Caire, a été décrite comme étant un vase à fleurs [2]. Cette explication n'est pas satisfaisante : la très petite capacité de l'ustensile, son peu de stabilité, la disposition des becs plats, la forme même de l'objet, rien de tout cela ne convient à un vase dans lequel on peut disposer un bouquet ou des fleurs isolées, surtout quand on sait

[1] Jéquier, *Tomb. de particuliers*, p. 93.
[2] *Cat. gén.*, n° 18718. Von Bissing, *Steingefässe*, p. 153; cf. *Recueil de travaux*, XXVI, p. 178.

que les Égyptiens n'employaient guère comme fleurs décoratives que le lotus.

Il est plus satisfaisant, sinon tout à fait certain, de considérer ces coupes de forme si originale comme des lampes à sept becs; la quantité d'huile qu'on peut mettre dans le récipient est suffisante pour alimenter pendant un certain temps les petites mèches qui trouvent leur place dans les découpures du pourtour, et l'objet peut s'installer sur un support de pierre ou sur un pied de bois du genre de ceux qui ont été retrouvés à Deir el-Medineh.

Le même dispositif des becs séparés se retrouve sur une coupe en marbre veiné, beaucoup plus profonde, presque hémisphérique, dont le diamètre primitif, au haut de la panse, devait atteindre 0 m. 18, mais dont nous ne possédons qu'une petite partie [1]. Cet ustensile peut avoir servi de lampe, aussi bien que les coupes plates.

COQUILLES.

Les premières coupes que les hommes ont utilisées sont sans doute les grandes coquilles bivalves, et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un souvenir de ce lointain passé se soit conservé aux époques historiques. Nous en possédons deux exemples dans le mobilier de Neit, deux morceaux d'albâtre taillés en forme de coquilles d'unios ou d'anodontes, récipients dont la contenance est si minime qu'ils ne peuvent guère avoir été employés dans la vie courante (fig. 14, *d*) [2].

GOBELETS.

Les vases à boire sont beaucoup moins nombreux dans le mobilier de Neit que les écuelles. Les gobelets qui nous sont parvenus ont les parois légèrement incurvées et sont évasés dans le haut (fig. 14, *l*, *n*, *o*).

[1] Une coupe d'albâtre, de forme semblable mais beaucoup plus petite, est aussi réduite à un état trop fragmentaire pour pouvoir être reconstituée.
[2] La longueur maxima est de 0 m. 098 et la profondeur ne dépasse pas 0 m. 006. Trois autres coquilles du même type se trouvent dans les collections du Musée du Caire (*Cat. gén.*, n°s 18570-18572).

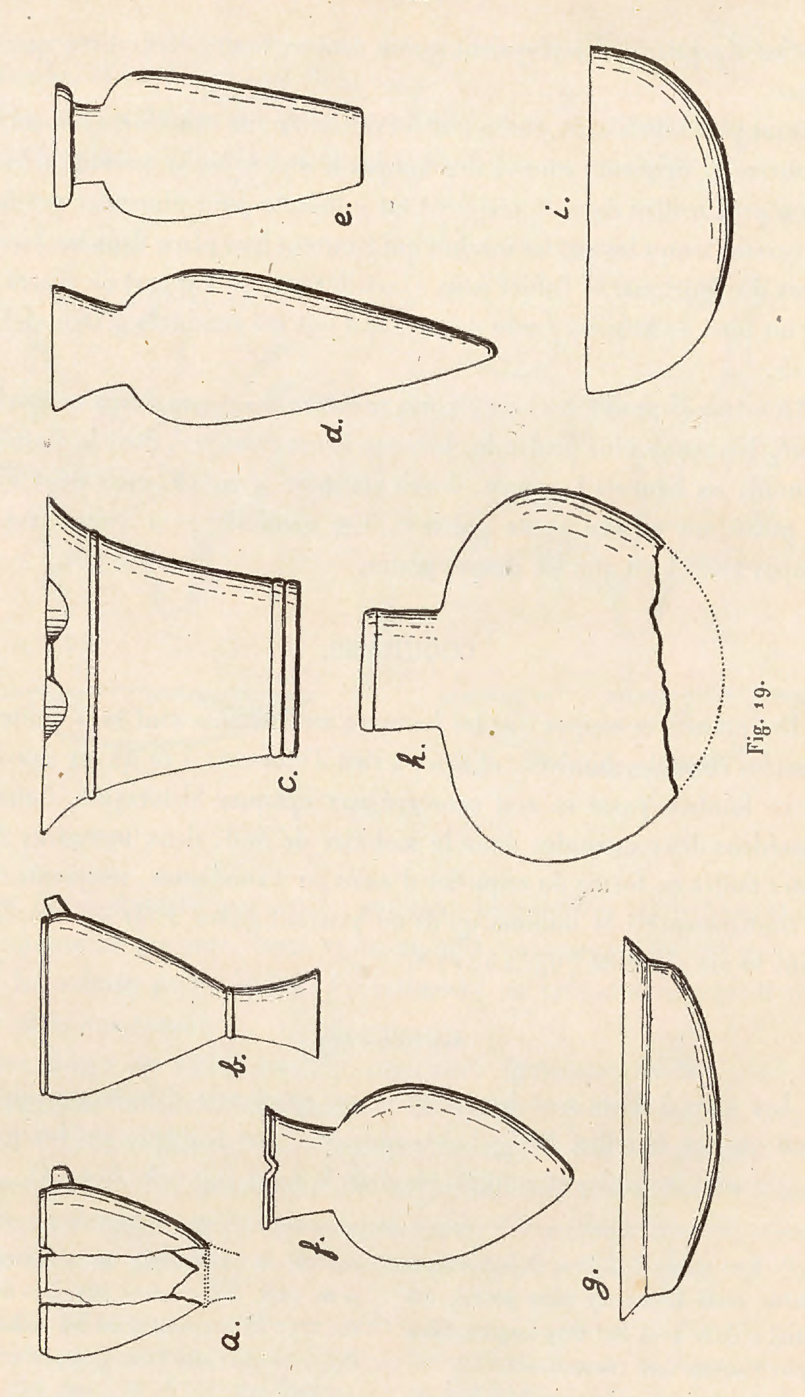


Fig. 19.

FORMES DIVERSES.

1. — Grand gobelet plus évasé du haut que les autres (fig. 19, *c*), orné au pied de deux cercles et d'un cordon vers le haut[1]. Sur le bord très aminci, à arête vive entre deux bords retroussés en croissant, est ménagé un bec plat, semblable à celui des coupes-lampes. Il est possible que ce beau vase d'albâtre, aux parois très fines, ait également été destiné à servir de lampe.

2. — Bouteille d'albâtre à panse sphéroïde et col cylindrique (fig. 19, *h*); le fond manque, mais était sans doute arrondi, suivant la ligne de la panse.

3. — Vase à parfums du type courant, à fond plat, paroi s'élargissant dans le haut, col droit se terminant par un rebord plat (fig. 19, *e*).

4. — Vase allongé, se terminant en pointe (fig. 19, *d, f*); un des exemplaires a sur le col une petite échancrure triangulaire pour faciliter la sortie du liquide.

5. — Vase conique ou ovoïde muni d'un pied; sur le bord, qui est légèrement en retrait, une ébauche de goulot non foré (fig. 19, *a, b*).

Tous ces ustensiles en albâtre, en diorite ou en marbre, ont été brisés, certains même réduits en miettes et répandus un peu dans tous les coins du tombeau, surtout dans le serdab. La conclusion qui me paraît s'imposer est donc à peu près la même que j'ai émise plus haut au sujet des vases de Pepi II : une destruction aussi systématique n'est évidemment pas l'œuvre des violateurs de la sépulture, qui pouvaient constater au premier coup d'œil que ces vases ne contenaient rien et qu'ils n'avaient aucun intérêt à les briser plutôt qu'à les emporter; il y a tout lieu de croire qu'ils ont été cassés intentionnellement, suivant le rite admis, au moment de l'ensevelissement et jetés ensuite non pas cette fois-ci à l'orifice du couloir, mais dans le tombeau même.

G. Jéquier.

[1] Haut. 0 m. 104; diam. sup. 0 m. 139.

MISCELLANEA ARCHÆOLOGICA

BY

S. YEIVIN.

I. — OVENS AND BAKING IN ROMAN EGYPT.

In an article dealing with a loaf of bread acquired some time ago by the Berlin Museum from a Luqṣor dealer, Professor Borchardt attempts to answer several questions concerning ovens and the technique of baking in ancient Egypt[1]. On the analogy of modern ovens in Egyptian villages, and some — not altogether clear — signs in baking ovens unearthed at *Tell-el-ʿAmârnah,* he finally concludes that the ovens were built in two sections : the lower, which had a venthole (serving as a fuelling orifice as well), was intended for firing, while the upper half, which was separated from the lower by a flat block of some material, was the baking part proper[2].

As I have had the opportunity of observing closely several baking ovens excavated at *Kôm-ʾUšîm* in the *Fayyûm,* and have come to different conclusions, it might be of some interest to give here my observations and conclusions concerning the subjects under discussion in Egypt of the Roman period.

Two types of ovens have been unearthed at *Kôm-ʾUšîm* (ancient *Karanis*), which seem to differ not only in type and technique, but also in their respective dates.

The later of the two types, which seems to have been introduced in the course of the second half of the IVth century A. C., was constructed of coarse pottery in the following manner : the space, in which the oven

[1] L. Borchardt, *Ein Brot* (*Ä Z 68,* 1932, pp. 73-79). — [2] *Ibid.,* pp. 75-76 and pl. IV.

was to be built, was enclosed in brick partitions; then, rough clay coils about 20-25 cms. high and between 1.5-3 cms. thick were prepared and placed in a circle inside the place thus partitioned off, one above the other; the tops and bottoms of such coils were slightly notched so as to hold to one another and their diametres lessened as the height of the oven increased. When the oven was built, fuel was piled both inside the oven and outside it between the coils of clay and the brick partitions. The whole must have been fired *in sitû;* otherwise it is difficult to understand how the coils held together without any cement. A hole at the bottom of the oven formed the venthole, while the brick partitions served the double purpose of holding the fuel, when the oven was first fired, as well as protective covers later (fig. 1; see also Boak and Peterson, *Karanis* I, figs. 53 and 54). Whether such ovens formed complete cones or were open on top, it is difficult to say, but on the analogy of the type to be described below (cf. also *Karanis* I, fig. 54) it seems likely that they were open on top.

When the lower venthole became silted up with uncleared ashes etc., a secondary venthole was broken through above it; and when this — too — was put out of use, a third one was made (fig. 1, in which two superimposed holes are shown); when finally the oven became too low for baking, the top part was broken off and a new oven built on top, without troubling to remove the remains of the old one (*Karanis* I, fig. 53)[1].

The second type of oven was apparently earlier in time, as it does not seem to occur in houses later than the second half of the IVth century A. C. It was constructed of mud bricks in the same conical shape as the type described above, but it is definitely known to have been a truncated cone, as it was left open on top, usually at the height of some 1.20 ms. above ground level. The bricks were crude mud bricks, plastered on the outside of the oven with a thick layer of coarse mud-plaster;

[1] Such ovens were a well known feature of the period in the Near East. In Jewish post-biblical literature they are very appropriately termed תַּנּוּר שֶׁל עַכְנַאי «serpentine ovens» — as the narrowing circles somewhat recall a coiled serpent.

the opening on top also had a thick plastered rim round it. The inside of the oven was left unplastered and was of course burned black by the fires kindled in it. At the bottom there is a venthole, always lined with

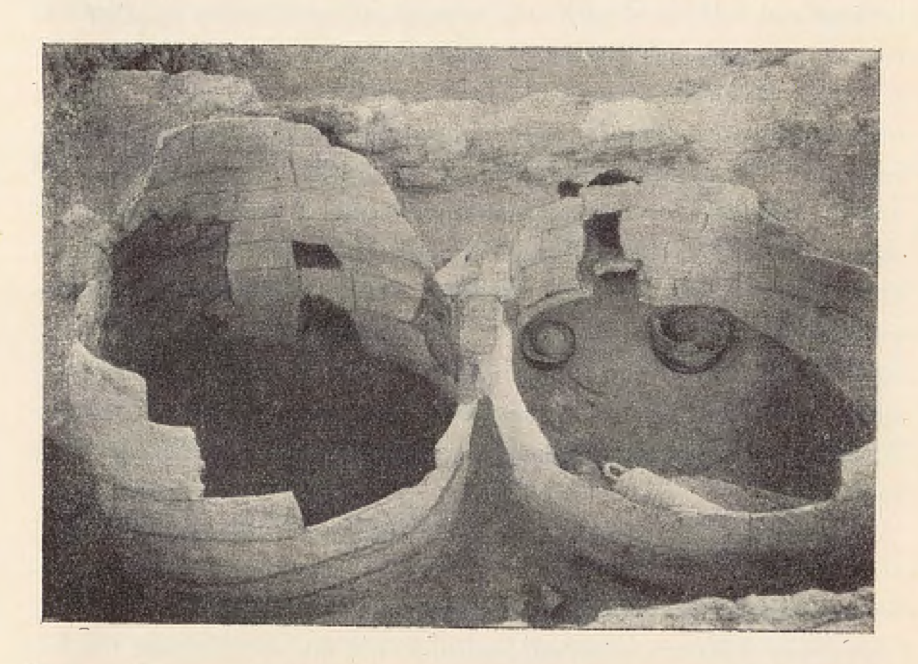


Fig. 1. — Two ovens, built of pottery coils fired *in situ*, in courtyard 309 B (late IVth-early V^th^ centuries A. C.), Karanis : view showing the interior of the ovens. Note the two superimposed ventholes on the left.

a neck of a broken pottery amphora. Superimposed ventholes occur in this type as well (fig. 2).

Sometimes such ovens were standing absolutely free (thus, e. g., *Karanis* I, fig. 55; late IIIrd century A. C.); usually, however, they were situated in a corner, or at least built against a wall. In such cases they were inclosed in a square brick structure compactly built, with small adjoining partitions and shelves (fig. 3)[1].

[1] Especially interesting in this connection is one case in which the space above the oven was vaulted over. This may prove a clue to one method of baking : after the oven was closed with a mud plate on top, the bread would be put to bake on the plate inside the vaulted space (?).



Fig. 2. — Mud brick oven enclosed in the N. W. corner of courtyard 210 C (early IVth cent. A. C.), Karanis. Note the two superimposed ventholes in front.



Fig. 3. — Mud brick oven built against the S. wall of courtyard 268 A (IVth cent. A. C.), Karanis. Note partitions and shelves near the oven.

In some cases this last described type of oven consisted not merely of a brick built conical core inside a square structure, but of a thin, large, well baked pot (*zîr*, pithos type), the bottom of which was knocked out

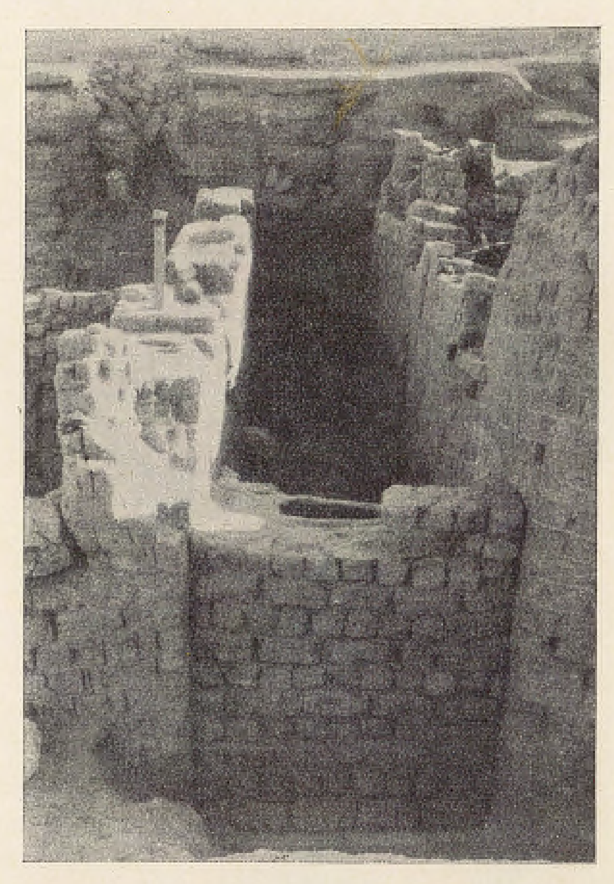


Fig. 4. — Later oven in the blocked passage C 58 (N. end; IV[th] cent. A. C.), Karanis : view of the back — complete.

(*Karanis* I, fig. 79 shows the inner pot after the removal of the outer brickwork that backed it; see figs. 4 and 5).

It seems that this latter variety formed the link between the two types. The burning of the bricks inside the oven, which caused a slow but continuous desintegration of the inner face, suggested to some genius the idea of lining the inside with a large pot to protect the inner face. The

next step was to make this lining very thick and then dispense with the outer protective cover of mud bricks.

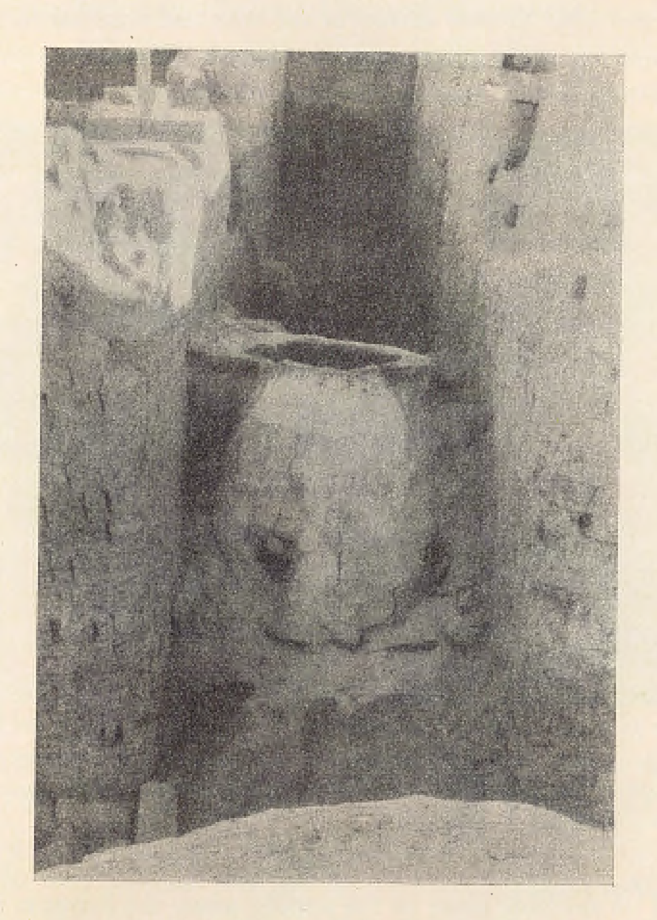


Fig. 5. — Later oven in the blocked passage C 58 (N. end), view of the back, after the removal of the protective mud brick screen wall. Note the broken *zîr* inside.

Free standing ovens of the earlier type are known in Egypt in Pharaonic times since the N. K. [1]. Two open ovens apparently constructed of bricks (cf. the lay of courses "stretchers and long headers"?) are

[1] The O. K. and M. K. ovens were a very primitive affair of four slabs placed together without any cement; see Klebs, *Die Reliefs und Malereien des M. R.*, pp. 119-120.

Only in the N. K. — in the tomb of

shown in the bakery portrayed in the tomb of Rameses III. This accidentally provides a hint as to how the bread was baked. It was undoubtedly plastered over the hot surface of the oven and thus baked. A difficulty, however, arises when one comes to consider the engaged ovens,



Fig. 6. — Dung cakes, which served as fuel for the ovens, near a subterranean storage bin (late IVth–early V^th^ cents. A. C.), from which they were extracted by the workmen of the expedition to Karanis.

which had no available space on the outside where the loaves to be baked could have been plastered. It is necessary to assume, therefore, that the fuel inside the oven was allowed to burn out, after which the bread was either plastered on the inner surface of the walls of the ovens, as is

Rameses III — does one find the conical oven for baking bread (Wilkinson, *The Ancient Egyptian*, p. 34). A similar type of oven is known since the O. K. Gardiner, *Egyptian Grammar*, sign U-30 and literature given there in note 1; for a good picture of the M. K. see N. de G. Davies, *Theban Tomb Series*, vol. II, pl. XI *b*), but before the N. K. it was exclusively used as a pottery kiln.

still done at present in Arab villages in Palestine and ʿIraq, or else the bread or cakes were put into the hot ashes to bake. In all cases, whether outside or inside baking, the top of the oven was covered to hold the heat longer (as is still done in Arab villages in Palestine and ʿIrak). Two such covers had been actually found at *Karanis* near similar ovens; one was absolutely complete. It consisted of an oblong dried-mud plate with a longish mud ridge along the middle notched to afford a hold for one's fingers [1].

II. — THE BERLIN STELE 22485.

J. J. Clère published lately [2] a fragment of a stele from the Berlin Museum, which he attributes to the early N. K.

This stele (Berlin 22485) was acquired by the Museum authorities in 1925 at Luqṣor [3].

Early in 1924 I assisted Sir (then Mr.) Robert Mond in his excavations behind the Ramesseum at Thebes [4]. At the same time Sir Robert was also carrying out the final clearance of the tomb of Tetaky (No. 15 of the catalogue), an enterprize which was supervised by a certain Mr. O. Durham. This tomb of the early N. K. period stands at the foot of a sheer cliff of stratified debris some 12-15 ms. high, on top of which are modern houses of the village of *Qurnah;* in one of these lived one of the most famous fakers of antiquities in Upper Egypt.

One day Mr. Durham returned from his work and brought with him a fragment of a limestone stele, which he said was taken out from the bottom of the above mentioned cliff of debris, when clearing the accumulation behind the tomb of Tetaky. The fragment brought by M. Durham was the left half of the Berlin stele 22485. Apart from Mr. Mond and

(1) The description of these ovens is taken from my book on *Domestic Architecture in Fayyûm Villages of the Roman Period* (chapter IV, § 2-c; still unpublished).

(2) *Ä Z 68*, pp. 42-47.

(3) *Ibid.*, p. 42.

(4) *Liverpool Annals of Archaeology and Anthropology*, 1926, pp. 1-16.

myself the stele was seen and examined by Mr. N. de G. Davies and one other Egyptologist [1], and all agreed that it seemed to be a fake.

As M. Clère, and the authorities of the Berlin Museum, seem to consider this stele a genuine piece of Egyptian art, it would be perhaps desirable to set down the reasons that decided us ten years ago to reject it as a spurious specimen.

1. The representation of the servant-girl partly hidden by the chair in front of her is very unusual [2]. One might add that according to a very rapid sketch, on which I registered the colours, the colour of the wig worn by the servant-girl could be seen at the time : it is marked as black. Her flesh is marked as red, while that of the man is drab [3].

2. The unusual composition of the left group, in which the man holds a lotus flower to the woman's nose, whereas usually the person (whether man or woman) holds the flower to his or her own nose [4]. One might add that on my sketch the colour of the wide necklace worn by the man is black, another unusual feature [5].

3. The absolutely unique and bizarre head-dress of the woman. It seems all the more improbable since the ureus was a sign reserved to

---

[1] If my memory serves me right, it was Mr. R. Engelbach, who was at the time Chief Inspector of Antiquities for Upper Egypt.

[2] Clère, too, comments on this phenomenon; *ibid.*, p. 45, note 2, where the observation is attributed to Prof. H. Schäfer.

[3] Clère notes that three shades of red ochre are used to paint the flesh of various classes, ages and sexes : "La nuance foncée est employée pour les chairs de l'homme, la nuance moyenne pour celles du petit garçon, et la nuance claire pour celles de la jeune servante Ḥenout (*ibid.*, p. 42, note 4)".

[4] Thus, e.g., in Lange und Schäfer, *Grab- und Denksteine des M. R.* (*Catalogue général du Musée du Caire*), pl. III, stele 20029 — lower register, or *ibid.*, pl. XXXII, stele 20456 — Vs.

It is possible that the whole idea of this scene is copied from the well know *Tell-el-ʿAmârnah* reliefs, in which — however — it is the queen that usually profers the flower to the king to smell.

[5] Clère, *ibid.*, p. 46, gives it as "traces de vert". Lange und Schäfer, *op. cit.*, pl. LXIX, give the following colours only for necklaces of this type : red, red and blue, red and green. In the case of wristlets (pl. LXX) also black and white and black borders are common.

goddesses and queens exclusively, not even princesses of royal blood were ever represented wearing it. It is impossible to assume a goddess or a queen in this case, as the name, attitude and lack of attributes militate against such a hypothesis. On the other hand if it be assumed that the stele is a fake, the ureus explains itself as a garbled version of the lotus flower quite commonly represented in a similar position [1]. This misrepresentation seems all the more likely because of the colouring : a green lotus flower is quite in order, whereas a green ureus snake seems too fantastic even for Egyptian craftsmen.

4. The unparallelled, unique names and their orthography. To begin with, *Ḥnt* is a name commonly appearing on M. K. and early N. K. stelæ, but *Nbwyms* and *Ḥwms* are unknown on stelæ of the M. K. [2]. It is true that *Ḥwms* does appear later as a n. pr. m., but *Tꜣ-ḥwms* is an unlikely combination, while the explanation of *Tꜣ* as a shortened form of *Tꜣ-nty* is a very forced argument; at the same time, names of this type occur only towards the end of the XVIIIth dynasty [3].

As to the series of signs, which represent — according to Clère — garbled versions of the hieratic rendering of the sign *ms*, they are unique so far. One would like some more substantial proofs of their authenticity.

I did not stay in Luqṣor in 1924 to pack the finds secured during the season. This was done by Mr. Durham. It is quite likely, therefore, that our fragment — being considered a fake — was secured by Sir Robert's late dragoman, whose father was at the time a dealer in antiques at Luqṣor. It is also very significant that the dealer — having secured our half — was able to obtain the right half of the stele and fit the two together.

I should like to add that it is well known that fakers of antiques usually bury their productions for sometime in damp place to give them the

---

[1] *Ibid.*, p. 46, note 2. What Clère says about the similarity of this head-dress to the sign *ms*, as given here, is altogether beside the point, since the sign — too — is unique.

[2] See the index of n. pr. appended to Lange und Schäfer, *op. cit.*

[3] This, too, may be an influence of late XVIIIth dynasty stelæ; cf. note 4 on p. 122.

necessary decayed appearance. Mr. Durham's diggers seem to have stumbled — all unaware — across a similar « cache ». Fortunately for the dealer and his supplier they were able to recover their treasure, for we did not particularly pay attention to pieces, which seemed to us obviously faked antiques.

S. Yeivin.

Tell-Aviv, 11 June 1934.

UN NOUVEAU SARCOPHAGE
DU MOYEN EMPIRE
PROVENANT DE LA NÉCROPOLE D'ASSIOUT

PAR

M. MOHARRAM KAMAL.

Le 28 octobre 1931, un certain Abdel Hafiz Metwalli, de Dronka, a signalé à notre inspecteur d'Assiout l'existence de deux cercueils dans la montagne occidentale d'Assiout. Sur ses indications, le Service fit des recherches qui, commencées le 5 décembre dans un endroit recouvert d'une quantité considérable de débris, mirent au jour, le 10 décembre, dans une petite tombe anciennement pillée et ayant 1 m. 20 environ de large sur 2 mètres de long, un sarcophage rectangulaire en bois appartenant à une dame et portant des inscriptions peintes en bleu. Toutes les parties de ce sarcophage étaient détachées les unes des autres, mais avec les soins d'un menuisier on a pu rassembler ces parties.

Comme l'espoir de mettre au jour le second sarcophage signalé par le dit Abdel Hafiz Metwalli était faible, le requérant n'ayant pu retrouver l'endroit, le Service a suspendu le travail au milieu de la journée du 11 décembre. Vers la fin de ce même mois le Service a chargé l'inspecteur d'Assiout d'envoyer ce sarcophage au Musée Municipal de Minia, où il a été inscrit au *Journal d'entrée* sous le numéro 634.

Comme nous avons publié dernièrement trois sarcophages provenant de la même nécropole d'Assiout [1], nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de copier le présent sarcophage, qui date de la même époque (Moyen Empire).

L'ordre adopté pour la description des diverses parties du sarcophage est celui que nous avons suivi dans notre publication précitée.

---

[1] Voir ci-dessus, p. 49-53.

Minia, n° 634. — Sarcophage au nom (féminin) de [hiéroglyphes]. — Long., 1 m. 83; larg., o m. 41; hauteur totale, o m. 53.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (←)

sic

Cuve. — *Côtés 1 et 2.* Une ligne horizontale (1), suivie d'une ligne verticale (2) occupant le milieu du panneau.

Côté 1 : (←)

Côté 2 : (→)

Côté 3. Une ligne horizontale (1), suivie de quatre lignes verticales (2-5) délimitant des panneaux restés nus : (→)

sic sic

Côté 4. Même disposition que sur le côté 3, avec les deux yeux [hiéroglyphes] en plus (peints du même bleu que les hiéroglyphes, sauf la prunelle, qui est blanche, et la pupille, noire), entre les lignes 2 et 3 : (←)

sic sic

M. Kamal.

LES
DEUX DATES D'EXPÉDITIONS
AU DÉSERT OCCIDENTAL DE NUBIE
SOUS LA XIIE DYNASTIE

PAR

M. RAYMOND WEILL.

Dans le bref compte rendu que R. Engelbach avait consacré, en 1933, aux très remarquables monuments rapportés par lui des carrières du désert occidental de Nubie au mois de février de cette même année [1], il était donné attention à deux stèles datées en mois de l'année royale, l'une de Senousrit I, an 20, mois 2 de *iḫt,* l'autre de Amenemhat III, an 4, mois 4 de *iḫt,* et notre collègue et ami avait pris en considération de déterminer la position de ces deux périodes mensuelles dans l'année grégorienne. Il consignait seulement le résultat, à savoir, *du 9 février au 12 mars* pour la première date, *du 14 mars au 12 avril* pour la deuxième.

Au reçu de l'article, j'effectuai moi-même, rapidement, les opérations de conversion calendérique, et me rendis compte que les dates grégoriennes spécifiées par Engelbach étaient, dans l'un et l'autre cas, trop tardives, à peu près dans la même mesure, à rectifier par une avance dans l'année grégorienne de 32 ou 33 jours en moyenne. J'avisai de cette constatation notre collègue. Il la communiqua à L. Borchardt, qui avait fait le calcul pour lui tout d'abord, et Borchardt alors s'aperçut qu'en cette opération, ayant obtenu les dates *juliennes* et procédant à leur conversion en *grégorien,* il avait commis la méprise de *retarder* les dates de la durée compensatoire — 17 jours pour le xxe siècle av. J.-C., 16 jours pour le xixe — au lieu de les *avancer* comme il était nécessaire. L'erreur résultante

[1] *Annales du Service,* XXXIII (1933), p. 65 et suiv.

ressortait à 34 jours pour la date de Senousrit I, à 32 jours pour la date d'Amenemhat III; nous étions bien d'accord.

Le détail du calcul en bonne forme se présente comme il suit :

an 20 de Senousrit I = 1961/58 av. J.-C. } (voir Ed. Meyer, *Aeg. Chronol.*, p. 57).
an 4 d'Amenemhat III = 1846/43 av. J.-C. }

	Jour de l'an en julien.	Dates juliennes.	Correspondances grégoriennes.
1961/58	26 décembre	mois 2 de *ịḫt* : 25 janvier au 23 février	8 janvier au 6 février.
1846/43	27/26 novembre	mois 4 de *ịḫt* : 25/24 février au 26/25 mars	9/8 février au 10/9 mars.

Cette rectification était importante, du point de vue de l'accomplissement des expéditions aux carrières. Sous une latitude intermédiaire entre celles de la première et de la deuxième cataracte, et quant à la température, une avance dans l'année naturelle de 34 jours ou de 32 est vivement intéressante, et cela est sensible surtout pour la date d'Amenemhat III, des deux la plus tardive vers la fin de la saison fraîche.

Raymond Weill.

UN MONUMENT NOUVEAU DU ROI PSAMTIK II

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Dans l'une des cours de récréation du Lycée français du Caire est déposé un monument très mutilé, dont la provenance est inconnue. M. Berget, proviseur du Lycée, a bien voulu m'autoriser à le faire photographier, et je l'en remercie. Il s'agit d'un socle de sphinx en pierre dure gris-noir, datant de la XXVI[e] dynastie et auquel on peut assigner, comme lieu d'origine, soit Héliopolis soit peut-être plutôt Saïs, métropole des Pharaons de cette dynastie.

De forme elliptique, il mesure 1 m. 82 de longueur et 0 m. 68 de largeur. On reconnaît encore assez nettement à la partie antérieure les restes des deux pattes de l'animal accroupi qui surmontait le socle. L'intérêt de ce sphinx réside, toutefois, surtout dans la bande hiéroglyphique qui est gravée, sur 0 m. 12 de hauteur, tout autour du socle; cette bande est, d'ailleurs, elle-même incomplètement conservée.

Elle se compose, suivant la règle, de deux textes symétriques affrontés dont le début se trouvait au milieu de la face antérieure arrondie. Ces deux textes devaient commencer par le signe ☥, qui leur était commun, et chacun d'eux, tracé dans une direction opposée, allait se terminer au milieu de la face postérieure, également arrondie. Ils ne contiennent pas autre chose que les noms du Pharaon *Nfr-ỉb-Rʿ Psmṯk* (Psamtik II, 593-588 av. J.-C.), suivis de certaines épithètes laudatives.

a) Côté droit : (←)

« [*Vive l'Horus parfait de cœur, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte*], Nfr-ìb-Rᶜ, *fils du Soleil*, Psmṯk, *comme Ré, aimé de la mère divine*[1], *le bon dieu frappant les pays étrangers* (ḫ3stjw), ... *à jamais.* »



Fig. 1. — Côté droit.

b) Côté gauche : (←)

« [*Vive l'Horus parfait de cœur, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte*], Nfr-ìb-Rᶜ, *fils du Soleil*, Psmṯk, *comme Ré, aimé de Neit, le dieu bon frappant le pays* Šṯt (*ou* Šsm·t?), *détruisant les* 'Iwnw (?), *sa crainte consume les* Nbd(w) ḳd(w), *doué de toute vie, stabilité, puissance et joie comme Ré à jamais.* »

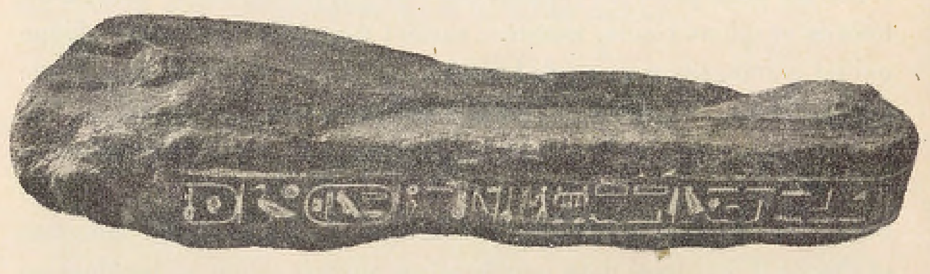


Fig. 2. — Côté gauche.

Du texte du côté droit il n'y a pas grand'chose à tirer, car les mutilations commencent précisément là où il aurait pu présenter quelque inté-

[1] C'est-à-dire probablement de Neit, déesse de Saïs, qui est expressément nommée sur le côté gauche.

rêt. L'épithète *sḳ ḫ3stjw*, symétrique de l'épithète *ḥwj Št·t*(?) du côté gauche, est suivie d'autres épithètes, parallèles à celles du côté gauche, mais dont les éléments subsistants ne permettent pas de les reconstituer avec certitude.

Le texte du côté gauche, au contraire, complètement conservé, contient plusieurs indications intéressantes.

Pour l'épithète *ḥwj Šṯt* (ou *Šsm·t?*), la pensée qui vient tout d'abord à l'esprit est de songer à une expédition militaire de Psamtik II en Palestine, Phénicie et Syrie. Nous savons, en effet, qu'en l'an 4 de son règne (591 av. J.-C.) ce Pharaon visita, probablement par mer, l'ancien et renommé sanctuaire égyptien de Byblos[1]; dans son voyage au pays de Khor il fut accompagné de prêtres, et cette circonstance fait évidemment songer à un pèlerinage religieux plutôt qu'à une incursion militaire. Rien, toutefois, dans la documentation, assez pauvre il est vrai, qui nous est parvenue sur ce règne, ne s'oppose à ce qu'une pareille expédition ait eu lieu pour défendre contre les entreprises menaçantes du roi de Babylone Neboukhadrezzar la suzeraineté égyptienne en Phénicie[2]. Cette expédition semble avoir eu lieu avant la campagne d'Éthiopie, qui est attestée par Hérodote[3] et par les graffiti laissés par les soldats mercenaires du roi sur un des colosses du temple d'Ipsamboul[4]. L'épithète *ḥwj Šṯt* de notre sphinx pourrait donc nous inviter à penser que le voyage entrepris par Psamtik II au pays de Khor joignait à son caractère de piété religieuse des buts militaires et politiques.

Mais le signe qui sert à désigner le pays étranger frappé par le roi n'a pas, en réalité, la forme *šṯt*; c'est nettement un signe *šsm·t*, celui qui servait dès l'époque des textes des Pyramides à déterminer le mot

[1] Voir mon *Livre des Rois*, IV, p. 94, note 1. — C'est à ce voyage qu'il est fait allusion au papyrus démotique (d'El-Hibeh) n° IX de la Bibliothèque Rylands à Manchester, de p. 14, l. 16, à p. 15, l. 1 : cf. Griffith, *Catal. demotic Pap. in the J. Rylands Libr.*, vol. I, p. 36; vol. II, pl. 31; vol. III, p. 62, 92-96 et 327; Capart, *Un roman vécu il y a vingt-cinq siècles*, p. 39-44.

[2] Griffith, *op. cit.*, vol. II, p. 94-95.

[3] Hérod., II, 161 : expédition militaire de Psammis en Éthiopie. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 569.

[4] Griffith, *op. cit.*, vol. II, p. 93-94; mon *Livre des Rois*, IV, p. 95, note 2; Ure, *The Anc. Cambridge Hist.*, vol. IV, p. 87; Hall, *ibid.*, vol. III, p. 300, et *The Anc. Hist. of the Near East*, 8ᵉ édit. (1932), p. 544.

. . . , désignant une pierre de provenance étrangère[1]. Cette pierre, de couleur verte (malachite?), dans laquelle, entre autres usages, les Égyptiens taillaient des statues du dieu Nil, et qu'ils employaient aussi, mélangée au lait, comme remède contre certaines affections de l'œil, est probablement identique à la substance du Moyen Empire, des Annales de Thoutmôsis III, du tombeau de Rekhmiré et du grand papyrus Harris, des textes de basse époque. Elle se trouvait au Sinaï et au pays de *Tꜣ-nṯr*, c'est-à-dire en Asie aussi bien qu'en Afrique. Brugsch, qui lisait *qesem*, a mis ce mot en relation avec le pays biblique de Goshen dans le Delta oriental[2]. Mais, en réalité, nous ne savons où situer exactement la région *Šsm·t*, productrice de la substance *šsm·t*, et nous avons le choix entre une contrée asiatique (voir les Annales de Thoutmôsis III) et une contrée africaine située au sud-est de l'Égypte (Nubie ou pays de Pount?). Le rapprochement qui a été proposé par Brugsch, puis admis par Gardiner[3] même après la substitution de la lecture *šsm* à la lecture *qsm*, entre la contrée *Šsm·t* des textes des Pyramides et le chef-lieu du XXe nome du Delta qui portait ce même nom, est purement hypothétique. Il serait même tout à fait exclu s'il était démontré que le texte du sphinx de Psamtik II fait allusion à cette contrée *Šsm·t* (et non à *Štt*); car si *Šsm·t* avait fait partie du territoire égyptien, l'épithète *ḥwj Šsm·t* n'aurait pu être employée à son sujet. Le pays *Šsm·t* était, à mon avis, en dehors des frontières de l'Égypte; c'était un pays *étranger*.

Quant aux mots qui suivent *ḥwj Štt* (ou *Šsm·t?*), si leur sens général est assez clair, leur traduction littérale et précise n'en présente pas moins, en raison de l'absence systématique (fréquente dans les textes de l'époque saïte)[4] de signes déterminatifs complémentaires, de réelles difficultés.

---

[1] *Pyr.*, §§ 450 *b-c* et 456 *c*. Voir mon *Dictionn. géogr.*, V, p. 146; Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, IV, p. 539; Newberry, . . . *shesmet* «*Malachite*», in *Studies presented to F. Ll. Griffith* (1932), p. 320.

[2] Sur l'impossibilité de cette lecture *qesem* ou *gesem*, voir Gardiner, *J. E. A.*, V, p. 219, et mon *Dictionn. géogr.*, V, p. 145.

[3] *Loc. cit.*

[4] Cf., par exemple, la stèle du roi Apriès à Mit-Rahîna (Memphis) (Gunn, *Ann. Serv. Antiq.*, XXVII, p. 211 et suiv.) et la stèle de Naucratis au Musée du Caire (étudiée en dernier lieu ci-dessous, p. 141, par M. Posener).

Nous avons là un exemple typique de l'embarras dans lequel se trouveraient les égyptologues si les anciens Égyptiens avaient employé de façon courante et à toutes les époques de leur histoire l'écriture purement alphabétique dont ils ont fait usage à l'époque saïto-persane.

Comment se décompose le passage ? Après avoir essayé diverses combinaisons peu satisfaisantes, j'ai pensé à consulter mon éminent ami M. le chanoine Ét. Drioton, spécialiste en écritures secrètes ou anormales. Voici l'interprétation qu'il a bien voulu me proposer[1] et qui, avec quelques modifications possibles de détail, semble être, en gros, correcte :

Notre texte :

Interprétation :

«*Détruisant les* ꜣIwnw? (Troglodytes), *sa crainte consume les nègres*».

L'orthographe (lire *šfš*) pourrait être une survivance historique. La forme première de ce verbe était *fḫ* «détruire, anéantir, raser [en parlant d'une ville]»[2]. A partir de la XIXe dynastie on a écrit, par interversion des deux radicales, *ḫf*, ou [3], tout en maintenant parfois, à titre de rappel de l'orthographe primitive, le *ḫ* après le *f*. Plus tard, la forme ainsi obtenue a pu s'adoucir enfin en , que notre texte écrit fautivement .

Une orthographe *ꜣIwn(w?)* du mot bien connu , pour étrange qu'elle paraisse, ne semble pas, toutefois, impossible. A côté de la lecture *ꜣIwntjw* (dérivée du mot *iwnt* «arc»), généralement admise pour l'ethnique servant à désigner les «archers» Troglodytes habitant le désert sud-est de l'Égypte, une autre lecture *ꜣIwnw* ne serait pas *a priori* à exclure.

---

[1] En remerciant cordialement son auteur, je soumets cette tentative d'interprétation à la sagacité de nos collègues.

[2] Cf. Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, I, p. 578 : «*etwas zerstören, zu Grunde richten*».

[3] *Ibid.*, III, p. 271.

Dans la phrase *ḥr(j)·t-f nbd Nbd(w) ḳd(w)* «sa terreur consume les *Nbdw ḳdw*», le premier mot peut être considéré comme une forme tardive de *ntb*, «*dévorer, consumer* (en parlant d'une flamme)»[1]. Quant aux *Nbd(w) ḳd(w)*, ils nous sont connus par plusieurs textes, à graphie plus complète, du Nouvel Empire[2], et par un exemple d'époque ptolémaïque[3]. Certains ont considéré ces mots comme une expression générale ayant servi à désigner, sans distinction, les peuples étrangers mal disposés à l'égard de l'Égypte[4]. D'autres, au contraire, y ont vu des Asiatiques[5] ou des Africains[6]. Je pencherais en faveur de cette dernière interprétation[7].

Au cas donc où toutes ces épithètes ne seraient pas pure phraséologie, nous aurions ici une allusion directe à la campagne de Psamtik II en Nubie. Cette allusion, venant *après* l'allusion à l'expédition de Syrie (*ḥwj Śṭ·t*), confirmerait de la façon la plus heureuse la supposition de Griffith selon laquelle la campagne de Syrie aurait chronologiquement *précédé* celle de Nubie. Si, au contraire, le groupe était réellement à lire *Śsm·t*, et non *Śṭ·t*, nous aurions peut-être sur les deux côtés de notre sphinx un rigoureux parallélisme entre les peuples *asiatiques* (côté droit, nord) et les peuples *africains* (côté gauche, sud).

H. Gauthier.

Le Caire, février 1935.

(1) Cf. Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, II, p. 356 : «*verzehren* (*von der Flamme*)».

(2) Voir mon *Dictionn. géogr.*, III, p. 86 : (et variantes).

(3) Cf. Paton, *Early Egyptian Records of Travel*, vol. IV, p. 10.

(4) Par exemple Erman (*Aegypt. Handwörterbuch*, p. 80) et Erman-Grapow (*Wörterbuch der ägypt. Sprache*, II, p. 247) : «die Bösartigen, als Bezeichnung eines feindlichen Volkes»; — Capart (*Rec. de trav.*, XXII, p. 107) : «tous les barbares» [il a méconnu le sens du mot *ḳd*] et *ibid.*, p. 108 : «pays vassaux».

(5) Maspero (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 268) : «les peuples de Qodi»; — Birch : «les Pasteurs», etc...

(6) Piehl (*Proceedings S. B. A.*, XV, p. 261 sqq. et *Sphinx*, VI, p. 20) : «ceux qui ont les cheveux en rond, c'est-à-dire crépus, les nègres», en tout cas «un peuple habitant au sud de l'Égypte»; — Breasted (*Ancient Records*, vol. II, p. 30 et note *e*) : «an epithet for the Negro».

(7) Cf. Paton, *op. cit.*, vol. IV, p. 11.

THE TOMB OF USERḤĒT (No. 235) AT QURNET MURA'I AT THEBES

BY

AHMED FAKHRY.

I

Our knowledge about this tomb is mainly derived from the *Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes*; here we learn that it belongs to a certain [1] who was a , that it is of the XX[th] Dynasty, and that the sarcophagus is in the sepulchral chamber in the house of a certain Mohammed Hassan[2].

In the *Topographical Bibliography of the Theban Necropolis*, by Miss Porter and Miss Moss, there is nothing written about this tomb.

Since 1913, i. e. since Gardiner and Weigall published their *Catalogue*, nothing has been changed in the tomb and up till this year it has been inhabited by the son of Mohammed Hassan. During my inspection of the tombs in the summer of 1932, I entered this one and descended into the sepulchral chamber, where the edge of the granite sarcophagus was to be seen above the level of the débris which half filled the chamber. To the left of the sarcophagus, a hole had been dug by somebody to enable him to read one of the lines which gave the titles and name of the owner. It was not until the summer of 1934 that I copied the inscriptions of the sarcophagus. Only the sepulchral chamber was cleaned, the passages leading to it being left as they were.

(1) In the tomb the name is written with the superimposed on the .

(2) Gardiner and Weigall, *Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes* (London, 1913), p. 27, Tomb No. 235.

II.—DESCRIPTION OF THE TOMB.

The tomb is near the top of the middle part of the hill to the north of No. 222, but a little higher. Like all the other tombs of its level, it has been inhabited for a long time, and although many places on the walls still retain the old plaster, nothing of the paintings on them can be seen with certainty, as they have become blackened with soot from fires. This tomb opens east[1], and the limits of its outer court can still be seen. The forecourt has a frontage of 11.25 metres, there being a level space of about 8 metres on the average. The width of the entrance is about 1.54 m. and the height of the doorway can be approximately estimated to be about 1.70 m. A sectional plan of the tomb and a sectional elevation of the burial chamber are shown in the annexed figure.

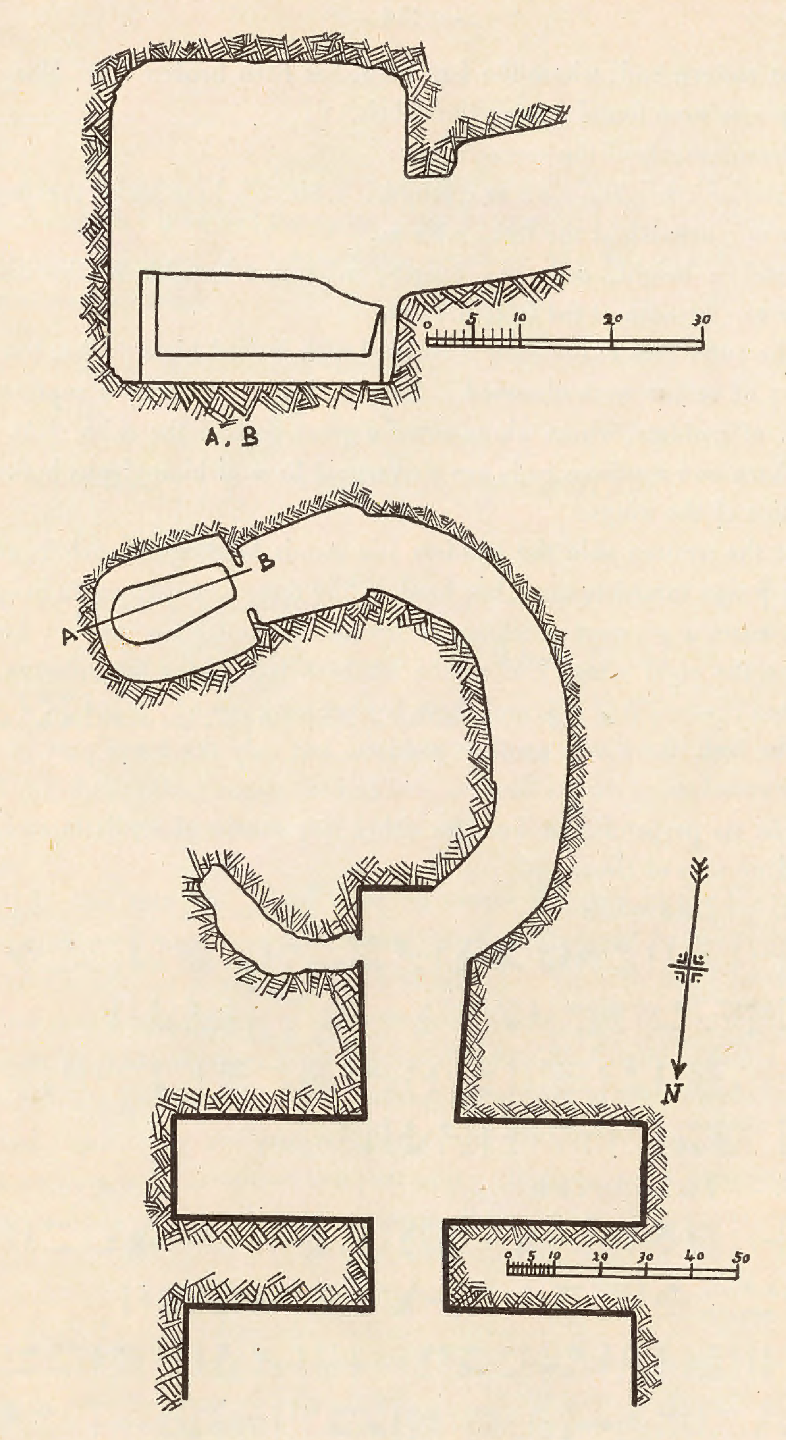
The entrance leads to a ⊥ type of chapel in which many modern mud walls are built. An examination of the existing blackened plaster of the chapel yielded no satisfactory results except that here or there I could trace a line or a letter which make no sense and are not worth mentioning. At the extreme end of the chapel, there is a small opening in the rock at the left hand side which has no outlet. On the right, just in the corner, is the opening leading to the sarcophagus-chamber. This passage (partly blocked with débris) slopes and turns all the way in a semicircular direction until it reaches an antechamber leading to the sarcophagus-chamber itself.

III.—SARCOPHAGUS-CHAMBER.

The sarcophagus-chamber is very roughly cut. During the clearing of the place, a few human bones were found among the débris. It is impossible to determine whether these bones are from the original burial or from a later one.

Sarcophagus.—The sarcophagus is of pink granite, no traces of the lid being found. It is apparently in its original position, but a great part

[1] The word "east" is only used in a local sense; in reality it is 22°30′ from south.



Tomb of Userḥēt at Thebes.

of the eastern end, where the feet were, has been broken off. Many of the pieces were found among the débris.

Measurements of the sarcophagus :

Exterior : height, 1.20 m.; length, 2.65 m.; breadth at the head, 1.07 m.; breadth at the feet, 0.82 m.

Inside : height, 0.91 m.; length, 2.31 m.; breadth at the head, 0.75 m.; breadth at the feet, 0.52 m.

The outer face of the shell is covered with incised hieroglyphs, but no traces of colour were observed. Each end is occupied by a representation of goddess, whose wings cover a great part of the sides. At the northern and southern ends are six vertical lines of hieroglyphs between the tips of the wings.

At the western side the goddess Isis stands holding in each hand a long [hieroglyph] sign turned towards her head. She measures 1.03 m. in height, and wears a garment reaching to her ankles and a [hieroglyph] on her head. Above the right wing, i. e. on the southern face of the sarcophagus, is written : (←) [hieroglyphs], and above her left wing : (←) [hieroglyphs]. At the feet, there was another goddess, but only the lower part of the body remains.

The six perpendicular lines on either side consist of spells to each of the four sons of Horus.

A. — *The northern side :*

A (→) [hieroglyphs]

B (←) [hieroglyphs]

B. — *The southern side :*

A (→) [hieroglyphs]

B (←) [hieroglyphs]

IV.—REMARKS.

1. The name "Userḥēt" is a very common one, but from the few books which I have had the opportunity to consult, I have not come across anyone who bears the titles of this priest or who can with certainty be identified with him.

2. He had the following titles :

(*a*) [hieroglyphs] *First Prophet of Montou-lord-of-Thebes.*

(*b*) [hieroglyphs] *Overseer of the priests of all gods.*

(*c*) [hieroglyphs] Sem-*priest.*

(*d*) [hieroglyphs] Sem-*priest in the Temple of the King.*

(*e*) [hieroglyphs] Sem-*priest in the Sokaris Temple.*

(*f*) [hieroglyphs] Sem-*priest in . . . . . nḥḥ* (?).

All these titles, except the last one, are well known to us and very common in the tombs of this part of the necropolis.

3. The title [hieroglyphs] is by no means common in the Theban Necropolis. It was suggested to me that the [hieroglyph] might be a [hieroglyph] and that the whole word is [hieroglyphs] which is known to us from many inscriptions and which occurs also in some texts in Karnak [1]. M. Lefebvre thinks that *ꜣḫt nḥḥ* designates a royal tomb [2], while M. Gauthier thinks that it signifies a group of tombs. Among the names of the Temples of Edfu and Dendera we find [hieroglyphs]; but in the Theban Necropolis, it applies, according to M. Gauthier, to a part of it : «Désignation, à l'époque ramesside, de la partie sud de la nécropole thébaine, et plus exactement de la vallée actuelle de Deir el-Médineh» [3].

[1] Cf. Lefebvre, *Inscriptions concernant les Grands Prêtres d'Amon,* 16,7 and 29,7, from the times of Sethos II and Ramesses IX respectively.—See, also, Gauthier, *B. I. F. A. O.,* t. XIII, p. 154.

[2] *Ibid.,* p. 72.

[3] Gauthier, *Dictionnaire géographique,* I, p. 10.

The text is well preserved and I have re-checked it to avoid all chance of error. The sign is not new to us. It is included in the hieroglyphic fount of the Institut français [1], and it is found on the head of many deities in the New Empire, but in spite of its frequent use in this connexion, it seems that it was very rarely used as a hieroglyphic sign. It is not until Graeco-Roman times that we meet with it so used, and according to Dr. Junker it is to be read *nb* [2].

The name of the temple (?) is quite new to me. If the sign is not a mistake on the part of the artist for the sign , it would suggest a transcription *ḫnm*, as it is apparently a combination of the moon and the sun-disk. This is a pure conjecture, but if we accept it we would have a new variant for one of the two temples called [3]. The first is the building of Ramesses II. at Luxor, the complete name of which is [4], the second being one of the names of the temple of Medinet Habu which is, sometimes, written , but whose complete name is written [5] or [6].

4. The text does not give us anything of interest beyond the titles. The remainder consists of the well-known spells of the four sons of Horus; a translation of them would be superfluous.

Ahmed Fakhry.

---

[1] See Chassinat, *Catalogue des signes hiéroglyphiques de l'Imprimerie de l'Institut français du Caire,* chap. xv, p. 50, No. 1924.

[2] Junker, *Grammatik der Denderatexte,* p. 130, *dwꜣ nṯrw r dwꜣ.ś hrw nb* «früh preisen sie die Götter alle Tage».

[3] I have not found any variant of written with the sign of our text. Another sign is met with very often in the texts of the late period and is pronounced *ḫnm* (Erman-Grapow, *Wörterbuch,* III, p. 377). For example , one of the names of the town of Edfu, is also written , and , the name of the southern part of the Theban Necropolis i. e. from the Ramesseum to Medinet Habu, has a variant (Gauthier, *Dictionnaire géographique,* IV, p. 198-199).

[4] Cf. Erman-Grapow, *Wörterbuch,* III, p. 379.

[5] Gauthier, *Dictionnaire géographique,* IV, p. 201.

[6] Erman-Grapow, *Wörterbuch,* III, p. 379.

NOTES SUR LA STÈLE DE NAUCRATIS

PAR

G. POSENER.

Une des caractéristiques de la stèle de Naucratis [1] réside dans les différences d'orthographe que peut présenter un même mot; quelques exemples suffiront à le prouver :

(l. 2), (l. 6) =

(l. 3), (l. 5) =

(l. 13), [2] (l. 13), (l. 13) =

(l. 5), (l. 6), (l. 9), (l. 10), (l. 13) [3] =

(l. 8), (l. 10), (l. 12), (l. 12), =

(l. 10), (l. 13) = nom d'un canal.

(l. 6), (l. 9), (l. 12).

(l. 10), (l. 14) = préposition composée *r-ḳm*.

---

[1] Voir sur cette inscription : Maspero in Grébaut, *Le Musée égyptien* 1 (1890-1900), 40-44 et pl. 45; Erman-Wilcken, *Ä. Z.* 38 (1900), 127-135; Piehl, *Sphinx* 6, 89-96 et 182; Sethe, *Ä. Z.* 39 (1901), 121-123; Kuentz, *B. I. F. A. O.* 28 (1929), 103-106.

Par la suite ces articles seront cités d'après les noms d'auteurs.

[2] Cf. écrit alphabétiquement (stèle de , Davies, *El-Amarna* 5, 10 et pl. 22, cité par Ranke, *Äg. Personennamen,* 2; selon une suggestion de M. J. J. Clère, cette graphie inaccoutumée aurait pour but d'éviter le groupe , cf. Kuentz qui, à la même époque et pour des raisons identiques, signale la substitution de à), (époque perse, Couyat-Montet, *Inscr. du Ouâdi Hammâmât,* 62. 89, in *Mémoires... de l'Inst. franç. d'Arch. or.,* vol. 34).

[3] Et peut-être aussi (l. 9).

[hieroglyphs] (l. 9), [hieroglyphs] (l. 10) — dans deux passages parallèles.

L'exemple [hieroglyphs] pourrait faire croire à une simplification de graphie du mot répété : l'écriture détaillée de la ligne 10 ayant rendu sa lecture et son sens clairs, le scribe se serait contenté de l'indiquer d'une façon abrégée à la ligne 13 [1]. Cependant le mot *wꜣḏ-wr* est écrit plus simplement la première fois que les suivantes, ce qui oblige à abandonner l'explication des variations d'orthographe suggérée par *ʿnw*.

L'intention cryptographique [2] qu'on pourrait faire intervenir dans le cas de *înb* et *śmn* est écartée par les variantes de [hieroglyphs] et [hieroglyphs] où, visiblement, les différences de graphie n'ont pas pour but de gêner la lecture. Ce dernier groupe et son parallèle de la ligne 10 s'opposent également à la solution du problème par la nécessité d'allonger ou d'abréger certains mots pour éviter d'espacer ou d'entasser trop les signes dans les lignes [3]. En effet, malgré les différences d'écriture, ces mots occupent dans les deux cas le même nombre de cadrats [4].

L'absence de raison pratique apparente incite à croire que la *dissimilation graphique* de la stèle de Naucratis est uniquement un raffinement d'écriture. S'il en est ainsi, elle peut être comparée à la répugnance que montre la langue française à répéter à bref intervalle les mêmes mots. Cette recherche de variantes est bien dans l'esprit de ce que nous connaissons des artistes et des lettrés saïtes [5]. Aussi l'existence de nombreux

(1) C'est le cas, sans doute, du nom de barque *kꜣkꜣw* dans le pap. Westcar 8³⁻⁴ écrit la première fois [hieroglyphs] et la deuxième [hieroglyphs]; voir également Montet, *Sphinx* 19 (1915), 47.

(2) Une des règles de la cryptographie égyptienne est «qu'une même articulation doit être rendue par une série aussi variée que possible de signes», cf. Drioton, *Essai sur la cryptographie privée*, in *Revue d'Égyptologie* 1 (1933), 11.

(3) Cette explication est possible, bien que peu vraisemblable. Pour une inscription aussi soignée que la stèle de Naucratis le texte devait être divisé sur le brouillon en tronçons d'égale longueur qui ensuite formaient les lignes.

(4) Voir aussi [hieroglyphs] et [hieroglyphs].

(5) La plupart des particularités graphiques et grammaticales des textes saïtes s'expliquent par des emprunts à l'Ancien Empire. Il faudrait rechercher si la *dissimilation graphique* n'a pas la même origine. Il se pourrait que primitivement elle ait eu un but pratique que les Saïtes auraient négligé. Cette enquête sort des cadres du présent article. Notons seulement les variations de graphie des noms propres sous l'Ancien Empire, cf. Firth-Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries* 1, 182-184 où l'on trouve plusieurs exemples, dont : [hieroglyphs].

exemples dans les textes de cette époque ne doit-elle pas nous étonner [1] :

[hieroglyphs] (statuette naophore du Vatican 158 [113]) [2].

[hieroglyphs] (statue naophore du British Museum 805 [83]) [3].

[hieroglyphs] [4] [hieroglyphs] (*idem*).

[hieroglyphs] (statue agenouillée du British Museum 1646).

[hieroglyphs] [5].

[hieroglyphs] (l. 8), [hieroglyphs] (l. 10), [hieroglyphs] (l. 11), [hieroglyphs] (l. 15), [hieroglyphs] (l. 15), [hieroglyphs] (l. 16) (stèle d'Amasis du Musée du Caire 849) [6]. — Exemple intéressant où, entre les graphies identiques, on a intercalé des orthographes plus compliquées [7].

[hieroglyphs] (fragment de statue du Musée du Caire 719) [8].

(1) Le même phénomène est signalé en ptolémaïque par Junker, *Über das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera*, 11; voir aussi plus bas, note 7.

(2) Marucchi, *Il Museo egizio Vaticano*, 79-102. Comparer [hieroglyphs] (deux fois), stèle de Naucratis, l. 7-8.

(3) Piehl, *Ä. Z.* 31 (1893), 88.

(4) La chèvre *ʿr* est employée ici comme un syllabique, cf. Piehl, *idem*, 90.

(5) Piehl, *Ä. Z.* 25 (1887), 120.

(6) Daressy, *R. T.* 22 (1900), 1-9; collationné sur l'original.

(7) Comparer à la stèle du Satrape (*Urk.*, 2, 12-22) où l'on trouve *nṯr·w* écrit successivement [hieroglyphs] (l. 1), [hieroglyphs] (l. 1), [hieroglyphs] (l. 3), [hieroglyphs] (l. 6), [hieroglyphs] (l. 7), [hieroglyphs] (l. 7), [hieroglyphs] (l. 8), [hieroglyphs] (l. 9), [hieroglyphs] (l. 9), [hieroglyphs] (l. 10), [hieroglyphs] (l. 11), [hieroglyphs] (l. 12), [hieroglyphs] (l. 12), [hieroglyphs] *sic* (l. 15), [hieroglyphs] (l. 16), [hieroglyphs] (l. 17), [hieroglyphs] (l. 17).

(8) *Catalogue général*, Borchardt, *Statuen...* 3, 56.

(statue naophore du Caire 672)[1].

(l. 9), [ ][2] (l. 13-14) (stèle d'Apriès à Mîtrahîna)[3].

(l. 2), (l. 5), (l. 7 et 10) — dans la même forme verbale *sdm·n·f* (*idem*).

(l. 9), (l. 11) — préposition composée *n-mrwt* (*idem*).

(statue du Caire J. E. 37386)[4].

(statuette naophore du Vatican 158 [113][5]) — nom propre.

(statue du Musée de Marseille 214 [14]) — nom propre[6].

La *dissimilation graphique* ne peut pas être érigée en loi. Il faudra cependant en tenir compte afin d'éviter de voir des expressions différentes dans des écritures dissemblables du même mot.

Ainsi , , et ne sont que des variantes graphiques d'un seul titre[7]. La preuve de leur identité à la basse époque est fournie par les deux statues de (British Museum 819 [134] et Florence, Schiaparelli 1523 [1784]) sur lesquelles l'expression figure sous ces quatre orthographes dans des titulatures parallèles[8]. Il est possible que le scribe saïte n'ait plus su qui était le vrai

(1) *Catalogue général*, Borchardt, *Statuen*... 3, 18-20.

(2) La place manque pour la restitution [ ], cf. Gunn, *Ann. Serv.* 27 (1927), 228.

(3) Voir sur cet exemple et les deux suivants, Gunn, *idem* 27 (1927), 225, note 2.

(4) *B. I. F. A. O.* 30 (1930), 794.

(5) Cf. p. 143, note 2.

(6) Comparer les deux derniers exemples de variations graphiques des noms propres au même phénomène sous l'Ancien Empire que j'ai signalé p. 142, note 5.

(7) Cf. *WB.* 3, 3; Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 97-99; Roeder in *Studies presented to F. Ll. Griffith*, 334.

(8) Sur la statue 714 du Musée du Caire on trouve et en parallèle, cf. *Catalogue général*, Borchardt, *Statuen*... 3, 52.

propriétaire des , mais il semble que primitivement il se soit agi des *Châteaux de la Couronne Rouge*[1].

* * *

Sur la stèle de Naucratis le choix des graphies dépend des phrases où le mot est employé. Dans les parties essentielles du texte, contenant de longues périodes, le rédacteur a généralement écrit les mots sous leur forme habituelle (l. 8-12, § G d'Erman; l. 13-14, § J d'Erman).

Dans les passages moins importants et surtout dans ceux composés d'expressions courantes, faciles à comprendre, il a adopté des orthographes qui, sans être exceptionnelles[2], pouvaient dérouter le lecteur (l. 1-7, §§ B-E d'Erman). Ainsi on trouve (l. 2) pour le verbe cf. les graphies ptolémaïques , (*WB.* 4, 358)[3]. (l. 11) est sans doute à transcrire *ỉḥ ḫ3w*[4] *wꜥ r3 dd3*[5] *wꜥ* «*un morceau de viande de bœuf et une oie grasse*».

Toutefois ces paragraphes contiennent toujours des mots, même des

(1) Le titre est le seul fréquent sous l'Ancien Empire et semble interchanger avec lui dans les titulatures de Gem-ni-Kai (cf. Bissing, *Mastaba des Gem-ni-Kai* 1, pl. 2 et 2, 16. 18; Gunn in Firth-Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries* 1, 132, note 1, signale déjà que peut remplacer). n'est qu'une graphie tardive (à la XVIIIe dynastie on connaît un , Le Caire 579 = *Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen*... 2, 130) de , fondée sur l'homophonie de et , cf. le nom de la déesse saïte écrit (stèle du Sérapéum du Louvre 417 = *R. T.* 25 (1903), 50), (Louvre C 123 = Piehl, *Inscr. hierogl.* 1, XXII, col. 8), (British Museum 819 [134]). Enfin doit être considéré comme une abréviation.

(2) Ceci a été prouvé par Piehl contre Maspero et Erman.

(3) Sethe traduit «sie krönte», mais ne donne pas de transcription.

(4) (*WB.* 3, 220). Il s'agit d'offrandes journalières; la traduction «millier de bœufs 1» (Maspero) est aussi peu vraisemblable que «1/1000 de bœuf» (Sethe).

(5) Cf. Erman; nombreux exemples dans le Calendrier de Medinet Habou, cf. *The University of Chicago Oriental Institute Publications*, vol. 23. *Medinet Habu* 3, pl. 140, 105; pl. 148, 352, 425; pl. 150, 501 etc. Voir aussi *WB.* 5, 631.

phrases, écrits d'une façon courante comme pour servir de repères[1]. Dans un passage (l. 12-13, § H d'Erman), cependant, ils sont employés avec une telle parcimonie que la compréhension du texte en a été rendue difficile et que sa fin, à ma connaissance, n'a pas encore été traduite d'une manière satisfaisante[2].

A priori on doit y trouver une phrase courante et l'existence d'un texte parallèle qui en fournit la clé le prouve.

Je donne le passage de la stèle de Naucratis accompagné des extraits des §§ IV-V (l. 7. 10-12) de la stèle de Mîtrahîna[3] qui contiennent les mêmes expressions.

Stèle de Naucratis :

Stèle de Mîtrahîna : tr.

N (4) 13

M ..... 10 ..... (5) 11 .....

N (6) (8)

M (7) 12

---

[1] Cf. Drioton, *Essai sur la cryptographie privée*, in *Revue d'Égyptologie* 1 (1933), 21-22.

[2] La seule interprétation qui me soit connue, celle de Piehl, n'est pas à retenir.

[3] Gunn, *Ann. Serv.* 27 (1927), 222 et 224.

[4] Lire *nṯr-ḥtp n mw·t·i N·t*, cf. Erman.

[5] Restituer d'après la stèle de Naucratis [ ], lecture préférable à celles envisagées, avec réserve, par Gunn, *idem*, 225; sous ● de *śmnh* lire avec Gunn ou .

[6] pour , cf. *idem*, stèle du Sérapéum du Louvre 364, l. 9 (*R. T.* 23 (1901), 79), et Lefebvre, *Petosiris*, 40; 85, 8; 150, 2. Cette abréviation a permis de réaliser le calembour graphique des trois *n* successifs ( ).

[7] Le déterminatif s'oppose à la restitution de *nṯj·w r ḫpr* (stèle de Naucratis) dans la lacune de la stèle de Mîtrahîna. Gunn restitue avec vraisemblance [ ] .

[8] Les signes sont groupés , ce qui met le lecteur sur une fausse piste, cf. Piehl qui traduit «plantes *χepit*» et *WB.* 3, 259 qui donne le mot *ḫpj·t* «in unklarem Zusammenhang, Lesung unsicher».

La traduction de ce passage de la stèle de Naucratis sera donc :

De plus, Ma Majesté a décrété de préserver et de protéger les revenus sacrés de (ou *pour?*) *ma mère Néith et de maintenir toute chose qui a été faite* (pour elle) *par les prédécesseurs, afin que ce que j'ai fait soit maintenu par la postérité* (litt. : *ceux qui existeront*), *pour de longues années.*

Les notes détaillées dont Gunn a pourvu sa traduction de la stèle de Mîtrahîna rendent superflu le commentaire du passage parallèle du décret de Naucratis. Notons seulement l'emploi de *śmn* là où l'inscription d'Apriès porte *śmnḫ*, bon exemple de la coïncidence sémantique partielle des deux verbes[1].

*
* *

Dans la graphie curieuse de ce texte le signe servant à désigner la déesse Néith (fig. 1)[2] attire l'attention.

Il figure le sanctuaire de cette divinité et se rencontre dès l'époque archaïque[3]. Ses représentations de basse époque ont été réunies et étudiées par M. G. Jéquier[4] qui cite un exemple où ce signe est employé comme hiéroglyphe[5]. Il semble y désigner la déesse Néith, comme sur la stèle de Naucratis. On le trouve avec la même valeur dans la liste des Hathor du temple de Dendéra[6]. Il se lit également sur la statue 672 du Musée du Caire[7] appartenant à un

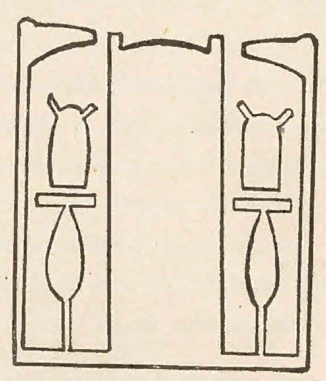


Fig. 1.

---

[1] Cf. *WB.* 4, 136.

[2] Je remercie Mme J. Vandier, qui a bien voulu exécuter les figures qui accompagnent cette note et dessiner l'hiéroglyphe nouveau de Néith.

[3] Petrie, *Royal Tombs* 2, pl. 10², tablette du roi ʿAḥa, 1er registre. — Sur l'emploi du temple de la divinité pour désigner la divinité elle-même, cf. Drioton, *Les protocoles ornementaux d'Abydos*, article à paraître dans la *Revue d'Égyptologie.*

[4] *B. I. F. A. O.* 6 (1908), 27-31.

[5] *Id.*, 29-30 et fig. 10; je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. G. Jéquier, qui a bien voulu me communiquer la copie du contexte : .

[6] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, 1392.

[7] *Catalogue général*, Borchardt, *Statuen...* 3, 19.

certain [hiéroglyphes], dans l'expression *serviteur* (*ḥm*) *de Néith* (fig. 2). Le même monument nous en offre un autre exemple dans le titre [hiéroglyphes]. Il est vraisemblable que le propriétaire de cette statue est identique au [hiéroglyphes] mentionné sur la stèle 808 [1427] du British Museum[1]. S'il en est ainsi, le signe qui nous intéresse sert également à désigner le nome Saïte. C'est ce sens qu'il faut lui attribuer dans un passage de la stèle d'Amasis du Musée du Caire 849[2] où on lit (l. 2, cf. fig. 3) :

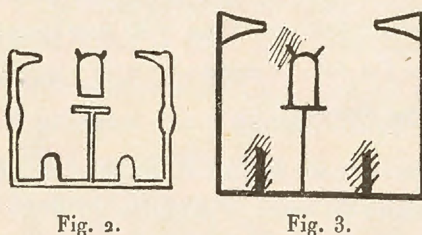


Fig. 2. Fig. 3.

[hiéroglyphes] [ ][3] [hiéroglyphes] [ ][4] [hiéroglyphes]

Lorsque Sa Majesté se trouvait dans son [*palais*] *du nome Saïte* [*à discuter*] *les affaires de l'Égypte entière. . . . .*

Ce double emploi du signe [hiéroglyphes] doit être rapproché de celui de [hiéroglyphes] qui, comme lui, sert à désigner le nome Saïte et la déesse Néith[5]. Il est peu vraisemblable que la valeur phonétique des deux hiéroglyphes ait varié d'après le sens qu'il s'agissait de leur donner. S'il en était ainsi, on aurait sans doute précisé leur lecture à l'aide de compléments phonétiques. Ce n'est pas le cas pour le signe [hiéroglyphes], ni pour [hiéroglyphes] dans son sens géographique. Il est donc permis de supposer que le nom du nome Saïte se lisait *n·t*, comme celui de sa déesse.

G. Posener.

---

(1) Datée de l'an 8 d'Amasis et provenant, comme la statue du Caire, de Ṣa el-Ḥagar. Le titre [hiéroglyphes] se lit sur les deux monuments.

(2) Ma copie; la lecture et la traduction de Daressy, *R. T.* 22 (1900), 1-9, sont sensiblement différentes. — Voir aussi Petrie, *Nebesheh and Defenneh*, pl. 42 où le signe en question doit avoir la même valeur.

(3) Restitué d'après la stèle de Naucratis, l. 7 : [hiéroglyphes] *sic*.

(4) Suggestion de MM. Ch. Kuentz et S. Schott.

(5) [hiéroglyphes] (L., *D., Text* 3, 274) *Néith de Saïs*, [hiéroglyphes] (Mariette, *Mastaba*, D 20) *Néith qui ouvre les chemins*, [hiéroglyphes] (*idem*, B 2) *Néith*, [hiéroglyphes] (Firth-Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries* 1, 141) *prophète de Néith au nord de* (*son*) *mur* (ex. tirés des fiches du *Dictionnaire* de Berlin).

MODERN PAINTING ON PREDYNASTIC POTS

BY

GUY BRUNTON.

A certain number of pottery vases, found in museums and private collections, have been classed with the usual red-on-buff "Decorated" ware of the Predynastic Period, but are very different in the style of their decoration from the great numbers known of this class. Five of these are here given in line drawings from the pencil of my wife. Two of them, nos. 2 and 5, have been published before; the other three have not. A comparison of all five will enable a good opinion to be formed of their origin; and I think there can be little doubt that this is modern as far as the painting is concerned. Since some of such pots have been cited as genuine and inferences drawn from the scenes depicted on them, it seems desirable, or rather, necessary to point out their highly dubious character.

Fig. 1. Wavy-handled jar. In the possession of Dr. Walter F. Innes Bey of Maadi, Cairo, by whom it was bought at Luxor many years ago. The pot itself is of a common Predynastic type and is undoubtedly genuine. The painting is in dark brownish red on a white ground. The horizontal zig-zag lines are painted separately and not with groups of brushes in the usual Predynastic way.

Fig. 2. Another wavy-handled jar like no. 1. At University College, London. Bought by Professor Petrie from an itinerant vendor of antiquities somewhere between 1905 and 1910. The painting is in the usual dark red colour (Petrie, *Prehistoric Egypt*, pl. XXI, 46 *k*, p. 20; *Ancient Egypt* 1933, p. 67).

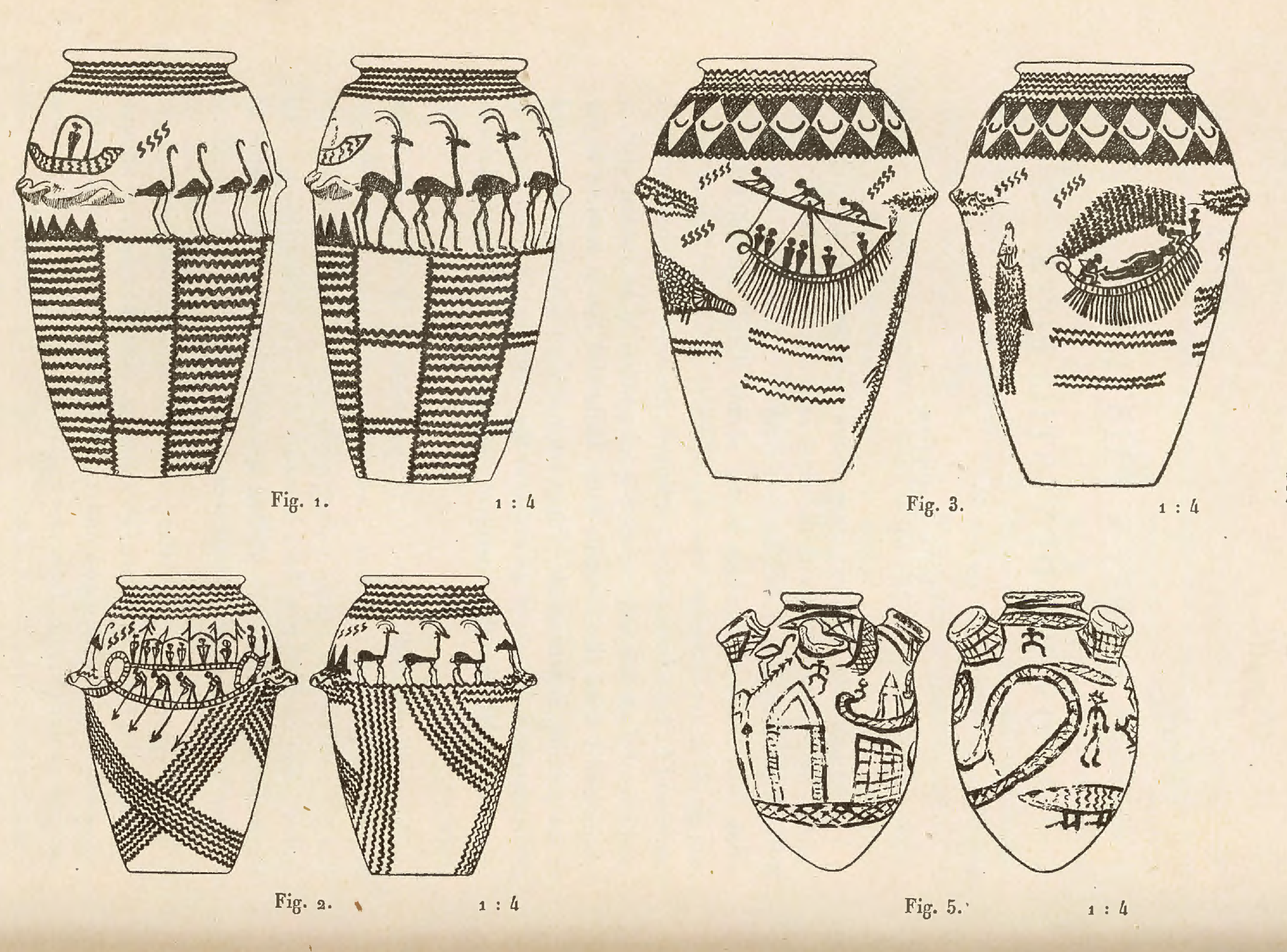


Fig. 1. 1 : 4

Fig. 3. 1 : 4

Fig. 2. 1 : 4

Fig. 5. 1 : 4

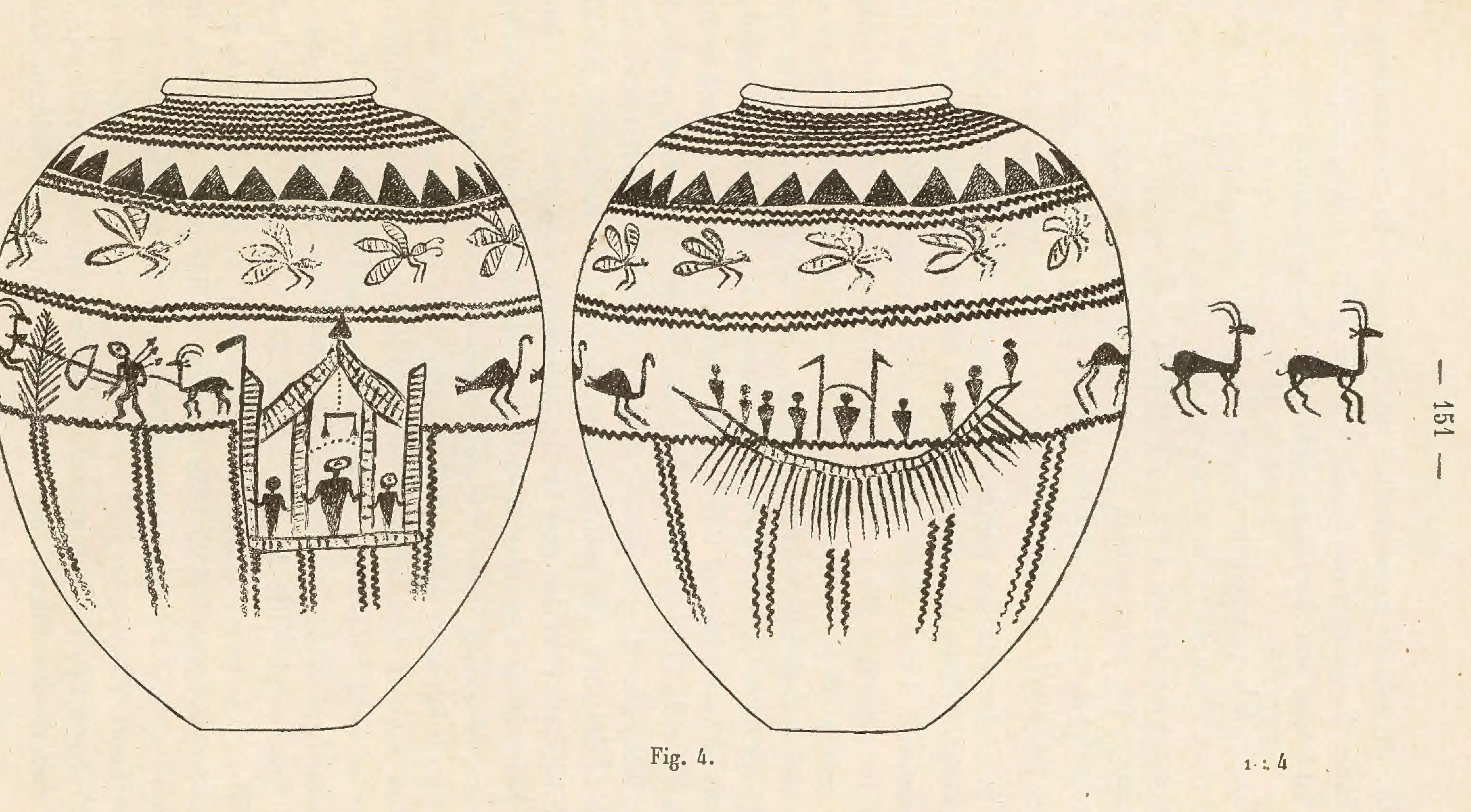


Fig. 4. 1 : 4

Fig. 3. Another wavy handled jar like no. 1. In the possession of Dr. Innes, by whom it was bought at Luxor. The painting is of a brownish red colour, and there is no evidence of a white ground.

Fig. 4. A large vase belonging to Mr. C. Wolsgaard Iversen of Copenhagen, by whom it was purchased at Luxor about 1910. The vase is of a form common in the later Predynastic Period, and is certainly quite genuine. The painting is in pale red. The wavy lines round the neck have been put on singly and not with the group of three to five brushes (or reeds) usual in Predynastic times.

Fig. 5. Jar with four supplementary mouths or spouts round the central mouth. Cairo Museum, Register no. 31865. Published in Quibell, *Catalogue of Archaic Objects*, pl. XXII, no. 11557. The entry in the Register states that this pot was seized, with a number of others (which are genuine Predynastic), at Qurna in 1897, from natives who stated that they had all been found at Naqada. The description given by Quibell is as follows. «Reddish-brown ware rather soft (this is exceptional in painted vases) covered with a thick whitish sandy layer painted in dull purplish red. Lips of all openings painted red. One man appears to wear hairpins. Rather lumpy surface. Doubtless handmade». The form of the pot is like nothing so far known of the Predynastic Period, and the ware is not that used for the decorated vases of that age. I have not been able to find an exact parallel to this form in dynastic times; but the idea of making four (or more) subsidiary mouths round the central opening is known in the Middle Kingdom. The best examples are rather earlier, dated to the later part of the First Intermediate Period, while the more decadent forms occur somewhat before the XVIIIth Dynasty (Petrie, *Sedment I*, pl. XXX, 39; *Dendereh*, pl. XVIII, 147, 155; *Kahun, Gurob, and Hawara*, pl. XIII, 53; *Qurneh*, pl. XV, 257; Engelbach, *Harageh*, pl. XL, 70*g*, 70*g*3; Quibell, *El Kab*, pl. XIV, 1, 4; pl. XVI, 53, 70). Dr. Frankfort considers that the painting on this pot is authentic, and would see in it a link with Mesopotamia (*Studies in Early Pottery of the Near East I*, p. 140).

Professor Petrie is of opinion that when the paint used is easily washed off, then the decoration is modern; it is ancient when not soluble in water.

The paint on these pots has been tested in two cases by Mr. A. Lucas, nos. 4 and 5; it was readily soluble on both. No doubt the Predynastic painting was applied after the sun-drying and before the baking, and it was the heat which served to fix the colour. On the other hand Mr. Lucas has found that the paint even on a genuine example is also soluble, but only very slightly.

The entire surface of most Predynastic decorated pots was covered with a thin whitish coat presumably so that the paint should show up better than it would on the plain red pottery. This coat being easily soluble in water has generally disappeared, especially when the pots have been washed to clean them, or soaked for the removal of salt. But there is no trace of this on nos. 3, and 4. No. 2, so far as my memory serves me, does not show it either. No. 5 has a coating, but it differs very much from that on the genuine pottery.

The main cause for the deep suspicion which these pots arouse is the style and nature of the designs. The arrangement of the wavy lines is, on the whole, correct. No. 1 is like 10*n* in the *Prehistoric Corpus;* the crossed bands on no. 2 are similar to 51*k;* the scattered lines of no. 3 are also seen on 43*c* and 54. But the vertical lines of no. 4 do not occur on any other pot that I know of. The artist of no. 4 has copied the row of triangles near the rim seen in 59*b;* but no known Predynastic potter had the courage to invert them as on no. 3. When the boats and figures of men and animals come to be considered, moreover, there is a bewildering variety of ideas quite foreign to the Predynastic artist as we know him, though much is inspired by the genuine paintings.

A boat is to be seen on four of the vases; no. 5 has three. None of these bears more than a vague resemblance to the Predynastic vessels. In every case the outline of the hull is filled in with short lines. In no. 1 they are wavy; in nos. 2, 3, and 4 they are straight; in no. 5 they are crossed. These lines are never seen on the genuine vases. An extraordinary curl at each end of the hull appears in no. 2, a small reversed curl at one end in no. 3, and an inward curl at one end in no. 5. On the Predynastic decorated vases the boats all have a row of oars with a gap in the centre, except on the very curious and exceptional pot from Silsila (Legrain, *Annales du Service*, IV, p. 219; Cairo Museum Register

no. 37115) where no oars are shown. Our nos. 1, 2, and 5 have none, while in nos. 3 and 4 the central gap is omitted and the oars have more or less pointed ends and are drawn in a weak and wobbly way. The cabins are entirely novel in appearance. Nos. 1 and 4 have a round-topped shelter. No. 2 has a row of them with round tops. No. 3 has none. On no. 5 two of the boats have cabins with gable roofs. None of the usual Predynastic palm-branches at one end, nor any standards occur. Nos. 2 and 4 have, on the other hand, poles with what seem to be intended for flags. Strangest of all are the mast and yard of no. 3, and what seems to be meant for a *triangular* sail (placed sideways) in no. 5. The only sail known on what may be a Predynastic ship-drawing is entirely different in character (British Museum Register 35234). Dr. Frankfort (*Studies in Early Pottery of the Near East I,* pl. XIII) gives a drawing of the design on this pot.

The human figures, again, are mostly quite unlike those on the Predynastic vase-paintings, partly in their forms, but more startlingly so in their actions. Triangular females without arms appear on all except no. 5. They stand in the shelters or cabins (nos. 1, 2, and 4), at the ends (nos. 2, 3, and 4), and in a row amidships (nos. 3 and 4). With arms added and with heads dotted in the centre they stand in the gable-topped "shrine" of no. 4. The males are less static; their actions are energetic and various. On no. 2, there being no oars, they are either poling with barbed spears, or harpooning invisible hippopotami. On no. 3 they are on the yard reefing the large sail in the manner of the modern native, or, again, attending to the head and feet of a prostrate invalid or corpse. The solitary man on no. 4, safely hidden behind a large shrub, is attacking a rampant antelope with a long spear; he is carrying a shield and spare javelins (or bow and arrows), and is further hampered by having a smaller antelope on a lead. On no. 5 the figures are aimlessly scattered between the boats. The figure of the corpse (?) in the boat reminds one forcibly of the pottery models of this subject all of which seem to be forgeries. Human figures on Predynastic vases of the "decorated" class are extremely rare, and bear no resemblance in their actions to those figured here (Petrie, *Prehistoric Egypt,* pl. XXXIV, 46 *d;* pl. XXXV, 50 *b?;* Capart, *Primitive Art 1905,* p. 121;

Budge, *History of Egypt, I,* p. 75; *Catalogue of an Exhibition of Ancient Egyptian Art, 1922,* pl. XXXIV).

The birds and animals, though perhaps rather closer to the true Predynastic style, show however marked peculiarities. The flamingos of nos. 1, 2, and 4 have cleft tails; their legs bend at the knees, sometimes sharply, instead of being perfectly straight in the usual (though not universal) Predynastic way; and they are seen on the same line as the antelopes, a state of things not known on the genuine vases. Points of difference in the drawing of the antelopes (nos. 1, 2, and 4) are (i) the ears are shown together instead of one on each side of the horns; (ii) the tails turn up (generally down in the originals); and especially (iii) each pair of legs is crossed. This last peculiarity is only otherwise known to me on a vase at University College (*Prehistoric Egypt,* pl. XXXIV, 46 *k*), and this was, I understand, purchased.

Other creatures figured are crocodiles (nos. 3 and 5), fish (no. 3), and bees (no. 4). Genuine crocodiles are all shown viewed from above, or in solid colour (*Prehistoric Egypt,* pl. XXXIV, 45 *m;* Capart, *Primitive Art,* p. 120, 123, 124); here they are shown in profile, having short straight legs either with or without long flat feet, and the bodies are filled in with wavy lines. Notice the high heels of no. 5. The Predynastic fish (*Primitive Art,* p. 120) are quite different from those of no. 3 where scales have been attempted. The bee is not figured at all on Predynastic pottery, and the bee frieze of no. 4 is unlike anything in Egyptian art. This last remark also applies to the truly wonderful "shrine" of no. 4 with its pitched roof, columns, and what seems to be intended for a hanging lamp with two lights.

That the painting on these pots with this great combination of peculiarities is modern admits of no question. It would appear that nos. 1, 2, 3, and 4 are all, if not from the same hand, at least from the same studio. No. 5 differs considerably from the others in the style of the painting, in the date of the pot, and in its provenance. But all five show how the artist has endeavoured with some dramatic touch to add interest to the decoration and thus make it more saleable. None of the five comes, and nothing like them ever has come, from a recorded excavation. This is a fact, which though not actual proof, is very convincing. Some

thousands of Predynastic graves have been found by accredited expeditions, and many village sites as well; surely some similar scrap would have turned up somewhere had these things been genuine. These remarks also apply to the pottery boats with sitting or recumbent figures, sometimes painted with designs in red, and sometimes bearing round-topped shelters, which can be seen in some collections (Petrie, *Prehistoric Egypt,* pl. VII; Scharff, *Berlin Catalogue,* V, pl. XIV, 64; Innes Collection; all bought).

Guy Brunton.

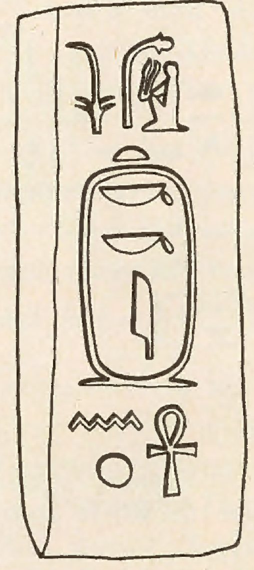
A NEW SPELLING

OF THE NAME OF KING KAKAI

BY

R. ENGELBACH.

In 1913, a block of limestone was received in the Cairo Museum from the work of Mr. J. E. Quibell at Saqqâra. In the *Journal d'entrée* it bears the number 43972, where it is stated to have come from the area known as 'Râs el-Gisr'. The inscribed face measures 0 m. 29 by 0 m. 10, its depth being 0 m. 21 and it is of irregular form and of mediocre workmanship, and could be assigned to any period between the V[th] dynasty and the middle of the First Intermediate Period. A tracing is shown in the figure.



Limestone block of the Royal Priest, Kakai-ʿankh. Scale $\frac{1}{4}$.

The royal name which forms part of the personal name is strongly reminiscent of that of King Kakau of the V[th] dynasty, which is consistently spelt in the monuments of him and private individuals whose names are compounded with his[1]. In the Westcar Papyrus the last child of Rededdet, who has been identified as

[1] A list of the occurrences of the name of King Kakai is given in Gauthier, *Livre des rois,* vol. I, p. 115 and 358. In all the examples of his name on the mastabas, whether referring to the king himself or a domain or private person in which the name enters, the spelling is quite consistent. On the other hand, on scarabs it varies. It has been shown, however, that scarabs are not found until the First Intermediate Period (Brunton, *Qau and Badari,* I, chapter xx) and those mentioning the names of Old Kingdom kings are of far later date.

King Kakai, the name is spelt , this being a pun on his name with the word for 'darkness'. Although the names of Rededdet's other children, User-ref and Saḥ-rēʿ are close to those of Kings Userkaf and Saḥurēʿ, the fact that the Westcar Papyrus is later than the Vth dynasty, having perhaps been written during the Hyksos Period, and, furthermore, is only a romance, would not justify the equation of with without other evidence, particularly since the Old Kingdom cartouches are very consistent in their spellings. Fortunately there is evidence for this equation. In the limestone false door of Neʿankhrēʿ [1] in the Cairo Museum, his name is spelt on the roll above the door and on the jambs and on the lintel and the left panel. In the statuettes of Nenkheftka the name is spelt [2] and [3]; similarly we have the double spellings [4] and [5], [6] and [7], and [8], and [9] and [10], and [11]. The examples quoted do not pretend to be a complete collection of the equation = , but they are sufficient to show that it did exist, at any rate in the Vth dynasty, to which all the examples seem to belong, and hence justify the assigning of the cartouche to King Kakai.

R. Engelbach.

---

[1] Manuscript of Moret, *Ancien Empire* (*Cat. Gén. du Musée du Caire*), no. 57173. Maspero, *Guide du Visiteur au Musée du Caire* (1915), no. 241.

[2] Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Cat. Gén.*), nos. 30, 31, 69, 94, 266, 284, 321, 322.

[3] Borchardt, *op. cit.*, nos. 170 and 178. These and the statuettes quoted above are all from Mastaba D 47 at Saqqâra.

[4] Borchardt, *op. cit.*, no. 105.

[5] Borchardt, *op. cit.*, no. 106. Both this and the above are from Mastaba D 3 at Saqqâra.

[6] Borchardt, *op. cit.*, no. 68. Provenance unknown.

[7] Borchardt, *op. cit.*, no. 119, from Mastaba D 20 at Saqqâra.

[8] Lepsius, *Denkmäler*, II, 40 *a*, *b*.

[9] Quibell and Hayter, *Teti Pyramid. North Side*, p. 18 and 19.

[10] Mariette, *Mastabas*, p. 217.

[11] *Ibid.*, p. 164. Each pair of names to which references are given in footnotes 8 to 11 belong to one individual.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK (1933-1934)

(avec 4 planches)

PAR

M. HENRI CHEVRIER.

Pendant la campagne 1933-1934, nous avons continué les travaux entrepris les années précédentes sur les points suivants :

1° Grande Cour : consolidation des colonnes du portique nord, entre la porte et le Ier pylône; remise en place de deux dalles du plafond de ce portique; déblaiement des blocs de pierres et de la terre entassés entre les colonnes et le mur.

2° Vidage du IIIe pylône.

3° Redressement et consolidation des montants de portes dans les propylées du temple de Ptah.

4° Fouilles sur la face est de la porte de Nectanébo, les expropriations demandées pour continuer les fouilles du monument d'Amenophis IV n'ayant pas encore été effectuées.

5° Consolidation de colonnes dans la cour du temple de Khonsou.

6° Travaux dans le lac sacré.

7° Travaux divers.

GRANDE COUR.

Nous avons continué et achevé la restauration du portique nord de la Grande Cour. Huit colonnes restaient encore à dégager et à consolider, entre la porte et les échafaudages antiques en briques crues qui s'appuient

sur le Ier pylône. J'ai conservé la méthode qui m'avait donné de bons résultats l'an passé : avant de déblayer, chaque colonne a été examinée et on ceinturait les assises qui en avaient besoin. En général, les parties extérieures au remblai étaient en bon état et la pierre saine. Néanmoins, quelques assises étaient fendues et la face sud des colonnes avait été plus ou moins éraflée par la chute des pierres de la corniche. Un abaque avait été également abîmé sur la face nord.

Par contre, lorsque l'on commença le déblaiement en profondeur après avoir effectué ces réparations, on mit au jour des parties très attaquées par le sébakh. L'état de la pierre était plus mauvais que pour les colonnes du portique sud, dans lesquelles la base et l'assise immédiatement supérieure étaient seules très salpêtrées. Ici les dégâts atteignaient plusieurs assises (voir pl. I, la colonne où les briques sont encore apparentes, ainsi que les ceintures provisoires). Une colonne nous a donné une preuve flagrante du manque de conscience de certains constructeurs antiques, car plus du tiers de l'une des assises était constituée par un mauvais plâtras. Ailleurs c'était un chapiteau auquel on avait donné le galbe nécessaire à l'aide de plâtre maintenu par des morceaux de bois. Nous avons respecté cette malfaçon en nous contentant de consolider avec du plâtre de Paris les bois en place.

Deux de ces colonnes nécessitèrent un étaiement assez sérieux pendant qu'on enlevait les parties attaquées.

Le mur lui-même était naturellement dans le même état que les colonnes. Les dégâts s'étendaient parfois sur six assises.

On voit sur la planche I que nous n'avions pas seulement de la terre et des petits blocs de pierre plus ou moins maniables entre les colonnes et le mur du portique, mais aussi des dalles de plafond complètes ou à peu près. Il était donc intéressant de les remettre en place si le travail était possible. Dans le déblai se trouvait aussi un assez grand nombre de pierres parées provenant du mur; il fallait également les conserver. Deux appareils en forme de chevalets furent édifiés, s'appuyant d'une part sur le mur, d'autre part sur les linteaux au droit des colonnes. Ils permirent de soulever deux de ces dalles de plafond au moyen de palans différentiels, et de les remettre en place. C'est également avec ces appareils que les pierres provenant du mur même furent replacées sur la crête.

Quant aux fragments de dalles de plafond qui se trouvaient dans les déblais et qui ne pouvaient être remis en place, ils furent débités sur place et servirent ou serviront à d'autres consolidations.

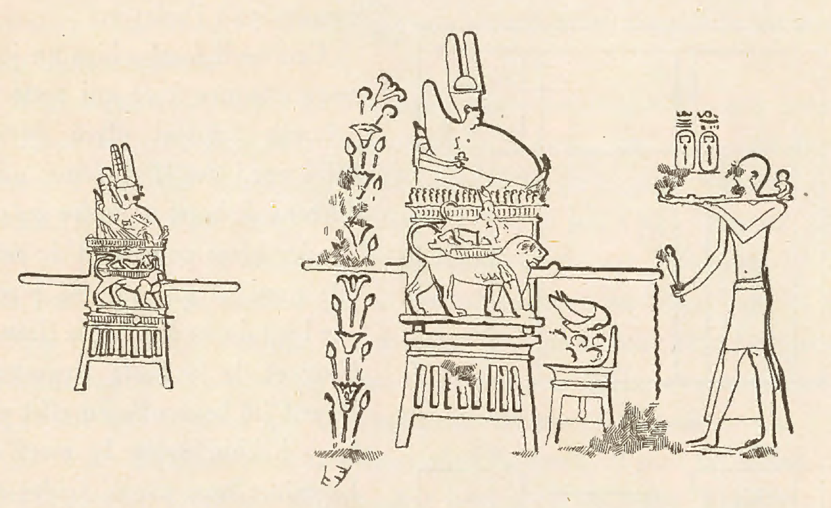


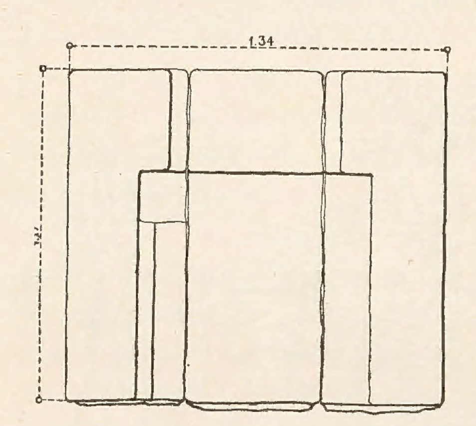
Fig. 1. Au $\frac{1}{10}$.

Aucune découverte d'objet ne fut faite dans ces déblais, mais on mit au jour la scène représentée figure 1 [1]. En face de cette scène, à 2 m. 90 du mur se trouve une construction dont je donne le plan. Elle n'est pas au niveau du sol, mais sensiblement plus haute (fig. 2).

Le déblaiement a été poursuivi jusqu'à la porte nord qui n'avait jamais été dégagée jusqu'au niveau du sol de la cour. J'ai trouvé, dans l'épaisseur même de la porte, un petit plan incliné montant vers l'extérieur du temple. Il est fait en pierres remployées, et n'occupe pas la largeur totale de la porte. Comme nous devions utiliser cette porte pour accéder au «Musée» avec le decauville, j'ai été obligé de remettre un peu de terre sur le plan incliné, pour le protéger et aussi pour que la pente soit plus faible. Ce déblaiement nous amenait sensiblement plus bas que le niveau extérieur. Il fallait donc, pour aller au «Musée», creuser une tranchée en

[1] C'est un nouvel exemplaire de la scène qui a été étudiée par Daressy (*Ann. Serv. Antiq.*, t. IX, p. 64) et par Wainwright (*Ann. Serv. Antiq.*, t. XXVIII, p. 175). Voir aussi Bisson de la Roque, *Médamoud*, 1926, p. 51 et pl. VI.

pente douce. D'autre part le remblai placé contre l'extérieur du mur de la cour pour le transport des gros blocs d'albâtre provenant du IIIe pylône[1] était maintenant inutile et on commença à l'enlever.



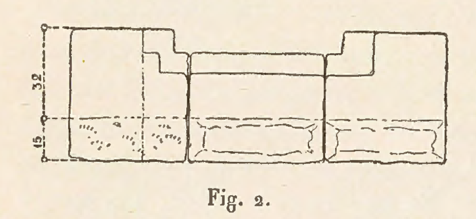


Fig. 2.

Comme il faudra bien un jour nous attaquer à ce qui reste de l'éboulis colossal placé devant l'aile nord du IIe pylône, nous devrons d'abord remettre en ordre les blocs provenant de cette aile nord et qui ont été placés par Legrain au nord de la Grande Cour et de la Salle Hypostyle. Ils ont été bousculés en effet par les sébakhin après la mort de Legrain. Nous avons également étudié, avec M. Lacau, le projet de faire passer une voie decauville parallèlement au mur nord qui sortirait en tunnel à travers le mur d'enceinte ouest un peu au nord de l'extrémité du Ier pylône. Nous supprimerons ainsi la voie que nous sommes obligés de maintenir dans la Grande Cour et dans la Salle Hypostyle et qui dépare l'allée centrale du temple.

Cette nouvelle ligne longera tout le temple depuis la porte de Nectanébo à l'est et tout le trafic se fera à l'extérieur du temple; elle complètera très utilement la voie d'évacuation sud.

VIDAGE DU IIIe PYLÔNE.

Nous avons travaillé dans le IIIe pylône pendant toute la durée de la campagne. J'ai d'abord cherché dans l'axe du pylône si les deux ailes nord

(1) Voir mon rapport *Annales du Service des Antiquités,* t. XXXII, p. 107.

et sud étaient réunies par un radier général. J'espérais que ce radier comporterait des blocs de quartzite rouge de la chapelle de la reine Hatšepsowet et d'autres blocs remployés. Le petit nombre de touristes qui viennent maintenant en Haute-Égypte permettait de couper l'allée sans trop d'inconvénients.

Nous avons d'abord mis au jour la plate-forme entrevue en 1929 quand le travail fut entrepris dans l'aile nord[1]. J'avais pensé alors que nous étions en présence des fondations du pied-droit de la porte centrale. En réalité, il s'agit d'un massif de fondations destiné soit à un obélisque, soit plus probablement à un des mâts décoratifs érigés par Thoutmès III et que l'on voit sur le tableau qui se trouve au nord du Sanctuaire de la Barque Sacrée[2]. Un massif semblable se trouve en face, dans l'aile sud. J'espère pouvoir l'an prochain descendre assez profondément pour trouver les dépôts de fondation qui dateront peut-être ces deux monuments.

Entre ces deux massifs eux-mêmes nous descendions dans un terrain de remblai ancien formé de pierres assez grosses et de terre de différentes provenances. A 2 m. 20 du sol nous avons atteint une partie d'un dallage en grès soigneusement exécuté. Les pierres sont irrégulières, comme dans tous les dallages égyptiens, mais très jointives, et la surface est parfaitement dressée. Il est possible que nous ayons là un reste d'un dallage du Moyen Empire, en tout cas d'une époque antérieure à la surélévation du sol du temple sous la XVIIIe dynastie.

Aile nord. — Dans l'aile nord nous avons d'abord extrait un bloc de calcaire du monument de Thoutmès II qui touchait au nord le massif de fondation. Le 22 décembre nous pouvions descendre assez bas pour construire un contrefort, achevé le 28, contre le parement est. Les jours suivants nous sortions deux blocs de grès de Thoutmès IV, puis deux blocs du monument de la reine découverts l'an passé, mais dont l'extraction a nécessité une petite consolidation partielle.

Le 21 janvier nous sortions un grand linteau du monument de Thoutmès IV. Un très joli fragment de calcaire, provenant probablement du

(1) Voir mon rapport *Annales du Service des Antiquités,* t. XXX, p. 160.

(2) Voir Capart, *Thèbes ou la gloire d'un grand passé,* fig. 25, p. 43.

monument de Thoutmès II et portant un signe parfaitement exécuté et de grandes dimensions, était placé au-dessous de ce linteau.

En continuant le vidage vers le nord nous n'avons trouvé que des blocs bruts. L'année prochaine je continuerai dans cette direction, en construisant toujours de place en place les contreforts soutenant le mur de parement.

Aucun nouveau bloc de la reine ne nous est apparu dans le pylône et nous commençons à désespérer d'en trouver d'autres. Malheureusement cet admirable monument est très loin encore d'être complet et nous ne savons plus dans quelle direction chercher les blocs qui manquent.

Aile sud. — Ici les travaux furent entrepris sur la face est du pylône, juste à l'endroit où nous avions aperçu un pilier, il y a deux ans, à environ 10 mètres de l'extrémité sud du pylône.

Dans la tranchée creusée le long du mur on découvrait un dépôt de fondation constitué par de nombreux petits vases en terre cuite dont je donne quelques exemples (fig. 3) et six vases en albâtre (fig. 4), auxquels étaient mêlés des ossements de moutons et un couteau en silex (fig. 5). Ce dépôt se trouvait à 1 m. 60 à l'est du parement du pylône et à 1 m. 90 au nord de la porte de Ramsès IX donnant dans la cour de la cachette. Aucune inscription ne permet de le dater et je n'ai pu reconnaître s'il appartient à la porte ou à quelque autre construction.

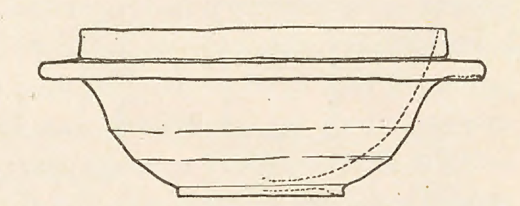
Dans les fondations du pylône apparurent d'abord les deux blocs de calcaire visibles sur la planche III. Ils portent en grands hiéroglyphes la fin de la formule courante . Ces blocs proviennent du monument de Thoutmès II.

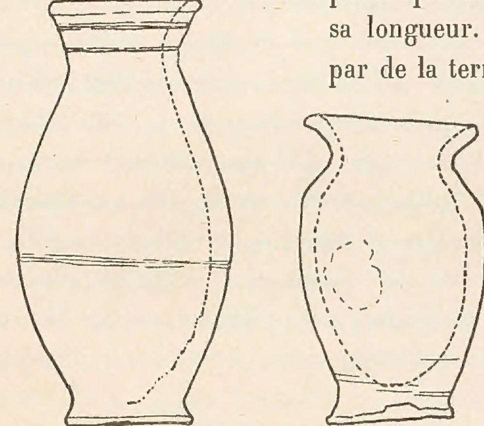
Sous le bloc de gauche se trouvait un bloc de calcaire du monument de Sésostris Ier portant une queue d'aronde, puis, séparé de ce dernier par un bloc de grès brut, le pilier vu en 1931, intact. Enfin au sud de ce pilier on trouvait une architrave présentant de nombreuses cassures. Nous avions donc là, sur un petit espace, trois éléments du monument de Sésostris Ier, mais dont l'extraction n'apparaissait pas facile.

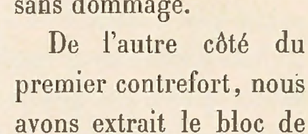
Profitant de la présence du bloc brut, je fis construire un contrefort, dont on voit la base sur la planche III, qui allait en s'élargissant, pour soutenir les blocs se trouvant au-dessus des blocs de Thoutmès II, au

nord, et du pilier, au sud. En même temps, on sortait, morceau par morceau, l'architrave placée à l'autre extrémité de la tranchée, pour construire un contrefort à sa place. Mais derrière elle apparut une autre architrave, qui passait derrière le pilier. Heureusement elle était également cassée et nous avons pu en extraire tous les morceaux. Le deuxième contrefort put être construit, dont le sommet allait rejoindre celui du premier.

Sous cette sorte d'arche, nous pouvions travailler en toute sécurité à l'extraction du pilier. Mais la manœuvre était assez difficile parce que le pilier se présentait sur toute sa longueur. Les joints étaient constitués par de la terre très tassée que nous avons attaquée au ciseau; de petits rouleaux en bois dur furent glissés dessous après avoir protégé la face de roulement par du feutre et des planches, et le pilier sortit sans dommage.







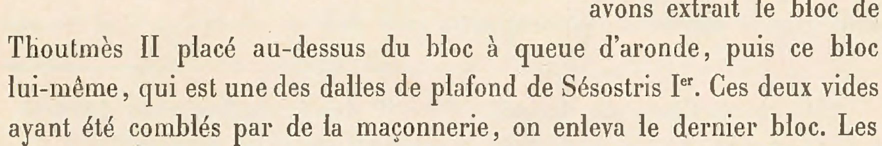


Fig. 3. Demi-grandeur.

De l'autre côté du premier contrefort, nous avons extrait le bloc de Thoutmès II placé au-dessus du bloc à queue d'aronde, puis ce bloc lui-même, qui est une des dalles de plafond de Sésostris Ier. Ces deux vides ayant été comblés par de la maçonnerie, on enleva le dernier bloc. Les

deux éléments du monument de Thoutmès II étaient cassés également en plusieurs morceaux, mais la dalle de couverture était en bon état.

Pendant qu'on achevait la maçonnerie de ce côté, nous nous attaquions à la face sud du pylône, dans la cour de la cachette, entre la petite porte

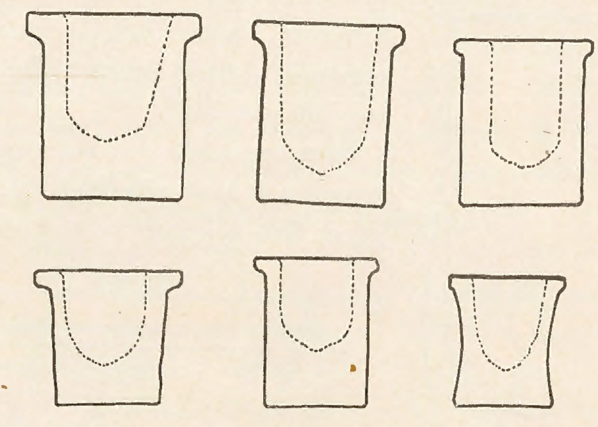


Fig. 4. Demi-grandeur.

de l'escalier du pylône et la Salle Hypostyle, pour chercher le pilier marqué P 14 sur la figure 2 de mon rapport de 1929[1].

On se rappelle que j'avais consolidé le mur de Ramsès IX[2]. Le pilier P 14 fut mis au jour; il était coincé entre des pierres de différentes dimensions, sans aucun joint de terre à la partie inférieure. Il fallut attaquer la pierre inférieure au ciseau; le travail fut très long parce que nous avions affaire à un calcaire très dur. Quand nous eûmes le jeu nécessaire on sortit le premier fragment, assez important, mais dont la face inférieure avait été écrasée et très abîmée. Au delà du premier fragment on retrouvait un joint de terre sous le reste du pilier et nous avons pu l'extraire assez facilement; les ouvriers étaient néanmoins obligés de travailler à peu près à plat ventre.

A sa gauche se trouvait la corniche marquée C 4 sur la même figure. Moins épaisse que le pilier, cette dalle était moins serrée et elle fut sortie sans grande difficulté.

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 142-143.

[2] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 141.

A gauche de la dalle apparaissait un autre bloc de calcaire; la face qu'il présentait n'était pas décorée, mais sa hauteur correspondait aux dalles de soubassement du monument de Sésostris. Son extraction fut donc décidée. Je ne fis remplir que partiellement le vide laissé par les deux blocs précédents, de façon à avoir la place nécessaire pour sortir les fragments de cette dalle. Celle-ci extraite, une autre apparut, puis une troisième placée tout à fait dans le fond. Cette dernière, marquée S sur la figure 2 de mon rapport de 1929, est celle dont nous avions déjà pu sortir un fragment en 1928[1]. Ces deux dalles furent extraites à leur tour, mais je dois dire que ce fut là un véritable tour de force réalisé par l'équipe du reis Mohammed Ibrahim. Nous étions sous les murs du pylône et de la Salle Hypostyle, et les hommes devaient travailler dans un espace qui n'avait pas plus de 0 m. 90 de haut, au fond d'une espèce de petite galerie de 4 mètres de long et de 1 m. 20 environ de large. On soutenait les pierres formant plafond avec des vérins hydrauliques, que l'on était obligé de déplacer pour permettre la sortie des fragments, l'un des vérins portant pendant que l'autre cédait sa place. Tous les fragments furent extraits et les dalles reconstituées au «Musée». Le maçon vint aussitôt faire le bourrage de maçonnerie de cette galerie qui, maintenant que le dernier bloc était enlevé, avait 6 mètres de long.

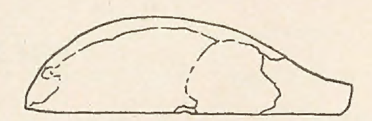


Fig. 5. Demi-grandeur.

Dans toute cette partie, depuis le pilier P 14 jusqu'au soubassement S dans l'angle, nous avons atteint la maçonnerie de consolidation faite à l'intérieur du pylône, maçonnerie qui avait été, à l'époque, soigneusement isolée des blocs restant en place par une légère couche verticale de sable.

Pris par le temps que nous avait demandé l'extraction de ces différents fragments, je ne pus continuer les recherches à l'est de la petite porte du pylône; mais je fis tout de même construire, par mesure de sécurité, un autre contrefort, car les fondations du mur appliqué par Ramsès IX contre la face sud du pylône sont aussi primitives que sa construction même.

[1] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 141.

Il ne nous reste donc plus à vider que l'angle sud-est du pylône, du côté intérieur et du côté extérieur. J'espère en avoir fini avec l'aile sud du IIIe pylône à la fin de la campagne prochaine.

TEMPLE DE PTAH.

Nous avons repris le travail où nous l'avions laissé l'an dernier. Dès la reprise des travaux, une équipe commença le redressement du montant nord de la première porte, en s'appuyant sur le montant sud, lui-même étayé comme je l'ai expliqué l'an passé [1]. Cinq vérins furent placés horizontalement, trois à 1 m. 50 du sol, les deux autres à 3 mètres, agissant sur un platelage qui répartissait les poussées. Le mur était gauchi et il fallut tâtonner, repoussant à droite, relâchant à gauche, pour le ramener à la verticale et obtenir que sa face devînt à peu près plane. On comblait les joints qui s'étaient ouverts, tout en maintenant les vérins en charge. Le mur étant ainsi consolidé, on put enlever les vérins inférieurs, ce qui permit de fouiller la base du mur et de vérifier l'état des fondations. Naturellement, nous sommes tombés sur des blocs remployés : l'un portant les fragments de cartouches paraissait très intéressant. Comme il soutenait près de la moitié de la longueur du montant, il était indispensable de maintenir les pierres basses du mur pendant les manœuvres d'extraction. Le reste des fondations pouvant être formé de blocs de même nature, je fis passer, à la base du mur et sur toute sa longueur, une poutrelle encastrée. Le bloc fut enlevé : c'est un fragment de bas-relief, représentant le profil d'Aménophis Ier à peu près grandeur nature, conservant quelques traces de couleur. Le roi est coiffé du casque de guerre, mais le bas de la figure manque. On remplaça le bloc par une maçonnerie de briques et nous sortîmes le bloc suivant; il n'était pas décoré sur la face visible, mais seulement de l'autre côté : c'est un bloc de grès de style comparable à celui de Séti II. Le bloc voisin sortit à son tour; il portait de grand caractères jaunes et provenait probablement du monument de Thoutmès II dont on trouve de nombreux fragments dans le IIIe pylône.

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXIII, p. 181.

Les autres blocs des fondations ont été également extraits et retournés, mais ils ne portaient aucune décoration.

Ces fondations refaites, on redressa le montant sud, qui penchait moins. Les fondations ne nous donnèrent rien.

Tous les autres montants de portes ainsi que la colonne engagée de gauche furent également redressés, sans donner lieu à d'autres découvertes. La méthode de travail a été la même que pour le premier montant, le nombre et la force des vérins étant simplement modifiés. On a travaillé sur ce chantier du 4 décembre au 10 mars.

En général c'étaient les éboulements du mur d'enceinte qui avaient poussé les montants de portes et provoqué leur inclinaison. Aussi, pour conserver ce mur d'enceinte et pour éviter qu'il ne retombe sur les montants redressés, je fis construire un mur, également en briques crues mais aussi soigneusement construit qu'on peut le faire quand on utilise ce matériau primitif. Ce mur a un fruit assez accentué qui augmentera sa durée. Il donne un aspect plus net et plus propre aux abords du temple de Ptah.

Comme les touristes étaient souvent incommodés par la poussière quand les visites se succédaient à intervalles rapprochés, je jugeai utile de faire exécuter un sol en béton de *homra,* qui protègera aussi les quelques dalles qui subsistent du dallage antique dans les trois sanctuaires du temple de Ptah.

FOUILLES À L'EST DE L'ENCEINTE.

Les formalités d'expropriation n'étant pas achevées, il nous était impossible de reprendre les fouilles du monument d'Aménophis IV. Mais nous avions trouvé en 1932, en creusant la tranchée du decauville, un arasement de pierre que je croyais être ce qui restait d'un mur. Il était intéressant de voir ce qu'il en était. J'avais fait recouvrir de terre ce que nous avions mis au jour pour que les pierres ne soient pas détériorées par le decauville. Le travail consista donc simplement à le découvrir et à suivre ces vestiges.

Nous nous sommes alors trouvés en présence, non pas d'un mur, mais d'un dallage allant jusqu'à la porte de Nectanébo. Nous n'avions découvert

primitivement que l'extrémité est, car le chemin suivi par le train descendait légèrement jusqu'aux fouilles.

Ce dallage est de la largeur de la porte à peu près et ses bords sont irréguliers.

Dans la même tranchée nous avions également trouvé des fragments d'obélisques au nom de Ramsès II. Il fallait donc voir si l'on trouverait des bases ou des socles.

La tranchée fut élargie immédiatement au sortir de la porte, ce qui nous permit des constatations intéressantes :

1° De chaque côté de la porte se trouve un grand socle carré. Ces socles n'ont pas dû servir pour des obélisques : ils ne sont pas monolithes et l'un d'entre eux comprenait un bloc de quartzite de la reine Hatšepsowet.

2° Au nord, se trouve un socle de sphinx avec des fragments du sphinx lui-même en granit gris. Il devait être de très bonne facture; nous avons découvert la tête, qui, quoique abîmée, est un très beau morceau. On pourrait peut-être y reconnaître une effigie de Thoutmès III.

3° Du même côté, on trouva un peu plus loin un torse de roi de moins bonne facture.

4° Enfin, on découvrit de nombreux fragments d'une ou de plusieurs statues en granit noir, également de très bonne facture; mais les fragments sont assez petits et il n'a pas été possible jusqu'ici de reconstituer les statues dont ils proviennent.

Ces découvertes sont suffisamment importantes pour que les recherches soient poursuivies. Du côté sud de la porte, d'ailleurs, nous avons moins avancé en surface, l'épaisseur des déblais entassés ici par mes prédécesseurs étant plus grande là qu'au nord.

TEMPLE DE KHONSOU.

Mon attention avait été attirée par le mauvais état de plusieurs colonnes de la cour d'entrée du temple de Khonsou. Les réfections faites autrefois en mortier de *homra* tombaient en poussière comme celles des colonnes de la Grande Cour et montraient une pierre très attaquée. Toutes les colonnes de la moitié ouest ont été reprises, toujours de la même façon, en

travaillant par secteur et en enlevant toute la pierre que l'action du *sébakh* avait rendue friable. La maçonnerie a été refaite avec des briques hourdées au mortier de ciment.

Il sera nécessaire de revoir ce temple dans son ensemble assez prochainement : des linteaux de portes devront être remis en place et des dalles de couverture sont en mauvais état.

LAC SACRÉ.

Quand les infiltrations souterraines descendaient à un niveau assez bas, généralement dès le courant de mars, il ne restait plus qu'une petite nappe d'eau vers le centre du lac et une mare stagnante dans l'angle nord-ouest, près du scarabée. Cette eau stagnante dégageait une odeur très désagréable et cet endroit était infesté de moustiques, les poissons mis dans le lac par le Service de l'Hygiène ne pouvant y vivre. Pour éviter ces inconvénients, il me parut que le plus simple était de réunir les deux parties les plus basses, de façon que, même au niveau le plus inférieur, il restât toujours suffisamment d'eau.

Un premier bassin fut creusé tout près de l'angle nord-ouest. Quand le niveau de l'eau fut atteint, une petite pompe nous permit d'épuiser l'eau au fur et à mesure que l'on descendait. Nous sommes descendus à environ 1 m. 10 au-dessous du niveau primitif de l'eau. Un deuxième bassin fut également creusé, dans le prolongement du premier vers le centre. Ils étaient séparés par une petite digue en terre, pour n'avoir pas chaque matin à épuiser trop d'eau. Enfin deux autres bassins furent creusés pour atteindre la nappe centrale.

Sauf dans l'angle même, où il y avait une assez forte épaisseur de vase, nous avons trouvé partout une terre très compacte et très dure, dont la surface seule dégageait une faible odeur salée. Dans certains endroits nous trouvions une argile gris clair, percée d'orifices par où l'eau arrivait en abondance, ce qui nous a gênés pour le travail. Ailleurs l'eau arrivait très lentement par infiltration générale, et la pompe ne fonctionnait pas de façon continue.

Nous avons sorti un grand nombre de pierres dans le premier bassin. Plusieurs, décorées, provenaient du monument voisin de Taharqa : elles

ont été mises dans le Nil pour dissoudre les sels dont elles étaient imprégnées. Celles qui ne sont pas décorées proviennent du mur même du lac et pourront peut-être retrouver leurs places.

Il sera intéressant par la suite de dégager le mur sur tout le périmètre du lac.

TRAVAUX DIVERS.

Magasin sud. — Les pierres de ce magasin avaient été mises en ordre l'année dernière. Il restait à le couvrir et à commencer le tri des nombreux fragments de statues ou de blocs décorés qu'il renferme. C'est en faisant ce travail que nous avons trouvé les différents morceaux qui, regroupés, ont donné la scène de la planche IV. Ce document m'avait paru très intéressant puisqu'il représente la reine Hatšepsowet avec son nom royal Ma‘t-ka-ré mais encore habillée en femme et non en homme. M. Lacau a été d'avis de publier immédiatement la photographie de cette scène, sans attendre que nous retrouvions l'autre moitié du tableau qui devait représenter le roi dont Hatšepsowet était l'épouse à ce moment.

Monument de Sésostris Ier. — Dans le «Musée» (magasin nord), où sont rassemblés tous les blocs provenant du IIIe pylône, M. Lacau a dirigé le regroupement des dalles de soubassement et de couverture du monument de Sésostris Ier. Nous avons pu en faire la reconstitution complète. J'en donne le plan (fig. 6) et deux dessins faits d'après la photographie de la maquette (fig. 7 et 8). Pour le reconstruire, nous n'attendons que la fin du vidage de l'aile sud du IIIe pylône, qui nous donnera, j'espère, les quelques éléments qui nous manquent encore.

Linteau d'une porte à l'est de l'obélisque de la reine. — Le linteau d'une petite porte percée dans le mur allant du Ve pylône au massif de maçonnerie qui entoure la base de l'obélisque de la reine était en très mauvais état, cassé en plusieurs endroits, et tenait par un prodige d'équilibre.

Il fallait non seulement le consolider, mais refaire en partie le pied-droit de l'est qui était également dans un état précaire. L'ensemble fut étayé et, pendant que les maçons travaillaient au montant, on perça les trous verticaux dans lesquels on passa les goujons qui seront maintenus

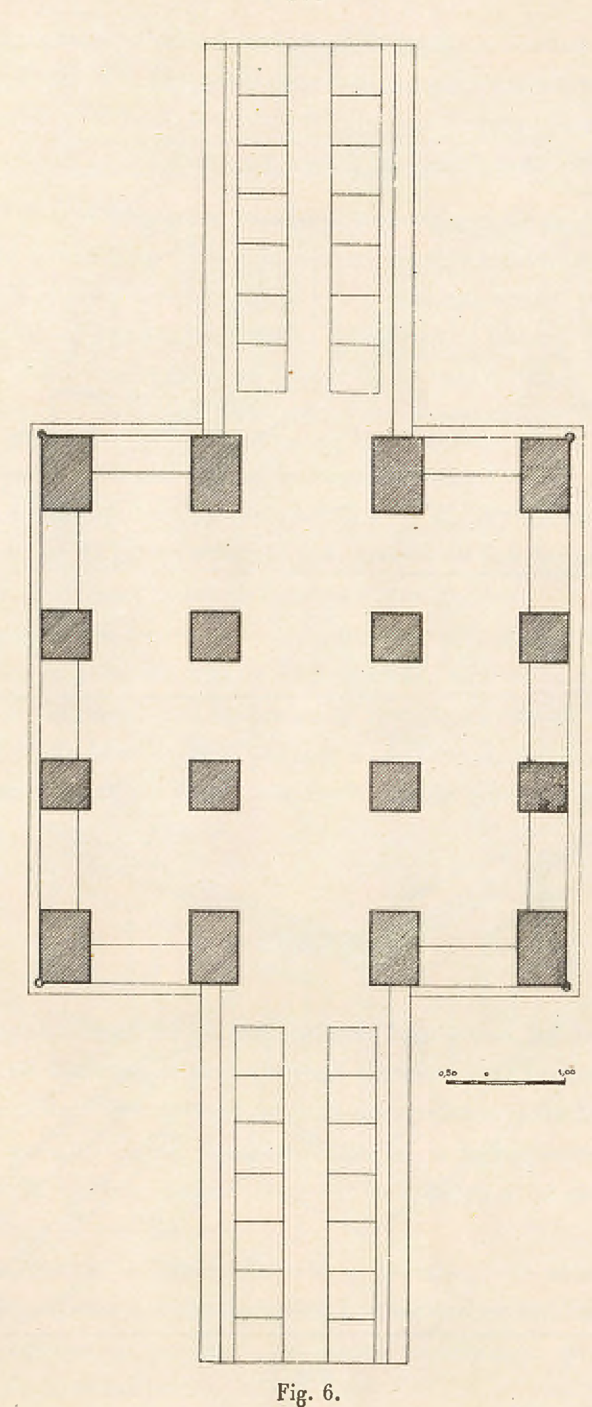


Fig. 6.

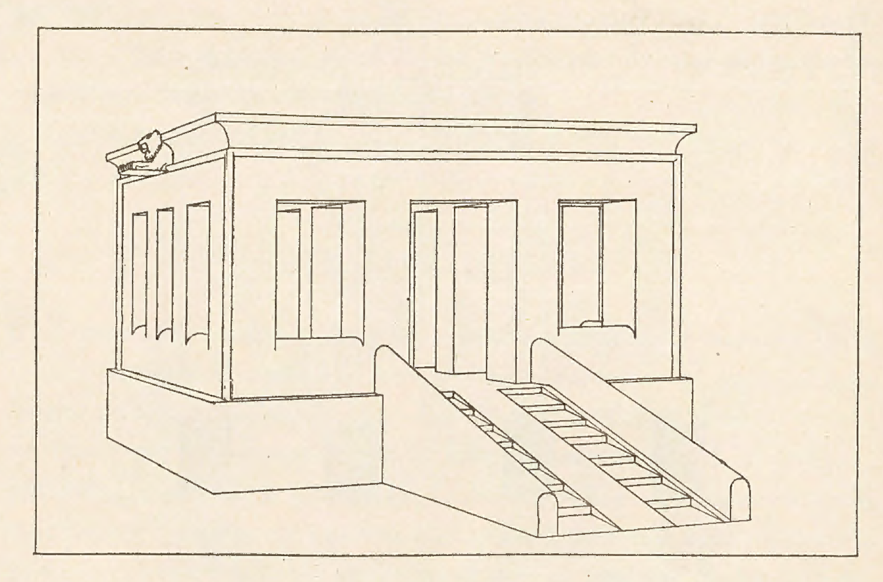


Fig. 7.

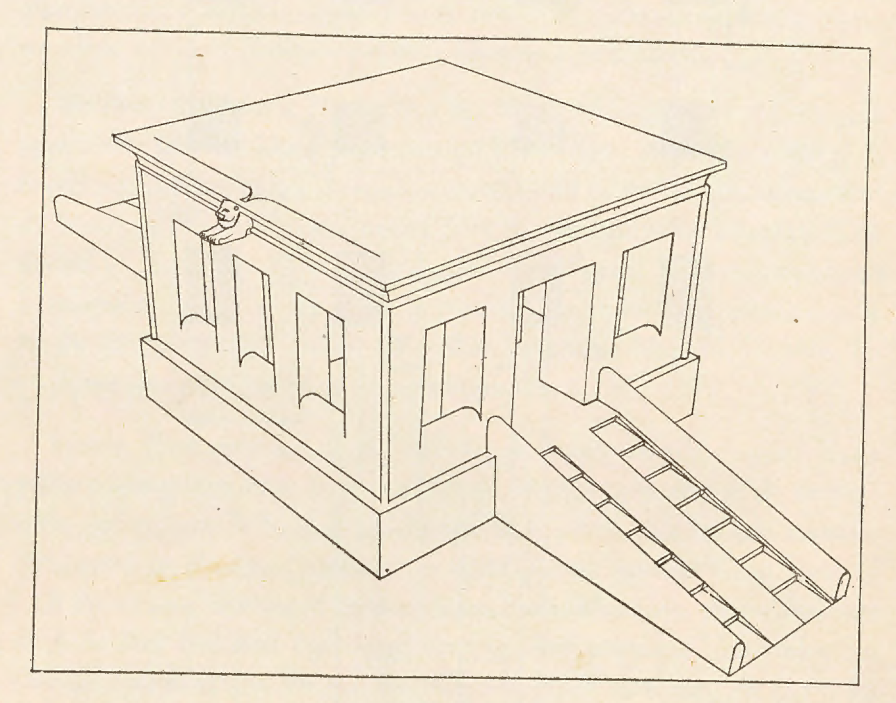


Fig. 8.

en haut par deux poutrelles jumelées. A la partie inférieure les goujons étaient réunis par des fers plats encastrés, qui répartissaient l'effort. Le tout, poutrelles au-dessus, fers plats et têtes des goujons au-dessous, était dissimulé dans de la maçonnerie garnie d'un enduit simili-pierre.

Extrémité sud du IVe pylône. — Le dispositif exact de la partie sud du IVe pylône et des constructions qui viennent s'y appuyer n'avait pas encore été éclairci. M. Lacau désirant que nous en fassions l'étude, je fis dégager cette partie et enlever les blocs épars qui gênaient l'interprétation. Nous avons mené à bien cette tâche et l'étude de ce coin paraîtra à part.

Porte est de la cour de la cachette. — Les ébrasements de la porte qui va de la cour de la cachette vers le monument de Taharqa étaient assez dégradés pour demander une consolidation. Il s'agit là d'une réparation courante : enlever la pierre attaquée et la remplacer par des briques hourdées au ciment et recouvertes de l'enduit ordinaire.

Enfin, nous avons trouvé, à l'est du temple, près du petit kiosque de Taharqa placé en avant du temple de Ramsès II, un bloc en grès rouge du monument de la reine, que M. Lacau se rappelait avoir vu là du temps de Legrain, et un bloc de grès portant en bas-relief une figure de Ptah ayant conservé quelques fragments de la feuille d'or qui la recouvrait tout entière.

CONCLUSION.

La campagne a donc été particulièrement fructueuse. Le monument de Sésostris Ier est maintenant pratiquement complet et sa reconstruction ne saurait tarder. Malheureusement, il nous manque encore un fragment très intéressant, un mur-bahut donnant la fin de la liste géographique des nomes du nord. Ce bloc nous fixerait sur le nombre exact des nomes de Basse-Égypte au Moyen Empire.

Le déblaiement de la Grande Cour nous donne également un ensemble terminé. J'en publierai des photographies l'année prochaine. En ce moment il y reste encore des tas de pierres provenant du débitage, que je n'ai pas eu le temps de faire enlever.

Par contre, nous n'avons trouvé que trois nouveaux blocs du monument de la reine Hatšepsowet, et les fouilles du temple d'Aménophis IV n'ont pu être reprises.

Le nouvel inspecteur de Karnak, Ragheb effendi Ibrahim, m'a fort bien secondé, avec beaucoup de calme et de réflexion. Guirguis effendi Ghattas surveille le chantier et effectue les travaux de photographie. Le reis Mohammed Ibrahim Abd el Moti me donne toujours satisfaction complète, ainsi que son collègue ʿAbd el Lahi pour les travaux plus faciles.

H. Chevrier.

PENDELOQUES EN FORME D'INSECTES

FAISANT PARTIE DE COLLIERS ÉGYPTIENS

(*suite*) [1]

(avec 2 planches, dont une en couleurs)

PAR M. LUDWIG KEIMER.

D. — PENDELOQUES-AMULETTES EN FORME DE PAPILLONS.

Comme nous l'avons fait dans le chapitre consacré aux pendeloques en forme de sauterelles [2], nous allons tout d'abord expliquer les autres figurations de papillons appartenant à diverses époques de l'histoire égyptienne. Ces représentations sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que la plupart des égyptologues pourraient le croire. Voici les quatre parties dont se compose la présente étude :

I. — Catalogue et description des représentations égyptiennes de papillons.

II. — Origine et signification des amulettes égyptiennes en forme de papillons.

III. — Remarque sur un mot égyptien dont l'idéogramme paraît être un papillon stylisé.

IV. — Essai d'identification zoologique des espèces représentées.

---

[1] Voir t. XXXIII, p. 193-200. Par suite d'une erreur, les figures du précédent article (sur la Mante Prie-Dieu) portent les numéros 1, 2, 3, au lieu de 89, 90, 91.

[2] Cf. *supra*, p. [43] et suiv.

I. — CATALOGUE ET DESCRIPTION

DES REPRÉSENTATIONS ÉGYPTIENNES DE PAPILLONS.

1. — PAPILLONS FIGURANT DANS LES REPRÉSENTATIONS DE PAYSAGES.

a) Papillons au milieu de plantes marécageuses et d'oiseaux (canards, pigeons).

Dans les représentations de paysages égyptiens on constate assez souvent des figurations de papillons. Ils apparaissent presque toujours dans des fourrés de papyrus ou d'autres plantes marécageuses. Leur fidélité laisse beaucoup à désirer; même les représentations de papillons dont les couleurs sont conservées permettent très rarement, comme nous le verrons plus tard (cf. *infra*, p. [140]), une identification zoologique. Voici les exemples les plus importants venus à ma connaissance :

Bas-relief du temple de la pyramide du roi Ouserkaf, Saqqarah, Ve dynastie. Maintenant au Musée du Caire (*Journal d'entrée* n° 56601)[1] (fig. 92).

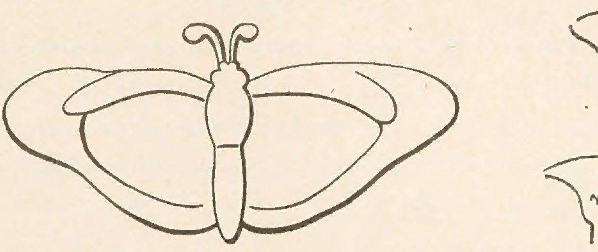


Fig. 92. — Papillon du temple d'Ouserkaf.

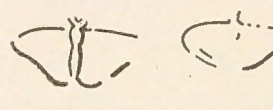




Fig. 93. — Papillons d'un tombeau de Cheikh Saïd.

Bas-relief d'une tombe de Cheikh Saïd. Ve dynastie[2] (fig. 93).

Bas-relief du mastaba de Ptahhotep à Saqqarah. Ve dynastie[3] (fig. 94).

(1) C. M. Firth, *Excavations of the Department of Antiquities at Saqqarah (October 1928 to March 1929)*, dans *Annales*, t. XXIX, pl. II.

(2) N. de Garis Davies, *The Rock Tombs of Sheikh Saïd*, 1901, pl. 11 (tombe d'Ourirnj [hiéroglyphes]).

(3) N. de Garis Davies, *The Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep at Saqqarah*, t. II, 1901, pl. XIII et XIV.

Bas-relief de Berlin, n° 15420[1]. Ancien Empire[2]. Le papillon et les oiseaux (hérons) posés sur les papyrus sont dessinés à l'encre noire, les papyrus et les autres représentations de ce monument sont en bas-relief (fig. 95).

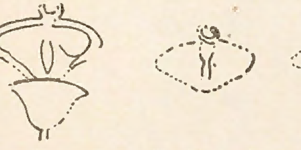


Fig. 94. — Papillons du tombeau de Ptahhotep.

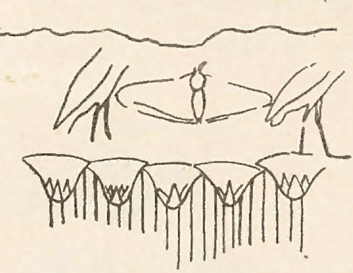


Fig. 95. — Papillon du bas-relief de Berlin, n° 15420.

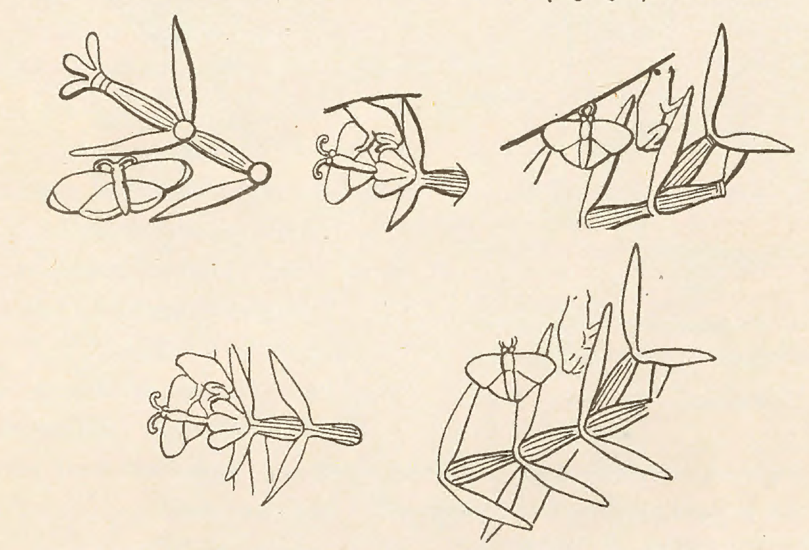


Fig. 96. — Papillons du tombeau de Kagemni.

Papillons voltigeant sur des *Potamogeton lucens* L.[3] qui supportent

(1) W. Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, t. I, 1923, pl. 376; H. Schäfer und W. Andrae, *Die Kunst des alten Orients. Propyläen-Kunstgeschichte*, t. II, 1re éd. 1925, p. 238,1 = 2e éd. 1930, p. 250.

(2) Selon Schäfer dans H. Schäfer und W. Andrae (note précédente) ce bas-relief remonte à la IVe dynastie. D'accord avec M. R. Anthes (lettre du 17 mai 1934) je crois que cette date est trop reculée et que le monument ne remonte qu'à la Ve dynastie.

(3) Cf. *supra*, p. [45], note 1.

quelques grenouilles. Bas-relief du mastaba de Kagemni à Saqqarah. Ve-VIe dynastie [1] (fig. 96).

Papillon surmontant une plante marécageuse non encore identifiée [2]. Mastaba de Saqqarah. VIe dynastie [3] (fig. 97).

Papillon au milieu de plantes marécageuses. Saqqarah. Mastaba d''Idw·t. VIe dynastie [4]. Les couleurs ont presque complètement disparu [5] (fig. 98).

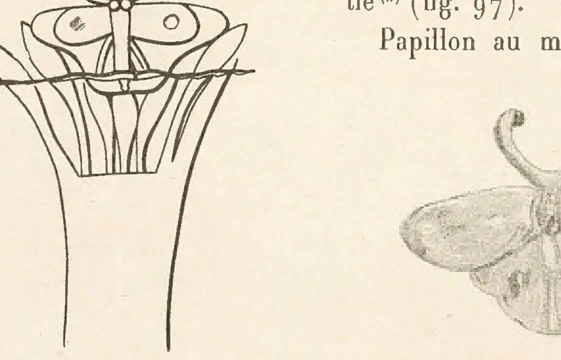


Fig. 97. — Papillon d'un tombeau de Saqqarah.



Fig. 98. — Papillon du tombeau d' 'Idw·t à Saqqarah.

Bas-relief d'une tombe à Meir. VIe dynastie [6] (fig. 99).

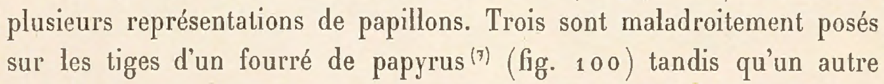


Fig. 99. — Papillons de Méir.

Les tombeaux de Deir el-Gebrâwi (VIe dynastie) contiennent plusieurs représentations de papillons. Trois sont maladroitement posés sur les tiges d'un fourré de papyrus [7] (fig. 100) tandis qu'un autre

[1] C. M. Firth and B. Gunn, *Excavations at Saqqarah. Teti Pyramid Cemeteries*, 1926, t. II, pl. 52, 53,2.

[2] Cf. *supra*, p. [48], note 1.

[3] Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, 1907, pl. XXXVII et XXXIX.

[4] La publication de ce mastaba par M. R. Macramallah est sous presse.

[5] J'ai constaté, en 1931, que des traces de rouge et de jaune subsistaient encore.

[6] Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. IV, 1924, pl. VII et XVII.

[7] N. de Garis Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi*, 1902, t. I, pl. 5 et t. II, pl. 3, voir également H. Schäfer, *Von ägyptischer Kunst*, 2e édition 1922, p. 183, fig. 153 et p. 212 = 3e édition 1930, p. 196, fig. 175 et p. 242.

(fig. 101), dont les dimensions exagérées sont hors de proportions avec

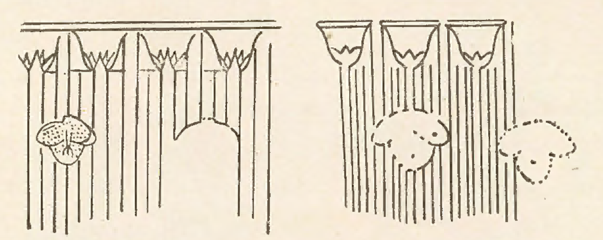


Fig. 100. — Papillons de Deir el-Gebrâwi.

celles des personnages de la même scène, voltige au-dessus d'un hippopotame attaqué par des chasseurs [1].

Papillon dont la forme diffère de celle des autres papillons représentés sur les bas-reliefs de l'Ancien Empire. Le corps est vert, les ailes sont rouges, bordées de blanc. Qasr es-Saijâd (8 kilom. au sud de Nagʿ Ḥammâdi), tombe de Sennj. VIe dynastie [2] (fig. 102).

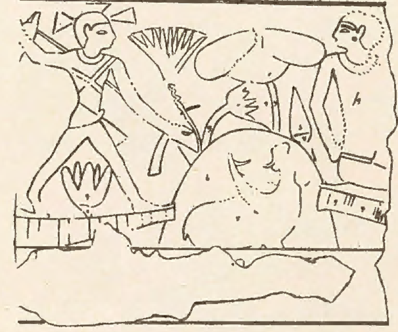


Fig. 101. — Papillon de Deir el-Gebrâwi.

Trois papillons représentés dans la tombe de Khnemhotep à Béni Hassan. XIIe dynastie [3] (pl. XV, 2, 3 et 5 et fig. 103).

[1] N. de G. Davies, *op. cit.*, t. II, pl. 20. L'appendice qui semble terminer postérieurement le corps du papillon est en réalité la zone fructifère d'une ombelle de *Cyperus papyrus* L. incliné dont le papillon cache une partie. Sur la stylisation des ombelles des *Cyperus papyrus* voir Keimer, *Bemerkungen zur Schiefertafel von Hierakonpolis*, dans *Aegyptus*, année VII, décembre 1926, pl. I et II, p. 171-72.

[2] W. Wreszinski, *Bericht über die photographische Expedition von Kairo bis Wadi Halfa zwecks Abschluss der Materialsammlung für meinen Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, dans *Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft, 4. Jahr, Geisteswissenschaftliche Klasse, Heft* 2, 1927, pl. 30 A.

[3] Rosellini, *Monumenti Civili*, pl. XIV, nos 7 et 8 en couleurs; c'est d'après cette planche que sont reproduits les papillons nos 2, 3 et 5 de la planche XV de cette étude. Je n'ai malheureusement qu'un souvenir incomplet des papillons de Béni Hassan, car je n'ai plus revu

Papillon peint sur un hippopotame en faïence au milieu de plantes

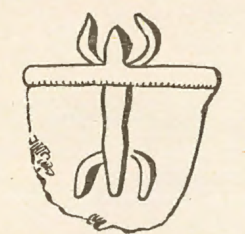


Fig. 102. — Papillon de Qasr es-Saijâd.

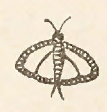
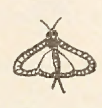
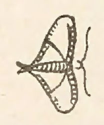




Fig. 103. — Papillons de Béni Hassan.

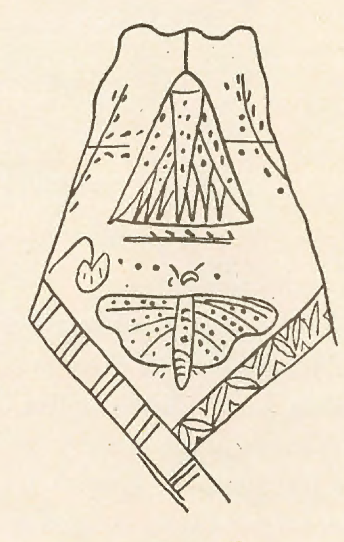


Fig. 104. — Papillon sur un hippopotame en faïence.

aquatiques. Conservé aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. Abydos. Moyen Empire [1] (fig. 104).

---

cette localité depuis huit ans. Je ne puis, par conséquent, me prononcer sur l'exactitude des couleurs. Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 130 (en couleurs); c'est d'après cette publication qu'est reproduit le dessin donné par Erman und Ranke, *Aegypten und ägyptisches Leben im Altertum*, 1923, p. 264, fig. 104. Mentionnés par Keimer, *Nouvelles recherches* (cf. *supra*, p. [45], note 1), p. 246. La figure 103 de cet article est dessinée d'après Newberry, *Beni Hasan*, t. I, 1893, pl. XXXII. Pour ce qui concerne la différence entre les reproductions de Champollion, Rosellini et Lepsius d'une part et de Newberry d'autre part, voir G. Bénédite, *Scribe et Babouin*, dans *Monum. Piot*, t. XIX, 1912, p. 26. Il est à souhaiter que les tombes de Béni Hassan soient l'objet d'une publication digne de leur importance. Quelques excellents dessins sont dus à M. N. de G. Davies : voir *The Metropolitan Museum of Art. The Egyptian Expedition*, 1931/32, New-York, avril 1933, p. 23 à 29.

(1) Keimer, *Nouvelles recherches* (cf. *supra*, p. [45], note 1), p. 218 n° 5, p. 219, fig. 10 *a*, *b*, *c* et p. 247, fig. 56, 8, et *Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Département Égyptien, Album*, Bruxelles 1934, pl. 53, p. II.

Papillon, vu de côté, sur un hippopotame en faïence du Moyen Empire. Il se trouve au milieu de plantes marécageuses et est posé sur une tige de papyrus. Trouvé à Drah Abou'l Negga (Thèbes) et actuellement conservé au Musée du Caire, n° 877 [1] (fig. 105).

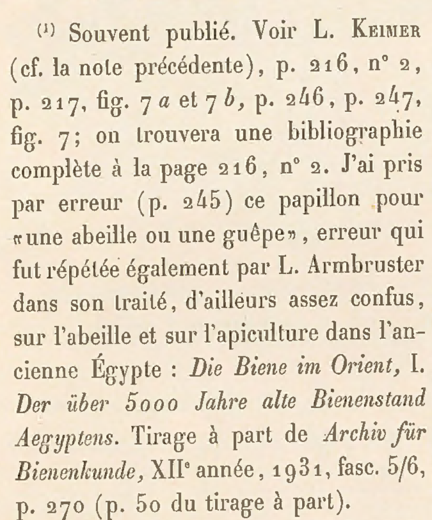


Fig. 105. Papillon sur un hippopotame en faïence.

Papillon au milieu de plantes aquatiques sur un hippopotame en faïence du Moyen Empire. Trouvé à Drah Abou'l Negga (Thèbes), actuellement conservé au Musée du Caire, n° 877 *bis* [2] (fig. 106).

Un fragment de vase en faïence, remontant à la XIIe dynastie et trouvé à Kerma en Nubie, contient le dessin d'un papillon et de quelques plantes aquatiques (*Potamogeton* ainsi qu'une feuille de «Lotus») [3-4] (fig. 107).

Plusieurs papillons en couleurs, dont la plupart ont complètement disparu, sont peints sur les parois de la tombe de Pouiemrē, tombe thébaine n° 39. XVIIIe dynastie (Thoutmès III) [5]. La planche XV n° 9 donne l'exemplaire le mieux conservé.



(1) Souvent publié. Voir L. Keimer (cf. la note précédente), p. 216, n° 2, p. 217, fig. 7 *a* et 7 *b*, p. 246, p. 247, fig. 7; on trouvera une bibliographie complète à la page 216, n° 2. J'ai pris par erreur (p. 245) ce papillon pour «une abeille ou une guêpe», erreur qui fut répétée également par L. Armbruster dans son traité, d'ailleurs assez confus, sur l'abeille et sur l'apiculture dans l'ancienne Égypte : *Die Biene im Orient*, I. *Der über 5000 Jahre alte Bienenstand Aegyptens*. Tirage à part de *Archiv für Bienenkunde*, XIIe année, 1931, fasc. 5/6, p. 270 (p. 50 du tirage à part).

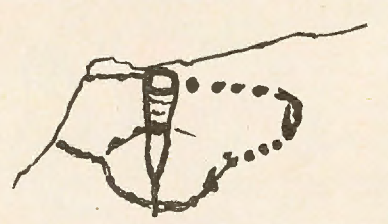
(2) Keimer (cf. les notes précédentes), p. 216, n° 3, p. 217, fig. 8, p. 246 et 247, fig. 56, 9 (les figures 8 et 56, 9 ne sont pas tout à fait exactes); on trouvera la bibliographie complète de cet hippopotame à la page 216, n° 3.

(3) G. A. Reisner, *Excavations at Kerma*, Parties IV et V, dans *Harvard African Studies*, t. VI, 1923, pl. 45, 1, 9, p. 167 : «145 K XVI A, n° xv; Photo. A 2174, 1/9. A dragon-fly (?), twigs, leaf, etc. Pl. 45».

(4) Tous les éléments décoratifs (*Potamogeton lucens*, feuilles de «Lotus», papillon) représentés sur ce fragment de vase se retrouvent sur les hippopotames en faïence bleue du Moyen Empire dont j'ai traité il y a quelques années : voir Keimer, *Nouvelles recherches* (cf. *supra*, p. [45], note 1), p. 214-253.

(5) N. de G. Davies, *The Tomb of Puyemrê at Thebes*, 1922, t. I, pl. IX et X, et texte p. 53; Keimer, *Nouvelles recherches* (cf. *supra*, p. [45], note 1), fig. 57. Pour l'ensemble de cette tombe voir Porter and Moss, *Theban Necropolis*, 1927, p. 72.

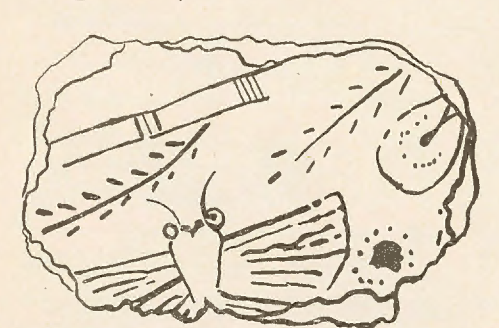
Deux papillons en couleurs, dont l'un est à présent presque complètement détruit, se trouvent dans le tombeau de Amenemhēt, tombe thébaine n° 82. XVIII[e] dynastie (Thoutmès III)[1]. Le n° 6 de la planche XV donne, d'après un dessin de M[me] Davies, l'exemplaire le mieux conservé de ces deux papillons.

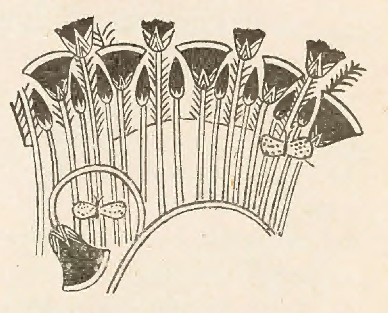

Fig. 106. — Papillon sur un hippopotame en faïence.

Cinq papillons en couleurs. Tombeau de Nakht à Thèbes (n° 52). XVIII[e] dynastie (Thoutmès IV)[2]. Les n[os] 14 et 15 de la planche XV ont été reproduits d'après la publication de la tombe par M. Davies.

Deux papillons en couleurs. Tombeau de Menena à Cheikh ʿAbd el-Gournah, Thèbes (n° 69). XVIII[e] dynastie (Thoutmès IV)[3]. (La planche XV, 8, le reproduit d'après un dessin de M[me] Vandier).




Fig. 107. — Papillon sur un fragment de vase.


Fig. 108. — Papillons du tombeau de Samout à Thèbes.

Trois papillons sont représentés dans la tombe thébaine de *Samout* [hiéroglyphes], XVIII[e] dynastie (Aménophis III). La scène en question ressemble

[1] N. de G. Davies and A. H. Gardiner, *The Tomb of Amenemhēt* (n° 82), 1915, *Frontispice*. Porter and Moss, *op. cit.*, p. 111.

[2] N. de G. Davies, *The Tomb of Nakht*, 1917, pl. XXIV = Wreszinski, *Atlas*, I, 1923, pl. 174. Porter and Moss, *op. cit.*, p. 85.

[3] Wreszinski, *Atlas*, I, 1923, pl. 2. Keimer, *Nouvelles recherches* (cf. *supra*, p. [45], note 1), p. 246. Porter and Moss, *op. cit.*, p. 97.

beaucoup à celle conservée dans le tombeau de Nakht. Celui de Samout n'est connu, autant que je sache, que d'après un dessin des *Manners and Customs* de Wilkinson[1] (fig. 108).

Plusieurs papillons en couleurs, dans une scène de chasse peinte sur


Fig. 109. — Papillons du fragment d'un tombeau thébain à Londres.

stuc, provenant de Thèbes et conservée actuellement au Musée Britannique (n° 37, 977). Très souvent publié[2]. XVIII[e] dynastie (tardive), fig. 109[3].

[1] Tome III, p. 41, fig. 336 = Wilkinson-Birch, t. II, p. 107, fig. 365 et O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. II, 1913, p. 207, fig. 75 (d'après Wilkinson); voir également Porter and Moss, *op. cit.*, p. 187.

[2] Par exemple : Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 423 (photogr.); Schäfer, *Propyl. Kunstgeschichte*, p. 351 = p. 367 de la seconde édition (photogr.); Wilkinson-Birch, t. II, p. 108, fig. 366 (dessin); v. Bissing, *Einführung in die Geschichte der ägypt. kunst*, 1908, pl. XII, 1 (dessin); O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. II, 1913, p. 435-6; Keimer, *Potamogeton lucens* (cf. *supra*, p. [45], note 1), fig. 8 = Idem, *Nouvelles recherches* (cf. *supra*, p. [45], note 1), fig. 65 (dessin d'après Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 423). Mentionné : Andrew Leith Adams, *Notes of a Naturalist in the Nile Valley and Malta*, 1870, p. 8, note 1.

[3] D'après Wreszinski, *Atlas*, I, 1923, pl. 423.

Les deux papillons n[os] 10 et 11 de la planche XV sont reproduits d'après un dessin de M. Davies[1].

Fig. 110. — Papillons du palais d'Aménophis III.

Plusieurs papillons en couleurs du plafond du palais d'Aménophis III à Médinet Habou (Thèbes). Tandis que les papillons signalés jusqu'ici apparaissent au milieu de plantes aquatiques, ceux du palais d'Aménophis III volent en plein air (bleu ciel) en compagnie de quelques pigeons[2]. (Pl. XV, n[os] 12 et 13 et fig. 110).

Plusieurs papillons se voient sur le pavé peint de Tell el-ʿAmarna. XVIII[e] dynastie (Aménophis IV)[3] (fig. 111).

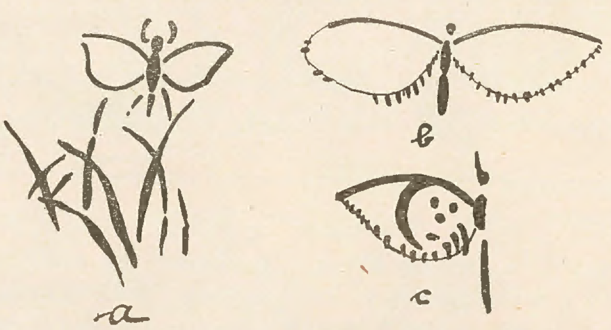


Fig. 111. — Papillons de Tell el-ʿAmarna.

[1] J. H. Breasted, *The Oriental Institute. The University of Chicago Survey*, t. XII, 1933-1934, pl. I.

[2] Robb de P. Tytus, *A preliminary Report on the Re-excavation of the Palace of Amenhetep*, III (The Wintrop Press, 1913), pl. II; G. Maspero, *Égypte*, dans *Ars una*, 1911, p. 150, fig. 276; Keimer, *Nouvelles recherches* (cf. *supra*, p. [45], note 1), fig. 58.

[3] Petrie, *Tell el Amarna*, 1894, pl. II et III. Souvent reproduit.

Un fragment d'une mince tuile en faïence, provenant probablement de Tell el-ʿAmarna, montre un papillon au milieu d'une touffe de papyrus et de pavots. XVIII[e] dynastie (Aménophis IV)[1] (fig. 112).

Un certain nombre de papillons et de canards sont peints sur le plafond de la tombe de Neferhotep à Thèbes (n° 49). Le principe décoratif

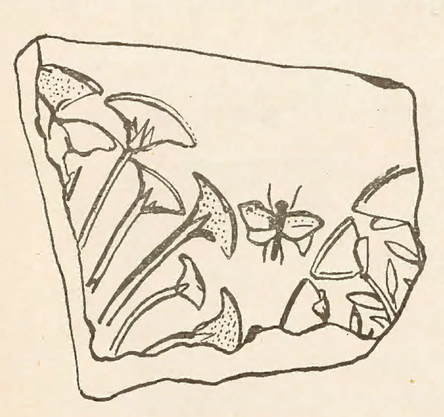


Fig. 112. — Papillon d'une tuile en faïence.

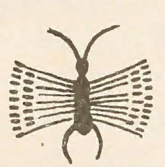


Fig. 114. — Papillon d'un tombeau thébain.

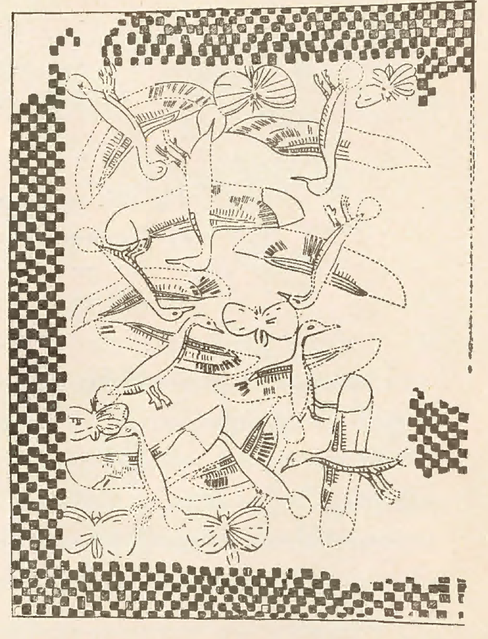


Fig. 113. — Papillons de la tombe de Neferhotep à Thèbes (n° 49).

est aussi pauvre qu'au palais d'Aménophis III (fig. 110). Fin de la XVIII[e] dynastie (Eje)[2] (fig. 113, d'après Davies).

Wilkinson nous a conservé la représentation d'un tombeau thébain montrant un mort en train de pêcher; on y voit, outre le pêcheur, le bassin de son jardin et les poissons, un papillon très stylisé volant au-dessus de l'eau. Nouvel Empire[3] (fig. 114).

[1] Henry Wallis, *Egyptian Ceramic Art*, 1900, fig. 10; *Burlington Fine Arts Club*, 1922, pl. XL, p. 30, n° 4.

[2] N. de G. Davies, *The Tomb of Nefer-Hotep at Thebes*, t. I, pl. LVI. Porter and Moss, *op. cit.*, p. 79/82.

[3] Wilkinson-Birch, *op. cit.*, t. II, p. 115, fig. 370.

b) Les prétendus papillons prédynastiques de M. von Bissing.

Dans une publication intitulée *Die Tongefässe*[1] M. von Bissing a avancé l'hypothèse qu'un ornement qui se voit assez souvent sur un groupe de vases prédynastiques (il s'agit ici de la poterie peinte en rouge de la « deuxième civilisation » de Flinders Petrie) représentait un papillon. La figure

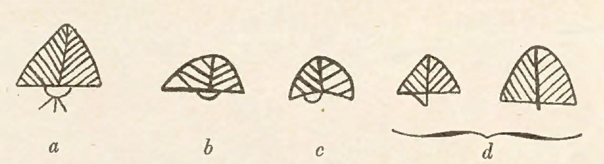


Fig. 115. — Ornements prédynastiques.
a) d'après VON BISSING, *Tongefässe*, p. 26.
b, *c*) — — — p. 27.
d) — — — p. 33.

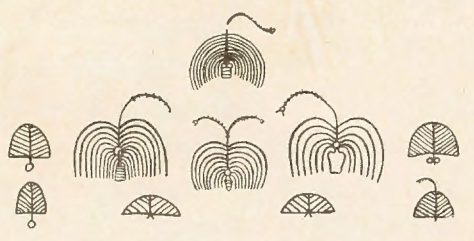
115 montre quelques-uns des exemples auxquels M. von Bissing fait allusion. Il y a quelques années cet auteur est revenu sur la même question[2], mais tandis qu'il faisait parfois suivre dans les *Tongefässe* le mot *Schmetterling* (papillon) d'un point d'interrogation, il considère maintenant comme prouvée l'identification de cet ornement (fig. 115) avec un papillon. Tout récemment, dans son *Aegyptische Kunstgeschichte*[3], il s'est servi aussi bien

[1] *Catalogue général du Musée du Caire*, 1913, n° 2082, p. 26; n° 2083, p. 27; n° 18806, p. 29; n° 2089, p. 32; n° 18808, p. 33.

[2] FR. W. FREIHERR VON BISSING, *Probleme der ägyptischen Vorgeschichte*, dans *Archiv für Orientforschung*, t. VI, 1930-1931, p. 4, et t. VII, 1931-32, p. 25. Ce n'est pas ici le lieu de discuter toutes les hypothèses avancées par M. von Bissing et dont un bon nombre me paraissent très aventurées. Le grenadier (cf. v. BISSING, *Archiv f. Orientforschung*, t. VII, p. 25 note 4) n'est sûrement pas un arbre indigène en Égypte, comme le croient MM. Newberry et von Bissing, mais bien d'introduction étrangère (cf. par exemple KEIMER, *L'arbre* tr·t *est-il réellement le saule égyptien?*, dans *Bulletin de l'Institut français d'Archéol. orient.*, t. XXXI, 1931, p. 184, note 3).

[3] *Erster Band, Text*, 1934, p. 15 et *Erster Band, Erläuterungen*, 1934, p. 11, note 2. Dans le premier volume, texte, p. 15, note 6, M. von Bissing mentionne un article de la *Philologische Wochenschrift*, 1928, p. 1105, dans lequel il aurait traité de cette question, mais, ici au Caire, il ne m'a pas été possible de me procurer cet article. (Qu'il me soit permis, à cette occasion, de me défendre contre la supposition de M. von Bissing [*Aegypt. Kunstgeschichte*, t. I, texte, 1934, p. 28, note 9] de m'être basé, dans mon étude publiée dans le *Bulletin de l'Institut français* [1931, t. XXXI, p. 133 et suiv.], sur ses propres arguments contenus dans un article publié dans la même *Philologische Wochenschrift*, 1928, col. 374, article dont je n'ai jamais eu connaissance.)

du mot *Schmetterling* (papillon) que de l'expression *vermutliche Schmetterling* (papillon présumé). Quant aux autres égyptologues, ils n'ont pas voulu accepter, semble-t-il, l'explication de M. von Bissing. M. Scharff appelle l'ornement en question (fig. 115) *fächerartiges Gebilde* ou *Fächergebilde* (ornement en forme d'éventail[1]), tandis que Éd. Naville[2] et J. Capart[3]



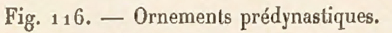


Fig. 116. — Ornements prédynastiques.

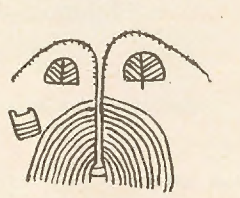


Fig. 117. — Ornement prédynastique.

le prennent pour la représentation d'un arbre ou d'une plante. C'est pour cette raison que ce dernier a réuni dans une figure[3], que nous reproduisons ici d'après lui (fig. 116), les papillons de M. von Bissing et une plante (aloès?) très souvent représentée[4] sur les mêmes vases à côté de ce prétendu papillon (fig. 117)[5]. Quant à moi, j'ai toujours eu l'impression que le prétendu papillon de M. von Bissing était sûrement un arbre, impression qui est devenue une certitude depuis que je me suis

[1] A. SCHARFF, *Die Altertümer der Vor- und Frühzeit Aegyptens, Erster Teil : Werkzeuge*, etc., 1931, n°s 327, 328, 330, 331 à 336, 341.

[2] ÉD. NAVILLE, *Les dessins des vases préhistoriques égyptiens*, dans *Archives suisses d'Anthropol. gén.*, t. II, 1916-17, p. 80.

[3] CAPART, *Primitive Art*, 1905, p. 117, fig. 89.

[4] Suivant Schweinfurth (*Ornamentik der ältesten Kultur-Epoche*, dans *Verh. d. Berl. Anthrop. Ges.*, 1897, p. 391-401, et *Oesterr. Monatsschr., f. d. Orient*, 1897, p. 97-116), on l'appelle généralement aloès, mais cette identification est loin d'être prouvée.

[5] D'après ÉD. NAVILLE, *op. cit.*, pl. II, fig. 6.

occupé sérieusement de la question. Mais si les figures 118 [1], 119 [2], 120 [3], représentant des bateaux, des plantes, des flamants [4] peints sur le même groupe de vases, ne donnent pas cette certitude, d'autres représentations nous la fournissent. La figure 121 [5] montre deux flamants posés sur une plante (aloès?), la figure 122 [6] un flamant sur l'ornement qui, d'après M. von Bissing, serait un papillon. Il est évident que la figure 122 ne *peut* représenter un flamant posé sur un papillon, mais bien un flamant sur un arbuste ou une plante. Personne ne pourrait nier l'identité de l'ornement de la figure 122 avec ceux de la figure 115. Le prétendu papillon de M. von Bissing n'est donc autre chose que la représentation stylisée d'une plante.

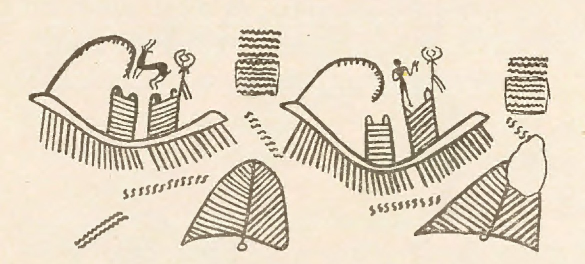


Fig. 118. — Ornements prédynastiques.

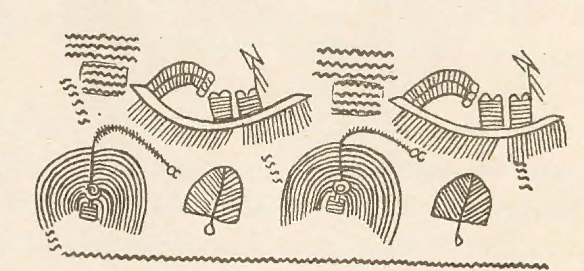


Fig. 119. — Ornements prédynastiques.

Sans vouloir m'arrêter trop longtemps sur cette question, je dois pourtant signaler quelques curieuses erreurs d'explication commises par M. von

[1] D'après A. SCHARFF, *Die Altertümer der Vor- und Frühzeit Aegyptens, Erster Teil : Werkzeuge, Waffen, Gefässe*, fig. 52, n° 331.

[2] D'après SCHARFF, *op. cit.*, fig. 51, n° 330.

[3] D'après ÉD. NAVILLE, *op. cit.*, pl. II, 4.

[4] Cf. KEIMER, *L'arbre tr·t* [hiéroglyphes] *est-il réellement le saule égyptien?*, dans *Bulletin de l'Institut français d'Archéol. orient.*, t. XXXI, p. 219 (Ce n'est pas M. Newberry qui a identifié le premier cet oiseau, mais Lortet et Gaillard dans *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, t. II, 1909, p. 35, fig. 31).

[5] MACIVER and MACE, *El Amrah and Abydos*, 1902, pl. XIV, D 49.

[6] PETRIE and QUIBELL, *Naqada and Ballas*, 1896, pl. LXVI, 3.

Bissing. Dans un article déjà mentionné [1], il a publié un vase prédynastique à dessins brun rouge appartenant au même groupe de vases que les autres dont nous avons expliqué quelques dessins (fig. 115 à 122). On voit sur ce vase une barque, au-dessus de laquelle est dessiné l'ornement que nous reproduisons dans la figure 123. Voici l'explication qu'en donne M. von Bissing : «Über dem Vorderteil des Schiffes schwebt ein Schmetterling mit langem Schweif». Laissons de côté pour un moment «le papillon pourvu d'une longue queue» et contentons-nous de signaler qu'il s'agit ici (fig. 123) d'une curieuse combinaison des deux plantes figurées sur le groupe de vases prédynastiques qui nous occupe. L'artisan a muni ici (fig. 123) le prétendu papillon de M. von Bissing de la tige qui dans les autres exemples convient uniquement à la seconde plante (aloès?) représentée sur ce groupe de vases. Un coup d'œil sur les figures 116, 117, 119, 120 et 121 met ce fait en évidence. Outre le dessin de la figure 123 il existe encore un exemplaire analogue (fig. 116, côté droit, en bas) et il est bien étrange que M. von Bissing, qui connaissait

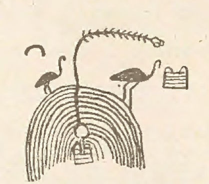


Fig. 121. — Ornements prédynastiques.

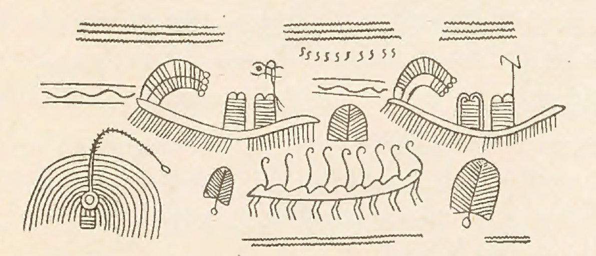


Fig. 120. — Ornements prédynastiques.



Fig. 122. — Ornement prédynastique.

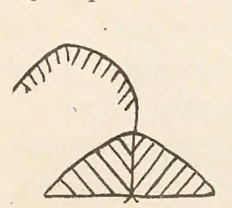


Fig. 123. — Ornement prédynastique.

[1] FR. W. FREIHERR VON BISSING, *Probleme der ägyptischen Vorgeschichte*, dans *Archiv für Orientforschung*, t. VI, 1930-1931, pl. II, 1 à 3 et p. 4, fig. 2, et *Aegyptische Kunstgeschichte*, t. III, 1934, planches, pl. II, fig. 9 *a*.

cette représentation à laquelle il fait allusion dans l'un de ses articles [1], n'en ait pas compris le sens.

Au sujet du dessin de la figure 123 il affirme, en effet, ce qui suit : «Dass meine im Kairiner Katalog der Tongefässe zuerst gegebene Deutung auf einen Schmetterling das Richtige traf, lehrt das unzweifelhafte Bild eines Schmetterlings im Grabe des Senni» (fig. 102 du présent article). Nous connaissons déjà le papillon auquel M. von Bissing fait allusion (fig. 102) et je prie le lecteur de vouloir bien comparer cette représentation (fig. 102) avec la figure 123. On peut, il est vrai, constater à la rigueur une certaine ressemblance entre les dessins des figures 102 et 123, mais elle est sûrement tout à fait fortuite. Il importe de signaler encore ici un fait passé jusqu'à présent sous silence : le prétendu papillon de M. von Bissing représenterait, sans exception aucune (fig. 115 à 120, 122, 123), l'insecte avec la tête tournée vers le sol, tandis que toutes les véritables représentations de papillons (y compris le papillon de la tombe de Sennj, fig. 102) ont la tête dirigée vers le haut.

J'ai pu, l'année dernière, échanger avec le regretté K. Sethe quelques lettres concernant les représentations des papillons égyptiens. Dans une lettre datée du 13 août 1933, l'éminent philologue avouait qu'il était trop peu archéologue pour se permettre un jugement sur une question purement archéologique, mais il croyait que, dans ce cas spécial, aucun doute n'était possible. «L'explication que donne M. von Bissing de la forme me paraît inadmissible. Un Égyptien n'aurait jamais représenté un papillon de cette manière. Je ne puis voir en cette figuration qu'un arbre analogue au signe représentant 'la plante du Sud'. Un papillon qui se pose sur une plante ne le fait jamais comme un oiseau qui s'abat sur le sol. En outre, je crois me souvenir d'avoir vu la représentation d'un papillon dans un fourré de plantes marécageuses peuplé d'oiseaux, mais je ne puis vous donner la référence en ce moment. De même Klebs, *Reliefs des Alten Reiches,* p. 35, *des Mittleren Reiches,* p. 55, mentionne expressément la présence de papillons à propos de ces scènes». («Die v. Bissingsche Deutung des ähnlichen Gebildes scheint mir unmöglich. Ein

[1] *Probleme der ägyptischen Vorgeschichte,* dans *Archiv für Orientforschung,* t. VI, 1930-1931, p. 4, note 3. Cf. également *infra,* p. [123].

Aegypter würde gewiss nie einen Schmetterling so darstellen. Ich kann das Gebilde nur für einen Baum halten, wie das für die 'Südpflanze'. Ein auf eine Pflanze sich niederlassender Schmetterling kommt doch nie in einer Stellung herunter, die etwa einem nach unten stossenden Vogel ähnelte. . . . . »).

La partie inférieure du prétendu papillon que M. von Bissing prend pour la tête de l'animal n'est, par conséquent, autre chose que la tige, le tronc ou les racines d'une plante ou d'un arbuste. Citons, en terminant, l'opinion de M. von Bissing touchant l'identification zoologique des prétendus papillons prédynastiques et surtout de son papillon pourvu d'une longue «queue» :

«Die genaue naturwissenschaftliche Bestimmung muss ich, wenn sie überhaupt möglich ist, Sachkundigen überlassen. Ein Durchblättern des Insektenbandes von Brehms *Tierleben* (1915) zeigt, dass es sich um Gattungen *Ephemeridae, Oedipomidae, Nemopteridae, Syntomididae,* soweit sie in Nordafrika vorkommen können, in erster Linie handeln kann. Dabei ist zu beachten, dass der auf dem Haager Gefäss [fig. 123 du présent article] völlig deutliche «Schweif» bei den entsprechenden Schmetterlingen dieser Vasen-Gattung fehlt — doch vgl. Capart, *Prim. Art,* fig. 89 rechts! [= fig. 116, à droite en bas, du présent article] — anscheinend also hier eine besondere Art gekennzeichnet werden sollte».

A cela je ne puis répondre que ce qui suit :

1° L'identification des prétendus papillons est naturellement impossible, même si l'on admet provisoirement que l'ornement en question représente un papillon. Nous verrons plus tard (p. [140]) que même les figurations de papillons en couleur ne permettent que difficilement leur identification exacte.

2° Il n'existe pas de papillons pourvus d'une longue «queue». Le dessinateur de l'ornement (fig. 123) ne peut donc avoir pensé à une espèce déterminée.

3° Le dessin Capart, *Prim. Art,* fig. 89, à droite en bas, mentionné par M. von Bissing et reproduit ici dans la figure 116, à droite en bas, correspond presque exactement au dessin de la figure 123, fait que M. von Bissing aurait dû préciser plus clairement.

2. — AUTRES REPRÉSENTATIONS ÉGYPTIENNES DE PAPILLONS.

a) Un tissu copte.

Un morceau d'étoffe copte trouvé à Cheikh Saïd (près de Mellawi) montre entre autres figurations huit papillons stylisés. Le morceau fut acheté à M. R. H. Blanchard et est conservé maintenant dans la Section Historique du Musée Agricole Fouad Ier. La planche XVI, 2 donne un de ces papillons mais malheureusement les couleurs ne ressortent pas bien. Les papillons sont bigarrés de rouge et jaune sur un fond vert bouteille. Sur la photographie (pl. XVI, 2) le rouge et le vert ressortent identiquement en noir, ce qui explique le peu de clarté de la photographie. La figure 124 nous donne une idée plus exacte de la forme de ces papillons : le pointillé indique le jaune, les hachures le rouge.

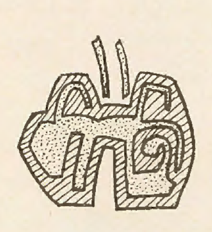


Fig. 124. — Papillon d'un tissu copte.

b) Les anneaux de cheville de la reine Hetep-heres.

Les vingt anneaux de cheville en argent [1] trouvés par M. G. A. Reisner dans la tombe de la reine Hetep-heres [2], mère de Chéops, sont incrustés chacun de quatre papillons très stylisés alternant avec quatre disques de cornaline. Chaque papillon est composé de pièces de turquoise [3], de lapis-lazuli et de cornaline. IVe dynastie. La planche XV, 7 représente un

[1] A. Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 2e éd., 1934, p. 204.

[2] G. A. Reisner, *The Tomb of Queen Hetep-heres*, dans *Bulletin of the Museum of Fine Arts, Special Number Supplement to Volume XXV*, 1927, p. 21 et 22, et *The Household Furniture of Queen Hetep-heres I*, dans *Bulletin of the Museum of Fine Arts*, t. XXVII, n° 164, p. 85, 87 et 88; W. Wolf, *Das ägyptische Kunstgewerbe*, dans *Geschichte des Kunstgewerbes aller Zeiten und Völker*, t. IV, 1930, p. 111, 3 à 6.

[3] Dans sa première publication M. Reisner (voir la note précédente) parlait de malachite, cf. Lucas, *op. cit.*, p. 207, note 7 : «This (c'est-à-dire la turquoise) was originally described as malachite by Dr. Reisner, who, however, now accepts the author's identification of turquoise».

de ces papillons en couleurs, mais ces couleurs sont loin de donner une idée exacte de la beauté de cet ornement [1].

3. — PENDELOQUES ET PIÈCES DE COLLIERS EN FORME DE PAPILLONS.

Parmi toutes les amulettes égyptiennes, celles en forme de papillons comptent sûrement parmi les plus rares. C'est pourquoi je ne suis parvenu qu'à grand'peine à rassembler quatre exemples de pendeloques et de pièces de colliers représentant des papillons :

a) Le célèbre papillon en or, suspendu à une mince chaînette et trouvé à Dahchour dans le cercueil de la princesse *Ḫnm·t* (XIIe dynastie), a été si souvent représenté et est tellement connu [2] qu'il me paraît superflu de le décrire en détail. Je me borne, par conséquent, à renvoyer le lecteur à la planche XVI, 1. Le papillon est couvert d'une grande quantité de petites boules, également en or, soudées sur toute sa surface. Comme cette technique, la granulation [3], est généralement considérée comme étant d'origine crétoise, un certain nombre de savants y voient une pièce exécutée sous l'influence de l'art Minoen, mais la question est loin

[1] Je remercie vivement M. le professeur Reisner d'avoir bien voulu m'autoriser à publier en couleurs un de ces papillons.

[2] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, Vienne 1903, pl. XII, 64, p. 67. Voir également, par exemple, E. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, dans *Mém. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. II, 1907, pl. I, fig. 14, et *Bijoux et orfèvreries. Catal. gén. du Musée du Caire*, 1907-1927, pl. LXXIII, n° 52977; G. Maspero, *Égypte*, dans *Ars una*, 1911, p. 125, fig. 228; Sir Denison Ross, *The Art of Egypt through the Ages*, 1931, p. 148; voir également la note de la page suivante.

[3] Fr. W. von Bissing, *Der Anteil der ägyptischen Kunst am Kunstleben der Völker*, 1912, p. 32, et *De oostersche grondslag der kunstgeschiedenis*, 1925, p. 13 et 46: Curtis, *Ancient Granulated Jewelry of the VIIth Century B. C. and Earlier*, dans t. I des *Memoirs of the American Academy* à Rome, 1917; M. Rosenberg, *Geschichte der Goldschmiedekunst. Abteilung : Granulation*, 1918; Caroline Ransom Williams, *Gold and Silver Jewelry and Related Objects* (*The New York Historical Society*), 1924, p. [33] et index, du mot *Granulated work*; G. Möller, *Die Metallkunst der alten Aegypter*, 1924, p. 28 suiv.; G. Roeder, *Granulation*, dans *Reallexikon der Vorgeschichte*, t. IV, 2e partie, 1926, p. 497-8, pl. 239; voir également la note suivante.

d'être résolue d'une façon définitive[1]. Musée du Caire, *Cat. général*, n° 52977. — Pl. XVI, 1.

b) C'est à la XIIe dynastie que remonte également le petit papillon en faïence bleue qui fut acheté à Médinet el Fayoum par M. R. H. Blanchard et qui est actuellement conservé à la Section Historique du Musée Agricole Fouad Ier. Largeur : 1 cent. 6 Les ailes de droite sont légèrement endommagées. Ce papillon stylisé, si l'on considère son contour, ressemble

[1] G. Möller, *op. cit.*, p. 29 : «.. ...Granulationsverfahren, das... in Aegypten schwerlich bodenständig gewesen ist. Körnchenverzierung begegnet uns zuerst in den Schatzfunden von Dahschur, und zwar an Schmuckstücken, die durchweg so unägyptisch wie möglich aussehen. Zunächst die beiden Fingerringe mit Platten in Form von Rauten mit abgerundeten Ecken. Diese Ringform ist für Kreta charakteristisch, dagegen fehlt der Schmuckring in Aegypten vom Alten Reich bis zum Beginn des Neuen vollständig. Auch die zierlichen aus Kreisen, Halbkreisen und Kreissegmenten aufgebauten Kettenanhänger mit Körnchenverzierung, die mit den Ringen zusammen gefunden sind, müssen kretische Arbeit sein : ihre Form erinnert stark an die Muster des im Palast von Knossos gefundenen Brettspiels. Noch klarer ist der Zusammenhang mit Kreta bei dem Medaillon mit dem eingelegten Bild eines liegenden Stiers unter einer schützenden durchsichtigen Scheibe aus Bergkristall : ein völlig gleichartiges Schmuckstück ist in Knossos ausgegraben...... Neben diesen unzweifelhaft kretischen Goldschmiedearbeiten enthält der Schatz von Dahschur noch einige Schmuckstücke mit Körnchenverzierung, deren Formen gut ägyptisch sind. Dahin gehören die Kettenanhänger in Gestalt fünfspitziger Sterne; auch bei dem Schmetterling zwingt nichts zu der Annahme, dass wir es mit der Arbeit eines Kreters zu tun haben. In diesem Falle könnte sich sehr wohl einmal ein ägyptischer Goldschmied in der fremden Technik versucht haben, die im ägäischen Kulturkreis so beliebt war»; G. Steindorff, *Die Kunst der Aegypter*, 1928, p. 293 et 93, se prononce en faveur de l'origine crétoise de la granulation; W. Wolf, *Das ägyptische Kunstgewerbe*, dans *Geschichte des Kunstgewerbes aller Zeiten und Völker*, t. IV, 1930, p. 115, fig. 1 et p. 117 : «Halsschmuckstücke....., deren Formen uns allerdings wohl deshalb so frei erscheinen, weil sie unter dem Einfluss der Formenwelt Kretas entstanden sind, wohin die Granulation zu weisen scheint»; H. Kees, *Kulturgeschichte des alten Orients, Aegypten*, dans *Handbuch der Altertumswissenschaft*, 1933, p. 134 : «nach Möller wäre die Technik aus Kreta übernommen und mache sich erst allmählich in Aegypten heimisch. Nach den Byblosfunden kommt jetzt auch Phoinikien mindestens als Vermittlungsstelle ernsthaft in Frage».

beaucoup à la pendeloque précédente ainsi qu'au plus grand nombre des représentations que nous avons signalées plus haut (par exemple pl. XV, 10 et 14, fig. 92 etc.). — Pl. XVI, 3, *a* et *b* (agrandi).

c) Un scaraboïde en stéatite, auquel j'assignerais volontiers pour date la fin de la XVIIe ou le début de la XVIIIe dynastie, représente sur le revers un papillon extrêmement stylisé (pl. XVI, 4 et fig. 125). Les antennes, la tête et les grands yeux sont bien reconnaissables, tandis que l'ensemble formé par l'abdomen et la tête rappelle l'hiéroglyphe ☥; les ailes ont la forme de spirales. Des ornements ressemblant plus ou moins à celui que porte le scaraboïde en question (pl. XVI, 4 et fig. 125) se voient parfois sur les scarabées et scaraboïdes de l'époque indiquée (cf. par exemple fig. 126)[1] sans qu'ils aient toutefois la forme d'un papillon stylisé, mais le ☥ et les spirales apparaissent dans tous les exemples de ce groupe d'objets. Seul l'exemple de la figure 125 (= pl. XVI, 4) est stylisé en forme de papillon. La question de l'origine de la spirale égyptienne est extrêmement difficile[2]. La spirale, le fait est bien connu, joue un grand rôle dans l'ornementation crétoise (cf. *infra*, fig. 128). Il n'est par conséquent pas du tout impossible que les scarabées en question (pl. XVI, 4 et fig. 125 et 126) aient été influencés par l'art crétois. Ce fait est d'une certaine importance pour ce qui concerne le papillon en or de Dahchour (pl. XVI, 1) qui,

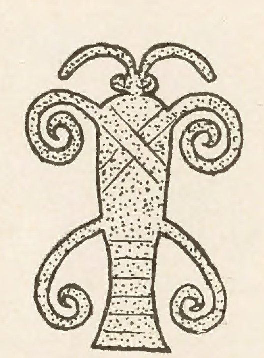


Fig. 125. — Papillon stylisé d'un scaraboïde (agrandi).

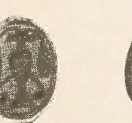



Fig. 126. — Scarabée du Nouvel Empire trouvé à Deir el-Médineh.

[1] Musée du Caire. *Journal d'entrée*, n° 63826. Trouvé à Deir el-Médineh. Je remercie vivement M. Bruyère d'avoir bien voulu m'autoriser à publier ce scarabée.

[2] Fr. W. von Bissing, *Der Anteil der ägyptischen Kunst*, 1912, p. 8 et 58, et *De oostersche grondslag der kunstgeschiedenis*, 1925, p. 13 et 46. Pieper, *Zum Problem der kretischen Kunst*, dans *Orientalistische Literaturzeitung*, 1929, t. XXXII, n° 11, col. 824 : «Die Spirale spielt.... in der späteren Skarabäenornamentik des Mittleren Reiches eine

nous venons de le voir, aurait, selon certains savants, des rapports avec l'art Minoen où le papillon a certainement occupé une place plus considérable que dans l'art égyptien (cf. *infra*, p. [129]). — Pour compléter la description du scaraboïde (pl. XVI, 4 et fig. 125), signalons que la figure centrale est flanquée à droite et à gauche d'une couronne de la Basse-Égypte très simplifiée. Le scaraboïde, qui mesure 1 centimètre de long, a été acheté à un marchand de Louxor; il est actuellement conservé dans la Section Historique du Musée Agricole Fouad Ier.

d) Une petite plaque en faïence bleu clair représente certainement un insecte et peut-être même un papillon (pl. XVI, 5 *a* et *b* et fig. 127 du texte), mais la pièce, qui fut trouvée par M. A. Lansing à Licht, reste quelque peu énigmatique. Nous ne savons, en effet, ni à quelle classe d'insectes elle se rapporte, ni à quelle époque elle appartient, ni dans quel but elle fut fabriquée. M. Lansing m'a affirmé que les conditions de sa découverte ne permettent pas de la dater. J'ai bien l'impression qu'elle remonte aussi au Moyen Empire, comme la plupart des objets trouvés à Licht, mais je n'en ai pas la certitude. Le trou percé au milieu de l'abdomen de l'insecte semble indiquer que la petite pièce ne servait pas de pendeloque proprement dite, mais qu'elle était plutôt appliquée sur quelque chose (?). La face supérieure montre deux systèmes de lignes parallèles en relief dont l'ensemble forme un triangle. Plusieurs taches de couleur foncée sont éparses sur la petite plaque. Musée du Caire. *Journal d'entrée*, n° 63939. Longueur 2 cent. 8. — Pl. XVI, 5 *a* et *b* (agrandi) et fig. 127 (grandeur naturelle).

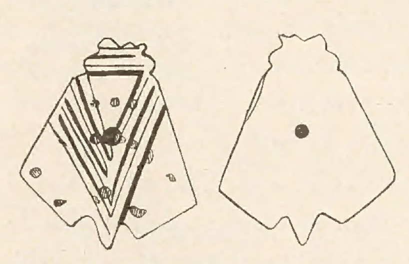


Fig. 127. — Plaque en faïence représentant un insecte (papillon?).

grosse Rolle. Aber hier kann man mit Sicherheit sagen, dass sie von aussen her eingedrungen ist. Sie wirkt unter dem ägyptischen Formenschatz fremdartig, und ihre Bildung zeigt, dass der Aegypter nicht allzuviel mit der Spirale anzufangen wusste. Nur zwei Formen treten auf, die S- und C- Spirale, die einfach an einander gereiht werden; von dem reichen Leben, das sich in der donauländischen und kretischen Ornamentik zeigt, ist in Aegypten keine Spur».

II. — ORIGINE ET SIGNIFICATION DES AMULETTES ÉGYPTIENNES EN FORME DE PAPILLONS.

L'énumération des monuments décrits dans le premier chapitre a mis en évidence deux faits : 1° Le papillon ne se rencontre fréquemment dans l'art égyptien que sur les représentations de paysages et surtout de fourrés de papyrus (chap. I, § 1 *a*); 2° Comme motif décoratif cet insecte ne jouait chez les Égyptiens qu'un rôle *très* restreint (chap. I, § 2 et 3).

En ce qui concerne les anciens peuples de l'Asie Mineure, les papillons ainsi que les libellules et les coléoptères manquent complètement sur les monuments d'après M. Hilzheimer (1).

Dans l'art Minoen, au contraire, le papillon est fréquent. Le célèbre bas-relief du prêtre-roi de Knossos montre un papillon au-dessus d'une touffe d'iris à pétales stylisés en forme de spirales (fig. 128 et 129). Quoique ces spirales soient bien crétoises



Fig. 128. — Bas-relief en stuc peint de Knossos (Crète).

(1) M. Hilzheimer, Article *Vorderasien, Fauna*, dans *Reallexikon der Vorgeschichte*, t. XIV, 1929, p. 198 : «Bei den Insekten ist das Fehlen so bemerkenswerter Tiere, wie Käfer, Schmetterlinge und Libellen, recht auffällig». Les textes cunéiformes, au contraire, contiennent un grand nombre de noms désignant différentes sortes d'insectes (coléoptères, libellules, papillons etc., etc.) : cf. B. Landsberger, *Die Fauna des alten Mesopotamien nach der 14. Tafel der Serie Ḫar-Ra = Ḫubullu*, dans *Abhandl. der philolog.-histor. Klasse der Sächs. Akademie der Wissensch.*, t. XLII, n° VI, 1934, p. 18 à 27 et p. 121 à 136.

(cf. *supra*, p. [127], note 2), le paysage représenté sur la figure 128 serait, d'après Sir Arthur Evans, influencé par l'art égyptien [1]. C'est bien

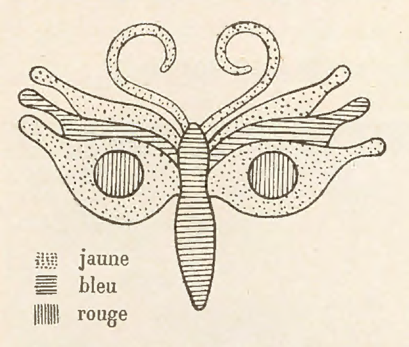
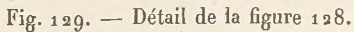



Fig. 129. — Détail de la figure 128.

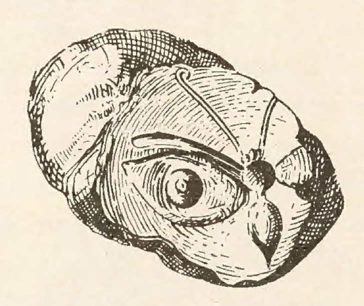


Fig. 130. — Cachet en argile de Hagia Triada (Crète).

possible, et même vraisemblable. Au contraire les autres papillons Minoens et Mycéniens et les chrysalides dont on voit un certain nombre sur les figures 130 à 139 [2] n'ont certainement rien à faire avec l'Égypte.

Sir Arthur Evans a longuement expliqué la signification de ces papillons, dans lesquels il voit des âmes. La balance d'or de Mycènes dont les plateaux sont décorés de papillons (fig. 134) pourrait être comparée avec

[1] Sir ARTHUR EVANS, *The Palace of Minos*, t. II, 2e partie, 1928, p. 787 : «The butterfly.... Its appearence, indeed, in a exotic landscape, might be thought to be primarily a reflection from Egyptian Nile pieces where these insects are constantly seen fluttering above papyrus thickets».

[2] Fig. 230, d'après Sir ARTHUR EVANS, *The Palace of Minos*, t. III, 1930, p. 148, fig. 99 : cachet en argile de Hagia Triada (Crète); fig. 131, d'après Sir ARTHUR EVANS, *op. cit.*, t. II, 2e partie, 1928, p. 789, fig. 515 : impression de cachet en argile de Knossos (Crète). Les ailes des papillons ayant la forme d'yeux humains; fig. 132, d'après Sir ARTHUR EVANS, *op. cit.*, t. III, 1930, p. 148, fig. 98 : gemme de Knossos (Crète); fig. 133, d'après Sir ARTHUR EVANS, *op. cit.*, t. III, 1930, p. 148, fig. 96 : «bague de Nestor» de Pylos (Grèce); fig. 134, 135, 136, 137, 139 d'après Sir ARTHUR EVANS, *op. cit.*, t. III, 1930, p. 150 et 151, fig. 100, 101, 102 : bijoux en or trouvés dans les tombes Mycéniennes; fig. 138 d'après Sir ARTHUR EVANS, *op. cit.*, t. III, 1930, p. 148, fig. 97 : bague de Vaphio (Grèce). Pour ce qui concerne l'échelle d'agrandissement des pièces cidessus mentionnées on doit se reférer à l'ouvrage de Sir Arthur Evans.

celle dont se servent Thot et Anubis pour peser le cœur du mort avec la plume de la Vérité (𓆄) comme contrepoids. Schliemann est d'ailleurs le premier qui ait émis cette idée, mais il prenait les papillons pour des sauterelles. Les chrysalides et les papillons seraient, toujours d'après Evans, le symbole de la résurrection de l'âme par la grâce divine après le court sommeil de la mort. La croyance populaire qui voit dans les papillons les âmes des disparus, croyance largement répandue à travers le monde, serait un trait caractéristique de la religion Minoenne. Dans l'âge historique de la Grèce classique le mort aurait été assimilé aux chauves-souris et aux oiseaux, mais le nom de ψυχή «âme, vie», donné au papillon serait une survivance très ancienne, survivance que l'on constaterait encore aujourd'hui en Crète, où le paysan appelle les papillons



Fig. 131. — Empreinte d'un cachet en argile de Knossos (Crète). Les ailes des papillons stylisés ont la forme d'yeux humains.

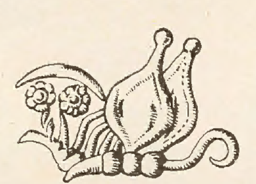


Fig. 132. — Papillon d'une gemme de Knossos (Crète).

petites âmes. C'est pour cette raison que le papillon, symbole de l'âme après la mort, jouait un rôle important dans la joaillerie destinée à l'usage funéraire (cf. fig. 133 à 139). Pour les détails je dois renvoyer le lecteur à l'ouvrage de Sir Arthur Evans, qui a traité cette question avec beaucoup de complaisance [1].



Fig. 133. — Partie de la soi-disant bague de Nestor de Pylos (Grèce).

[1] Cf. la note précédente.

En ce qui concerne l'Égypte, les textes et les monuments ne fournissent rien qui puisse prouver que les mêmes idées étaient partagées par les habitants de la vallée du Nil. Les quatre petites pendeloques ou amulettes

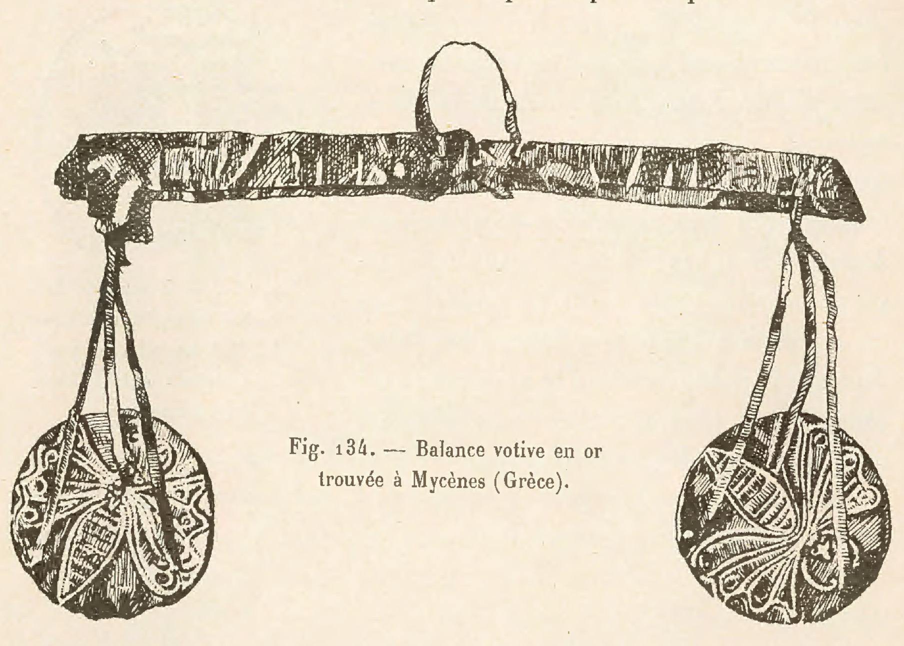


Fig. 134. — Balance votive en or trouvée à Mycènes (Grèce).

égyptiennes mentionnées plus haut au § 3 du chapitre I (pl. XVI, 1, 3, 4 et 5 et fig. 125 et 127) sont tellement exceptionnelles qu'elles ne

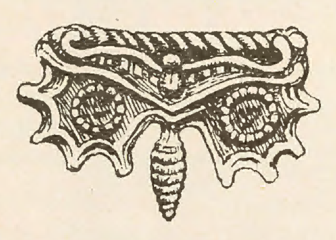


Fig. 135. — Pendeloque en or en forme de papillon, trouvée à Mycènes (Grèce).



Fig. 136. — Papillon en or de Mycènes (Grèce).

peuvent guère entrer en ligne de compte, mais elles suffisent peut-être pour rendre vraisemblable l'influence directe ou indirecte des idées crétoises sur ces amulettes. Nous avons déjà vu que la plupart des égyptologues considèrent l'admirable papillon de Dahchour (p. [125], pl. XVI, 1) comme un bijou ayant des relations avec l'art crétois. Si la chose était exacte, on pourrait admettre à juste titre que le petit papillon en faïence bleue (p. [126], pl. XVI, 3) serait une modeste imitation du magnifique papillon de Dahchour, d'autant plus qu'il fut trouvé au Fayoum, c'est-à-dire au voisinage de Dahchour. Quant au scaraboïde de la planche XVI, 4 (= fig. 125), il se peut que lui aussi ait été influencé par l'art crétois, car, comme nous l'avons vu plus haut (p. [127]), les ailes de ce papillon enroulées en spirales révèlent peut-être aussi des relations avec l'art crétois.



Fig. 137. Chrysalide en or de Mycènes (Grèce).

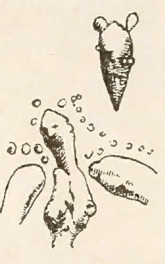


Fig. 138. Chrysalide au-dessus d'une déesse, figurée sur la bague en or de Vaphio (Grèce).

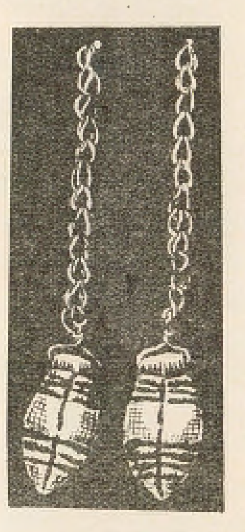


Fig. 139. Chrysalides en or de Mycènes (Grèce).

Résumons donc les faits : le papillon, sans importance dans l'ornementation et dans les conceptions religieuses de l'Égypte, tenait au contraire une place assez grande dans l'art et dans la religion à l'époque où florissait la civilisation mycénienne. Trois sur quatre des pendeloques-amulettes égyptiennes en forme de papillons (pl. XVI, 1; XVI, 3; XVI, 4 = fig. 125) montrent peut-être des marques d'influence crétoise.

III. — REMARQUE SUR UN MOT ÉGYPTIEN DONT L'IDÉOGRAMME PARAÎT ÊTRE UN PAPILLON STYLISÉ.

Le dictionnaire copte de M. W. E. Crum[1] contient un mot désignant le papillon : «ⲗⲁⲥⲟⲩⲗⲓ B nn pl. butterflies : K[2] 173 فراش», mais ce nom ne semble pas être d'origine égyptienne.

Nous ne connaissons jusqu'à présent aucun nom égyptien signifiant papillon, mais l'idéogramme (et variantes) du mot *sꜣš* ne peut représenter qu'un lépidoptère. Le regretté K. Sethe, à qui j'ai exposé il y a deux ans mon opinion, était du même avis[3]. Voici le texte des Pyramides (éd. Sethe) qui renferme le mot en question :

712 *a*

T. (T.) (T.)

P.

P.
M. } comme T.
N.

712 *b*

T. (T.)

P. [ ]

P. (P.)

[1] *A Coptic Dictionary,* t. I, 1929, p. 18, M. W. E. Crum par lettre (10 décembre 1934) : «Der Ursprung von ⲗⲁⲥⲟⲩⲗⲓ ist mir unbekannt».

[2] «K. = A. Kircher, the *Scalae* in *Lingua Aegyptiaca Restituta,* variants from Loret, in *Ann.* I and other MSS» (Crum, *op. cit.,* p. x «Abbreviations»).

[3] Lettre du 25 juillet 1933 : «An einen Schmetterling zu denken hat auch mich das Ideogramm des Wortes *sꜣš* Pyr. 712 *b* immer verlockt». Idem, lettre du 13 août 1933 : «Bei dem Ideogramm des Wortes *sꜣš,* 712 *b,* sind die mutmasslichen Fühlhörner des Schmetterlings von den Kuhhörnern der Hathor oder den Sistrumenden des Symbols himmelweit verschieden; es fehlt bei das Gewicht, der Schaft ist ein spindelförmiger Leib».

M. (M.)

N. (N.)

T. P. M. N. a ouvert la bouche; il a ouvert le nez; il a ouvert les oreilles.

L'idéogramme en question a donc quatre stylisations différentes :

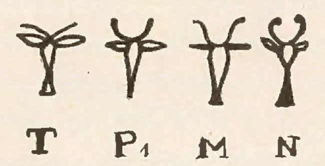


Fig. 140. — Les différentes formes de l'idéogramme du mot *sꜣš* (Pyr. 712 *b*).

dont les plus récentes (M. et N.) ont reçu la forme du symbole de la déesse Hathor[1]. Il semble que le mot *sꜣš* soit tombé de très bonne heure en désuétude, car il est remplacé dans P_2 par *šnš* que nous connaissons comme terme technique signifiant «ouvrir l'oreille avec le petit doigt» (cf. le *digitus auricularis* des Romains). Le mot *šnš* se rencontre également dans d'autres textes des Pyramides (1673 *b,* 1727 *a,* 2084 *b*). L'abdomen de l'idéogramme (T) et (M) ressemble beaucoup à celui du papillon stylisé de la figure 125, mais je croirais volontiers que cette ressemblance est tout à fait fortuite, car l'abdomen du papillon de la figure 125 paraît dériver en réalité du signe , comme nous le constatons sur la figure 126 (cf. *supra,* p. [127]). Le fait que les papillons de l'idéogramme du mot *sꜣš* (fig. 140) n'ont qu'une paire d'ailes, se constate également sur la plupart des représentations égyptiennes et crétoises de papillons. On peut signaler également dans ces deux pays des dessins de papillons possédant jusqu'à trois ou quatre paires d'ailes (pl. XV, 7 et fig. 129). L'explication de ces différences réside sans doute dans la difficulté qu'éprouve l'œil à saisir

[1] En ce qui concerne le signe , voir G. Daressy, *Notes et Remarques,* dans *Rec. de trav.,* 1901, t. XXVI, p. 132 (CCVIII); Éd. Naville, *Le dieu Bat,* dans *Zeitschr. f. äg. Spr.,* t. XLIII, 1906, p. 77-83; G. Bénédite, *The Carnarvon Ivory,* dans *Journal of Egyptian Archæology,* t. V, 1918, p. 9; Erman et Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Spr.,* t. I, p. 416.

le nombre exact des paires d'ailes d'un papillon au vol, à moins qu'on ne préfère y voir un artifice de stylisation.

Nous pouvons maintenant nous demander s'il a réellement existé un mot *sšš* désignant le papillon. Si on l'admet, on aurait écrit également avec l'idéogramme du papillon (fig. 140) un mot ayant à peu près le même son que *sšš* «papillon», mais désignant tout autre chose («ouvrir»). La signification de l'idéogramme (fig. 140 T, P.) et le sens du mot *sšš* «papillon» n'auraient plus été compris des dessinateurs les plus récents des textes des pyramides, qui auraient pris cet idéogramme pour le symbole de la déesse Hathor (fig. 140 M, N). On pourrait se demander en outre s'il n'existe pas un rapport de signification entre le prétendu mot *sšš* «papillon» et le verbe *sšš* «ouvrir». Sous toutes réserves je me permets d'avancer l'hypothèse suivante : Quiconque a observé un papillon posé par exemple sur une fleur a certainement remarqué qu'il ouvre et ferme perpétuellement ses ailes. Les anciens Égyptiens, eux aussi, ont peut-être fait la même observation et donné au papillon le nom de «celui qui ouvre [les ailes]»[1]. Le *Wörterbuch* de Berlin[2] rapproche *sšš* «ouvrir» de *sš* «ouvrir»[3]. Le déterminatif (porte) du mot *sš* «ouvrir» s'explique de lui-même. En conséquence le déterminatif dans *sš* «ouvrir» et l'idéogramme (et variantes) dans le mot *sšš* «ouvrir» symboliseraient la même action («ouvrir»).

IV. — ESSAI D'IDENTIFICATION ZOOLOGIQUE DES ESPÈCES REPRÉSENTÉES.

Autant que je sache, on n'a jamais sérieusement essayé d'identifier les représentations égyptiennes de papillons, et ce fait est assez explicable, car la stylisation exagérée de la plupart de ces insectes ne permet aucune identification. Les archéologues ont jeté parfois dans la discussion tel ou tel nom scientifique, mais leurs efforts n'ont pas, jusqu'à présent, fait avancer sensiblement la question. L'ouvrage d'Otto Keller sur les animaux dans l'antiquité contient un passage bien caractéristique de la façon

(1) Pour ce qui concerne des cas analogues, cf. *supra*, p. [91] et [92].

(2) T. III, p. 422.

(3) T. III, p. 481.

dont certains archéologues établissent souvent leur opinion en ne tenant compte que d'une seule représentation pour aboutir à une généralisation[1]. D'après cet auteur les anciens Égyptiens n'ont représenté les papillons qu'exceptionnellement, mais ces rares dessins sont d'une fidélité admirable. Puis il cite comme unique exemple les papillons représentés ici à la planche XV, 10 et 11 et à la figure 109, qui seraient d'une valeur inestimable (*ungeheurer Wert*), si les couleurs en étaient mieux conservées; mais, ajoute-t-il, ce dessin, bien qu'actuellement presque effacé, montre clairement qu'il s'agit ici de papillons de jour comme les vanesses etc. Que d'erreurs et de contradictions dans ce petit passage! Keller ne connaît qu'une seule des cinquante représentations mentionnées dans le présent article. Puis il se plaint du mauvais état de conservation des papillons du fragment de Londres, mais à tort, comme le prouve un coup d'œil sur la figure 109 et surtout sur la planche XV, 10 et 11. Keller aurait dû dire : je ne connais qu'une représentation de papillons égyptiens; ils sont assez bien conservés, mais trop stylisés pour être déterminés. La représentation en question (fig. 109) fut étudiée par Andrew Leith Adams qui y voit «a characteristic butterfly of the Emploea genus»[2]. Sir Arthur Evans commet exactement les mêmes erreurs que Otto Keller. Il semble ignorer l'ouvrage de ce dernier, mais il s'exprime à peu près de la même façon, tout en se basant, comme Keller, sur les exemples figurés sur le fragment de Londres (fig. 109 et pl. XV, 10 et 11) : «....the Egyptian butterflies in these river-bank scenes are often as literally rendered as if they had been taken from a Natural History book or even copied from pinned specimens in a case.....»[3].

(1) Otto Keller, *Die antike Tierwelt*, t. II, 1913, p. 435 : «....die alten Ägypter haben sie nur ganz ausnahmsweise abgebildet : dann allerdings auch wieder in wunderbarer Naturtreue, so auf dem..... herrlichen Wasserjagdbilde, das in dieser Hinsicht, wenn die Farben sich besser erhalten hätten, einen ungeheuren Wert für unsere Untersuchungen besitzen würde. Aber auch bei dem abgeblassten heutigen Zustand des Bildwerks lässt sich deutlich erkennen, dass es Schmetterlinge von Art unserer Tagfalter, *Vanessa* u. dergl. sein sollen».

(2) Andrew Leith Adams, *Notes of a Naturalist in the Nile Valley and Malta*, 1870, p. 8, note 1.

(3) Sir Arthur Evans, *The Palace of Minos.... at Knossos*, t. II, 2e partie, 1928, p. 787.

Mme Luise Klebs, dans un livre qui vient de paraître sur les bas-reliefs et les peintures du Nouvel Empire, mentionne quelques représentations de papillons de cette époque [1]. Bien qu'elle ne paraisse connaître que quatre exemples [2] de lépidoptères remontant au Nouvel Empire, elle croit pouvoir répartir les représentations de papillons de l'antique Égypte en deux catégories : papillons de nuit et papillons de jour. Elle souligne en outre qu'il s'agit dans la plupart des cas (*meist*) de papillons de nuit, mais elle n'en cite que deux exemples [3] : ceux de la tombe de Pouiemrē (pl. XV, 9) et ceux de Béni Hassan (pl. XV, 2, 3, 5 et fig. 103). 1° Comme les papillons de la tombe de Pouiemrē sont représentés dans une scène de chasse et de pêche, Mme Klebs suppose que l'on chassait le gibier et pêchait le poisson avant le jour, mais malheureusement pour cette théorie il est impossible, d'après M. Alfieri, d'affirmer que l'on a affaire à des papillons de jour ou de nuit; 2° Les papillons de Béni Hassan remontent au Moyen Empire et sortent par conséquent du cadre de l'ouvrage de Mme Klebs. Ils n'ont d'ailleurs aucun rapport avec les papillons de la tombe de Pouiemrē (pl. XV, 9). Ces derniers, comme nous venons de le dire, résistent à tout essai d'identification, tandis que les papillons de Béni Hassan (pl. XV, 2, 3, 5 et fig. 103), on le verra plus loin, représentent sûrement les deux variétés de *Danaïs chrysippus* connues en Égypte. Pour ce qui concerne les papillons de jour, poursuit Mme Klebs, on les voit en trois positions différentes sur le fragment de peinture du

[1] Luise Klebs, *Die Reliefs und Malereien des neuen Reiches* (XVIII-XX *Dynastie, ca. 1580-1100 v. Chr.*). *Material zur ägyptischen Kulturgeschichte. Teil I : Szenen aus dem Leben des Volkes*, 1934, p. 27 et 81.

[2] Luise Klebs, *loc. cit.*

[3] Luise Klebs, *op. cit.*, p. 81 : «Kleine Tiere im Papyrusdickicht. Schmetterlinge fliegen über dem Dickicht. Es sind meist Nachtschmetterlinge mit dickem Leib und glattgeränderten Flügeln, so dass man darauf schliessen kann, dass der Fisch- und Vogelfang beim Morgengrauen vor sich ging. Auch die Farbe der Tierė, ein Braungelb, deutet auf Nachtschmetterlinge hin [15]. ([15] Davies, *Puyemrê* I, Taf. X farbig. Rosellini, *Monumenti Civili*, Taf. XIV [cette planche représente, entre autres choses, les papillons de Béni Hassan, cf. pl. XV, 2, 3, 5 et figure de cet article]). Tagschmetterlinge sieht man in drei verschiedenen Stellungen beim Vogelfang mit dem Wurfholz [16]. ([16] Wreszinski, *Atlas* I, 423). Beide Arten kommen im Grabe des Nakht vor [17]. ([17] Davies, *Nakht*, t. XXII ff).»

Musée Britannique (cf. fig. 109 et pl. XV, 10 et 11). C'est également mon avis, mais je ne vois pas pour quelle raison elle considère comme papillons de nuit ceux de Béni Hassan (pl. XV, 2, 3, 5 et fig. 103) et de la tombe de Pouiemrē (pl. XV, 9).

Ces deux catégories de lépidoptères, papillons de jour et de nuit, s'observeraient, toujours d'après Mme Klebs, dans la tombe de Nakht (pl. XV, 14, 15). Il me serait difficile d'être aussi affirmatif! Si je me suis arrêté à ce passage du dernier livre de feu Mme Klebs, ce n'est pas par simple amour de la critique, mais uniquement pour montrer avec quelle légèreté on avance des opinions sans valeur. On ne peut en effet prendre au sérieux une méthode qui d'un ou tout au plus deux ou trois cas conclut à tout l'ensemble. Pareille généralisation ne serait légitime que si elle s'appuyait sur un nombre de cas aussi considérable que possible. Mme Klebs affirme, et c'est encore là un exemple classique de la façon dont travaillent certains archéologues, que les papillons représentés par les anciens Égyptiens sont dans la plupart des cas (*meist*) des papillons de nuit, et elle ne donne à l'appui de cette assertion que deux exemples seulement.

En ce qui concerne les papillons qui ornent les anneaux de chevilles de la reine Hetep-heres (pl. XV, 7) [1] et ceux qui sont dessinés sur un fragment de vase (fig. 107) [2], M. Reisner, qui paraît avoir un faible pour les «dragon flies», parle de libellules au lieu d'y voir des papillons très stylisés. Je ne saisis pas pourquoi, car il saute aux yeux que les insectes représentés sont des papillons et non des libellules. M. von Bissing l'a

[1] G. A. Reisner, *Hetep-Heres, Mother of Cheops*, dans *Bull. of the Museum of Fine Arts*, t. XXV, numéro spécial, 1927, p. 21 : «Each anklet was inlaid with four dragon-flies.... The insect was manifestly a dragon-fly....; but it was a conventionalized dragon-fly with eight wings to cover a greater space, instead of the natural four, and with all the color heightened to obtain a greater decorative effect. Perhaps the word glorified would be a more exact description than a conventionalized.» Idem, *The Household Furniture of Queen Hetep-heres I*, dans *Bull. of the Museum of Fine Arts*, t. XXVII, 1929, n° 164, p. 88 : «The anklets are of silver, each inlaid with four dragon-flies.... The silver smith has taken the common dragon-fly of Egypt and made it into a beautiful decorative motif».

[2] G. A. Reisner, *Excavations at Kerma*, Parties IV-V, dans *Harvard African Studies*, t. VI, 1923, p. 167, «A dragon-fly (?), ...Pl. 45».

d'ailleurs bien compris; sans faire allusion à l'identification erronnée de M. Reisner, il appelle *Schmetterlinge* (papillons) les insectes des anneaux de cheville de la reine Hetep-heres [1]. M. W. Wolf au contraire s'est laissé tromper par M. Reisner; pour lui il s'agit également des *Wasserjungfern* (expression populaire pour *Libelle*, libellule) [2]. Nous ne reviendrons pas ici sur les essais fantaisistes d'identification de M. von Bissing à propos de ses prétendus papillons protohistoriques (cf. *supra*, p. [123]). Quant à l'identification des papillons représentés sur les monuments crétois et dont parle Sir Arthur Evans dans son fameux livre sur Knossos [3], elle n'intéresse pas notre sujet.

Les espèces de lépidoptères que nourrit l'Égypte ne sont pas très nombreuses, ce qui nous fait regretter que les artistes égyptiens aient figuré d'une façon aussi schématique des papillons souvent soigneusement coloriés. J'ai montré à M. Alfieri toutes les représentations dont les couleurs sont bien conservées et que j'ai groupées à la planche XV, mais il n'a rien pu tirer de ces dessins trop stylisés. Même les représentations comme les numéros 6 et 8 à 15 de la planche XV, qui paraissent à première vue bien détaillés, résistent, d'après lui, à toute identification sérieuse. En regardant les dessins coloriés de la planche XV, M. Alfieri a cru parfois reconnaître telle ou telle espèce (pl. XV, 12, 13 peut-être *Pyrameis cardui?*), mais chaque fois il est revenu sur sa première idée, répétant toujours qu'une identification précise n'était pas possible. Si j'ai tenu quand même à reproduire en couleurs [4] ces papillons, c'est parce qu'en pareille matière il est indispensable de ne négliger aucun détail de quelque importance. Comme mon expérience personnelle me l'a démontré, l'identification exacte de plantes et d'animaux égyptiens stylisés m'a souvent été rendue possible

(1) Fr. W. von Bissing, *Ägyptische Kunstgeschichte*, t. Ier, texte, 1934, p. 103, note 9 : «Die Beinringe der Königin Hetepheres trugen eingelegt Schmetterlinge....».

(2) W. Wolf, *Das ägyptische Kunstgewerbe*, dans *Geschichte des Kunstgewerbes aller Zeiten und Völker*, t. IV, 1930, p. 111, 3-6.

(3) Sir Arthur Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, t. II, 2e partie, 1928, p. 787-790 et t. III, 1930, p. 148-152.

(4) Qu'il me soit permis, à ce propos, d'exprimer tous mes sincères remerciements à MM. Lacau et Gauthier pour avoir consenti à introduire, pour la première fois, une planche en couleurs dans les *Annales*.

par un détail que l'on aurait pu croire négligeable à première vue. Souhaitons qu'un autre puisse tirer de ces dessins coloriés un meilleur parti que M. Alfieri et moi!

Parmi les papillons réunis à la planche XV il n'y en a que trois sur lesquels aucun doute n'est possible : les numéros 2, 3, 5. Depuis longtemps déjà je les avais identifiés avec le *Danaïs chrysippus*, l'espèce la plus commune en Égypte. Tout en confirmant mon identification de ces papillons, stylisés mais nettement reconnaissables, M. Alfieri a bien voulu me communiquer un fait dont je n'avais pas connaissance : la coexistence en Égypte de deux formes de *Danaïs chrysippus*, que j'ai figurées à la planche XV nos 1 et 4 d'après les dessins de M. Alfieri. Le numéro 1 représente la forme typique et le numéro 4 la forme *Danaïs chrysippus* var. *alcippus* Cr. Cette dernière forme se distingue par la grande surface pâle des ailes inférieures. Les deux variétés de *Danaïs chrysippus* sont nettement figurées dans les représentations des papillons de Béni Hassan (pl. XV, 2, 3, 5) : les numéros 2 et 3 correspondent à la forme typique (pl. XV, 1), le numéro 5 de la planche XV, caractérisé par la couleur jaunâtre des ailes postérieures, correspond à la forme *alcippus* Cr. N'est-ce pas là un bel exemple des qualités d'observation et de scrupuleuse imitation qui caractérisent souvent les artistes égyptiens? Les nervures des ailes qu'on observe sur les papillons de Béni Hassan (pl. XV, 2, 3, 5) sont fortement stylisées et ressemblent aux pièces osseuses qui soutiennent la membrane alaire des chauves-souris. Les appendices qui terminent l'abdomen des papillons de Béni Hassan (pl. XV, 2, 3, 5) et du papillon de la figure 105 doivent être considérés comme des organes copulateurs mâles. Un coup d'œil sur les numéros 1 et 4 de la planche XV (*Danaïs chrysippus*) suffit pour nous convaincre que les papillons de la tombe de Pouiemrē (pl. XV, 9) n'ont rien de commun avec le *Danaïs chrysippus*, contrairement à l'opinion émise par M. N. de Garis Davies [1], opinion que j'avais cru devoir admettre autrefois sur l'affirmation du Dr W. Innes bey [2].

(1) N. de Garis Davies, *The Tomb of Puyemrê at Thebes*, 1922, t. I, p. 53, note 1 : "Somewhat resembling *Danaïs chrysippus*".

(2) L. Keimer, *Nouvelles recherches au sujet du* Potamogeton lucens *L. dans l'Égypte ancienne*, dans *Revue de l'Égypte ancienne*, t. II, 1929, p. 246, note 1.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. XV, 1. *Danaïs chrysippus,* forme typique. D'après nature. Dessin de M. A. Alfieri. Un peu plus petit que grandeur naturelle.

2 et 3. *Danaïs chrysippus* (forme typique) de Béni Hassan (XIIe dynastie).

4. *Danaïs chrysippus* var. *alcippus* Cr. D'après nature. Dessin de M. A. Alfieri. Un peu plus petit que grandeur naturelle.

5. *Danaïs chrysippus* var. *alcippus* Cr. de Béni Hassan (XIIe dynastie).

6. Papillon de la tombe de Amenemhēt à Thèbes (n° 82). (Thoutmès III).

7. Un des papillons stylisés des anneaux de cheville de la reine Hetep-heres (IVe dynastie).

8. Papillon de la tombe de Menena à Thèbes (n° 69) (Thoutmès IV).

9. Papillon de la tombe de Pouiemrē à Thèbes (n° 39) (Thoutmès III).

10 et 11. Papillons d'un fragment de peinture provenant de Thèbes et conservé au Musée Britannique (XVIIIe dynastie).

12 et 13. Papillons du palais d'Aménophis III à Médinet Habou.

14 et 15. Papillons de la tombe de Nakht à Thèbes (n° 52) (Thoutmès IV).

Pl. XVI, 1. Le papillon en or de Dahchour (XIIe dynastie).

2. Papillon d'un tissu copte trouvé à Cheikh Saïd (près de Mellawi).

3 *a* et *b*. Papillon en faïence bleue trouvé au Fayoum (Moyen Empire).

4 *a* et *b*. Papillon stylisé d'un scaraboïde en stéatite (commencement du Nouvel Empire).

5 *a* et *b*. Insecte stylisé (papillon?) en faïence bleue trouvé à Licht (époque incertaine).

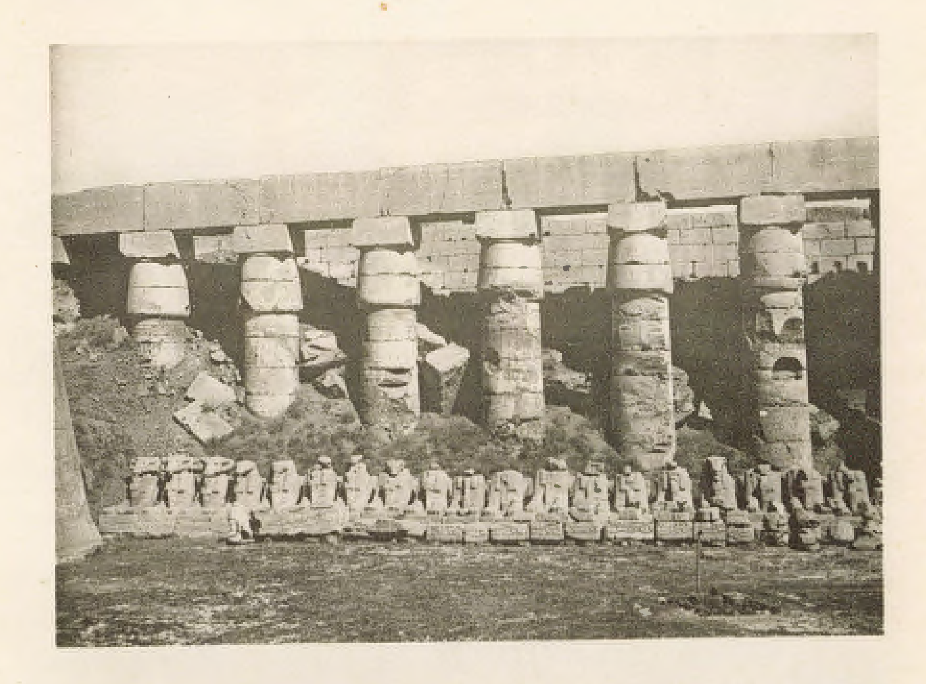
TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

L. Keimer.

Le Caire, le 31 décembre 1934.

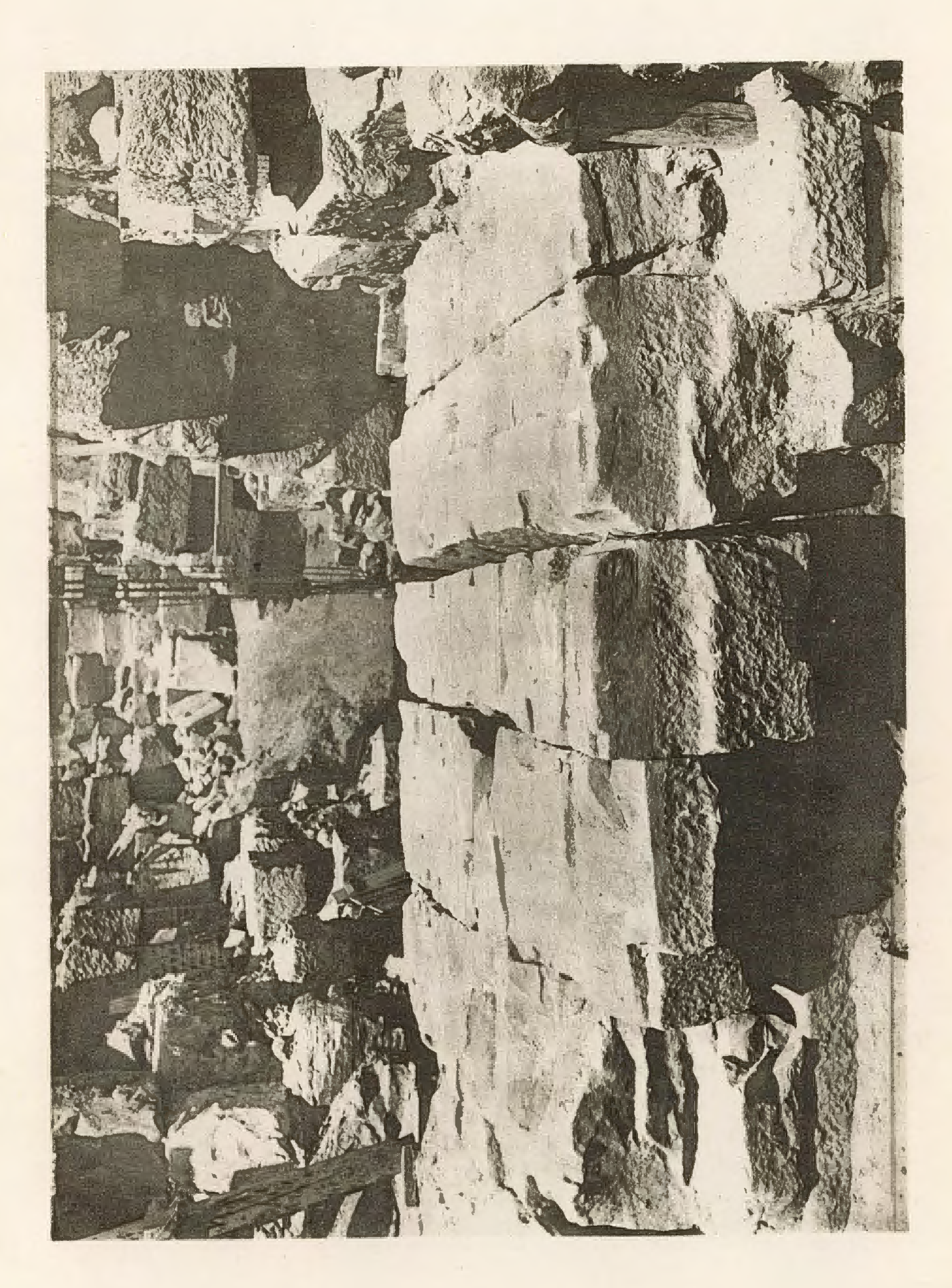
(*A suivre.*)

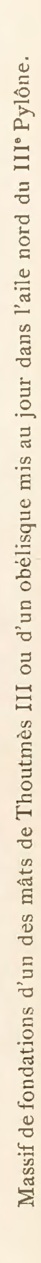
TABLE DES MATIÈRES.



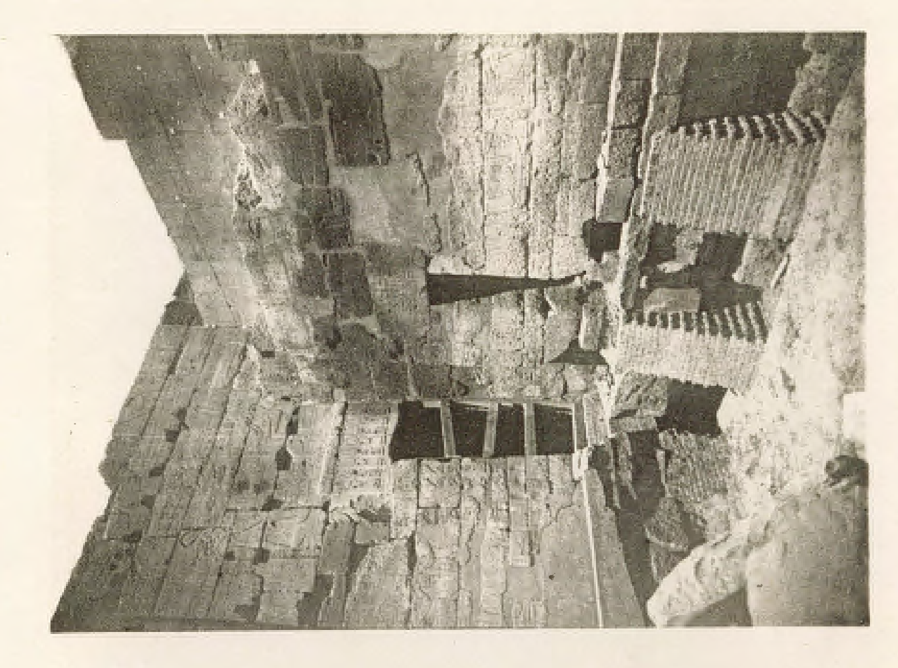


Portique nord de la Grande Cour avant et après les travaux.

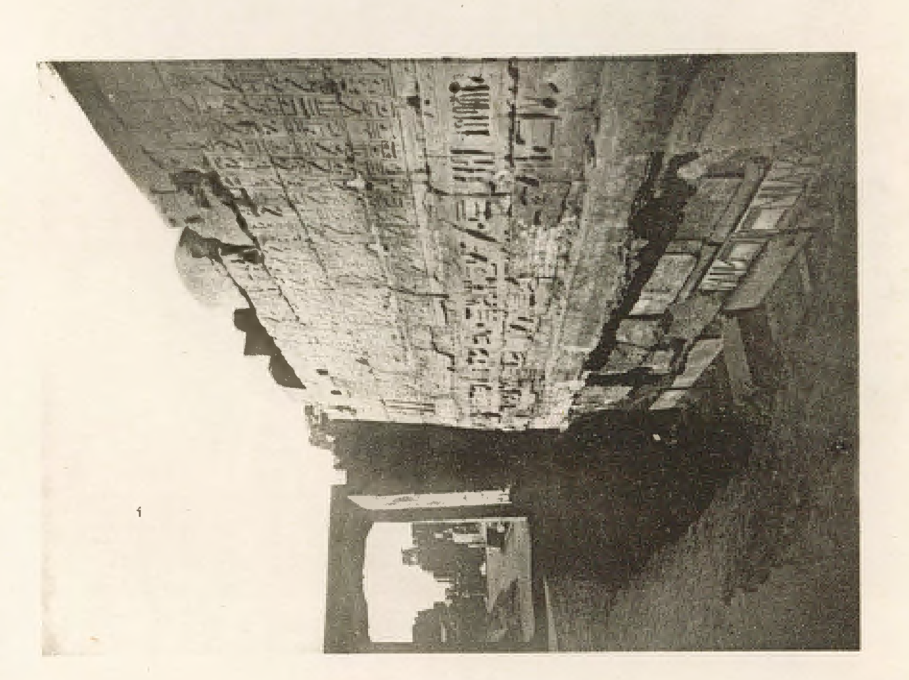




Massif de fondations d'un des mâts de Thoutmès III ou d'un obélisque mis au jour dans l'aile nord du III[e] Pylône.



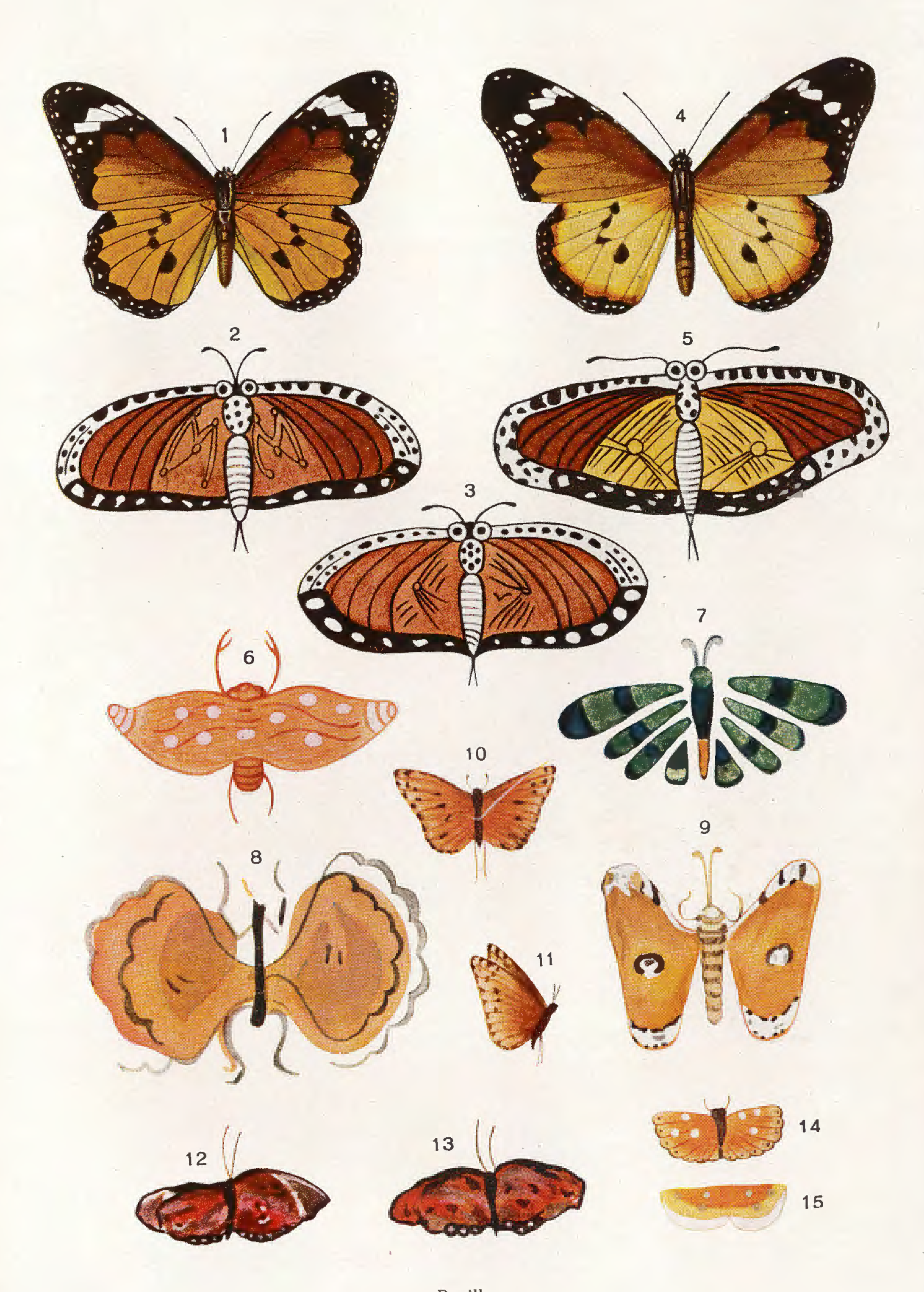
IIIe Pylône, aile sud, face sud.



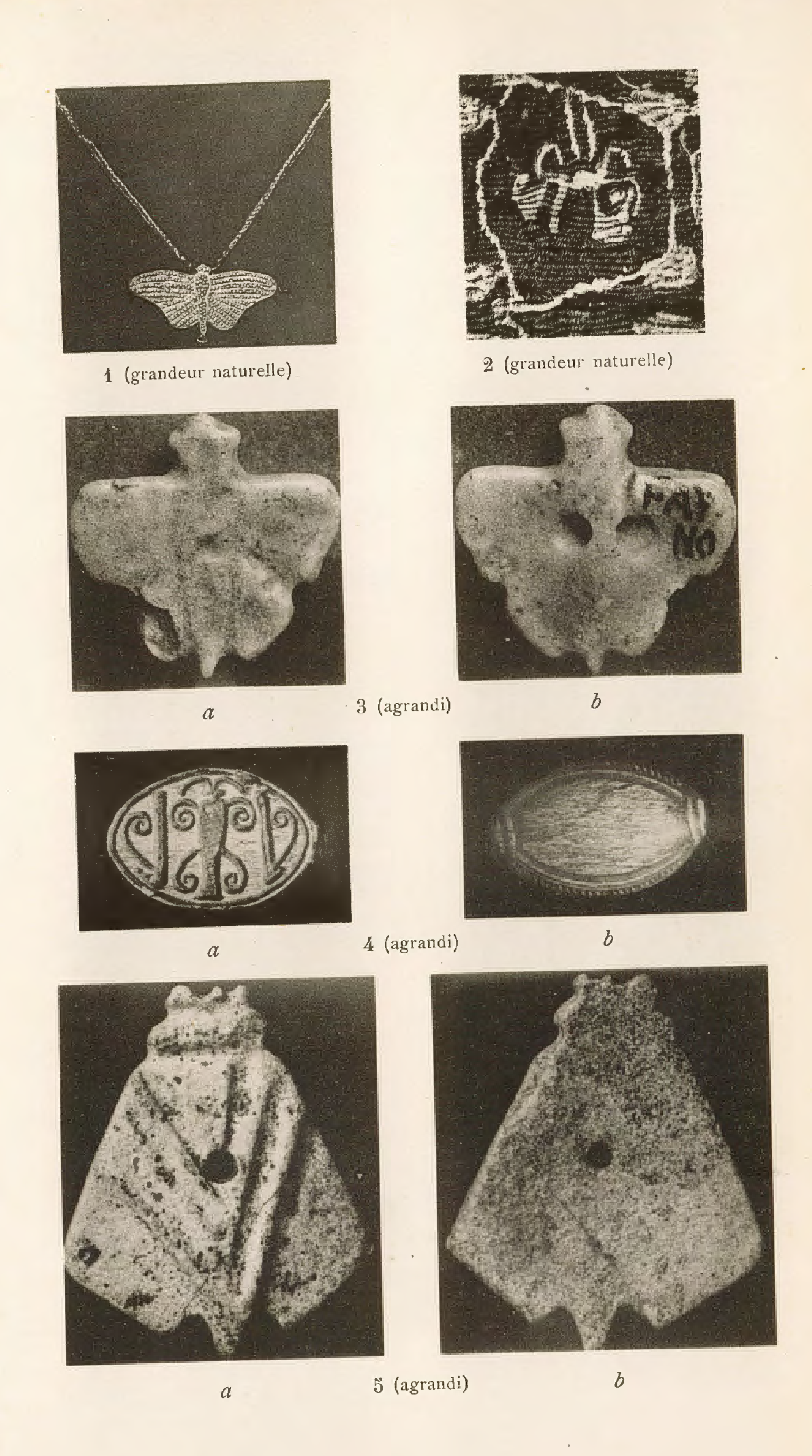
IIIe Pylône, aile sud, face est.



Fragment de calcaire représentant la reine Hatshepsowet sous la figure d'une femme.



Papillons.



1 (grandeur naturelle) 2 (grandeur naturelle)

a 3 (agrandi) *b*

a 4 (agrandi) *b*

a 5 (agrandi) *b*